

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 9 OCTOBRE 2020 - 1,80 €

N° 6756-6757



BONNES OU MAUVAISES ONDES ?



SÉCURITÉ / BORDEAUX

Les réponses de
l'appareil judiciaire

NOUVELLE-AQUITAINE

Le tourisme évite le pire

CRISE

Les experts-comptables
sur tous les fronts



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétaire : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 07 85 39 64 49 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 | 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 €





15

GIRONDE ACTU

4 FOCUS

5G bonnes ou mauvaises ondes

10 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

14 SÉCURITÉ/BORDEAUX

Les réponses de l'appareil judiciaire

18 CHRONIQUE DU BARREAU

La nouvelle procédure de divorce, accélération et simplification, vraiment ?



24

RÉGION ACTU

24 NOUVELLE-AQUITAINE

Le tourisme évite le pire

26 LANDES

Inertam ravive la flamme

TENDANCES BUSINESS

29 CONJONCTURE

Le redressement se tasse

30 PROFESSIONS

Les experts-comptables sur tous les fronts

32 ÉCONOMIE

Zone Euro, le spectre de la déflation



42

CULTURE & SPECTACLES

42 CINÉMA

« L'Enfant révé »

46 SORTIR EN GIRONDE

« Fifib/Bordeaux, en avant les films »



46

50 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



BONNES



OU MAUVAISES ONDES ?

ALORS QUE LES ENCHÈRES POUR L'ATTRIBUTION DES FRÉQUENCES 5G ONT BATTU DES RECORDS EN RAPPORTANT PRÈS DE 3 MILLIARDS D'EUROS À L'ÉTAT, L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR BORDELAIS, GUILLAUME FERRÉ, SPÉCIALISTE DES TÉLÉCOMS ET RÉSOLUMENT OPTIMISTE, POSE LES BASES D'UN DÉBAT ÉCLAIRÉ AUTOUR DE CE « SAUT TECHNOLOGIQUE ». ET ÉVOQUE LA 6G, SUR LAQUELLE LES CHERCHEURS COMMENCENT DÉJÀ À TRAVAILLER. ENTRETIEN.

Par Jennifer WUNSCH

LA 5G C'EST QUOI ?

Le terme 5G fait référence à la cinquième génération des communications mobiles terrestres. Il n'y a pas de consensus sur sa définition, mais on peut dire qu'elle se distingue des générations précédentes à quatre niveaux. La 5G se distingue de la 4G par un débit environ 10 fois plus rapide : elle permet donc de télécharger plus vite, d'avoir des images de meilleure définition... Cela constitue un saut important qu'on n'avait pas constaté de la 3G à la 4G. La 5G repose sur la convergence des technologies de communication et des réseaux, pour les rendre interopérables les uns avec les autres : avec la 5G, on sera en mesure de se connecter à n'importe quel réseau pour faire passer l'information. Avec la 4G, on ne pouvait pas communiquer sans capter la 4G. La 5G augmente largement le niveau de saturation : elle permet une densité d'objets connectés et de communications au mètre carré bien plus importante. Cela s'explique par le fait que jusqu'ici, un téléphone portable communiquait en envoyant des ondes électromagnétiques en demi-sphère dans toutes les directions de l'espace, dans une bande de fréquence donnée, limitée en capacité. Avec la 5G, on envoie les informations en générant des faisceaux d'ondes électromagnétiques hyper étroits, à l'instar d'un faisceau laser, à des fréquences beaucoup plus hautes. La 5G divise par 10 la latence de la communication (le temps entre le moment où on donne un ordre et le moment où il s'exécute) qui tend vers la milliseconde.

Echos Judiciaires Girondins : Les capacités démultipliées de la 5G constituent un saut technologique important. Quelles en sont les applications possibles ?

Guillaume Ferré : « Les applications qui sont citées aujourd'hui pour motiver l'arrivée de la 5G sont la voiture totalement autonome ou la télémédecine. Par exemple, un chirurgien pourra effectuer une opération à cœur ouvert à des milliers de kilomètres à l'aide d'un joystick. Dans ce cas, le réseau doit faire la même chose que lui au moment où il le fait. On peut aussi imaginer le pilotage, à distance et simultanément, de dizaines de moissonneuses-batteuses ou de drones. La 5G englobe tout le phénomène de l'Internet des objets (IoT). Du côté des entreprises, la 5G peut servir de socle technologique à l'industrie du futur ou l'industrie 4.0, au concept de jumeau numérique... »

EJG : Cela ne semble pas si révolutionnaire...

G. F. : « Des détracteurs de la 5G disent que finalement, elle va juste permettre de télécharger un film porno dans l'ascenseur ! Mais la réduction de la latence touche des applications qu'on n'a pas encore imaginées. Je vois la 5G comme une opportunité : on met dans la main des gens un outil, à eux d'inventer le monde de demain. La limite de ce que vous allez pouvoir produire, c'est la limite de ce que vous allez pouvoir imaginer. »

EJG : D'après le ministère de l'Économie, les capacités de la 5G ne seront pleinement atteintes que d'ici 2023. Comment l'explique-t-on ?

G. F. : « Depuis l'avènement du numérique dans les communications mobiles (à partir de la 2G), chaque génération qui est déployée ne l'est jamais au maximum de ses capacités telles qu'elles ont été pensées par les chercheurs. On met d'abord en place la version 0, puis on la fait évoluer. La 3G ou la 4G qu'on a connu au début ne sont pas celles qu'on connaît aujourd'hui. Ce sera pareil pour la 5G (dont les premiers forfaits devraient être disponibles fin 2020, NDLR). C'est lié selon moi à la stratégie commerciale des opérateurs de télécoms qui, même s'ils ont la capacité de donner la technologie, cherchent à ce que leurs réseaux précédents soient déjà bien amortis avant d'en déployer un nouveau. *A contrario*, si cela devient la volonté d'un État, qui établit que dans l'année il faut déployer la 5G version avancée, les opérateurs vont se mettre en ordre de marche et obéir. Typiquement, les Asiatiques déploient les nouveautés assez vite : c'est souvent là-bas que les choses naissent, et les États ont sûrement intérêt à déployer ces technologies chez eux pour en montrer le potentiel. »

EJG : Le déploiement de la 5G va-t-il nécessiter l'installation de nouvelles infrastructures ou est-elle compatible avec l'existant ?

G. F. : « La 5G n'est pas compatible avec les équipements de téléphonie mobile actuels. Il faut de nouvelles antennes, car on n'utilise pas les mêmes bandes de fréquence que pour les générations précédentes. Aussi, la façon de créer l'onde électromagnétique n'est

pas du tout la même. Donc mis à part les structures métalliques sur lesquelles les antennes sont posées, et les cabanes dans lesquelles se trouvent les ordinateurs qui font office de démodulateur-modulateur, il faut tout changer, y compris les téléphones portables. En revanche, la 5G ne sonne pas la fin de la fibre – qui elle a signé la fin de l'ADSL. La 5G représente en communication ce qu'en mobilité on appelle le « dernier kilomètre ». Elle va se connecter au réseau existant de fibre, en wifi, et exploiter ses capacités. Donc tous les déploiements de fibre auxquels on assiste aujourd'hui préparent l'arrivée de la 5G. »

EJG : Le déploiement de la 5G va donc représenter un coût important. Sur qui va-t-il reposer ?

G. F. : « Le coût est à la charge des opérateurs, et indirectement des consommateurs, qui paieront un abonnement. La France est l'un des pays où les prix des abonnements sont les moins chers au monde. J'ai tendance à penser que les opérateurs vont maintenir des prix constants, car l'adoption de la technologie ne se fera pas si les prix sont élevés. Aussi, il faut savoir que derrière les prix, il y aura plusieurs niveaux de 5G, comme il y a plusieurs niveaux de 4G, qui sont liés à la proximité du signal, mais surtout à l'opérateur qui a la capacité de régler les débits, un peu comme on ouvre un robinet d'eau, en fonction des utilisateurs. »

EJG : Il y a 3 équipementiers 5G : les européens Nokia et Ericsson, et le chinois Huawei, que certains voient comme une menace. Comment est traitée la question de la sécurité des données sur le réseau 5G ?

G. F. : « Je ne suis pas spécialiste de cette question, mais je peux vous dire que les réseaux de téléphonie mobile font partie des réseaux les mieux sécurisés au monde, avec notamment une encryption faite grâce à la carte SIM du téléphone. La cryptologie utilisée est assez puissante, et rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir réussi à hacker des réseaux de téléphonie mobile. Aujourd'hui, pour réussir à écouter des télécommunications ou lire des SMS, il faut être opérateur de téléphonie mobile, diligenté par le gouvernement, sinon c'est impossible. »

« LA 5G REPRÉSENTE EN COMMUNICATION CE QU'EN MOBILITÉ ON APPELLE LE DERNIER KILOMÈTRE »

GUILLAUME FERRÉ PARCOURS

Maître de conférences,

Guillaume Ferré partage son temps entre son activité d'enseignant dans le département

Télécommunications de l'Enseirb-Matméca, école d'ingénieurs membre de Bordeaux INP, et son rôle de chercheur. Membre du laboratoire de recherche sur l'Intégration du matériau au système (IMS), une unité mixte de recherche (UMR) du CNRS qui compte environ 400 personnes et 10 groupes de recherche, Guillaume Ferré chapeaute la partie Télécoms et communication numérique du groupe Signal et Image.

« Nous nous intéressons au lien point à point, à la façon dont on transmet une information binaire depuis un émetteur vers un récepteur », explique le chercheur.



© D.R.

EJG : Les enchères pour l'attribution des fréquences 5G ont eu lieu le 29 septembre. En quoi consistent-elles ?

G. F. : « Les fréquences appartiennent à l'État d'un pays. C'est lui qui définit, conjointement avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) en France, l'utilisation d'une bande fréquence et par qui. Ces experts définissent combien de hertz sont réservés à un opérateur de téléphonie mobile pour qu'il puisse faire de la 5G, puis les hertz sont mis aux enchères. Mais ces dernières sont toutes relatives, puisque tous les acteurs identifiés comme opérateurs de téléphonie mobile doivent avoir accès à la ressource fréquentielle. Et dans un contexte de concurrence loyale, il est obligatoire que tous les opérateurs aient une part équilibrée du gâteau.

Les ordres de prix auxquels ça s'obtient sont faramineux. Le prix est fixé au plus juste par l'État et l'Arcep, au regard du retour sur investissement prévu : il ne s'agit pas d'assommer les opérateurs, puisque le prix sera répercuté sur les consommateurs finaux. »

EJG : La 5G est au cœur d'un débat. Elle est notamment sous le feu des critiques de citoyens et d'élus français, dont le nouveau maire écologiste de Bordeaux Pierre Hurmic et le Conseil de Bordeaux Métropole, qui réclament un moratoire. Différentes raisons sont invoquées, comme les risques sanitaires. La 5G est-elle dangereuse pour la santé ?

G. F. : « Les ondes électromagnétiques dont il est question pour la 5G sont comprises entre 3,5 GHz et 30 GHz. Plus on monte en fréquence, moins elles pénètrent dans le corps. De plus, grâce au numérique,

on émet à des puissances de plus en plus faibles et de façon beaucoup plus précise. Et puis il faut faire comprendre aux gens qu'ils baignent dans une atmosphère où ces ondes sont déjà présentes : dans leur salon, via les box internet récentes avec wifi très haut débit. Ou dans leurs voitures, où elles sont utilisées par les radars de régulation de vitesse, par exemple.

On peut me répondre que c'est la multiplicité des communications qui va contrebalancer ces améliorations, mais ne suis pas convaincu. À titre de comparaison, pendant des dizaines d'années, les générations précédentes ont regardé la télévision analogique, qui fonctionnait grâce à des émetteurs très basse

« NE PAS VOULOIR PRENDRE LE TOURNANT DE LA 5G, CE SERAIT FAIRE UNE FAUTE DE SAUT TECHNOLOGIQUE, COMME SI ON N'AVAIT PAS VOULU AVOIR L'ÉLECTRICITÉ »



© Shutterstock

LA 5G NE PASSERA PAS ENTRE LES GOUTTES !

Selon Guillaume Ferré, aux fréquences utilisées en 5G, les ondes électromagnétiques ne pénètrent quasiment pas dans l'eau.

« Ça a été un gros problème pour les chercheurs, car quand il pleut, les ondes ne peuvent pas se propager. C'est pourquoi la 5G fonctionnera mal quand il pleuvra : la communication aura du mal à passer entre les gouttes ou à travers les arbres dont les feuilles sont gorgées d'eau », assure-t-il. Selon lui, les humains, constitués à 60 % d'eau, sont même des « barrières à ces fréquences : elles ne pénètrent quasiment pas dans la peau. Une étude dans laquelle quelqu'un a été exposé à un faisceau 5G directif pendant un certain temps a constaté une augmentation de la température de seulement un demi-degré à 1 mm sous sa peau ».

fréquence, dont les ondes sont extrêmement puissantes. Et nous n'avons pas constaté une explosion des problèmes d'électrosensibilité ou de maladies liées. Ce qui est souvent mis en lumière, ce sont des *outliers* (des valeurs aberrantes, NDLR) : des gens qui se situent sur les extrémités de la loi. Et dans ce cas, de nombreux facteurs sont à prendre à compte. Un certain nombre d'études scientifiques ont été financées pour essayer d'évaluer la dangerosité des ondes électromagnétiques. Si l'une d'elle l'avait clairement établie, je ne vois pas un État déployer ces nouveaux réseaux malgré tout, et risquer de rendre les gens malades. Néanmoins, il faut qu'on en discute et qu'on expose les faits d'une manière factuelle, c'est important. »

E.J.G. : Outre les risques sanitaires, certains évoquent les conséquences environnementales de la 5G. Elle va effectivement nécessiter un important changement de matériel. Mais aussi engendrer une consommation de données et donc d'énergie démultipliées...

G. F. : « Concernant le matériel, des filières se mettent en place pour recycler les métaux précieux des téléphones portables. Concernant les serveurs qui hébergent les données, une partie des chercheurs travaillent à la dispersion des calculs (*ledge computing*), pour ne pas les concentrer au même endroit (*cloud computing*). Mais il faut une prise de conscience collective de l'impact de nos actions. Par exemple, quand on parle à son téléphone pour envoyer un message plutôt que de l'écrire, on fait appel à une IA sur un serveur situé à des milliers de kilomètres... Et si dans le cas de la 5G on est sur des volumes de données beaucoup plus importants, d'ordre industriel, je reste malgré tout optimiste. Certes, il faut une énergie monumentale pour faire fonctionner le système, mais dans nos démocraties, l'opposition des citoyens permet de faire évoluer les choses. Dans les pays scandinaves par exemple, Google a été poussé à installer des panneaux solaires et à utiliser

l'énergie des serveurs pour chauffer des serres posées à côté. Ceux qui gèrent les data centers sont nombreux à avoir une démarche tournée vers l'écologie. Ce sont certes les profits qui font tourner les choses, mais il y a aussi une prise de conscience collective qu'on vit sur une planète qui a des ressources épuisables. »

EJG : Le gouvernement français, lui, est très favorable à son déploiement. Quels sont les arguments qui vont dans le sens du tournant de la 5G ?

G. F. : « Un chercheur a fait cette comparaison : ne pas vouloir prendre le tournant de la 5G, ce serait faire une faute de saut technologique, comme si on n'avait pas voulu avoir l'électricité au moment de la révolution industrielle. Je pense que c'est assez juste. Moi je n'ai aucun intérêt dans la 5G, mais j'y crois. Outre l'aspect financier, je pense que l'État y voit un potentiel technologique, de nouvelles applications, et derrière tout cela, la création de richesses, qui rapportera de la TVA, de l'impôt, etc. D'autant qu'au niveau français, on est extrêmement fort en matière d'innovation technologique, on a de très bonnes idées, de superbes startups. Et s'il est vrai que dans chaque chose il y a un côté noir, l'important est de pouvoir en discuter avec arguments, contre-argument et que tout le monde se fasse son propre avis. »

« CELA FAIT DÉJÀ PRÈS D'UN AN QUE NOUS, LES CHERCHEURS, ENTENDONS PARLER DE L'APRÈS-5G »

EJG : Pour les chercheurs, la 5G est déjà dépassée : ils évoquent déjà l'après. Alors, à quoi ressemblera la 6G, et à quel horizon sera-t-elle disponible ?

G. F. : « En effet, cela fait déjà près d'un an que nous, les chercheurs, entendons parler de l'après-5G. Nous sommes déjà en train de travailler sur la suite, on brainstorme, on s'oppose. C'est de ce débat contradictoire que les idées vont germer. Tout ce que l'on sait pour l'instant, c'est que l'on veut faire mieux que la 5G : la 6G offrira donc la capacité de communiquer encore plus rapidement, avec des délais de latence encore plus faibles, le tout en consommant encore moins d'énergie, etc. On va aussi se servir des retours sur la 5G pour que l'adoption du grand public soit meilleure. Parmi nous, il y a des gens très engagés, notamment du côté de l'écologie, qui ont des propositions très intéressantes... Et si l'on en croit la durée de vie des précédentes générations, elle devrait voir le jour à l'horizon 2030. »



RÉFLEXIONS SUR LA « RADIO INTELLIGENCE »

Les chercheurs ont trouvé une solution pour mettre à jour le matériel plutôt que de le remplacer à chaque changement fréquentiel, comme c'est le cas pour la 5G. Pendant 10 ans, ils ont travaillé « sur une proposition d'architecture matériel et d'électronique reconfigurable à souhait : à chaque saut technologique, il peut se mettre à jour d'un point de vue radio, au même titre que les applications ou l'OS », évoque Guillaume Ferré. Un travail sur les « radiologiques » ou « software radio », « dont la base est écrite et les équations développées », mais qui ne voit pourtant pas le jour. Pourquoi ? « Pour plein de raisons, la principale étant le lobbying des constructeurs, qui ne veulent pas qu'on achète un téléphone qui pendant 20 ans va permettre de bénéficier en permanence des toutes dernières technologies ». Une piste à suivre pour réduire l'impact environnemental de l'évolution technologique ?

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

BORDEAUX FROGLABS LÈVE 2 MILLIONS DE DOLLARS

La start-up franco-américaine FrogLabs, fondée en 2017 par Jérémie Lequeux et Johan Mathé entre Bordeaux et San Francisco, a annoncé début septembre une levée de fonds de 2 millions de dollars (1,7 million d'euros) aux États-Unis. Spécialisée dans l'intelligence artificielle pour la prédiction de données météo-sensibles, à destination des secteurs des énergies renouvelables et du transport principalement, FrogLabs prévoit d'investir dans ses deux agences dans les années à venir. À San Francisco, « où le site est plutôt orienté infrastructure et recherche », mais aussi à Bordeaux où l'activité se concentre sur les « DataSciences et le développement de modèles pour nos clients », précise Jérémie Lequeux. Deux recrutements sont déjà prévus à Bordeaux en 2021. En attendant une seconde levée de fonds, qui pourrait intervenir d'ici 3 ans.



Johan Mathé (à g.) et Jérémie Lequeux (à d.), entourent leur premier employé, Alexander.



START-UP LEVÉE DE FONDS RECORD POUR MIRAKL QUI VA RECRUTER À BORDEAUX

Il s'agit de la plus grosse levée de fonds jamais réalisée par une start-up française. Mirakl, leader mondial des solutions de marketplace et de plateforme, cofondé par Philippe Corrot et Adrien Nussenbaum à Paris en 2012, a bouclé en septembre un tour de table de 300 millions de dollars (environ 255 millions d'euros) mené par le fonds international Permira et ses investisseurs historiques. « Nous sommes fiers de pouvoir compter parmi nos clients 300 des sociétés leaders, souvent les plus innovantes de leur secteur », affirme dans un communiqué le président de Mirakl, Philippe Corrot. « Nous sommes fiers d'être les partenaires de [Mirakl], qui permet à ses clients d'entrer dans la révolution stratégique qu'est la plateforme de leur e-commerce », commente Alexandre Margot, partner et président de Permira France. Ce financement, qui valorise l'entreprise 1,5 milliard de dollars, devrait permettre à Mirakl d'investir dans sa technologie, d'accélérer son développement à l'international et surtout d' étoffer ses équipes, avec le recrutement de plus de 1 000 nouveaux collaborateurs, dont 300 ingénieurs à Paris et Bordeaux, où Mirakl a ouvert en mai 2020 un bureau de R&D.

BORDEAUX

VIVIEN & ASSOCIÉS OUVRE UN CABINET

Le cabinet d'affaires Vivien & Associés, créé en 1999, est présent à Paris, Bruxelles et dorénavant Bordeaux. Il compte environ 35 avocats. Son offre de services recouvre la majorité des aspects du droit des affaires avec un accent particulier sur les fusions-acquisitions, le restructuring, la fiscalité et le droit du travail et le contentieux des affaires et d'arbitrage. Le nouveau cabinet de Bordeaux sera dirigé par un nouvel associé, Jean Reynaud. Il a débuté sa carrière au sein d'un cabinet australien à Sidney et Bangkok, puis a travaillé dans un cabinet français à Paris, où il fut admis au barreau en 1992. C'est un spécialiste expérimenté des fusions-acquisitions, notamment à dimension internationale. Il intervient dans les domaines industriels et de services les plus variés avec un accent particulier mis sur la production cinématographique et le secteur vini-viticole. « Cette arrivée illustre la stratégie de croissance active de notre cabinet », explique Nicolas Vivien, associé fondateur de Vivien & Associés. « Bordeaux représente une nouvelle étape dans notre développement et nous rapproche de certains de nos clients tout en étendant nos champs d'intervention. »



Jean Reynaud

CARNET

Maidr DE BUTLER vient de rejoindre Lazard Frères Gestion à Bordeaux en qualité de Banquier privé. Diplômée de l'ISG Paris en 1990, elle a débuté l'année suivante chez BNP Paribas, où elle a fait toute sa carrière, d'abord à Paris comme conseillère patrimoniale, puis chargée d'affaires entreprises. Arrivée en 2000 à la direction régionale Sud-Ouest de BNP Paribas, elle y a assumé les fonctions de chargée d'affaires entreprises, de responsable de l'actionariat familial, et de banquier privé gestion de fortune. Depuis 2017, elle occupait le poste de correspondant M&A en Nouvelle-Aquitaine pour BNP Paribas. Le groupe Lazard qu'elle vient de rejoindre, fondé en 1848 à La Nouvelle-Orléans et spécialisé dans le conseil financier et la gestion d'actifs, compte aujourd'hui près de 3 000 collaborateurs dans 27 pays et gère 215 milliards de dollars d'actifs dans le monde.



© D. R.



© D. R.

Gwladys TOHIER, commissaire aux comptes à Biarritz, a été élue le 30 septembre première présidente de la nouvelle Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Nouvelle-Aquitaine.

Kedge Business School vient de nommer **Anil BENARD-DENDÉ** en qualité de directeur général adjoint chargé de la « transformation ». Ses nombreuses missions comportent la traduction opérationnelle du plan stratégique et de transformation de l'école ainsi que le suivi de son exécution, l'amélioration de l'expérience étudiante, le développement de la relation entreprises et de l'entrepreneuriat, l'expérience digitale, la promotion et le développement international, la politique RSE (responsabilité sociale des entreprises). Âgé de 44 ans, Anil Benard-Dendé a précédemment travaillé au développement et transformation du groupe Casino et Cdiscount. « Il saura contribuer à la réalisation de notre projet commun pour accélérer le développement et prouver l'excellence de Kedge », assure Alexandre de Navailles, directeur général de l'école de management.



© D. R.



BEYCHAC-ET-CAILLAU MAISON JOHANÈS BOUBÉE ROULE AU BIOÉTHANOL 2^E GÉNÉRATION

La méthode de production du bioéthanol 1^{er} génération utilisait des denrées consommables (canne à sucre, betterave, céréales...) en concurrence avec l'alimentation humaine ou animale. La 2^e génération de bioéthanol arrive peu à peu sur le marché. Elle utilise notamment les résidus de la vinification. En l'occurrence, le marc de raisin est dirigé vers une distillerie du groupe Raisinor où il est retraité afin d'en extraire l'éthanol. Ce biocarburant réduit ses émissions de CO₂ de 90 % par rapport au diesel fossile. La filiale vin du groupe Carrefour Maison Johannes Boubée s'est associée avec Raisinor et l'entreprise de transport Veynat pour faire rouler ses citernes au bioéthanol (ED 95) issu de résidus « viniques ». L'expérimentation est en cours depuis quelques mois sur le site d'embouteillage et de logistique de Beychac-et-Caillau d'où un camion citerne approvisionne les vins de la région bordelaise. « Grâce au retraitement des résidus de la filière viticole », se félicite le directeur général de Maison Boubée Johannes Éric Yung, « nous agissons durablement pour réduire notre impact environnemental. Il s'agit d'un carburant local made in France. »



GIRONDE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE STOCKAGE DES TERRES AGRICOLES

Le foncier agricole est rare, cher et convoité (et pas toujours par des agriculteurs). Les porteurs de projets à la recherche de terres ont souvent du mal à démarrer leur activité. Afin de pallier ce problème, le 22 septembre, à Latresne, a été signée la première convention de stockage de terres agricoles entre la Chambre d'Agriculture, la SAFER et la communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers. Le principe est le suivant. La collectivité identifie les terres disponibles sur son territoire, lesquelles sont ensuite achetées et stockées par la SAFER avec l'aide du Conseil général et de la communauté de communes en attendant que se présente un candidat potentiel à leur reprise, tandis que la Chambre d'Agriculture vérifie qu'elles sont bien adaptées à une activité agricole et accompagne le porteur de projet sur le plan économique, financier et technique.



CARNET

Pierrick POIRIER vient d'être nommé directeur général de Keolis Bordeaux Métropole.

Âgé de 55 ans, et diplômé d'un MBA Corporate à l'EM Lyon, il a débuté sa carrière en 1986 au sein de Keolis à Rennes en qualité de chef de produit puis de responsable marketing. Après avoir dirigé plusieurs réseaux de transports du groupe, il a pris en 2017 la direction de la Setram, coentreprise entre RATP Dev et l'État algérien.

Il remplace **Éric MOINIER**, arrivé il y a moins d'un an, qui rejoint la direction internationale en qualité de directeur de projet.



VITICULTURE

VINEXPO SHANGHAI 100 % DIGITAL

Année noire pour le nouveau groupe Vinexposium issu de l'association des Comexposium et de Vinexpo. En effet, la 2^e édition de Vinexpo Shanghai qui devait avoir lieu du 21 au 23 octobre est annulée sous sa forme physique et se transforme en événement 100 % digital. Face au risque d'un salon sans représentants étrangers, les organisateurs ont préféré jeter l'éponge. Il saisit toutefois l'opportunité de lancer sa nouvelle plateforme digitale Vinexposium Connect avec conférences et masterclasses en ligne aux dates antérieurement prévues.

BORDEAUX

LNC THERAPEUTICS DEVIENT YSOPIA BIOSCIENCE

La société bordelaise de biotechnologie LNC Therapeutics change de nom et devient YSOPIA Bioscience. Fondée en 2010, elle est spécialisée dans la recherche et le développement d'innovations thérapeutiques basées sur le potentiel de souches bactériennes clés du microbiote intestinal. Elle cible plus particulièrement un groupe de bactéries essentielles à la santé humaine : *Christensenella*. L'entreprise étend également son champ d'applications à plusieurs autres indications chroniques présentant un fort besoin de nouvelles innovations thérapeutiques. Après la récente approbation par la Food and Drug Administration américaine de sa demande d'essai clinique dans l'obésité et les maladies métaboliques associées, ce changement de nom s'inscrit dans la stratégie de développement d'YSOPIA Bioscience.



VITICULTURE UG BORDEAUX DEVIENT BORDEAUX FAMILIES

Le groupe coopératif UG Bordeaux et ses deux caves, Louis Vallon et Sauveterre-Blasimon-Espiet, se revendique premier producteur de vins et de crémants de Bordeaux. Près de 90 ans après sa création, il rassemble aujourd'hui 300 familles adhérentes, 70 propriétés sur 5 000 hectares de vigne, et 80 employés qui produisent près de 10 % du volume de l'appellation Bordeaux. Derrière ce groupe, « ce sont avant tout des femmes et des hommes passionnés par leur métier et leur terroir », souligne la présidente de la Cave Sauternes-Blasimon-Espiet. C'est pour souligner cet aspect humain que le groupe a décidé de changer de dénomination et de s'appeler désormais « Bordeaux Families ». « Comme les raisins d'une même grappe, Bordeaux Families représente la grande famille de viticulteurs adhérents et collaborateurs », explique Philippe Cazaux, directeur général de Bordeaux Families.

LES RÉPONSES DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ SONT EN AUGMENTATION À BORDEAUX QUI NE SE RECONNAÎT PLUS. POINT DE CRISTALLISATION DE CE SENTIMENT GRANDISSANT : LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA) DÉLINQUANTS. QUI SONT-ILS ? COMMENT LUTTER CONTRE CE PHÉNOMÈNE ? FRÉDÉRIQUE PORTERIE, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE BORDEAUX ET PATRICK MAIRESSE, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA GIRONDE, ONT RÉPONDU À NOS QUESTIONS.

Par Nathalie VALLEZ

MNA ET DÉLINQUANTS

MNA sont ainsi les initiales de mineurs non accompagnés. Ils sont nombreux à gagner la France depuis plusieurs années, fuyant la misère. Mais comme le fait remarquer Emmanuelle Ajon, adjointe au maire de Bordeaux et chargée de la protection de l'enfance au Département, « Il ne faut pas assimiler tous les mineurs non accompagnés, pris en charge par l'ASE et qui cherchent à s'intégrer, aux délinquants ». « On ne voit que la partie immergée de l'iceberg de cette immigration », confirme Patrick Mairesse, directeur de la Sécurité Publique, « nous on ne voit que ceux avec qui ça se passe mal. » Ces derniers, principalement originaires du Maghreb (Maroc et Algérie), sont au centre de toutes les attentions ces derniers mois. Le phénomène date de plusieurs années. Il a, selon Frédérique Porterie, procureur de la République, débuté dans les années 2010, avec les printemps arabes et concernait au début de très jeunes enfants (entre 9 et 13 ans) qui arrivaient à Paris. Depuis une dizaine d'années, ce flot s'est dispersé sur différentes villes, dont Bordeaux. Actuellement, ils constitueraient un groupe d'une centaine de personnes, groupe fluctuant qui a pu aller jusqu'à 120/140. Contrairement à ce qui a pu être écrit, ils ne seraient pas pris dans des réseaux mafieux. Selon la police, comme pour le procureur, au contraire, ils arrivent de manière individuelle, transitant par l'Espagne. Pourquoi les assimiler à des réseaux ? Une

« BORDEAUX
ZONE DE PASSAGE
EST DEVENUE
EN QUELQUES
SORTES UNE ZONE
DE STAND BY »

fois sur place, ils se déplacent en bande de 2 à 4 jeunes, mineurs ou jeunes majeurs, et jouent les petites mains pour des dealers ou des receleurs. Souvent dépendants à des médicaments du type Rivotril, ils dorment dans des squats totalement insalubres où ils doivent payer, d'où la nécessité de « gagner » leur nuit. « Ils sont aussi les victimes de vendeurs de sommeil », explique Patrick Mairesse, « on essaie de démanteler ces appuis logistiques, ce qui permettrait l'aide du Conseil Départemental à certains pour sortir de cette spirale. »



LES DÉLITS DE L'ANNÉE 2020

Sur les 8 premiers mois de 2020, les MNA délinquants sont surtout impliqués dans des faits de cambriolages (160), vols à la tire (56), recels de vols (68), violation de domicile (66), vols roulotte (44), vols (54), vols avec violences (56) et coups et blessures volontaires (30), viols (2) ainsi que d'autres faits moins graves et pas comptabilisés : outrages, dégradations, escroqueries...

L'EFFET LOUPE

Les MNA délinquants se déplaceraient beaucoup. Selon le procureur entre Montpellier, Toulouse et Bordeaux. Selon le directeur de la Sécurité Publique, ils transitent entre Paris, Angoulême, Limoges, Nantes. « Nous avons même été contactés par la Suède au sujet de 3 jeunes qui étaient passés par Bordeaux. » Mais on constate moins de circulation depuis le confinement.

« Bordeaux zone de passage est devenue en quelques sortes une zone de stand by », remarque Frédérique Porterie, « le confinement a cristallisé une situation que le déconfinement a fait totalement émerger. » La ville, en pleine croissance économique, dont on célébrait la douceur de vivre, où l'on était moins qu'ailleurs sur le qui-vive, a attiré ces jeunes en perte de repères, principalement sur les 3 dernières années. Si on reconnaît les problèmes d'insécurité, tant à la police qu'au tribunal, on tente toutefois de relativiser : « Il y a une hausse de la violence médiatisée », précise Patrick Mairesse, « depuis la fin du confinement, on remarque une exaspération, une agressivité ambiante. Mais il y a aussi un retentissement en fonction de la localisation des faits ». Pour le directeur de la Sécurité Publique, « Il y a un paradoxe du retentissement des faits en fonction de leur localisation. Des faits plus graves, qui n'ont pas eu lieu sur le périmètre des quais à Saint-Michel, ont eu moins de retentissement. Il y a un effet loupe étonnant ».

L'ABSENCE DE FICHER

Si le problème des MNA délinquants est si difficile à contrer, c'est d'abord qu'on se heurte à la difficulté de les identifier formellement. Contrairement à l'Espagne, où il existe un juge des mineurs et un service équivalent à l'ASE qui les prennent en charge, et surtout qui déterminent s'ils sont mineurs ou majeurs grâce à des tests et à un fichier. Selon le procureur de la République, « les Espagnols

UNE COMPAGNIE DE CRS VA ARRIVER À BORDEAUX, AVEC 70 À 80 FONCTIONNAIRES SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TERRAIN

ont montré que la mise en place du fichier est aussi une manière de les protéger ». Il n'en existe aucun équivalent en France, où la signalisation est interdite. « Nous n'avons pas le droit de prendre leurs empreintes sans leur consentement », ajoute Frédérique Porterie.

Mais lorsqu'il y a interpellation pour des faits plus graves, on peut comparer les photos et les empreintes, « certains ont jusqu'à 8 ou 9 alias » continue Patrick Mairesse. S'ils sont mineurs - ce que l'on estime dans la plupart des cas sans autre élément de preuve contraire - il peut, selon la gravité des faits, être sous l'effet d'une requête en mesure éducative, ou être convoqué en justice. Ils sont alors placés en foyer ou centre fermé. Si un faisceau d'indices permet de démontrer qu'ils sont majeurs, l'incarcération est possible. « C'est comme cela qu'on fait remonter les procédures », remarque le procureur Frédérique Porterie, « le taux d'incarcération est remonté de 70 % d'occupation pendant le confinement à 168 % en septembre. En cette période de crise sanitaire, les services sont également confrontés à une absence de reconduite aux frontières qui marque une difficulté supplémentaire.

LA CELLULE MNA

Pour faire face à ces difficultés, la police a créé il y a un an à Bordeaux une cellule MNA (délinquants) comptant actuellement 6 fonctionnaires, et qui pourra remonter à 8. Créée dans un premier temps au moment du mouvement des Gilets Jaunes, elle compte des enquêteurs judiciaires, des anciens de la brigade anticriminelle, etc. dédiés pour traiter les cas graves. En lien avec l'Espagne, via le service de liaison d'Hendaye, elle essaie de retracer le parcours des individus pour les identifier et parfois prouver s'ils sont majeurs. Ils travaillent également avec les Consuls. Le chef de brigade est aussi parti avec une magistrate du Parquet effectuer un stage à Paris. « On a diffusé notre savoir-faire à plusieurs collègues de la zone, à Limoges ou à Angoulême », souligne Patrick Mairesse. L'autre activité de la cellule consiste à démanteler les réseaux de revente en remontant aux receleurs, dont ils sont souvent les petites mains. « En février dernier par exemple », cite Patrick Mairesse, « nous avons démantelé une filière algérienne qui rachetait des téléphones et des bijoux. » « On fait beaucoup d'enquêtes de fond pour remonter

« EN FRANCE, CONTRAIREMENT À L'ESPAGNE, LA SIGNALISATION DES MINEURS EST INTERDITE »

PATRICK MAIRESSE



© D. R.

les filières, et on est souvent sur le terrain », précise un agent de la cellule. « Les Consulats du Maroc et d'Algérie participent à la politique partenariale », rebondit le procureur, qui, connaissant bien Madrid où elle a été magistrat de liaison, voudrait mettre en place un groupe de travail réunissant Paris, Bordeaux et Madrid pour mettre en place des échanges d'information.

LA GUERRE DES POLICES (N'AURA PAS LIEU)

« La situation se dégrade », a reconnu Pierre Hurmic lors de sa conférence de presse de rentrée. Le maire de Bordeaux avait alors déclaré : « nous ne sommes pas là pour pallier les carences de la police nationale ». La police municipale (165 agents selon *Bordeaux Mag*) sera désormais directement rattachée au maire pour plus d'efficacité. « Nous allons recruter des policiers municipaux », a par ailleurs déclaré Amine Smihi, maire adjoint qui pilote ce dossier, « et mettre en place une brigade canine, une brigade VTT et mieux exploiter la brigade équestre ». « Je ne savais pas qu'ils palliaient nos manques, si tant est qu'on ait des manques ! », ironise Patrick Mairesse qui précise ensuite : « il y a de la coordination et de la

coopération entre les différents services sur le terrain ». Peut-être faisait-il référence à l'usage des caméras que l'on assimile parfois au manque d'effectifs alors que leurs rôles sont complémentaires. En tout cas, les pouvoirs publics viennent d'annoncer l'arrivée d'une compagnie de CRS, ce qui représentera 70 à 80 fonctionnaires supplémentaires sur le terrain. Police, justice et mairie ont œuvré conjointement à la mise en place d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) sur le quartier de Saint-Michel. Cette action ciblée, en partie secrète, avec tout un travail de terrain, est lancée pour une période de 3 mois et pourrait être reconduite une fois. Mais également d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) avec différentes entités dont l'éducation nationale, les associations, etc. pour créer un comité de prévention de la délinquance. « Pour une politique efficace, il faut de la prévention et de la médiation sociale », ont insisté les équipes de Pierre Hurmic lors de la conférence de presse de rentrée. « Les solutions ne peuvent pas être que policières », insiste Patrick Mairesse, « elle ne peuvent venir que dans la coopération avec les consulats, la justice, les élus et les associations. »

EN CETTE PÉRIODE DE CRISE
SANITAIRE, LES SERVICES SONT
ÉGALEMENT CONFRONTÉS À UNE
ABSENCE DE RECONDUITE AUX
FRONTIÈRES

LA NOUVELLE PROCÉDURE DE DIVORCE ACCÉLÉRATION ET SIMPLIFICATION, VRAIMENT ?



M^E MARIE-LAURE **BOST**

Avocat spécialiste
en Droit de la Famille, des Personnes
et de leur Patrimoine à Bordeaux.

Il a fallu attendre les décrets des 17 et 20 décembre 2019 pour connaître les modalités d'application de la Loi du 23 mars 2019 qui réforme la procédure de divorce judiciaire. Certaines sont entrées en vigueur dès le 1^{er} janvier 2020 et les autres prévues pour le 1^{er} septembre 2020 sont pour l'instant reportées au 1^{er} janvier 2021 en raison de la crise sanitaire du Covid 19. Environ 55 000 couples divorcent chaque année dans un cadre judiciaire et l'objectif principal de la réforme est d'évacuer ces procédures qui encombrant les tribunaux judiciaires, peut-être au détriment du plus faible des époux et des enfants, le temps de la construction d'un divorce étant considérablement réduit.

Toute procédure de divorce engagée à compter du 1^{er} janvier prochain relèvera des nouvelles dispositions et les instances préalablement introduites, quel que soit le stade de leur avancement, seront régies par la Loi ancienne. Les cas de divorce ne sont pas modifiés : divorce accepté, divorce pour faute et pour altération définitive du lien conjugal. Les grandes nouveautés peuvent être listées de la façon suivante : 1- La phase de conciliation est supprimée. La saisine du juge aura lieu par requête conjointe ou assignation remise au greffe et devra contenir à peine de nullité convocation pour une audience d'orientation et sur mesures provisoires dont la date sera communiquée par la juridiction

par tout moyen selon les modalités à définir par arrêté du Garde des Sceaux (point non connu à ce jour). L'assignation avec constitution d'avocat obligatoire devra être signifiée pour cette date quinze jours au moins avant l'audience. À peine de caducité, l'assignation sera remise au greffe dans les deux mois de la communication de la date d'audience et au plus tard quinze jours avant l'audience d'orientation. En cas d'urgence, la citation à bref délai autorisée par requête remplace la citation en conciliation, le défendeur devant constituer avocat au plus tard la veille de l'audience. Lors de cette audience, le juge prendra les mesures nécessaires pour assurer l'existence des époux et des enfants de l'introduction de

l'instance jusqu'à la décision définitive de divorce. Les articles 255 et 256 du Code Civil ne sont pas modifiés. Le juge statuera sur tous les points abordés aujourd'hui en audience de conciliation et aura toujours pour rôle de concilier les parties, de s'assurer du respect de l'intérêt supérieur de l'enfant et de veiller à l'équilibre des intérêts des époux.

Comme actuellement, les mesures provisoires pourront toujours être modifiées en cas de survenance d'un fait nouveau dans le cadre d'un incident de mise en état.

Le Juge fixera par ailleurs un calendrier de procédure ou constatera l'engagement des parties dans une procédure participative.

Les deux parties ou la seule partie constituée pourront renoncer à l'audience sur mesures provisoires mais il ne pourra y avoir de mesures provisoires sans la tenue d'une telle audience.

La présence des parties sera possible et même souhaitable, notamment quand il s'agira d'arbitrer la situation des enfants. Elle pourra même être ordonnée par le juge.

La procédure sera de ce fait en partie orale.

2 - Du fait de la suppression de la phase de conciliation, l'assignation devra comporter deux parties distinctes : une relative à la demande qui abordera toutes les prétentions annexes au divorce (proposition de règlement des intérêts pécuniaires et patrimoniaux des époux, prestation compensatoire, report des effets du divorce...) et une partie relative aux mesures provisoires, cette dernière pouvant aussi être formulée dans des conclusions d'incident distinctes.

La cause du divorce ne sera pas obligatoirement mentionnée dans l'assignation et devra être impérativement réservée aux premières conclusions au fond en cas de divorce pour faute.

Dans un même acte pourront ainsi cohabiter les demandes d'attribution préférentielle du domicile conjugal, de pension alimentaire époux et enfant, la jouissance gratuite du domicile conjugal et la question de la prestation compensatoire. Tout cela en début de procédure et sans avoir pu utiliser des informations communiquées contradictoirement, ce qui va générer un important travail préalable de collecte d'informations.

3 - Le divorce accepté et surtout le divorce pour altération du lien conjugal (ALDC) sont modifiés par la Loi. S'agissant du premier, l'acceptation des époux pourra résulter de la signature d'un PV d'acceptation lors de l'audience sur mesures provisoires mais aussi d'un acte sous signature privée des parties contresigné par avocats qui devra être suivi du dépôt d'une requête conjointe en divorce dans les six mois de sa signature. Ce même acte pourra être établi à tout moment de la procédure qui aurait été engagée sur un autre fondement ou sans choix de la cause de divorce.

Quant au divorce pour ADLC, le délai de cessation de communauté de vie est ramené à un an (au lieu de deux) et apprécié au jour du prononcé du divorce si l'assignation ne mentionne pas les motifs de la demande en divorce. Dans le cas inverse, le délai d'un an s'apprécie au jour de l'introduction de l'instance.

Il est donc envisageable de déménager au moment de l'engagement de l'instance et d'être assuré d'obtenir le divorce un an plus tard, à condition que l'époux défendeur ne porte pas les débats sur le terrain de l'abandon fautif du domicile conjugal.

4 - Autre modification notable : les effets du divorce entre les époux sont désormais fixés à la date de la demande en divorce (placement de l'assignation ou de la requête conjointe), sauf à remonter à la date où ils ont cessé de cohabiter et de collaborer.

C'est donc le demandeur qui va fixer la date de la fin de la communauté, ce qui peut avoir des incidences importantes sur les droits respectifs des parties.

Les mesures provisoires s'appliqueront dès la demande en divorce. Et une décision rendue en audience sur mesures provisoires fixant une pension alimentaire s'appliquera rétroactivement à compter de la saisine. A noter que la jouissance du logement familial conserve un caractère gratuit jusqu'à la demande en divorce sauf décision contraire du juge.

L'appel des mesures provisoires relève du régime des ordonnances d'incident (Délai de quinze jours, circuit court).

5 - Le juge du divorce pourra désormais être saisi de désaccords subsistants en cours de procédure s'agissant de la liquidation du régime matrimonial à condition de produire avant la clôture (et non au moment de l'introduction de l'instance) une déclaration commune signée par les deux époux et les avocats (article 1116 du CPC) ou encore le projet notarié visé à l'article 255-10 du Code Civil.

6 - Et enfin l'exécution provisoire de droit ne s'applique pas aux procédures de divorce, sauf les mesures concernant les enfants et le devoir de secours entre époux.

Les règles sont donc inchangées. Rappelons que la prestation compensatoire peut être assortie de l'exécution provisoire en tout ou partie, lorsque l'absence d'exécution aurait des conséquences manifestement excessives pour le créancier en cas de recours sur la prestation compensatoire alors que le prononcé du divorce a acquis force de chose jugée. Dans cette hypothèse, le défendeur devra impérativement se positionner sur une telle demande sauf à ne pas pouvoir solliciter devant la Cour la suspension de l'exécution provisoire.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DES TRIBUNAUX EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LICENCIEMENT : FAUTE GRAVE

L'assistant d'achat qui accepte des cadeaux d'un fournisseur d'un montant important, à deux reprises et en totale discrétion, en méconnaissance des règles déontologiques en vigueur dans l'entreprise, manque à son obligation de loyauté vis-à-vis de l'employeur et commet une faute grave.
(Angers, 29 mai 2020, n° 18/00395)

Est fautif (faute grave) le chargé de clientèle qui applique de façon régulière des tarifs préférentiels à des clients qui n'y sont pas éligibles et sans l'accord de sa hiérarchie, afin de pouvoir leur proposer des produits additionnels sur lesquels il est commissionné.
(Paris, 25 juin 2020, n° 18/05294)

CADRE DIRIGEANT : STATUT

La clause du contrat de travail soumettant une salariée, directrice des ressources humaines, au statut de cadre dirigeant doit être annulée dès lors que celle-ci disposait seulement de délégations de pouvoir limitées, ponctuelles et souvent partagées avec le directeur financier de la société.
(Paris, 1^{er} juin 2020, n° 17/13134)

RÉMUNÉRATION : RETARD DE PAIEMENT

Le retard dans le paiement du salaire caractérise un manquement de l'employeur à une obligation essentielle du contrat de travail qui justifie la rupture de celui-ci à ses torts.
(Montpellier, 1^{er} juillet 2020, n° 17/00259)

CONTRAT DE TRAVAIL : CLAUSE D'EXCLUSIVITÉ

Une clause d'exclusivité, qui, par définition, porte atteinte à la liberté du travail, n'est valable que si elle est justifiée par la nature de la tâche à accomplir et proportionnée au but recherché. N'est pas valable, et donc nulle, la clause d'exclusivité insérée au contrat de travail d'un directeur de travaux dès lors que l'employeur (en l'espèce, un golf) n'explique pas en quoi elle serait indispensable à la protection de ses intérêts et quel préjudice lui causerait l'exercice par l'intéressé d'une activité de complément d'entretien de jardins, sous le statut de travailleur indépendant.
(Versailles, 8 juillet 2020, n° 17/05141)

RUPTURE DE CONTRAT : DÉMISSION

Lorsque le salarié énonce, dans sa lettre de rupture, des faits qu'il reproche à son employeur, la démission est nécessairement équivoque. Si le salarié justifie que les faits invoqués sont établis et suffisamment graves pour empêcher la poursuite du contrat de travail, le juge doit alors requalifier cette démission en prise d'acte de la rupture qui produit les effets d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse.
(Lyon, 11 septembre 2020, n° 18/04659)

MISE À PIED : PROCÉDURE

La loi n'impose aucune forme particulière quant à la notification de la mise à pied conservatoire du salarié. En particulier, cette mesure peut être notifiée oralement.
(Toulouse, 11 septembre 2020, n° 20/00426)

SANTÉ AU TRAVAIL : HARCÈLEMENT MORAL

Un acte isolé et unique ne peut pas constituer un harcèlement moral, quand bien même cet acte se serait maintenu dans le temps.
(Lyon, 11 septembre 2020, n° 18/04280)

SANTÉ AU TRAVAIL : VISITE DE REPRISE

L'obligation de la visite de reprise qui pèse sur l'employeur relève de l'obligation de sécurité de l'employeur.
(Lyon, 11 septembre 2020, n° 18/04280)

OBLIGATION DE SÉCURITÉ DE L'EMPLOYEUR

Tout contrat de travail comporte une obligation de loyauté qui impose à l'employeur d'exécuter le contrat de bonne foi. Aux termes de l'article L 4121-1 du Code du travail, l'employeur est tenu, pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs, de prendre les mesures nécessaires qui comprennent des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. Il doit veiller à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. La réparation d'un préjudice résultant d'un manquement de l'employeur suppose que le salarié qui s'en prétend victime produise les éléments de nature à établir, d'une part, la réalité du manquement et, d'autre part, l'existence et l'étendue du préjudice en résultant.
(Lyon, 11 septembre 2020, n° 18/04659)

Un licenciement pour inaptitude est dépourvu de cause réelle et sérieuse lorsque l'inaptitude est consécutive à un manquement préalable de l'employeur à son obligation de sécurité.
(Lyon, 11 septembre 2020, n° 18/00435)

UNITEC LA BIBLE DE L'ACCOMPAGNEMENT

LA STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION BORDELAISE, QUI FÊTE SES 30 ANS, EST EN GRANDE FORME EN CETTE RENTRÉE. APRÈS L'ORGANISATION DU « START-UP DAY » ET DES « SIGNAUX 2020 », ET LA PUBLICATION DE SON GUIDE DE « L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES INNOVANTES », ELLE LANCE UN NOUVEAU SERVICE DÉDIÉ À L'INTELLIGENCE TECHNOLOGIQUE. REVUE DE DÉTAILS.

Par Jennifer WUNSCH



Si elle n'a pas pu organiser l'événement prévu à l'occasion de ses 30 ans, crise sanitaire oblige, Unitec a malgré tout maintenu virtuellement son fameux « Start-up Day », le 8 septembre dernier, lors duquel 618 rendez-vous d'affaires ont pu avoir lieu en visioconférence. Mais aussi la présentation de ses « Signaux 2020 », qui analysent et présentent les grandes évolutions sociétales et technologiques actuelles et à venir, suivis en direct par plus de 1 000 téléspectateurs sur Youtube Live. Ils ont mis en lumière les thématiques des interfaces hommes/machines, le neuromarketing, le nuage de réalité augmentée (ARCloud) ou encore le concept de jumeau numérique.

VÉRITABLE MODE D'EMPLOI À DESTINATION D'AUTRES TERRITOIRES

Forte de 30 années d'expérience dans l'accompagnement d'entreprises et de sa contribution à la création de près de 500 start-ups, qui affichent un taux de pérennité de 83 % à 5 ans, Unitec a également présenté l'ouvrage *Accompagnement des entreprises innovantes – Le guide Unitec 2020*. Organisation de la structure (gouvernance, financement et cahier des charges), mise en route de l'accompagnement (sélection puis définition des phases), déroulement (définition de l'équipe, de la stratégie, du

modèle économique, etc.) puis clôture de l'accompagnement... Cette première publication du genre par un acteur opérationnel constitue un véritable mode d'emploi à destination d'autres territoires qui souhaiteraient créer leur propre structure d'accompagnement. Le livre est disponible en version papier sur commande.

LE SERVICE « SIT DEEPTech »

Enfin, en cette rentrée 2020, Unitec lance également un nouveau service d'intelligence technologique basé sur l'analyse de données de brevets, « afin de faciliter la compréhension des dynamiques d'un secteur et permettre aux entreprises d'orienter leurs décisions stratégiques », précise un communiqué. Le service « SIT Deeptech » s'adresse aux jeunes entreprises issues d'un laboratoire de recherche ou en lien avec le monde scientifique. Soutenue par l'ensemble des technopoles de Nouvelle-Aquitaine et par la SATT AST (Société d'accélération du transfert de technologies Aquitaine science transfert), l'offre d'Unitec a également été sélectionnée par Bpifrance dans le cadre de l'appel à projets « Programmes d'accompagnement dédiés aux start-ups Deeptech » du Programme d'investissement d'avenir (PIA). La soirée des 30 (+ 1) ans d'Unitec, quant à elle, a été reportée au 10 juin 2021, à l'Arkéa Arena de Floirac.

LES ECHOS EN RÉGION



NOUVELLE-AQUITAINE

MANGER MIEUX POUR VIVRE MIEUX

La nouvelle place du consommateur, l'adaptation des recettes pour proposer des produits moins transformés, la frugalité, l'éducation alimentaire... étaient au cœur de la table ronde annuelle organisée par l'interprofession de l'industrie alimentaire, ARIA Nouvelle-Aquitaine, le 10 septembre à Bordeaux, autour de la thématique « Quel New Deal alimentaire pour répondre au monde de demain ? ». Quand l'augmentation de 10 % de la consommation d'aliments ultratransformés est associée à une augmentation de 14 % de la mortalité, il est temps de privilégier une approche globale et non purement quantitative, a prévenu Aris Christodoulou, président fondateur de SIGA, qui propose aux acteurs de la filière alimentaire services, outils et une application mobile, pour décrypter les aliments ultratransformés, grâce à son score, et les accompagne dans la construction d'une offre alternative. Aux consommateurs également de reprendre le contrôle sur leur alimentation pour accélérer la transformation positive des produits de notre quotidien. Si les marques de demain étaient celles qui se coconstruisent avec les consommateurs ? C'est l'ambition de l'Atelier consommateur et citoyen fondé par C'est qui le patron ?! : des groupes de consommateurs-citoyens engagés qui analysent le produit d'une entreprise, en toute transparence et bienveillance, et imaginent leur produit idéal, allant ainsi jusqu'à prendre la main sur la rédaction du cahier des charges du produit étudié, tout en définissant les prix qu'ils sont prêts à payer. Et pourquoi pas, comme l'a proposé l'agence de conseil en marketing, L'oiseau vert, les intégrer au sein du conseil d'administration ?



LOT-ET-GARONNE TEEMA À PUJOLS

Le 30 septembre dernier, à Pujols, a été posée la 1^{re} pierre d'une résidence intergénérationnelle thématique Teema marque du groupe Enéal. La résidence proposera 40 logements dont 18 dédiés aux seniors : 11 T2, 4 T3 ainsi que 3 T2 évolutifs avec un espace facilement convertible en espace nuit pour accueillir temporairement de la famille ou un aidant. La résidence sera dotée d'un espace commun adapté à la pratique du multisport et d'espaces extérieurs propices au parcours santé. Cette résidence Teema développera des activités autour des sports adaptés et du e-sport afin de rapprocher les seniors de l'univers du numérique. Ouvert sur son environnement, des synergies seront créées avec les infrastructures existantes et le tissu associatif local, permettant ainsi aux locataires de participer à des activités communes. L'entreprise solidaire d'utilité sociale ReSanté-Vous, spécialiste de la qualité de vie des aînés, a été retenue pour animer cette thématique. Dotée d'une équipe pluridisciplinaire de 45 professionnels de santé, elle met en œuvre des programmes d'activités de prévention, des projets d'innovation sociale inclusifs et intergénérationnels. Ancien sportif de haut niveau, judoka et natif du secteur, l'un de ses directeurs aura à cœur de créer des collaborations avec les acteurs locaux du milieu sportif ! L'architecte Lewis Willmott a souhaité garantir une intégration du programme dans ce paysage. La résidence bénéficie de la Certification Haute Qualité Environnementale NF habitat HQE et RT 2012 et d'une labélisation HS2 par Apave. Le montant global de l'opération est de 5 746 224 euros dont 861 550 de fonds propres d'Enéal. Les principaux partenaires sont l'État, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Carsat Aquitaine. Les logements sont financés en PLUS et PLAI. La livraison est prévue pour l'automne 2021.

DORDOGNE

L'URBANISME VERSION BIMBY



+ DE 100 TERRAINS À BÂTIR DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE

Bimby, nos voisins ont le pied à Périgueux



L'opération Bimby*, organisée par Périgueux et le Lab InVivo, offre des solutions aux propriétaires périgourdins pour adapter l'habitat aux évolutions de vie et développer une offre de terrains constructibles en ville. Trois jours d'ateliers sont prévus avec les usagers, du jeudi 15 au samedi 17 octobre, de 9 h à 19 h : des rencontres pour orienter les futurs acquéreurs ou les propriétaires de maison, d'appartement ou d'immeuble sur les possibilités de construction de nouvelle habitation sur une parcelle, de reconfiguration et rénovation d'un bien, pour partager et céder une partie de jardin devenu trop difficile à entretenir ; d'embellir, planter, réaménager les accès, les espaces extérieurs et le jardin ; de se renseigner sur l'offre de terrains à bâtir dans le cadre de cette opération.

Les habitants de l'agglomération pourront aussi bénéficier d'une heure gratuite avec un professionnel de l'architecture pour étudier leurs projets et les modéliser en 3D. L'accès aux ateliers gratuit, sur réservation, auprès de l'équipe Bimby : 0 805 38 54 54.

* Beauty In My Back Yard (la beauté dans mon jardin) propose aux ménages déjà installés à Périgueux des possibilités d'aménagements de leur bien. L'opération permet aussi de produire une offre de terrains à bâtir déjà équipés et viabilisés à de futurs habitants. Depuis son lancement, 454 projets de logements ont émergé dans tous les quartiers de Périgueux.

DORDOGNE

RELATION CLIENT ET TOURISME

Le Comité Départemental du Tourisme propose de nouveaux outils aux prestataires touristiques, porteurs de projet et élus chargés du tourisme pour la gestion de la relation client (GRC). Fidéliser la clientèle, améliorer les taux de transformation et d'occupation, réduire les annulations de dernière minute : le CDT aide à mieux connaître le profil client, à l'accompagner avant, pendant et après son séjour, à lui donner envie de revenir régulièrement et d'assurer une promotion auprès de son réseau relationnel. Les hébergeurs peuvent renseigner la base de données commune aux Offices de Tourisme et au Comité départemental du tourisme avec les email de futurs clients ou prospects qui recevront automatiquement dès la réservation (par téléphone, web ou mail), avant et après leur séjour, cinq newsletters pour leur souhaiter la bienvenue, découvrir les essentiels de la Dordogne, réserver leur hébergement, découvrir les sites et activités à pratiquer, recevoir des suggestions de séjours et week-end thématiques. Réalisées en français et en anglais, elles sont adressées tous les mois à plus de 80 000 contacts français et anglais. De plus, grâce au dispositif permanent de wifi territorial, le CDT récolte l'email des visiteurs d'offices de tourisme afin de leur envoyer, dès le lendemain de leur visite, une carte touristique avec un itinéraire de balade composé de points d'intérêts thématiques, en partenariat avec les Offices de tourisme locaux. Enfin, le CDT a mis en place en 2020 un jeu concours (relayé auprès de 250 000 emails qualifiés) afin de densifier sa base de données de contacts et communiquer auprès d'un plus large public.



NOUVELLE-AQUITAINE

PARC RÉGIONAL NATUREL DES LANDES DE GASCOGNE : ÉLECTIONS D'UN NOUVEL EXÉCUTIF

Le syndicat mixte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne renouvellera son bureau et son président, pour un mandat de six ans, le 12 octobre, à Moustey. Le Landais Renaud Lagrave, actuel président, laissera, comme le veut la coutume, la place à un ou un(e) élu(e) girondin(e) pour la présidence du Parc. Les vice-présidents et les élus responsables des commissions et comités de pilotage, seront pour leur part désignés le 19 octobre, à Belin-Béliet. Le parc naturel régional des Landes de Gascogne, classé jusqu'en 2029, vient de réintégrer la commune de Pissos dans son périmètre et compte 52 communes dont 25 landaises et 27 en girondines. La Landaise Cère devrait prochainement adhérer à son tour à la Charte du Parc, cosignée par l'État, la Région, les Départements, les EPCI et les communes du territoire.

NOUVELLE-AQUITAINE LE TOURISME ÉVITE LE PIRE

S'IL LIMITE LA CASSE AVEC UNE BAISSÉ DE FRÉQUENTATION DE 13 % SUR L'ENSEMBLE DE LA SAISON, LE TOURISME NÉO-AQUITAIN A PÂTI DE L'ABSENCE DES VISITEURS ÉTRANGERS. LA FILIÈRE FAIT L'OBJET D'ACTIÓNS SPÉCIFIQUES DANS LE PLAN DE RELANCE DE LA RÉGION.

Par Nelly BÉTAILLE

Si la Nouvelle-Aquitaine reste la région la plus attractive pour la clientèle française en juillet-août, devant la Bretagne *ex æquo* avec l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, « l'année 2020 reste très compliquée pour les acteurs du tourisme », résume d'emblée Régine Marchand, présidente du Comité régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine. Et pourtant, la haute saison (du 12 juillet au 26 août) s'est révélée meilleure qu'on aurait pu le craindre, avec une perte de fréquentation d'environ 8 % (- 9 % sur l'intérieur et - 7 % sur le littoral).

SITUATION CRITIQUE POUR LE TOURISME URBAIN

Néanmoins, l'activité à l'arrêt au printemps et en fort recul au mois de juin laisse présager, sur l'ensemble de la saison, une baisse de 13 % de la fréquentation et de 22 % de chiffre d'affaires, affectant l'ensemble des secteurs d'activité. En effet, la hausse du nombre de touristes français (+ 7 %) particulièrement sensible dans l'hôtellerie (+ 18 %), les résidences de tourisme (+ 17 %), les sites de plein air et les activités nautiques (+ 7 %) ou les restaurants (+ 4 %) n'a pas compensé la chute vertigineuse de la fréquentation étrangère (- 42 %).

« La situation est particulièrement critique pour les grandes villes, avec un tourisme de groupe et d'affaires qui s'annonce inexistant dans les mois à venir », souligne Michel Durrieu, directeur du comité régional du tourisme. Face à l'ampleur de l'impact de la crise sanitaire, qui a notamment entraîné la disparition de 15 400 emplois saisonniers sur l'ensemble des secteurs d'activité du tourisme, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine consacre une série d'actions spéci-

fiques à la filière dans le cadre de son plan de relance, voté le 5 octobre, en complément des plans de relance européen et national. « L'objectif pour les mois à venir sera de continuer à accompagner les entreprises sur leur trésorerie pour leur permettre d'ouvrir dès avril 2021, tout en positionnant la Nouvelle-Aquitaine comme une destination attractive avec des atouts « nature », grâce à une promotion ambitieuse sur les marchés locaux et européens », résume Sandrine Derville, vice-présidente de la Région au tourisme.



« LA SITUATION EST PARTICULIÈREMENT
CRITIQUE POUR LES GRANDES VILLES AVEC
UN TOURISME DE GROUPE ET D'AFFAIRES
QUI S'ANNONCE INEXISTANT »

MICHEL DURRIEU



UNE FONCIÈRE POUR CONSOLIDER LES FONDS PROPRES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À plus long terme, la Région accompagnera les chefs d'entreprise qui le souhaitent sur le repositionnement de leur offre, notamment sur le tourisme durable, en lien avec les offices de tourisme et les chambres de commerce et d'industrie. « Une aide aux investissements sera notamment prévue pour s'adapter au contexte Covid, comme la révision d'un parcours de visite ou des investissements dans le numérique », poursuit-elle. Au cœur du dispositif : la constitution d'une foncière pour conforter les fonds propres des entreprises touristiques en difficulté. « Cette aide au capital devrait rassurer les banques et leur permettre de lever de l'emprunt. Or, aujourd'hui l'investissement est indispensable à la survie », martèle Sandrine Derville.

CHÈQUE SOLIDARITÉ TOURISME : 21 000 BÉNÉFICIAIRES

Le chèque solidarité tourisme, destiné aux foyers les plus impactés par la crise sociale, est probablement celui qui a fait le plus parler de lui parmi les mesures prises par la Région Nouvelle-Aquitaine au début de l'été pour soutenir le tourisme. Pas moins de 7 millions d'euros ont été mobilisés dans le cadre du dispositif : 3 millions d'euros par la Région Nouvelle-Aquitaine, rejointe par cinq départements (la Creuse, la Dordogne, la Haute-Vienne, les Landes, et le Lot-et-Garonne) doublés par l'État via l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). À fin septembre, plus de 21 000 familles ont été accompagnées par ce dispositif sur les 30 000 prévues d'ici la fin de l'année, avec 4,5 millions d'euros réinjectés dans l'économie régionale. Selon une première enquête menée par le Comité régional du tourisme, 71 % des personnes interrogées ont utilisé leurs chèques-vacances dans leur département de résidence, 46 % pour des activités de plein air, 25 % pour des visites de sites ou de musées, 18 % pour de l'hébergement et 65 % dans des établissements de restauration.

INERTAM RAVIVE

EUROPLASMA RELANCE L'ACTIVITÉ DE SON USINE INERTAM, SPÉCIALISÉE DANS LA VITRIFICATION DE L'AMIANTE PAR LA TECHNOLOGIE DE LA TORCHE À PLASMA, À MORCENX. POUR ASSURER SON DÉVELOPPEMENT, LE GROUPE LANDO-GIRONDIN MULTIPLIE LES PARTENARIATS DE RECHERCHE EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL.

Par Nelly BÉTAILLE



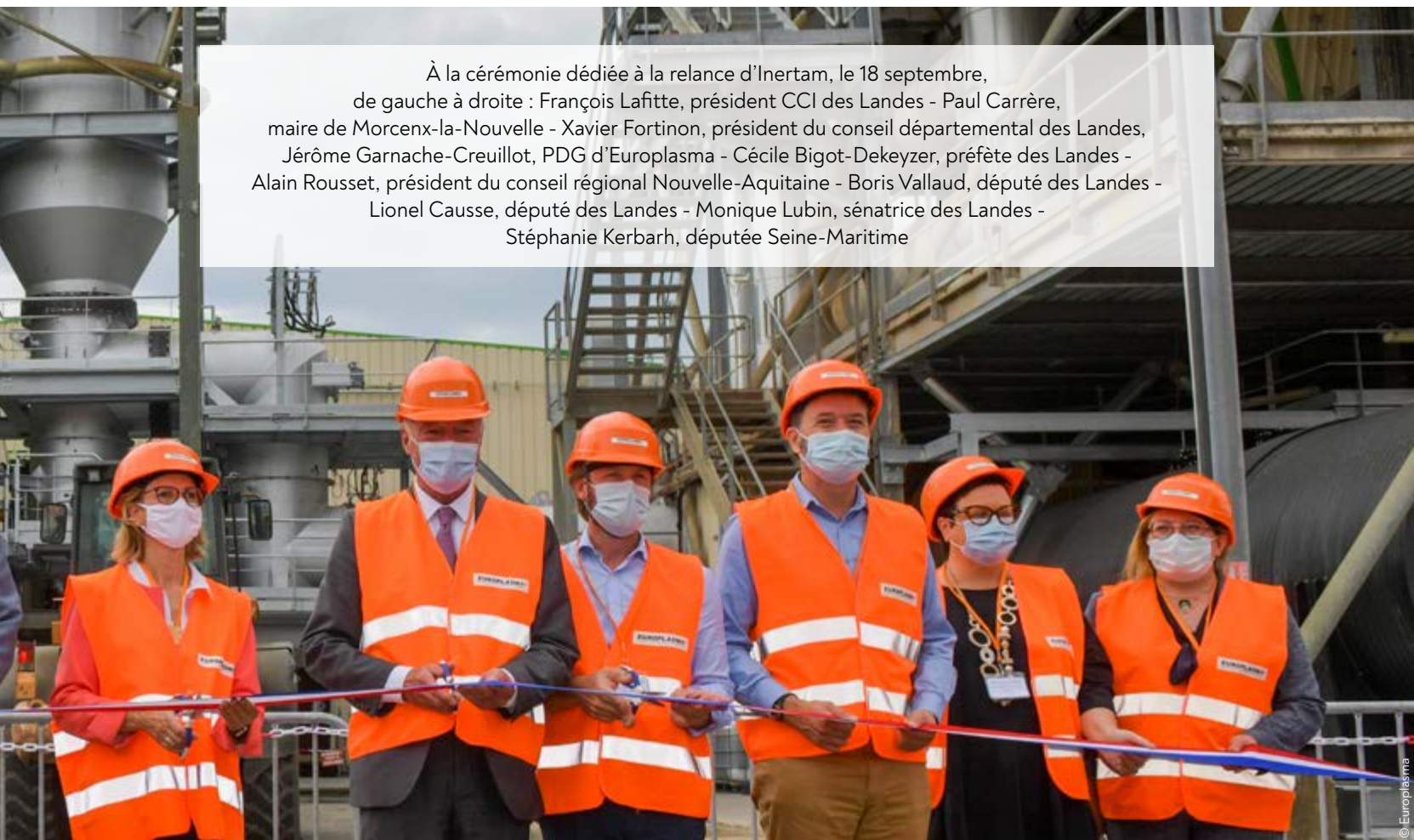
La lave rougeoyante d'amiante portée à 1 500° coule de nouveau dans les veines d'Inertam, à Morcenx. Après un an de travaux et plus de 5 millions d'euros d'investissements, l'usine de vitrification des déchets toxiques par la technologie de la torche à plasma a redémarré le 1^{er} juillet dernier, avec une cinquantaine de salariés. Une usine qui monte en régime, alors que le chiffre d'affaires industriel néo-aquitain plonge de 11,9 % en 2020, selon la Banque de France, et que les plans sociaux se multiplient au niveau national, c'est assez rare pour être salué. Et les parlementaires, représentants des collectivités territoriales et des pouvoirs publics étaient nombreux au rendez-vous, le 18 septembre dernier, pour la cérémonie dédiée à la remise en route de cet outil industriel issu de la technologie aérospatiale, dans lequel tous voulaient voir le symbole d'une nouvelle dynamique de l'industrie landaise et de ses 20 000 emplois.

L'atout d'Inertam ? « La vitrification est le seul procédé industriel au monde de destruction de l'amiante en le transformant en un sous-produit inerte, le Cofalit. Cette renaissance permet de proposer à nouveau une alternative responsable à la méthode mortifère de l'enfouissement », revendique Jérôme Garnache-Creuilot, président directeur général d'Europlasma. Si, l'usine morcenaise affiche déjà 20 tonnes de déchets traités en moyenne par jour, sa production ne représente en France que 2 % d'un marché sur lequel le groupe a longtemps peiné à s'imposer, en raison notamment d'un coût de traitement à la tonne de 1 500 euros contre 500 euros pour l'enfouissement.

Europlasma revient en effet de loin. Placée en redressement judiciaire en janvier 2019, l'entreprise cotée en bourse a été reprise par le fonds d'investissement luxembourgeois Zigi Capital, en août 2019. Passée de 11,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 à 3,15 millions d'euros en 2019, à la suite de l'arrêt de plusieurs sites industriels,

LA FLAMME

À la cérémonie dédiée à la relance d'Inertam, le 18 septembre, de gauche à droite : François Lafitte, président CCI des Landes - Paul Carrère, maire de Morcenx-la-Nouvelle - Xavier Fortinon, président du conseil départemental des Landes, Jérôme Garnache-Creuillet, PDG d'Europlasma - Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète des Landes - Alain Rousset, président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine - Boris Vallaud, député des Landes - Lionel Causse, député des Landes - Monique Lubin, sénatrice des Landes - Stéphanie Kerbarh, députée Seine-Maritime



NOUVELLES PISTES DE VALORISATION DU COFALIT DANS LE STOCKAGE D'ÉNERGIE SOLAIRE

elle s'est rapidement repositionnée. « Au moment de la reprise, l'enjeu était de valoriser nos activités en nous recentrant sur la vente de technologies et services associés sur le traitement des polluants », rappelle Thierry Prévost, directeur technique du groupe.

Du côté d'Inertam, la signature récente de contrats avec GRTgaz et l'Assemblée nationale semble confirmer la relance de l'activité. L'ajout d'un four supplémentaire fin 2021, à Morcenx, devrait permettre d'accroître la capacité de traitement de 6 000 tonnes à 8 000 tonnes par an.

« De nouvelles opportunités d'implantation se profilent dans le grand Ouest et dans l'Est, annonce Thierry Prévost. Sur la plateforme de 4 000 m² dédiée au développement et à l'industrialisation des produits et procédés, nos travaux de recherche portent actuellement sur l'amélioration du processus, la réduction de l'impact énergétique et environnemental, notamment sur l'optimisation des rejets en oxyde d'azote (NOx) ». Ces évolutions passent également par l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'unité landaise pour produire de l'électricité

RECHERCHES TOUS AZIMUTS SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES, DES CENDRES VOLANTES ET DE L'ALUMINIUM

et par l'exploration de nouvelles voies pour valoriser le Cofalit, aujourd'hui utilisable sous forme de granulats dans les sous-couches routières, notamment dans le stockage d'énergie solaire.

De nouvelles perspectives se dessinent, en outre, sur la diversification des usages de la torche à plasma pour le groupe qui nourrit aujourd'hui l'ambition de devenir « un acteur de référence de la dépollution au niveau mondial ». En France, il annonce travailler avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ou encore le groupe industriel Orano sur le processus de vitrification des déchets nucléaires et avec l'université de Bordeaux et l'école d'ingénieurs de Pau sur la recherche d'applications plasma. Le groupe multiplie également les annonces à l'international. Dans la continuité de l'accord-cadre de coopération, signé fin 2019, avec la ville chinoise de LaiXi visant la réalisation de quatre unités complètes de vitrification des cendres volantes issues des incinérateurs, sa filiale chinoise Europlasma Environmental Technologies vient de signer un accord de coopération en matière de recherche et de prototypage industriel avec l'Université Hangzhou Dianzi sur la vitrification des cendres volantes et le développement de procédés permettant le traitement et la valorisation des déchets de l'industrie de l'aluminium. En juillet, c'est avec Field Intelligence Energy (FIE), une société pétrolière sud-américaine qu'elle a choisi d'investir pour développer conjointement une torche plasma capable de neutraliser les boues contaminées au plus près des sites.



Après un investissement de 5 millions d'euros, l'usine Inertam a repris son activité en juillet dernier.

LE REDRESSEMENT SE TASSE

AMORCÉ EN MAI, AVEC LA FIN DU CONFINEMENT, LE REBOND DU CLIMAT DES AFFAIRES NE SE DÉMENT PAS DANS LA PLUPART DES SECTEURS. MAIS IL SE TASSE, SELON L'INSEE. LES INCERTITUDES DES CHEFS D'ENTREPRISE DEMEURENT QUANT AUX PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ.

Par Jihane MANDLI et B. L.

Avec un indicateur synthétique de 92, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprises, interrogés par l'Institut de statistique, le climat des affaires s'améliore, mais son rythme est toutefois plus lent, en septembre. L'indice reste inférieur à sa moyenne de long terme (100), mais en deçà de son niveau d'avant crise, indique l'Insee (105 en février), dans son nouveau point de conjoncture publié le 24 septembre.

C'est la même tendance que l'on observe dans l'industrie manufacturière, le climat conjoncturel continue à se redresser, en septembre, mais à un rythme moins vigoureux que durant les mois précédents. À preuve, l'indicateur synthétique gagne quatre points seulement, alors qu'il avait progressé de 10 points entre juillet et août. Selon l'Insee, cette amélioration s'explique par des soldes d'opinion plus favorables aussi bien sur la production passée que sur les carnets de commandes. Elle reste toutefois limitée suite notamment à des opinions sur les perspectives personnelles de production en net recul.

Dans la totalité des sous-secteurs industriels, l'indice synthétique du climat des affaires s'améliore par rapport au mois d'août. À 102, l'agroalimentaire se positionne en tête, suivi par les matériels de transport, portés par l'automobile (94) et les autres industries et biens d'équipement (93 chacun), en deçà de la moyenne de longue période.

UNE CONFIANCE LIMITÉE SUR L'ACTIVITÉ DU BÂTIMENT

Dans le bâtiment, ce mois de septembre, les entrepreneurs du secteur sont nettement plus sereins sur le niveau d'activité des trois derniers mois (- 2 % contre - 22 % en août). Mais, ils se montrent cependant davantage inquiets quant aux perspectives, précise l'Insee. L'indice synthétique sur l'activité prévue chute, en effet, de 8 points par rapport à sa valeur en août. Concernant les commandes,

les dirigeants estiment qu'elles peuvent assurer huit mois de travail à leurs effectifs. Soit 2,3 mois de plus par rapport à leur moyenne de longue période.

Avec une progression sur cinq mois consécutifs, globalement, la confiance des dirigeants dans les services se consolide, en gagnant deux points en septembre. Mais leur opinion se dégrade sur les perspectives d'activité et de la demande prévue pour la fin d'année. Sans surprise, les perspectives générales se détériorent à nouveau dans l'hébergement-restauration (- 13 points).

Dans le commerce de détail, « le climat reste dégradé », pointe l'Insee : l'indicateur (85) demeure stable, mais nettement inférieur à son niveau moyen (100).

LES PERSPECTIVES D'EMPLOIS S'AMÉLIORENT

Pour le cinquième mois consécutif, sur le front de l'emploi, le climat poursuit également son redressement, en septembre. Les soldes d'opinion des dirigeants sur les effectifs passés ont fortement progressé dans la plupart des secteurs, à l'exception du commerce de détail. Les entrepreneurs interrogés étaient plus nombreux à signaler l'amélioration de la situation, en particulier dans les services (hors intérim), souligne l'Insee.

Dans l'industrie, les chefs d'entreprises semblent un peu plus optimistes sur l'évolution des effectifs. Dans le bâtiment, les dirigeants « restent plutôt confiants sur les perspectives d'emploi pour les trois prochains mois », note l'Insee.

Au final, le climat des affaires poursuit sa lente remontée, en septembre, dans la plupart des secteurs. Il reste toutefois tempéré par les doutes des patrons sur les perspectives d'activité, liés aux incertitudes sur l'évolution de la situation sanitaire et les restrictions conséquentes décidées par le gouvernement.

LES EXPERTS-COM SUR TOUS LES

CRISE SANITAIRE, RELANCE ÉCONOMIQUE, TRANSITION NUMÉRIQUE...
TELS SONT LES GRANDS SUJETS QUI ONT ÉTÉ AU CŒUR DES DEUX SÉANCES
PLÉNIÈRES DU 75^E CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES,
QUI S'EST TENU DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE, À PARIS. MORCEAUX CHOISIS.

Par Miren LARTIGUE

Pour cette édition 2020, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) avait choisi de placer son congrès annuel sur le thème « management x marketing x marque = l'équation gagnante » parce qu'il était important, selon Charles-René Tandé, président du CSOEC, « de traiter de l'attractivité de notre profession ». Marque du cabinet, structuration de l'offre, marque employeur, formation au management... un grand nombre d'ateliers, également accessibles à distance, ont ainsi permis aux congressistes de s'informer et de se former aux principes et techniques du marketing et du management.

GÉRER LA CRISE ET LA SORTIE DE CRISE

Sans surprise, l'autre grand thème de ce congrès 2020 aura été la crise et la relance économiques, au cœur des débats des deux séances plénières. Le président du CSOEC a souligné « la difficulté pour nos équipes de s'y retrouver dans tous ces dispositifs » déployés par le gouvernement pendant et pour après la crise. « Ce qu'il nous faut pour bien conseiller les chefs d'entreprise, c'est de la visibilité », a-t-il déclaré. Autre difficulté : le fait de décliner des dispositifs d'aide spécifiques par secteurs d'activité. « Ma crainte, c'est que l'on retombe dans les travers habituels, la règle et les exceptions », avec le risque que la profession se retrouve systématiquement « à gérer les exceptions ».

Autre préoccupation encore : la responsabilité juridique des dirigeants. « Il y a une telle accumulation de textes », « nos clients sont inquiets », a relevé Charles-René Tandé. « Nous nous sommes battus pendant le confinement pour que si jamais un de nos salariés contracte le Covid il ne puisse pas se retourner contre son employeur, s'il n'y a pas de faute intentionnelle », a expliqué le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), François Asselin.

Désormais, « il faut préparer l'après PGE [prêts garantis par l'État, ndlr] », car si « certaines entreprises n'ont

« NOUS
AVONS ÉTÉ LÀ
POUR CONSEILLER
2,5 MILLIONS
D'ENTREPRISES
PENDANT
LA CRISE »

CHARLES-RENÉ
TANDÉ



PTABLES FRONTS

pas trop souffert en trésorerie et pourront rembourser rapidement », ce n'est pas le cas de toutes les entreprises, a pointé le président du CSOEC. « Une grande majorité des Français pensent que les entreprises sont en train de se gaver » mais « nous ne sommes pas des chasseurs de primes, nous sommes des chasseurs d'activité », a déclaré François Asselin.

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Lemaire a, pour sa part, tenu à souligner « toute l'importance » qu'il accorde à leurs métiers [d'expert-comptable et de commissaire aux comptes] : « vous êtes le relais direct des politiques du gouvernement auprès des entreprises et je veux vous en remercier », d'autant plus que « je sais que vous avez traversé vous-mêmes des moments difficiles ». « Si les prêts garantis par l'État ont si bien marché c'est grâce à vous », de même que « les mesures d'exonérations de charges fiscales et sociales », a-t-il déclaré. Avant d'ajouter « la crise n'est pas terminée » et « la survie de beaucoup d'entreprises dépend de votre mobilisation », « je compte sur vous », et de les remercier pour leur engagement au quotidien.

PILOTER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES PME

« Le gouvernement continue de tout faire pour accompagner les entreprises, pour que l'économie fonctionne », a expliqué Alain Griset, ministre délégué en charge des PME. « Les experts-comptables sont à la manœuvre pour rendre les mesures opérationnelles et j'ai confiance en leur professionnalisme. (...) Nous souhaitons l'opérationnalité du plan de relance, et l'objectif est que 30 % du plan de relance soit réellement utilisé dès 2021. (...) Nous continuerons également à nous appuyer sur les experts-comptables pour accompagner la transition numérique. »

« Nous avons été là pour conseiller 2,5 millions d'entreprises pendant la crise (...), nous serons là aussi pour accompagner leur transition numérique », a confirmé le président du CSOEC. « La transformation numérique de nos cabinets est déjà bien avancée et nous sommes prêts à aider nos clients PME à faire cette transition. » Entre le déploiement du télétravail, la généralisation des assemblées générales à distance ou l'envoi de documents dématérialisés, la crise a favorisé l'adoption de certaines bonnes pratiques en matière numérique qu'il serait souhaitable de

conserver. Avec le projet de loi pour l'accélération et la simplification de l'action publique (ASAP), « nous devrions avoir des textes pour consacrer la dématérialisation » de différents process et documents. Un chantier qui ira de pair avec la généralisation progressive de la facturation électronique obligatoire.

MÉDIATEUR DU CRÉDIT INTERENTREPRISES

« Il faut que l'on fasse de la facture électronique un moyen de réduire les délais de paiement interentreprises » et « il faut donner à l'expert-comptable un rôle de médiateur du crédit interentreprises », a déclaré Cendra Motin, vice-présidente de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, avant d'ajouter que « les deux professions [expert-comptable et commissaire aux comptes] ont un rôle important à jouer dans la prévention des difficultés des entreprises ». « Nous avons un rôle à jouer pour éviter les dépôts de bilan », a confirmé Charles-René Tandé et « nous encourageons les chefs d'entreprise à faire un point dès maintenant, en isolant le coût Covid. »

« La confiance est fondamentale pour l'économie et pour la société, s'il n'y a pas de confiance, l'économie s'arrête », a rappelé le président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), Jean Bouquot. « L'expert-comptable est le bras droit du chef d'entreprise et c'est à nous d'aller vers les entreprises, pour leur expliquer en quoi nous apportons cette confiance. » « Nous avons un rôle de lanceur d'alerte auprès du chef d'entreprise, dans le dialogue et dans le secret des affaires », et il faut tout faire pour « éviter d'engorger les tribunaux de commerce ».

ANTICIPATION, RÉACTIVITÉ ET SOLIDITÉ

« Cela a été un plaisir pour moi de présider cette institution, et une profession qui se construit et se renouvelle d'année en année », a déclaré Charles-René Tandé, dont le mandat de quatre ans arrive à son terme. « Je suis fier de cette profession [qui] a démontré cette année sa réactivité, sa présence et sa solidité. Nous avons été sur le pont en permanence pendant toute cette période difficile, et je pense qu'on a pu voir au cours de cette mandature que nous sommes dans l'anticipation, nous travaillons en amont sur les textes et nous faisons un travail de co-construction. J'en suis très fier et nous pouvons nous en féliciter. »

ZONE EURO LE SPECTRE DE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 2016, LE TAUX D'INFLATION ANNUEL DE LA ZONE EURO A ÉTÉ NÉGATIF AU MOIS D'AOUT, CE QUI N'A PAS MANQUÉ DE FAIRE RENÂÎTRE LA CRAINTE D'UNE DÉFLATION...

Par Raphaël DIDIER



LES PRIX SONT
EN BERNE DANS
PRESQUE TOUS LES
PAYS EUROPÉENS

LA DÉFLATION

Selon l'institut Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à - 0,2 % en août 2020, alors qu'il atteignait péniblement 1 % à la même période en 2019. Dans le détail, les taux annuels d'inflation les plus faibles ont été observés à Chypre (- 2,9 %) et en Grèce (- 2,3 %), tandis que les plus élevés se trouvent en Slovaquie (+ 1,4 %) et en Autriche (+ 1,4 %). Seuls quelques pays de l'Est de l'UE, non membres de la zone euro, connaissent des taux plus élevés comme la Hongrie (+ 4 %) ou la Pologne (+ 3,7 %). Bref, les prix sont en berne dans presque tous les pays européens, ce qui n'est pas sans rappeler la période fin 2014-début 2016, durant laquelle le taux d'inflation moyen de la zone euro restait désespérément accroché à la barre du zéro, malgré tous les efforts de la Banque centrale. Mais pour l'heure, à court terme, l'explication est d'abord à rechercher du côté de la baisse de la TVA allemande, de l'appréciation de l'euro face au dollar et de la baisse des cours du pétrole.

LE DANGER DE LA DÉFLATION

Dès la fin de l'année 2018, le taux d'inflation de la zone euro a connu une tendance baissière, avant de plonger en territoire négatif ce mois d'août. Si ce taux devait rester négatif plusieurs mois de suite, une spirale déflationniste risquerait de se mettre en place, c'est-à-dire une baisse généralisée et autoentretenu des prix, selon la séquence suivante : la baisse du niveau général des prix entraîne une hausse des taux d'intérêt réels ; d'où une hausse de la valeur réelle des dettes, qui débouche sur une baisse de l'investissement et une compression des salaires ; cela réduit d'autant la demande anticipée par les entreprises et conduit à de nouvelles baisses de prix, qui poussent les ménages à reporter leurs achats et leurs investissements, réduisant encore plus la demande, etc.

Le Japon est d'ailleurs devenu un cas d'école d'une déflation larvée, qui dure en fait depuis l'éclatement de la bulle spéculative boursière et immobilière de 1991. Mais la zone euro n'en est pas encore là, ne serait-ce qu'en raison d'indicateurs économiques mieux orientés comme le taux d'endettement total (public et privé), qui s'élevait à 200 % dans la zone euro contre 360 % au Japon ! Quoi qu'il en soit, la crise liée à la Covid-19 aura renforcé les pressions déflationnistes dans la zone euro.

L'ÉCHEC DES POLITIQUES MONÉTAIRES ET BUDGÉTAIRES

Si il est vrai que la baisse des prix peut provenir, notamment, de la concurrence internationale, d'une hausse des gains de productivité (peu visible à l'heure actuelle) ou d'une hausse de l'épargne de précaution en raison des incertitudes (risque réel actuellement), elle peut aussi résulter des politiques économiques menées par les gouvernements. La politique d'austérité généralisée mise en place par quasiment tous les États membres de la zone euro à partir de 2011, afin de réduire dans la précipitation les déficits budgétaires, avait ainsi conduit à des coupes brutales dans les dépenses publiques, qui avaient réduit la demande globale et débouché sur une baisse inquiétante du niveau des prix.

Si pour lutter contre l'inflation, la Banque centrale dispose de l'outil du taux d'intérêt directeur, elle se retrouve démunie face à la déflation, dans la mesure où il n'est pas possible d'avoir de taux d'intérêt nominal négatif. La BCE préfère ainsi viser à moyen terme un taux d'inflation proche de 2 % et pas de 0 %, afin de disposer d'une marge de sécurité avant la déflation. Or, celle-ci se réduit comme peau de chagrin et c'est pourquoi, depuis quelques années, la Banque centrale est passée à une politique monétaire non conventionnelle, basée entre autres sur l'assouplissement quantitatif (*Quantitative Easing*), qui consiste pour elle à acheter toujours plus de titres de dettes contre création de monnaie. Avec pour seul succès (non avouable) d'avoir permis à des États en difficulté de ne pas faire défaut sur leur dette publique. Mais sur tout le reste, ce fut un échec patent : taux d'inflation très loin de sa cible, investissement productif en berne, croissance atone... Faut-il rappeler que la politique monétaire ne peut être utile qu'à la condition expresse d'actionner concomitamment des politiques budgétaires judicieuses ?

Hélas, la crise qui résulte de la Covid-19 va sans doute freiner les hausses salariales, ce qui entraînera une nouvelle baisse de l'inflation sous-jacente à court terme. En revanche, le vieillissement démographique, la possible relocalisation d'une partie de la production et le recul de la productivité liée aux normes sanitaires pourraient conduire à une hausse des prix à moyen terme... si tant est que l'économie ne s'enfonce pas d'ici là dans une dépression !

VERS UNE DIGITALIS ACCRUE DES

AVEC LA GÉNÉRALISATION DU TRAVAIL À DISTANCE, LES FORMATIONS 100 % DISTANCIELLES ONT LE VENT EN POUPE. UNE DES ENTREPRISES DU SECTEUR, UNOW, A MENÉ SON ENQUÊTE POUR MONTRER L'IMPACT DURABLE DE LA CRISE SUR LES PLANS DE FORMATIONS ET LES COMPÉTENCES PRIORISÉES PAR LES ENTREPRISES.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

« Le secteur de la formation fait un rattrapage fort au niveau de sa transformation digitale », amorce Yannick Petit, CEO dUnow, organisme spécialiste de la formation à distance, créé en 2013. Avec l'essor du télétravail, « le digital devient le nouveau standard de la formation alors qu'il a été, pendant plusieurs années, un challenger de la manière de former ». Ainsi, si seules 6 % des formations se passaient totalement à distance en 2018, en 2020, pour 93 % des répondants à l'enquête, il est stratégique d'intégrer des formations 100 % distancielles dans leur plan de développement des compétences. « Un chiffre qui illustre une accélération très profonde sur le rapport au digital. La tendance est encore en train de s'accélérer, car les contraintes qui pèsent sur une formation en présentiel sont très fortes au vu des conditions sanitaires, aujourd'hui », commente Yannick Petit. C'est ce que révèle l'étude Unow menée auprès de 600 fonctions RH de grandes entreprises en juin et juillet dernier*. Selon Satya Nadella, CEO de Microsoft, le confinement a fait gagner deux ans de transformation digitale aux entreprises. L'impact est tout aussi fort pour les entreprises françaises : 91 % des sondés estiment que le confinement aura un impact durable sur la digitalisation de la formation dans leur entreprise.

LES QUATRE ENJEUX PRIORITAIRES DE LA FORMATION À DISTANCE

Les motivations d'une formation à distance ? Elles sont nombreuses, à commencer par la flexibilité qu'elle offre, soit le fait de pouvoir se former à son rythme pour près de trois quarts des répondants. « Les entreprises veulent gommer les contraintes géographiques et les contraintes temporelles pour leurs collaborateurs », explique Yannick Petit. Autre enjeu, pour 59 % des répondants, aider à la transformation digitale de l'entreprise. « Implanter des

formations à distance permet d'acculturer les collaborateurs à des outils, comme la visioconférence, les chats ou les plateformes en ligne et à des pratiques nouvelles de collaboration », développe le responsable. Vient ensuite la problématique du prix, 53 % estimant que former à distance permet de réduire les coûts. Une question importante au moment de la crise économique où les budgets vont être challengés. « Chaque euro dépensé sera fortement réfléchi et étudié », motive le CEO. Enfin, 43 % mettent en avant l'optimisation de l'efficacité des formations, soit la capacité à évaluer le retour sur investissement, notamment en mesurant objectivement la montée en compétences des collaborateurs entre avant la formation et après. « L'efficacité de la formation ne remonte pas encore parmi les principaux enjeux perçus par les responsables formation. C'est pourtant l'un des besoins prioritaires des fonctions RH. Or, le digital permet à la fois de renforcer cette efficacité et d'évaluer objectivement l'impact de la formation », commente Yannick Petit.

DES FORMATIONS MÉLANT PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL

Pour près de trois quarts des répondants, la modalité dominante des formations sera désormais la *blended learning* ou formation mixte, qui articule présentiel et distanciel, au sein d'un même parcours pédagogique. Parmi les dispositifs les plus représentés dans le digital figurent les modules e-learning qui allient vidéos et quizz pour permettre d'acquérir et de consolider des connaissances. L'inconvénient est le faible taux de complétion, 10 % de celles-ci, seulement 10 % des personnes qui commencent ces modules les suivent jusqu'au bout. Viennent ensuite les classes virtuelles. Pierre Monclos, expert en formation digitale et DRH dUnow, met en avant un écueil récurrent

FORMATION FORMATIONS



de celles-ci : « ce sont des formats souvent descendants alors qu'ils gagnent à être participatifs et collaboratifs pour être plus efficaces ». Suivent les SPOC (ces formations digitales et tutorées qui reposent sur un accompagnement individuel, de l'apprentissage en groupe et de l'apprentissage par la pratique) et, dans une moindre mesure, la réalité virtuelle et les *serious games*.

LES PRIORITÉS EN TERMES DE COMPÉTENCES

Parmi les compétences prioritaires sur lesquelles les entreprises vont investir : le management à distance, cité par 65 % des répondants : motiver des équipes, fixer efficacement des objectifs, recadrer un collaborateur... « Beaucoup de managers se sont retrouvés désemparés face au manque de formation en amont », révèle Yannick Petit. Autre compétence largement plébiscitée, à 64 % : télétravailler efficacement. Dans les compétences clés figurent ainsi l'animation de réunions à distance, le développement du leadership et de l'influence à distance, l'apprentissage et la communication à l'oral et à l'écrit à distance.

Au-delà de ces deux compétences nouvelles, d'autres, incontournables, au service de l'efficacité professionnelle, se trouvent toujours en bonne place, notamment la

gestion du temps et des priorités, la gestion du stress et du bien-être professionnel, l'intelligence émotionnelle, la gestion de projet et la gestion de projet agile. « Dans cette période tendue et de changements, les entreprises misent désormais sur les compétences transversales de leurs équipes, tant pour développer leur efficacité professionnelle que pour renforcer leur adaptabilité aux changements », commente Pierre Monclos. Enfin, trois compétences, qui étaient jusqu'alors peu représentées dans les plans de développement dédiés deviennent désormais indispensables. C'est la résolution de problèmes complexes, l'argumentation pour convaincre et la créativité. « Cette période de confinement et de craintes diverses pour l'avenir a révélé un grand besoin de se renforcer sur des compétences « humaines » et non automatisables à l'ère des nouvelles technologies qui automatisent de plus en plus de tâches et de processus », conclut le DRH.

* Enquête nationale Unow « L'impact des crises de 2020 sur les compétences et les stratégies de formation des entreprises », menée en juin et juillet 2020 via Internet, auprès de 600 fonctions RH et formation d'entreprises de plus de 250 salariés en France.

PETITES ENTREPRISES ET ACHATS RESPONSABLES

LES PETITES ENTREPRISES S'INTÉRESSENT À LA DÉMARCHÉ DES ACHATS RESPONSABLES. CERTAINES COMMENCENT À CARTOGRAPHIER ET ÉVALUER LEURS PROPRES FOURNISSEURS, D'APRÈS UNE ÉTUDE COMMANDITÉE PAR LE MÉDIATEUR DES ENTREPRISES.

Par Anne DAUBRÉE.



De gauche à droite, Françoise Odolant, responsable du pôle « acheteurs, charte et label » à la Médiation des entreprises, Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises et Rémi Lenthéric, directeur de Provigis.

L'enjeu n'est pas réservé aux multinationales, tenues de s'assurer que leurs fournisseurs de l'autre bout du monde ne font pas travailler des enfants... Près de 40 % des PME s'intéressent aux problématiques de l'achat responsable, d'après le récent « Baromètre TPE/PME d'auto-évaluation au Label Relations fournisseurs et achats responsables », publié par le Médiateur des entreprises et Provigis, spécialiste de la numérisation de la relation client/fournisseur. Le 15 septembre, à Paris, Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, et Rémi Lenthéric, directeur de Provigis, présentaient les résultats de l'étude, réalisée juste avant le début de la crise sanitaire.

« Très bonne surprise », pour Pierre Pelouzet, 39 % des répondants ont déclaré être intéressés par le label Relations fournisseurs et achats responsables, qui distingue les entreprises « ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs ». Le label a été créé en 2012, dans le prolongement de la charte Relations fournisseurs responsables. Ces dispositifs s'inscrivent dans la stratégie du Médiateur des entreprises, qui encourage les entreprises à adopter des comportements plus collaboratifs entre elles. Pour l'essentiel, les 51 entreprises actuellement labellisées sont de grande taille, comme Allianz France, EDF ou Orange. Mais à présent, ce sont les PME et TPE que le Médiateur souhaite sensibiliser à la démarche. Et le terrain semble plutôt propice. D'après le baromètre, près des deux tiers des TPE et PME considèrent les achats responsables comme des valeurs communes à partager avec leur écosystème. Le score est nettement supérieur chez les PME (71 %) que pour les TPE (63 %). À l'autre extrême, 3 % seulement des PME n'identifient pas cette démarche, et 5 % des TPE. On peut voir dans ces chiffres la diffusion des exigences posées par la politique d'achat de grands groupes auprès de leurs fournisseurs, d'après Rémi Lenthéric.

PME ET TPE NE DÉSIGNENT PAS TOUJOURS LES MÊMES PRIORITÉS

Mais qu'est-ce qu'un achat responsable ? En la matière, PME et TPE ne désignent pas toujours les mêmes priorités. Néanmoins, pour les deux, c'est le respect des délais de paiement qui arrive en tête, pour 56 % des PME et 63 % des TPE. Ces dernières sont particulièrement sensibles à l'équilibre des dispositions contractuelles dans la relation client/ fournisseur : 59 % d'entre elles le jugent prioritaire, contre 29 % seulement des PME. « Une PME qui dispose d'un conseiller juridique dans l'entreprise se sentira mieux armée pour discuter un contrat avec un client important », note Pierre Pelouzet. *A contrario*, les deux catégories d'entreprises placent sur le même niveau l'importance de la lutte contre la corruption, (37 % environ) et l'intégration de critères de sélection liés à la proximité géographique (32 %).

LES TROIS QUARTS DES PME CARTOGRAPHIENT DES FOURNISSEURS

Autre sujet exploré par le sondage, le niveau de sophistication des dispositifs mis en œuvre par les PME et les TPE en matière de promotion des achats responsables et de suivi des fournisseurs. « La situation est assez hétérogène », constate Rémi Lenthéric. PME et TPE apportent des réponses différentes, avec des démarches plus ou moins abouties. Celles-ci vont de la mise en place d'une cartographie des fournisseurs, à leur suivi et leur évaluation effective, et jusqu'à l'adoption d'une politique qui tient compte de ces résultats. Mais déjà, d'un point de vue organisationnel, PME et TPE abordent le sujet de manière diverse. Chez 35 % des PME, la direction générale est sponsor de la démarche, contre 29 % chez les secondes. Spécificité, 13 % des PME ont constitué un groupe de travail, une pratique ultra-minoritaire chez les TPE.

Au niveau des outils opérationnels mis en place, 74 % des PME et 61 % des TPE disposent déjà d'une « forme de cartographie minimale », note Rémi Lenthéric. Il peut s'agir d'un référentiel à jour de la totalité des fournisseurs, ou simplement de ceux actifs, ou encore stratégiques. Seulement 13 % des PME ne disposent d'aucun référentiel (et 26 % des TPE). La démarche d'évaluation et de suivi des fournisseurs proprement dite est plus rare : 68 % des PME l'ont adoptée pour tout ou partie de leurs fournisseurs, contre la moitié des TPE. Seule une minorité des entreprises réalise celle-ci de manière exhaustive (26 % des PME et 8 % des TPE). *A contrario*, le nombre de petites entreprises qui ne s'adonnent pas du tout à l'évaluation s'avère important : c'est le cas de 46 % des TPE et de 24 % des PME. Reste que le nombre potentiellement limité de fournisseurs d'une TPE peut rendre « disproportionnée » la mise en place d'un tel dispositif, note Françoise Odolant, responsable du pôle « acheteurs, charte et label » à la Médiation des entreprises.

Parmi ces entreprises qui ont mis en place une démarche de suivi de leurs fournisseurs, 48 % des PME et 33 % des TPE ont communiqué pour informer fournisseurs et opérationnels. « Il existe un manque de maturité pour aller jusqu'à ce niveau de maîtrise de cet atout », analyse Rémi Lenthéric. Dernier point, enfin, celui de l'usage fait de l'évaluation des fournisseurs. Il demeure plutôt limité, puisque 44 % des TPE n'en font aucune utilisation, et 26 % des PME. Lorsque les entreprises tiennent compte de ces informations, c'est principalement comme critère de sélection dans le référencement de leurs fournisseurs. Et si l'évaluation d'un fournisseur est jugée insuffisante, l'entreprise n'en tire pas forcément de décision d'action : 31 % des PME n'ont pas édicté de règle particulière pour cette circonstance, ou « ne sait pas », un score qui grimpe à 34 % chez les TPE. Toutefois, une évaluation insuffisante devient un motif potentiel d'interruption des relations commerciales pour 27 % des PME et 29 % des TPE.

MUPLIPLICATION DES AGENCES D'

ATTIRER DES ENTREPRISES, DES HABITANTS, VOIRE, DES MÉDECINS... CONCURRENCE ENTRE TERRITOIRES OBLIGE, DEPUIS CINQ ANS, LES AGENCES D'ATTRACTIVITÉ LOCALES SE SONT MULTIPLIÉES EN FRANCE. ELLES EXERCENT AUJOURD'HUI DES MISSIONS SOUVENT TRÈS DIVERSIFIÉES D'APRÈS LA CNER, QUI LES REGROUPE. MAIS SONT-ELLES EFFICACES ?

par Anne DAUBRÉE



Les Anglais sont cash : « We are marketing Liverpool », s'affiche sur la page d'accueil de la structure (privée), chargée de promouvoir la ville auprès de divers publics (entrepreneurs, touristes, étudiants...). L'exemple est cité dans l'étude sur « Les agences d'attractivité en France, état des lieux », commentée par des professionnels et publiée au mois de juin par la CNER, la Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation. Dans l'Hexagone, le propos est légèrement moins direct qu'à Liverpool, mais la tendance, comparable. D'après l'étude, le nombre d'agences d'attractivité n'a cessé de croître à partir de 2014, date de naissance de la pionnière, AAA, Agence d'Attractivité de l'Alsace. Depuis, 28 autres ont été créées. Et il faut mentionner aussi la soixantaine de structures qui remplissent des missions similaires, sous d'autres appellations.

Globalement, « l'agence d'attractivité ordonne, arrange et dispose, comme dans une vitrine, tous les atouts pour rendre lisible la destination », synthétise Gérard Lombardi,

responsable marketing et développement au CNER, dans l'ouvrage. Concrètement, il s'agit de séduire des cibles très diverses : les professionnels, les habitants potentiels, les étudiants, les touristes, les professions médicales... Partant, les métiers de ces agences sont pluriels et elles les cumulent souvent : marketing territorial, attractivité économique, attractivité touristique, résidentielle, ingénierie territoriale... Toutefois, elles exercent prioritairement des activités d'attractivité économique, qui vont de la promotion du territoire auprès des investisseurs et des entreprises, à la prospection et l'aide à l'implantation... Certaines ne remplissent que cette mission, comme Provence Promotion (métropole Aix-Marseille Provence). Autre mission majeure de ces structures, l'attractivité et le développement du tourisme. L'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou ne remplit que cette mission. *A contrario*, l'Agence d'Attractivité de l'Indre, créée en 2019, s'occupe aussi d'attirer les touristes, les éventuels futurs habitants et même les professionnels de santé.

ATTRACTIVITÉ

LES CIBLES
À SÉDUIRE SONT
TRÈS DIVERSES

© Shutterstock

DES PRESTATAIRES DE SERVICE EN E-MARKETING...

Globalement, « la plupart des structures portant l'appellation « agence d'attractivité » sont positionnées à la fois sur l'économie et sur le tourisme », note l'étude. Au-delà, certaines se voient confier un autre type de mission, l'animation et ingénierie territoriale ». Cela consiste à apporter « des expertises très techniques pour soutenir les acteurs publics et/ou privés dans des problématiques telles que le financement, l'innovation ou les infrastructures ». C'est le cas de Seine-Maritime Attractivité, née en 2017, qui accompagne les communes et intercommunalités du département en leur fournissant des services de « promotion, e-marketing, développement local, ingénierie et recherche de financements ».

Historiquement, rappelle l'étude, « c'est au début des années 2000, que la notion d'attractivité est devenue le mot d'ordre du développement et de l'aménagement des territoires ». Une quinzaine d'années plus tard, la tendance s'est accentuée sous les effets des réformes territoriales de décentralisation. Lesquelles ont concentré les missions économiques des régions et des EPCI, Établissements

publics de coopération intercommunale. Des structures nouvelles se sont alors multipliées à différents échelons territoriaux. Elles sont le fruit de démarches diverses. Comme la fusion entre agences de développement économique et organismes de promotion de destination (Toulouse). Ou alors, l'intégration de la notion d'attractivité territoriale par les agences de développement économique, à l'image du Comité Aveyron Expansion, devenu Aveyron Ambition Attractivité. Autre démarche encore, la création de structures *ex nihilo* comme Hello Lille (Métropole Européenne de Lille).

Désormais enracinées dans les territoires, ces agences sont-elles efficaces ? « La réponse risque (...) d'être plus complexe à obtenir, l'attractivité étant un moyen qui sert d'autres structures à d'autres échelons territoriaux (...) ou contribue à la performance globale du territoire », estime Gérard Lombardi. Mais encore faut-il y mettre les moyens. Or, « trop souvent, les moyens dédiés à la mise en œuvre sont en deçà des ambitions et des orientations stratégiques annoncées », juge Anne Miriel, dirigeante d'Inkipit, cabinet de conseil en attractivité et marketing territorial.

AU MUSÉE
DES BEAUX-ARTS
DE BORDEAUX



LA BEAUTÉ
DES QUAIS
D'ANTAN

VUE D'UNE PARTIE DU PORT ET
DES QUAIS DE BORDEAUX DITS
DES CHARTRONS ET DE BACALAN,
PIERRE LACOUR, 1804-1806.

Pierre Lacour (père), premier conservateur du musée des Beaux-Arts de Bordeaux (créé en 1801), a dominé l'activité artistique bordelaise durant les dernières années du XVIII^e et le début du XIX^e siècles. Élève de Vien, comme son compatriote Jean-Joseph Taillasson, il est l'héritier du néoclassicisme davidien. Lacour commence cette monumentale vue du port de Bordeaux en 1804, pour l'achever deux ans plus tard. Il la présentera à l'impératrice Joséphine lors de son passage à Bordeaux en 1808.

Sur la gauche, dans un ensemble architectural situé quai des Chartrons, le peintre a représenté l'hôtel Fenwick (premier consulat des États-Unis en France) aux côtés de maisons de négociants. La berge s'anime d'une succession de petites scènes d'un très grand réalisme, mettant en relation le fleuve et la terre sur laquelle une foule hétéroclite est représentée. Certains personnages, comme l'artiste lui-même, accompagné de ses enfants Madeleine et Pierre Lacour fils, et son ami, l'architecte Louis Combes ont été identifiés. Plus loin, au milieu du fleuve, des navires internationaux attestent de l'importante activité du port bordelais. En arrière-plan figurent les coteaux de Lormont.

Venez découvrir en détail cette œuvre au musée des Beaux-Arts de Bordeaux, présentée aux côtés de chefs-d'œuvre de l'histoire de l'art dans l'aile sud !



Pierre Lacour, *Vue d'une partie du port et des quais de Bordeaux dits des Chartrons et de Bacalan, 1804-1806.*



© musée des Beaux-Arts de Bordeaux, Photo : F. Deval.



« L'ENFANT RÊVÉ »

UN DÉSIR PRÉGNANT

UN FILM DE RAPHAËL JACOULOT
AVEC JALIL LESPERT, LOUISE BOURGOIN, MÉLANIE DOUTEY
ROMANCE, DRAME

François dirige une scierie avec le soutien sans faille de sa femme Noémie. Le couple désespère de ne pas arriver à avoir un enfant malgré de lourds efforts. François se lance dans une passion fulgurante avec Patricia, une nouvelle cliente qui vient de s'installer dans la région. Elle tombe très vite enceinte et le pousse à prendre une décision. Face à cette situation inextricable, il est de plus en plus à cran. Jalil Lespert fait vivre avec intensité les angoisses existentielles d'un être secret et tiraillé de toutes parts. Après deux films déjà très noirs, *Avant l'aube* avec Vincent Rottiers et Jean-Pierre Bacri, puis *Coup de chaud* qui révéla Karim Leklou, Raphaël Jacoulot s'illustre à nouveau dans un registre désespéré. La dimension familiale

de l'histoire est très importante dans le récit, mais aussi à titre personnel pour lui :

« J'avais envie d'écrire un film sur la quête de paternité. Je l'ai nourri d'éléments personnels : j'ai moi-même des enfants et j'ai grandi dans un milieu proche de celui représenté dans le film. Je suis fils d'agriculteurs, un métier où les enjeux de succession et de transmission sont importants. J'étais le fils aîné mais ce sont mes frères qui ont repris l'exploitation. J'ai observé la reprise qui était compliquée et je me suis inspiré de leur expérience. J'ai tourné dans ma région d'origine, la Franche-Comté, tout près du village où j'ai grandi. Ce tournage a été l'occasion de m'adresser à ma famille à travers ce récit de fiction.



© D. R.

Quelque chose s'est dénoué. Me confronter à tout cela m'a fait beaucoup de bien. La situation économique du monde forestier est très similaire à ce que vit mon frère. Son exploitation a dû grandir pour s'adapter au contexte, il a fallu supporter des emprunts, c'est très compliqué. Beaucoup d'exploitations agricoles ou de scieries ont fermé. Et beaucoup de pères ont trouvé que leurs enfants voyaient trop grand, modernisaient trop ! »

François n'a jamais vraiment choisi son destin. Il a hérité de son père l'entreprise familiale. Il est autant fragilisé par les risques de faillite que par son incapacité à assouvir une paternité trop chèrement désirée. Noémie en a elle

assez de cette épreuve qu'est la procréation médicalement assistée et lui impose des démarches pour une adoption. Le pouvoir bascule nettement entre eux, dans la sphère intime puis au niveau professionnel. Lorsque la banque menace de saisir leur usine, son épouse devient actionnaire majoritaire en vendant des terrains, un renversement qui exaspère le père de François qui lui reproche de ne pas avoir été un bon gestionnaire. Chaque repas de famille est une épreuve pour la tribu toute entière, la sœur de François se plaignant elle d'avoir été spoliée. Le contexte est lourd pour l'équilibre mental de François :

« On l'a conformé dans un rôle, qu'il occupe tant bien que mal. On lui a donné le costume de l'entrepreneur, même si Noémie le porte mieux que lui. C'est elle qui fait en sorte que l'entreprise fonctionne et cela va devenir un piège. François préfère le travail dans la forêt, proche des arbres. C'est un personnage complexe, il pourrait être un bon fils, un bon entrepreneur, peut-être un bon père, et en même temps il a un autre visage, plus tourmenté, plus animal, plus violent. Il est contenu dans un rôle dans lequel il ne parvient pas à rester, et cela va finir par exploser d'une manière violente et désordonnée. »

Jalil Lespert trouve un de ses meilleurs rôles en interprétant cet amoureux du bois et de sa forêt où il se recueille dès qu'il le peut. Obsédé par l'idée de devenir père, il n'arrive pas à prendre rapidement de décisions tranchées, ce qui risque de lui coûter bien cher :

« Son désir d'enfant, son rêve, est positif. Ce qui est toxique, c'est qu'on ne lui a jamais laissé le choix de sa vie et lui-même ne s'est jamais véritablement interrogé. Il ne s'est jamais demandé s'il avait envie de reprendre la scierie. Depuis l'enfance, il parcourt la forêt avec son père, il n'en garde que de bons souvenirs, et il en rêve pour son propre fils. C'est là où il se trompe, c'est dur de ne pas projeter ses propres désirs sur ses enfants. Sa difficulté d'avoir un enfant et de poursuivre la lignée familiale le confronte à cette question du choix. »

La psychologie des personnages est très crédible, grâce au soin apporté au contexte. Mélanie Doutey en compagne trompée et Louise Bourgoïn en maîtresse qui permet d'exaucer un vieux rêve sont très attachantes, alors qu'elles n'auraient pu être que des clichés. Ce mélodrame à l'ancienne ne souffre pas trop de ses excès, malgré une dernière demi-heure aux rebondissements incessants qui nous détournent d'enjeux jusque là plus judicieusement écrits, mais le réalisateur assume son ambition :

« La dimension tragique parcourt tous mes films et j'aime le lyrisme qu'elle permet dans le récit. L'ouverture au public passe beaucoup par cette question du romanesque, du sentiment amoureux, de la sensualité, des enjeux importants pour moi. J'avais envie de travailler un maelström de sentiments, presque mélodramatiques parfois, d'être au plus près des émotions des personnages et de les transmettre avec force. »

**EN SALLE DEPUIS
LE 7 OCTOBRE**

LUPIN III: THE FIRST

LE VOLEUR CONTRE LES NAZIS



Le professeur Bresson est assassiné par les nazis qui convoitent son journal dont les secrets leur donneraient les clés d'une invention destructrice. Dix ans après la Seconde Guerre mondiale, le petit-fils d'Arsène Lupin tente de s'emparer de l'objet caché dans une horloge mécanique de luxe... Cet animé japonais ambitieux mêle film de casse et récit d'aventures, avec un apprenti Indiana Jones tentant de résister aux héritiers de Hitler qui rêvent de relancer le III^e Reich grâce à cet appareil diabolique. Lupin III, voleur facétieux et séducteur, est toujours ravi de ridiculiser son ennemi, l'inspecteur intègre Zenigata. Il est entouré dans ses exploits par ses deux comparses (un samouraï et un gangster), une aventurière qui navigue entre le bien et le mal et une jeune héritière manipulée par un savant ambitieux. Les scènes d'action s'enchaînent sans répit, avec un manque de clarté parfois mais suffisamment d'énergie et d'humour pour distraire. Ce héros malhonnête, déjà vu dans *Le Château de Cagliostro* de Miyazaki et la série *Edgar, détective cambrioleur* diffusée sur FR3 dans les années 80, connaît ici une nouvelle jeunesse, en attendant des suites déjà annoncées.



PARENTS D'ÉLÈVES

PAPA POUR DE FAUX

Vincent est le baby-sitter du petit Bart. Sa mère étant trop occupée, c'est lui qui l'accompagne le jour de la rentrée des classes. En voulant plaire à sa maîtresse d'école Nora, il se fait passer pour le vrai père du gamin qui devient son complice. Vincent va devoir assister aux réunions avec les enseignants et participer aux sorties scolaires. Il ne va pas s'avérer très doué... Noémie Saglio (la série et le film *Connasse*) tourne en dérision l'univers impitoyable des parents d'élèves, soit exagérément autoritaires soit tête en l'air. Vincent Dedienne apporte une nonchalance coupable à ce poisson hors de l'eau, confronté à des adultes très envahissants dans le quotidien de leur progéniture. Son personnage porte une part d'enfance qu'il est incapable de quitter, ce qui n'est pas sans occasionner des situations incongrues. Parfois très vulgaire, il parle plus vite qu'il ne réfléchit et ne sait pas contenir ses paroles, verbalisant à outrance ce qu'il pense. Face à lui, Camélia Jordana n'est pas moins drôle avec son tempérament réactif. On rit de bon cœur devant cette comédie romantique maline et sacrément amusante, notamment lors d'un exercice d'alerte intrusion guère encourageant !

EN BREF

PIERRE NINEY ET LES OGM

Césarisé pour son interprétation d'Yves Saint-Laurent en 2015, Pierre Niney sera accompagné par Emmanuelle Bercot et Gilles Lellouche dans *Goliath* de Frédéric Tellier. Le réalisateur de *L'Affaire SK1* et *Sauver ou périr* les dirigera dans ce drame où ils incarneront respectivement Mathias, un lobbyiste brillant et homme pressé ; France, une professeure de sport le jour et ouvrière la nuit et Patrick, un obscur et solitaire avocat parisien spécialisé en droit environnemental. Ils verront leurs destins bouleversés et entremêlés par l'acte terrible d'une paysanne désespérée. Laurent Stocker et Marie Gillain seront aussi au générique de cette fiction qui évoquera notamment le poids des OGM et des pesticides dans l'agriculture française.

CHRISTOPHE BARRATIER ADAPTE PAGNOL

Le réalisateur des *Choristes* tournera bientôt *Le Temps des secrets*, une adaptation du roman autobiographique de Marcel Pagnol. Il s'agit d'une suite aux livres *La Gloire de mon père* et *Le Château de ma mère*, adaptés avec succès par Yves Robert au début des années 90. Il dirigera Guillaume De Tonquédec, Mélanie Doutey, François-Xavier Demaison, Michel Vuillermoz, Anne Charrier et Olivia Côte. À cette période de sa vie, en 1905, Marcel Pagnol vient d'achever ses études primaires et entrera au lycée trois mois plus tard. En attendant, c'est le temps des vacances ! Christophe Barratier aura tourné auparavant *Envole-moi*, une comédie dramatique avec Gérard Lanvin et Victor Belmondo (le petit-fils de Jean-Paul). Ce dernier sera Thomas, un jeune homme désinvolte qui passe ses nuits en soirée et ses journées au lit, jusqu'au moment où son père, un médecin lassé de ses frasques, décide de lui couper les vivres et lui impose de s'occuper d'un de ses jeunes patients : Marcus, 12 ans, atteint d'une maladie grave. Une rencontre qui va bouleverser le quotidien de l'un et de l'autre. L'enfant sera joué par le débutant Yoann Eloundou Noah, sans lien avec le champion de tennis. Il s'agit de l'adaptation d'un film allemand transposé chez nous par Alexandre de la Patellière et Matthieu Delaporte, les auteurs du *Prénom*.

RENOUVELLEMENT AUX CÉSAR

Les trophées du cinéma amorcent une mue inéluctable depuis les scandales du début d'année. Affaiblie par les révélations sur l'opacité de la direction du producteur Alain Terzian, à sa tête depuis 17 ans, l'Académie des César a fait l'objet d'une vaste remise en cause. Elle sera désormais

présidée par un binôme mixte : Véronique Cayla, l'ancienne patronne d'Arte sera assistée à la vice-présidence par le réalisateur Éric Toledano, à qui l'on doit notamment *Intouchables* avec son éternel complice Olivier Nakache. Ils vont travailler ensemble à la réflexion sur ses nouveaux statuts, à un nouveau mode de fonctionnement et à une transformation de la soirée diffusée sur Canal +, entre autres objectifs. Des nouveaux membres du conseil d'administration ont été élus, avec deux personnalités pour chaque branche au nombre de 21 avec notamment côté acteurs Marina Foïs et Antoine Reinartz et pour les réalisateurs, Pascale Ferran et Cédric Klapisch. La nouvelle boss des César assure vouloir mettre en place « un nouveau modèle, collectif, imaginaire ». Roman Polanski, désormais *persona non grata*, mais toujours officiellement membre du CA en tant qu'historique oscarisé, n'était pas présent lors de la première assemblée générale de ce nouveau conseil.



JAMIE FOXX pourrait reprendre le rôle du méchant Electro dans les troisièmes aventures de Spider-Man version Tom Holland. Il avait déjà incarné ce personnage dans *The Amazing Spider-Man 2* lorsque l'homme-araignée était joué par Andrew Garfield. Une rencontre inédite qui tisserait une passerelle virtuelle entre les deux versions.

Le cinéaste turc **NURI BILGE CEYLAN**, Palme d'Or à Cannes en 2014 avec *Winter Sleep*, entre autres récompenses, va bientôt tourner son nouveau film, *Les Herbes sèches*.

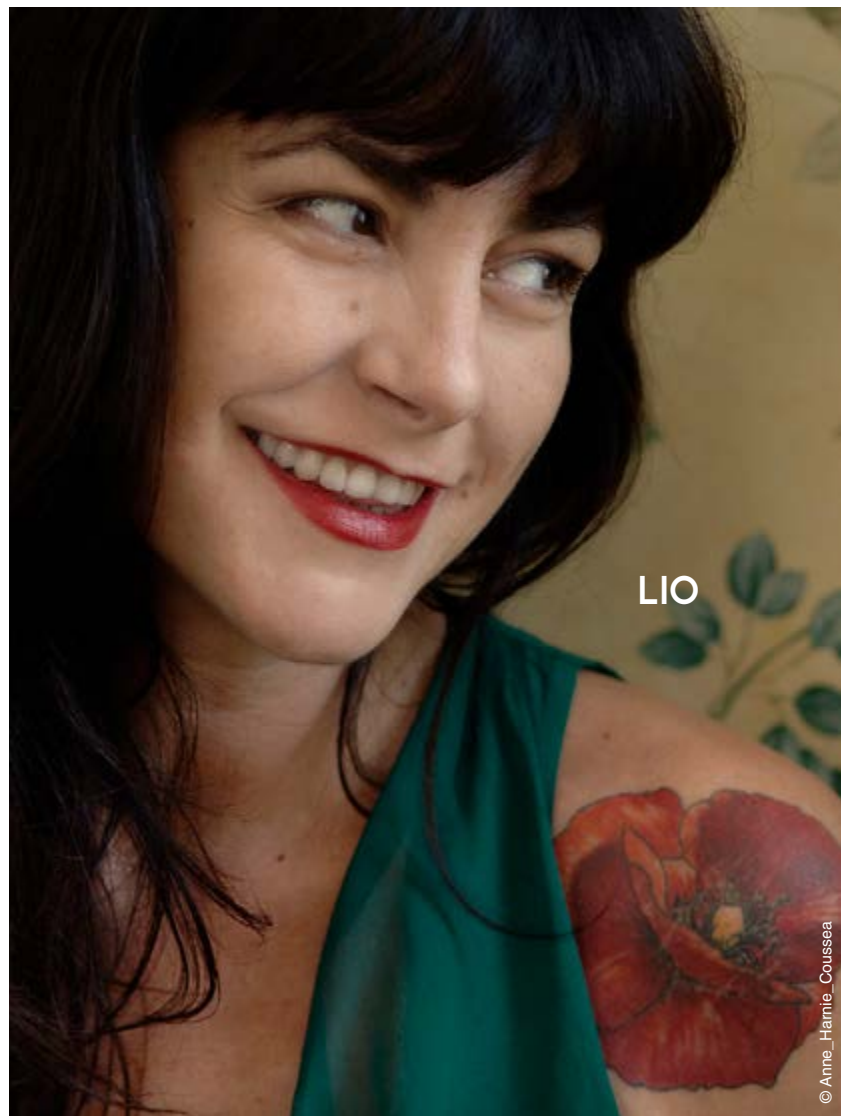
Il racontera l'histoire d'un jeune professeur célibataire qui finit son service obligatoire dans un village isolé d'Anatolie en espérant être nommé à Istanbul. Son affectation manquée, il perd alors tout espoir d'échapper à la vie morose dans laquelle il semble embourbé. Sa rencontre avec Nuray, professeure comme lui, va peut-être lui permettre d'aller au-delà de ses appréhensions...

FIFIB / BORDEAUX EN AVANT LES FILMS

PRÈS DE 80 FILMS PROGRAMMÉS, DES INVITÉS ET UN JURY DE RENOM. LE FESTIVAL DU FILM INDÉPENDANT DE BORDEAUX (FIFIB) AURA LIEU DU 14 AU 19 OCTOBRE. UN BONNE NOUVELLE POUR LE MONDE DU CINÉMA.

Par Nathalie VALLEZ

Il fallait des capacités d'adaptation pour maintenir un festival dédié au cinéma en temps de crise sanitaire ! C'est le pari réussi du Festival International du Film Indépendant de Bordeaux (Fifib) qui fête sa 9^e édition. « On est passé par plein de phases », commente sa cofondatrice Pauline Reiffers, « on a perdu certains sponsors, mais consolidé nos relations avec nos partenaires historiques, on a dû s'adapter. » Il est vrai que cette édition se déroule dans un contexte très compliqué, avec l'annulation en mai dernier du festival de Cannes, pilier du cinéma mondial, et des films bloqués. La programmation en a donc été bouleversée. L'édition 2019 s'était montrée prometteuse, avec la projection de 82 films, dont 29 en compétition, 27 000 spectateurs (+ 2000 par rapport à 2018) et surtout des jurés et invités de renom tels que James Gray ou Alejandro Jodorowsky. Et cette année, l'équipe a pu compter une fois encore sur un jury de qualité, pluridisciplinaire « jeune et turbulent » à l'image de Maïmouna Doucouré qui a défrayé la chronique avec son dernier opus *Mignonnes*. Le film, primé au festival de Sundance, qui s'attaque à l'hypersexualisation des préadolescentes, a scandalisé la frange ultraconservatrice de la droite américaine et alimenté la controverse aux États-Unis ! Le jury accueille également Alexis Langlois, primé au Fifib 2019 pour sa comédie queer *De la terre, mes sœurs*, tournée à Agen, aux côtés de Delphine Gleize, réalisatrice, scénariste, et actrice, Lio, qui n'est pas seulement la chanteuse pop des années 80 « Queen of the Bananas » comme elle le dit elle-même, mais qui a également tourné avec Chantal Akerman, Catherine Breillat, etc. Font également partie de ce jury Johan Papaconstantino, artiste qui puise son inspiration dans la musique et la peinture, ainsi qu'Alma Jodorowsky (petite-fille d'Alejandro) comédienne, mannequin et chanteuse. « C'est un jury plutôt turbulent cette année », s'est amusée Johanna



LIO



LAETITIA DOSCH

© Julien Froche

ADN, LE NOUVEAU
FILM DE MAÏWENN AVEC
LOUIS GARREL

© Malgosia ABRAMOWSKA



MAÏMOUNA DOUKOURÉ

© J.D.R.

Caraire, l'autre cofondatrice et directrice artistique du festival, « ils ne sont pas politiquement corrects. ». Un autre jury de 5 Bordelais cinéphiles remettra le Grand Prix du long métrage de la compétition officielle. Avec près de 80 films, dont 31 en compétition, le festival a su maintenir ce qui a fait son succès : une programmation résolument moderne, ancrée dans son époque qui fait la part belle aux minorités. La soirée d'ouverture sera marquée par la projection d' *ADN*, le nouveau film de Maïwenn, et celle de clôture par *L'Origine du monde* de Laurent Lafitte. 6 films sont à découvrir en compétition internationale : une *Passion simple* selon Annie Ernaux (France), un conflit père/fils *Sème le vent* (Italie), un très joli *The best is yet to come* (Chine), une traversée *Sans signe particulier* (Mexique), une histoire d'amour de deux hommes d'âge mûr *Un printemps à Hong Kong* (HK) et un polar choc *Just 6,5* (Iran). À cette occasion, l'actrice Laetitia Dosch, amoureuse folle de *Passion simple* présentera plusieurs des films qui ont marqué sa carrière. Un autre focus sera mis sur le réalisateur de documentaires Sébastien Lifshitz, dont on pourra découvrir des œuvres dont *Petite fille*. Parmi les cartes blanches, une à Lio « icône iconoclaste, qui est loin d'être la reine des pommes », comme l'écrit Johanna Caraire.

SORTIR EN GIRONDE



SAINT-DENIS-DE-PILE FESTIVAL PILE DE DRÔLES #1

On connaissait le festival Musik à Pile qui se tient dans le parc du château Bômale depuis 1997. L'association culturelle dionysienne organise cette année pour la première fois son festival jeune public et familial : le Festival Pile de Drôles. En raison de la situation sanitaire, sa programmation a été modifiée, mais cette première édition est maintenue. Au programme : le vendredi 16 octobre, à 17 h 45 une Masterclass « L'Appel du Japon » avec Les Gordon, à la salle de l'Accordeur. Samedi 17, à 9 h 30 un atelier « L'Atlas musical » à la bibliothèque ; à 11 h 15 un spectacle « Le Voyage de Bavard et Muet », à 14 h un concert illustré « Nadir » et le soir à 18 h 30 cinéconcert Silmukka et la restitution de la masterclass, le tout à l'Accordeur. Les jauges étant limitées, il est conseillé

de réserver ou de s'inscrire au 06 18 38 21 71 ou sur musikapile.fr
Festival Pile de Drôles, L'Accordeur et bibliothèque de Saint-Denis-de-Pile.
Vendredi 16 et samedi 17 octobre.

BORDEAUX JEANFI DÉCOLLE

Le petit Maubeugeois a fait du chemin depuis sa participation à *À prendre ou à laisser* avec Arthur en 2006. Le steward d'Air France (où il a travaillé pendant plus de 18 ans) tente en parallèle l'aventure du stand-up. Rassuré sur son potentiel comique par sa participation à la finale du concours « Le Printemps du Rire » à Toulouse en 2014, il se lance. Dans ce 2^e spectacle, créé en décembre 2017 à l'Alhambra de Paris, il parle avec son accent ch'ti et sa voix aussitôt reconnaissable de son enfance dans sa famille du Nord, des pilotes, des passagers, de la chirurgie esthétique, des crédits conso ou de sa rencontre avec Stéphane Plaza. Son avion fait escale à Bordeaux au Casino Barrière. Et si vous ne pouvez pas venir, vous pourrez toujours vous consoler en l'écoutant aux « Grosses Têtes » de RTL...

« Jeanfi décolle », avec Jeanfi Janssens.
Casino Barrière à Bordeaux. Dimanche 25 octobre, à 18 h.



**BORDEAUX****FUSHIGI À L'IMPROVIDENCE**

C'est l'histoire d'une petite fille et d'un monstre, d'un château qui marche, d'une rivière qui a oublié son nom. Chaque soir, c'est une nouvelle histoire improvisée, en direct. L'inspiration est dans l'œuvre de Hayao Miyazaki. Les comédiens de la compagnie parisienne Again Production venus présenter ce spectacle à Bordeaux sculptent leurs corps des images sur la trame d'une scène vide avant de les mettre en mouvement sans savoir où elles vont les mener, entre rêve et mystère, dans un monde doux et poétique.

Fushigi, par la compagnie Again Production. Théâtre L'Improvidence, 19 rue des Augustins, à Bordeaux. Jusqu'au 31 octobre, du mercredi au samedi à 21 h ou 21 h 15.

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 1^{ER} OCTOBRE 2020, À 15 H

| N° ROLE | AVOCAT | NATURE DES BIENS | COMMUNE | ADRESSE | MISE À PRIX | ADJUGÉ |
|---------|------------------------------------|---------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------------------------------------------|
| 19/92 | REDLINK ABR & ASSOCIÉS | MAISON | LESPARRE-MÉDOC | 6 rue Pierre-Curie | 33 300 € | 86 000 € M ^e WIART |
| 20/4 | M ^e Josiane MOREL FAURY | APPARTEMENT T3, CAVE ET PARKING | LE BOUSCAT | 342 avenue de la Libération, Résidence Les Cèdres argentés, Bât. D, 7 ^e étage | 35 000 € | 171 000 € M ^e JAUDOS-DUPÉRIÉ |

LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 2 OCTOBRE 2020, À 14 H

| N° ROLE | AVOCAT | NATURE DES BIENS | COMMUNE | ADRESSE | MISE À PRIX | ADJUGÉ |
|---------|-------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------|-------------|---------------------------------------------|
| 19/49 | SELARL RODRIGUEZ ET CARTRON | MAISON D'HABITATION | SAINTE-RADEGONDE | Lieudit Les Coutures | 109 000 € | Vente non requise |
| 19/50 | M ^e Alexis GAUCHER-PIOLA | MAISON D'HABITATION ET PARCELLES DE TERRAIN | SAINTE-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE | Lieudit Le Cerisier, Lieudit Font Cabourne | 25 000 € | 64 000 € M ^e SICAMOS |
| 20/6 | M ^e Alexis GAUCHER-PIOLA | MAISON | PLASSAC | 41 route de l'Estuaire | 15 000 € | 20 000 € M ^e GAUCHER-PIOLA |
| 20/7 | SELARL RODRIGUEZ ET CARTRON | IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION | SAINTE-YZAN-DE-SOUDIAC | Lieudit Les Fontaines | 59 600 € | 113 000 € M ^e BONNER-BRISSAUD |

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon Arrêté du 16 décembre 2019 du Ministère de la Culture, l'annonce est facturée de filet à filet à 1,78 € HT le mm/colonne pour 2020 en Aquitaine.

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
6 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON
18 rue Jules Ferry - 33500 Libourne
Tél.: 05 57 50 10 50

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
au Tribunal Judiciaire de Libourne
Au Palais de Justice, 22 rue thiers 33500 Libourne

UN LOCAL A USAGE COMMERCIAL

COUSTRAS (33230)
25 rue Gambetta

cadastré section BL n°88 et 1111, pour 03a 34ca

MISE À PRIX : 25 000 €

LE VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2020 à 14 heures

A la requête de La BNP PARIBAS, Société anonyme au capital de 2 499 597 122 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 662 042 449, dont le siège social est situé 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

DESIGNATION : Un local à usage commercial composé d'une grande pièce d'environ 40 m², d'une salle de repos, d'une cave, d'un étage avec deux chambres et un WC, d'un grenier ainsi qu'une petite cour et une dépendance, puis un jardin d'environ 300 m².

MISE A PRIX : VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000 €)

IMPORTANT : Le cahier des Conditions de la vente (RG : 20/00005) est consultable au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Libourne, ou au Cabinet RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente qui, comme tous les Avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères, ainsi que sur le site www.fpf-avocats.fr

VISITES SUR PLACE SANS RDV :
Mercredi 21 octobre 2020 de 10 h à 12 h
et mardi 3 novembre 2020 de 14 h à 16 h
20002733

VENTE AUX ENCHERES SUR LICITATION

Au Tribunal Judiciaire de Bordeaux
30 rue des Frères Bonie

IMMEUBLE

à BORDEAUX (33000),
99 Rue Sauvageau

MISE À PRIX : 1 000 000 €

LE 19 novembre 2020 A 15 H

POURSUIVANT : 1. Madame Françoise LATASTE épouse TOUCHE, née le 02 Juin 1949 à Cadillac (33410), demeurant 10 impasse Plaisance 47500 MONSEMPRON LIBOS 2. Madame Marie-Chantal LATASTE épouse CHANARON, née le 25 Juin 1950 à CADILLAC (33410), demeurant La Sylve Bénite, 324 chemin des Chartreux, 38430 Moirans 3. Monsieur Jean-Jacques CHANARON, né le 17 Janvier 1950 à Moirans (38430), demeurant La Sylve Bénite, 324 chemin des Chartreux, 38430 Moirans 4. Madame Edith LATASTE épouse FAIVRE, née le 27 Mars 1952 à Cadillac (33410), demeurant Résidence Le Madrigal, 7 avenue de la République 92500 Rueil Malmaison 5. Monsieur Jean-Marie LATASTE, né le 06 Janvier 1954 à Cadillac (33410), demeurant 5 rue Amélie 33200 Bordeaux 6. Madame Cécile LATASTE épouse SEBE née le 24 Décembre 1962 à Caudéran (33200), demeurant 11 avenue du Muscat, La Vigne 33970 Lege Cap-Ferret 7. Monsieur Vincent LATASTE, né le 21 Mai 1965 à Cadillac (33410), demeurant 76 canal street 02155 Medford - Massachusetts (ETATS UNIS D'AMERIQUE) 8. Madame Marie-Laure PONS, née le 11 Juillet 1972 à Bordeaux (33000), demeurant 1 D chemin des Vignes 33590 Grayan et L'hopital

9. Madame Marie-Aurélié PONS,

née le 13 Mai 1976 à Talence (33400), demeurant 1 D chemin des Vignes 33590 Grayan et L'hopital 10. Monsieur Matthieu PONS, né le 18 Mars 1975 à Talence (33400), demeurant 2 ZA La Palu 33780 Soulac-sur-Mer ayant pour avocat constitué Maître Emmanuel JOLY, Avocat au Barreau de Bordeaux, SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (Société d'avocats interbarreaux : Paris - Bordeaux), 27, rue Boudet - 33000 Bordeaux chez qui domicile est élu, lequel occupera sur la présente et ses suites

DESIGNATION : DM n° 93 pour 3 a 74 ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : rdc : 2 locaux / 1^{ère} étage : 2 appartements / 2^{ème} étage : 2 appartements

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05 57 14 01 50 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 03-11-2020 de 10 h à 12 h & 10-11-2020 de 10 h à 12 h

RG : 20/000088
20002729

de Libourne sous les références 19/00040 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SELARL Maïka VINCENT-BOUCHET Huissiers de Justice à Libourne (05.57.51.61.10)
20002732

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE AU TITRE DU PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UN PROJET DE LOCAUX D'ACTIVITE ET DE BUREAUX SIS RUE TOUSSAINT CATROS COMMUNE LE HAILLAN

Une enquête publique est prescrite du 5 Octobre au 6 Novembre 2020 inclus afin de recueillir l'avis du public sur le dossier de demande de permis de construire n°PC 03320018V0043, déposé par la SCI ALESRAA LE HAILLAN, pour un parc d'activité mixte comprenant des locaux d'activités et de bureaux.

Ce projet est soumis à enquête publique au regard de l'article L 123-2 du code de l'environnement et de l'article R122-2 du code de l'urbanisme.

Le responsable de ce projet est la SCI ALESRAA LE HAILLAN (représentée par Regis Leuleu). Les informations peuvent être demandées à CBRE (AMO) à Monsieur Robin Dollé : robin.dolle@cbre.fr et au numéro de téléphone 07 63 45 57 12.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier comprenant la demande de permis de construire, l'étude d'impact, les avis des services consultés dont l'avis de l'autorité environnementale, la réponse du maître d'ouvrage à l'autorité environnementale sera mis à disposition du public à la Mairie du Haillan au 137 avenue Pasteur :

- Le lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

Les intéressés pourront faire part de leurs observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet pendant la durée de l'enquête.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville www.ville-lehaillan.fr et depuis un poste informatique en accès libre mis à disposition au service urbanisme de la Mairie du Haillan aux heures d'ouverture. Le public pourra également transmettre ses observations et propositions, pendant la durée de l'enquête, à l'adresse mail suivante : enquete.alesraa@ville-lehaillan.fr à l'attention du commissaire enquêteur en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet de la Ville. De même, les observations pourront être transmises par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à la Mairie du Haillan. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Par décision du Tribunal administratif, le commissaire enquêteur Monsieur Francis Clergerou, Expert en évaluation du risque, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors de permanences qui se dérouleront en Mairie du Haillan :

- lundi 5 octobre de 09 h 30 à 12 h
- mercredi 21 octobre de 14 h à 16 h 30
- jeudi 29 octobre de 14 h à 16 h 30
- vendredi 6 novembre de 14 à 16 h 30

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie du Haillan ainsi que sur le site internet de la Ville pendant un an.

Le Maire est compétent pour statuer sur la demande de permis de construire.
20002526

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON
Avocat à la Cour
18 rue Jules Ferry - 33500 Libourne
Tél.: 05 57 50 10 50 - Fax: 05 57 24 36 51 - marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

du Tribunal Judiciaire de Libourne
Au Palais de Justice, 22 rue thiers

MAISON D'HABITATION

33390 SAINT-PAUL
« 1 la Font »

MISE À PRIX : 40 000 €

ADJUDICATION DU 04 DÉCEMBRE 2020 à 14 heures

CREANCIER POURSUIVANT : CRE-DIT FONCIER DE FRANCE Société Anonyme au capital de 1 331 400 718,80 euros, dont le siège social est situé « 19 rue des Capucines » 75001 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat plaçant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation, sis commune de Saint Paul (33390) lieudit La Font et cadastré dite commune section C n° 1542 pour une contenance de 03 a 57 ca, section

C n° 1639 pour une contenance de 04 a 17 ca, section C n°1641 pour une contenance de 01 a 88 ca et section C n° 1643 pour une contenance de 02 a 63 ca.

L'immeuble est composé au rez-de-chaussée : d'un salon avec cheminée insert, d'une cuisine, de toilettes, d'une salle d'eau et de deux pièces en cours de travaux et à l'étage une chambre

A l'extérieur, se trouve une grande dépendance avec mezzanine divisée en 2, d'une terrasse avec piscine, d'une terrasse couverte, d'un poulailler et d'un grand jardin.

L'immeuble est inoccupé.

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Département de publication : 33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE D'ARCACHON

1, place Lucien de Gracia, 33311 Arcachon Cedex, 05 57 72 71 59

Objet de la consultation : Mise à disposition, aménagement et exploitation d'un local à usage de bar-restaurant à Arcachon

Surface : 305 m² env. + terrasses. Situation : Avenue des Goélands (Péire) à Arcachon (Gironde). Convention d'occupation domaniale (durée 10 ans). Cahier des charges à télécharger gratuitement sur le site internet de la Ville d'Arcachon <http://arcachon.e-marchespublics.com>

Dépôt par voie électronique sur le profil acheteur de la ville <https://arcachon.e-marchespublics.com>

Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure : Autre

Date et heure limite de dépôts :

Offre : 01-12-2020 à 17 h

20002689

AVIS DE LA COMMISSION NATIONALE D'AMÉNAGEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE

BIGANOS

La Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique du 10/07/2020 accorde à la SARL BIGANOS CINEMA l'autorisation préalable requise pour la création d'un établissement de spectacles cinématographiques de 5 salles et 622 places, à l'enseigne « BIGANOS CINEMA » à Biganos. Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la Mairie de Biganos et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC Commercial et Cinématographique.

20002734

SAFER NOUVELLE-AQUITAINE

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MINZAC (24) : 43 a 95 ca Bellevue - Le petit homme

GOURS : 3 ha 56 a 58 ca A betoule - A la bichette - A la nauve de betoule - A turon - A viladie - Au bois de la rode - Aux pradelles - Champs de meillac - Madriau - Morillou - Pradel - Quirfour - Tertre de gours

LUSSAC : 12 a 81 ca Aux levriers

PAULLAC : 25 a 26 ca De la grotte - Le coyniu

PUJOLS : 31 a 70 ca - Larode - Marac

PUYNORMAND : 2 ha 29 a 85 ca Le grand barradis - Les bouiges

SAINT-VINCENT-DE-PAUL : 13 ha 24 a 12 ca Les huttes couderc

LE TAILLAN-MEDOC : 1 ha 19 a 41 ca - Lande de cassenore (zone Ng du PLU)

TAYAC : 71 a 85 ca Au pont de page

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> au plus tard le **24/10/2020** à la SAFER Nouvelle-Aquitaine, 16, Avenue de Chavaillès CS 10235 33520 Bruges, Tél. : 05 56 69 29 99, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

APPEL DE CANDIDATURES A LA LOCATION

La SAFER se propose, sans engagement de sa part, de louer tout ou partie des biens suivants :

PORCHERES : 75 a 25 ca Les pres de l'isle

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **24/10/2020** où des compléments d'information peuvent être obtenus au bureau de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavaillès - CS 10235 - 33520 Bruges

20002736

CONSTITUTIONS

Par ASSP du 03/09/2020, il a été constitué la SCI dénommée **AMIGACIE**. Sièges sociaux : 1 route de la fontanette 33640 Arbanats. Capital : 100€. Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Rémi LARTIGUE, 1 route de la fontanette 33640 Arbanats. Cessions soumises à agrément. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ14270

Par ASSP en date du 28/08/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **OAS - ZY** Siège social : 7 Allées de Chartres 33000 BORDEAUX Capital : 100 € Objet social : Toutes prestations de conseils, d'études et d'audit dans les domaines du digital et des nouvelles technologies, ainsi que tous services y attachés ; Toutes prestations de conseils, d'études et d'audit en informatique, systèmes informatiques, ainsi que tous services y attachés ; Toutes prestations de conseils, d'études et d'audit en communication externe ou interne, institutionnelle ou auprès de clients ou prospects, sur tous types de supports et médias, ainsi que tous services y attachés ; Toutes prestations de conseils, d'études et d'audit en marketing, vente et stratégie commerciale, ainsi que tous services y attachés ; Le conseil en informatique, en programmation et en stratégie digitale, ainsi que la réalisation de prestations y relatives ; La conception, la programmation et la vente et commercialisation de logiciels, sites web, outils informatiques de communication, ainsi que la gestion de projets y relatifs ; Activité d'apporteur d'affaires et tous les services qui y sont attachés. ; Président : M. PARAISSO Adrien demeurant 3 rue des tiocs Bat C APT 81 33130 BÈGLES élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ14340

par assp, en date du 15.09.2020, a été constituée la sarl auto service pineuilh, capital 5000€, siège 19av de la resistance 33220 pineuilh, est nommé gerant omar maatoug cherif sis 19av de la resistance 33220 pineuilh, objet: mécanique générale réparation véhicule, durée: 99ans. rcs li-bourne

20EJ14969

Aux termes d'un ASSP du 15/09/20 à PESSAC il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : **SCI AMOZUR** Siège social : 28 rue du Périgord, 33600 PESSAC Objet social : l'acquisition, l'administration, la cession et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : société HOLDEFOX, représentée par Monsieur Eric JUN DE FAUCAL DEMONTEIL, dont le siège social est lieudit la Francie : 19360 DAMPINAT, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 799 031 380. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément représentant au moins les trois-quarts des parts sociales requis dans tous les cas Immatriculation de la Société au RCS BORDEAUX.

Pour avis

20EJ15604

GARAGE JML
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : LD FONTAINE - 33720 ILLATS
Société en cours de constitution - RCS de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/09/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GARAGE JML.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 1 000 €.

Siège social : LD FONTAINE - 33 720 ILLATS.

Objet : Réparation et entretien de véhicules automobiles.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Gérant : M. Julien TILLARD, demeurant 119 Route de Cazade - 33 210 LEOGEATS.

Pour avis

20EJ15403

Par acte SSP du 21/09/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GROUPSAPXPERTS**

Objet social : Conseil en gestion du management d'entreprise

Siège social : 163 Bis allée du Haurat, 33470 Gujan-Mestras.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. PONTILLON Quentin, Frédéric, Thierry, demeurant 163 Bis allée du Haurat, 33470 Gujan-Mestras

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer

Clause d'agrément : Agrément des cessions d'actions

Immatriculation au RCS de Bordeaux

20EJ15666

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/09/2020, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI SMART INVEST

Siège : SCI SMART INVEST

Forme : SC

Capital social : 100 €

Siège social : 20 rue charles chaumel, 33700 MERIGNAC

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles

Gérance : M. Jean Marc CLABAUT demeurant 20 rue charles chaumel, 33700 MERIGNAC

M. Julien MORTIN demeurant 117 allée du PRADEU, 40460 SANGUINET

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ15735

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT
DE VOTRE
PUBLICITE

LA PARUTION
DANS NOTRE JOURNAL
TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

Tél. 07 85 39 64 49
publicite@echos-judiciaires.com

SELARL « STÉPHANIE VIOLET-MARECHAL & DAVID RAVIN, NOTAIRES ASSOCIÉS », À VENDÔME (LOIR ET CHER), 20, AVENUE DE VERDUN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître David RAVIN, notaire à VENDÔME (41100), 20, avenue de Verdun, le 28 septembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : A.M.S.J.J..

Le siège social est fixé à : ARSAC (33460), 8 impasse de Ligondras.

La société est constituée pour une durée de QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les apports sont effectués par Monsieur et Madame de SAINT QUENTIN.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur et Madame Arnaud de SAINT QUENTIN demeurant à ARSAC (33460) 8 Impasse de Ligondras.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis. Le notaire.
20EJ15796

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date Bordeaux, le 25/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : L'AIRES FAMILIALE

Siège social : 76 et 78 Cours Clément, 33300 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, la gestion et l'administration par bail ou par tout moyen d'un ou plusieurs biens immobiliers et exceptionnellement la vente ou l'aliénation de tout bien immobilier.

Durée de la Société : 99 ans compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 400 euros

Cogérance :

Mme Marie-Hélène FREMAUX, demeurant MERIGNAC (33700), 33 rue Georges COURTELINE.

Mme Estelle MILLOT, demeurant BORDEAUX (33000), 43 rue quintin.

Mme Camille GOURLAOUEN, demeurant BORDEAUX (33000) 85 rue de la course.

Mme Maud SAMPEUR, demeurant BORDEAUX (33200) 233 avenue d'Arès

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.

20EJ15873

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/09/2020 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **3 L33**

Siège social : 62 Bis Route de Montalivet 33930 VENDAYS MONTALIVET

Forme : EURL

Capital : 1800 €

Objet social : Les activités de transport public routier de marchandises et de location de véhicules avec conducteur ; Les transports de marchandises pour le compte d'autrui ; les prestations de services se rapportant aux opérations de transports ; l'achat la vente de produits, matériels fournitures et accessoires se rapportant aux activités de transports routiers

Gérance : M. BEUVE Jérôme 62 Bis Route de Montalivet 33930 VENDAYS MONTALIVET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

20EJ15907

M.C AUTO Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 33 Rue Arthur Rimbaud 33320 EYSINES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à GRADIGNAN du 29 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : M.C AUTO Siège social : 33 Rue Arthur Rimbaud 33320 EYSINES Objet social : Intermédiaire sur achat et vente de véhicules occasion et neuf entre particuliers ou entreprises, Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 10 000 euros Gérance : M. Mounir CHAIB, demeurant 33 Rue Arthur Rimbaud 33320 EYSINES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
20EJ15864

Par ASSP en date du 07/09/2020, il a été constituée une SAS dénommée **LUDIC AND CO SAS**. Siège social : Pépinière Hôtel Entreprises Parc économique Gironde Synergies, 33820 SAINT-AUBIN-DE-BLAYE Capital : 1485 € Objet social : achat et vente au détail touchant à l'enfant Président : M Chojnacki Arnaud demeurant 50 route de l'Estuaire 33710 COMPS élu pour une durée de 11 années. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ15866

CD SERVICES Société à responsabilité limitée au capital de 1 euro Siège social : 3 Clos du Petit Maître 33360 CENAC

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CENAC du 26/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : sarl

Dénomination sociale : CD SERVICES

Siège social : 3 Clos du Petit Maître, 33360 CENAC

Objet social : Consultant en distribution de l'agro pharmacie : développement, commercialisation et conseils techniques dans le secteur des produits phytosanitaires et bio contrôle

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 euro

Gérance : Monsieur Cyril DUBOIS, demeurant 3 Clos du petit maître 33360 CENAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

20EJ15933

Avis est donné de la constitution de la société "JEGSBAT"

Forme : SARL UNIPERSONNELLE

Dénomination sociale : JEGSBAT

Siège social : 6 rue du Maréchal Lannes 33560 Carbon-Blanc

Objet social : travaux de plâtrerie

Capital : 1 000 €

Apports en numéraire : 1 000 € libéré en totalité

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Sébastien JEGOU demeurant 222 rue Colette Duval 33240 Saint André de Cubzac

RCS BORDEAUX

Pour avis

20EJ15941

ACT PLATRIERIE Société à responsabilité limitée au capital de 200 euros Siège social : 3 rue des Lévriers 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ACT PLATRIERIE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 3 rue des Lévriers, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Objet social : Tous travaux de plâtrerie

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 200 euros

Gérant : Monsieur Paul André GONCALVES GOMES, demeurant 3 rue des Lévriers 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis. La Gérance

20EJ15946

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : **COULON HOLDING**

Siège : 16 Rue du Professeur Bergonié, 33400 TALENCE

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : - l'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères ;

- toutes prestations de services en matière administrative, financière, comptable, commerciale, informatique ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres Sociétés intervenant, en France ou à l'étranger, en qualité de franchisé de la Société

- toutes prestations d'étude et de conseil dans tous les domaines d'activité liés à l'immobilier ou le bâtiment ou autres,

- toutes activités d'intermédiation et notamment de courtage, d'apporteur d'affaires dans tous les domaines,

- toutes activités de formation, audit, conseil, accompagnement commercial, conseil en organisation,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Dorian COULON, demeurant 16 Rue du Professeur Bergonié, 33400 TALENCE

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

20EJ15940



Société d'Expertise Comptable ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

Aux termes d'un acte ssp en date à ANDERNOS du 10/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ENTREPRISE BOISSEL PEINTURE**

Siège social : 18 Allée Georges Moustaki 33510 ANDERNOS LES BAINS

Objet social : Tous travaux de peinture en bâtiment et revêtement mural sur toutes surfaces et sur tout support, en intérieur et extérieur ; Petit travaux de bâtiments connexes ; Pose de revêtement de sol sur tout support ; Pose de Revêtement PVC extérieur et intérieur ; Travaux de Peinture façade et étanchéité ; Enduit et peinture de décoration sur tout support, Négoce de tous produits liés à la réalisation des activités ci-dessus spécifiées, Nettoyage haute pression.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 500 euros

Gérance : M. Romain BOISSEL, demeurant 18 Allée Georges Moustaki 33510 ANDERNOS LES BAINS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

La Gérance

20EJ15968



Cabinet Olivier SIRIEZ
Avocat à la Cour
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

- Acte constitutif : Statuts sous seings privés en date à SALLES le 28/09/2020
- Dénomination sociale : CHAPI
- Forme : Société par actions simplifiée
- Capital social : 1.000 €uros.
- Siège social : SALLES (33770) – 9, route de Badette.

- Objet social : Toutes prises de participations, dans toutes Sociétés ou Entreprises industrielles, commerciales ou financières ; la gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; Audit, conseil, consulting, management, gestion de production, gestion financière, ingénierie commerciale, financière et industrielle, informatique, ressources humaines et organisation administrative et toutes prestations de services s'y rapportant. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

- Durée : 99 ans,
- Président : M. Julien LAFARGUE demeurant à SALLES (33770) – 9, route de Badette
- Conditions d'admissions aux assemblées d'actionnaires : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre d'actions qu'il possède.
- Cessions d'actions : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ainsi qu'à un droit de préemption dans les conditions fixées par les statuts.
- Immatriculation : au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS - Le Président.
20EJ15969



Cabinet Olivier SIRIEZ
Avocat à la Cour
60 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

- Acte constitutif : Statuts sous seings privés en date à LE TEICH le 28/09/2020
- Dénomination sociale : ADS CONSEILS IMMO
- Forme : Société par actions simplifiée
- Capital social : 1.000 €uros.
- Siège social : LE TEICH (33470) – 37, avenue de Camps

- Objet social : Toutes prises de participations, dans toutes Sociétés ou Entreprises industrielles, commerciales ou financières ; la gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; Audit, conseil, consulting, management, gestion de production, gestion financière, ingénierie commerciale, financière et industrielle, informatique, ressources humaines et organisation administrative et toutes prestations de services s'y rapportant. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

- Durée : 99 ans,
- Président : M. David DOS SANTOS demeurant à LE TEICH (33470) – 37, avenue de Camps
- Conditions d'admissions aux assemblées d'actionnaires : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre d'actions qu'il possède.
- Cessions d'actions : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ainsi qu'à un droit de préemption dans les conditions fixées par les statuts.
- Immatriculation : au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS - Le Président.
20EJ15971

Par acte SSP du 01/10/2020 il a été constitué une SCI dénommée : **AGE INVESTISSEMENT** Siège social : 2 bis, rue Albert Camus, Pavillon 19 -33700 MERIGNAC. Capital : 100 €. Objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers, notamment l'immeuble sis 41, avenue Thiers 47500 Fumel, cadastré section AH 238, d'une contenance de 00h02 a 15 ca. Gérant : M GUINEFOLLEAU Grégory, 2 bis, rue Albert Camus, Pavillon 19 33700 MERIGNAC. Cession de parts : Agrément requis sauf entre associés. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ15973

AGRICOST Société par actions simplifiée au capital de 5 000 € Siège social La Cafourche Marcillac 33860 VAL DE LIVENNE RCS LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAL DE LIVENNE du 28 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Dénomination : AGRICOST
- Siège : La Cafourche, Marcillac, 33860 VAL DE LIVENNE
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
- Capital : 5 000 €
- Objet :

- Achat et vente d'intrants, vente de produits phytosanitaires, agro-fourmiture ;

- Toutes prestations de services commerciales et conseils dans le secteur de l'activité principale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de DEUX ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Eric HENAU, demeurant 111 Rue Galin 33100 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.

POUR AVIS
Le Président

20EJ15981

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **ASIK PLATRERIE PEINTURE**. Sigle : APP. Forme : SARL. Siège social : 24 rue des Hauts de Dordogne, 33240 CUBZAC LES PONTS. Objet : Tous travaux de plâtrerie, peinture en bâtiment, revêtement sols et murs et second œuvre. Durée : 99 ans. Capital : 2 500 €. Gérance : Mehmet ASIK demeurant 24 rue des Hauts de Dordogne, 33240 CUBZAC LES PONTS. Immatriculation : au RCS de BORDEAUX
20EJ15983

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **SCI FAMILY**
- Forme : SCI

Objet : L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de toute construction qui restera la propriété de la Société ; l'acquisition, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont la société viendrait à être propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; la faculté d'emprunter et de consentir à l'organisme prêteur toute inscription réelle en garantie du remboursement desdits prêts.

Siège social : 13 Avenue de l'Escouarte - 33950 LEGE CAP FERRET

Capital : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune

Durée : 99 années

Cession des parts : Clauses d'agrément

Gérance : Mr ROUSSEAU Médéric, demeurant 13 Avenue de l'Escouarte - 33950 LEGE CAP FERRET

La société sera immatriculée au R.C.S de BORDEAUX.
20EJ15996



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : HOLDING PRUNERA. Siège social : 7 rue de la Garole - 33260 LA TESTE DE BUCH. Objet social : prise de participation dans toutes sociétés, animation de groupe de sociétés, gestion commerciale et administrative, location vide ou meublée. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 133 190 euros. Gérance : Madame Isabelle PRUNERA, demeurant 7 rue de la Garole - 33260 LA TESTE DE BUCH. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. La Gérance
20EJ15999

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/09/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MEDTECH CONSEIL

Forme sociale : SASU

Au capital de : 100 €.

Siège social : 1 Rue Christophe Colomb, 33160 Saint Aubin de Medoc

Objet : Conseils aux entreprises

Président : M. Christophe CHARTIER demeurant 1 Rue Christophe Colomb, 33160 Saint Aubin de Medoc

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour avis

20EJ16034



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SCI 14 BECQUEREL Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 25 rue Louis Fleuranceau 33520 BRUGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRUGES du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SCI Dénomination sociale : SCI 14 BECQUEREL Siège social : 25 rue Louis Fleuranceau 33520 BRUGES Objet social : l'acquisition et l'administration d'immeubles Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Alain FAUBEL demeurant 16 rue Roger Hourquet 33700 MERIGNAC et Laurent BARBE demeurant 25 rue Louis Fleuranceau 33520 BRUGES Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
20EJ16019

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 24 septembre 2020, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter la date d'immatriculation de la société au RCS de BORDEAUX, une société civile immobilière dénommée « JJPM » dont le siège social se situe 1455 Avenue du Parc des Expositions, 33260 LA TESTE DE BUCH, au capital de 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire, présentant les caractéristiques suivantes : Objet social : Acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; Gérance : M. Pierre BOUZIGUET et Mme Marion BOUZIGUET demeurant ensemble 15B Allée des Douves, 33470 GUJAN MESTRAS et M. Jérémy PERRET et Mme Julie POLES demeurant ensemble 98 E Moulin de Canteranne, 33470 LE TEICH. Cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requis dans tous les cas. Pour avis

20EJ16024

Par acte SSP du 29/09/2020, est constituée la **SCI LES CHENES**.

Siège : 5 Route de Savignac 33133 Galgon

Objet : L'acquisition de biens immobiliers, la gestion et l'administration desdits biens.

Durée : 99 ans - Capital : 200 €

Gérant : Mme Maryse GUIBERT, 5 Route de Savignac 33133 Galgon

Transmission des parts : Libre au bénéfice d'un associé, ascendant ou descendant d'un associé ou du conjoint d'un associé.

Agrément des associés pour toute autre cession.

Immatriculation au RCS de Libourne
20EJ15982

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à BORDEAUX le 9 septembre 2020, il a été constituée la société suivante :

Dénomination : **SCI RED TOULOUSE ASSOCIES**

Forme : Société civile immobilière

Siège : 3 Cours du Chapeau Rouge (33000) BORDEAUX

Capital : 1000,00 euros

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de de tous autres biens meubles et immeubles.

Durée : 99 ans

Cession de parts à des tiers non associés soumise à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés, entre conjoints ou partenaires pacés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.

Monsieur Joël- Etienne, Loïc MOREAU né à LIMOGES (87000), le 23 mai 1980, demeurant à BORDEAUX (33000), 128 rue Saint-Genès et Madame Julie, Marie, Jeanne ACHARD née à TOULOUSE (31000), le 20 septembre 1989 demeurant à NANTES (44100), 22 bis Boulevard de Launay sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance.
20EJ16026

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pompignac du 22/09/20, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DINOMAE

Siège social : 1 avenue du Périgord, ZA du Périgord, 33370 Pompignac

Objet social : acquisition, gestion et administration de tous droits et biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Stéphane MICHAUD, demeurant 1 rue Beauséjour 33440 AMBARES ET LAGRAVE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance
20EJ16064

JULICH Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 18 route de la Métairie 33390 PLASSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Libourne du 1er octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : JULICH ; Siège social : 18 route de la Métairie, 33390 PLASSAC ; Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 euros ; Gérance : Madame Kok Eng MORIER, 16 route de la Métairie, 33390 PLASSAC et Monsieur Nicolas MORIER, 16 route de la Métairie, 33390 PLASSAC ; Clausures relatives aux cessions de parts : agrément d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social. Cessions entre associés et aux descendants libres ; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Libourne. Pour avis. La Gérance

20EJ16051

Par acte authentique du 22/09/2020, reçu par Me Edouard BENTEJAC, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 23 avenue du Jeu de Paume, est constituée la **SCI BAMBOU21**

Objet : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers

Durée : 99 ans

Capital : 324 000€

Cession de parts sociales : Soumise a agrément

Siège : 398 boulevard Wilson 33000 Bordeaux

Gérant : Benoît SENTAGNES, 398 boulevard Wilson 33000 Bordeaux

Immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ16057

Selon acte sous seing privé du 22 septembre 2020 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FCB HOLDING**

Forme : SAS

Capital : 1000 euros

Siège social : 58 rue Mazarin- 33000 Bordeaux

Durée : 99 ans

Objet : Activité de société holding ; Détention de participations ou d'actifs d'un groupe de sociétés filiales civiles ou commerciales

Président : Madame Fabienne CRAYS-SAC, épouse BARTHE, demeurant 58 rue Mazarin- 33000 Bordeaux

Immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ16049

Par ASSP en date du 01/10/2020, il a été constituée une SASU dénommée : **SOPRECAP** Sigle : SOPRECAP Siège social : 101 B, rue Amédée ST Germain 33800 BORDEAUX Capital : 2000 € Objet social : Prestations de conseils, expertises, assistance opérationnelle aux entreprises du domaine Infrastructures de transports en commun. Président : M CHANSON Marc demeurant 101 B, rue Amédée St Germain 33800 BORDEAUX élu pour une durée illimitée Durée : 10 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ16080



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 septembre 2020, il a été constituée une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AZORIS

Forme : société par actions simplifiée à associé unique

Siège social : 2, Clos des Valladiers – 33660 GOURS

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays l'activité de conseil en informatique et notamment :

- Le conseil des services informatiques sur les plans logiciels, matériels et structurels au niveau du réseau- Le développement applicatif local ou cloud- L'analyse et audit sécurité, qualité, performances, réseau informatique- La dispense de formations informatiques

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 €

Président de la société : Monsieur David BRETON, demeurant au 2, Clos des Valladiers – 33660 GOURS.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis,
20EJ16067



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecapurriel.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN-MESTRAS du 01-10-2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : LE CBE GUJAN

Siège : 153, route des Grands Lacs, 33470 GUJAN-MESTRAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet : La location ou sous-location d'espaces aménagés et équipés destinés au bien-être avec services ; La réalisation de toutes prestations de services liées au bien être, l'enseignement et la pratique de yoga et de techniques de relaxation, et de toutes prestations de services administratifs, commerciaux, communication et relations publiques ; L'organisation d'événementiels ; La vente de tous produits destinés au bien-être.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Sophie PICCOLO, demeurant 15, allée du Muguet - 33470 GUJAN-MESTRAS.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS
La Présidente
20EJ16086



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 septembre 2020, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BLISS JUMP

Forme : Exploitation à responsabilité limitée

Siège social : 180, route de Fauquey - 33760 LA SAUVE

Capital : 40 000 €uros divisé en 400 parts de 100 €uros

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire :

Les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ; L'enseignement de l'équitation sous toutes ses formes et pour tous les publics. La prise en pension de tous équidés. L'organisation de stages, de manifestations diverses et de compétitions sportives. Les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Georges GORCE demeurant au 40, route de Cénac - 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX

Cession de parts : Avec agrément des coassociés à l'unanimité pour toutes les cessions.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ16069



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 septembre 2020, il a été constitué un groupement foncier agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFA GORINEAU

Forme : Groupement Foncier Agricole

Siège social : 180, route de Fauquey - 33760 LA SAUVE

Capital : 1 000 €uros divisé en 100 parts de 10 €uros

Objet : Le groupement a pour objet : la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur exclusivement par la conclusion de baux ruraux à long terme conformes aux articles L. 416-1 et suivants du code rural, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Georges GORCE, demeurant au 40, route de Cénac - 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX et Madame Anne-Laure ROBINEAU, demeurant au 40, route de Cénac - 33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX

Cession de parts sociales : Avec agrément des coassociés à l'unanimité pour toutes les cessions.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ16068

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé du 25 septembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "SIHL"

Forme : société civile immobilière

Siège : LA TESTE DE BUCH (33260) 19 rue des Cèdres

Durée : 99 ans

Gérants : Monsieur Inel DUCOS et Madame Sandrine DUCOS demeurant 26 Durham Road à SKILLMAN NJ 08558 (ETATS-UNIS)

Objet : la propriété, la gestion à titre civil de tous biens immobiliers,

Capital social : CENT EUROS (100.00 EUR)

Apports en numéraire : CENT EUROS (100.00 EUR)

Parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou à cause de mort qu'avec l'agrément de la collectivité des associés

La Société sera immatriculée au R.C. S. de BORDEAUX

POUR AVIS ET MENTION
20EJ16036

Par acte SSP du 23/09/2020 il a été constitué une SAS dénommée : **LICORNE** Siège social : 13 TER rue du moulin 33980 AUDENGE. Capital : 1.000€. Objet : Prise de participations directe ou indirecte, en France et à l'étranger, dans toutes opérations commerciales, industrielles ou immobilières. Président : M ODDOS BRUNO, 13 TER rue du moulin 33980 AUDENGE. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clauses d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16079

LA BROCHE GABAYE SAS au capital de 4 000 euros 14 la grosse raye 33820 Braud et St Louis RCS Libourne

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2020, il a été constitué la

Par acte sous seing privé en date du 25/09/2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA BROCHE GABAYE

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 4 000 euros

SIÈGE : 14 La Grosse Raye 33820 Braud et Saint Louis

OBJET : Rôtisserie, commerce de détail de tous produits alimentaires crus ou cuits, plats et boissons à emporter.

DURÉE : 50 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément.

PRESIDENT : Monsieur Ludovic LASTASTE Demeurant 14 la grosse Raye 33820 BRAUD ET ST LOUIS,

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne.

Pour avis,
20EJ16070

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COUTRAS du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LES ROIS

Siège social : 9 Drouillard, 33230 COUTRAS

Objet social : Propriété et gestion, à titre civil, de tous biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Nathalie SIGNORELLI demeurant 9 Drouillard - 33230 COUTRAS, et Madame Sophie LE DROFF demeurant 17 B Le Grand Jolin - 33910 SABLONS, sont nommées premières gérantes de la société pour une durée illimitée.

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

20EJ16088

Par acte SSP du 27/07/2010, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : QUALITRANX

Objet social : Transport routier de fret interurbain ou urbain au moyen de véhicules dont le PTRAS n'exécède pas 3,5T.

Siège social : 10 rue blaise pascal, 33127 Saint-Jean-d'Illac.

Capital : 30.000 €

Durée : 99 ans

Président : M. DJAMAT Dubois Telly-Maxence, demeurant 220 rue de chambre, 33127 Saint-Jean-d'Illac

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement.

Immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ16089

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BRUGES du 24/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **CJ-SCOOT33**

Siège social : Entrepôt numéro 10 lieu-dit Cantinole Sud rue Robert Mathieu 33520 BRUGES

Objet social : Achat, vente, réparation et entretien de motocycles, vente d'accessoires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Josua CASTROT demeurant 3A lieu-dit le Freyron 33720 CERONS

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX
20EJ16092

KINÉ FLOIRAC TONDU
SCM au capital de 1 000 euros
Siège social: Nouvelle Clinique Bordeaux Tondou
46 B avenue Jean Alfonséa, Bâtiment des Consultations 33270 FLOIRAC

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Kiné Floirac Tondou.

Forme sociale : Société Civile de moyens.

Au capital de : 1 000 €.

Siège social : Nouvelle Clinique Bordeaux Tondou, 46 B avenue Jean Alfonséa, Bâtiment des Consultations, 33270 FLOIRAC.

Objet social : La mise en commun de tous moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés, et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel; et généralement toutes opérations destinées à concourir directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.

Gérance : Monsieur Philippe BLOCH demeurant 28 Parc de Cadouin 33370 POMPIGNAC et Monsieur Olivier MILLET demeurant 17 rue Emile Pereire 33800 BORDEAUX

Clause d'agrément : agrément requis dans tous les cas sauf pour les cessions entre associés; agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16094

Pour avis



FIDUCIAL SOFIRAL

BOTTÉ OPTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 12 Place de l'Eglise, 33740 ARES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARES du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : BOTTÉ OPTIQUE

Siège : 12 Place de l'Eglise 33740 Ares

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 2 000 euros

Objet : Commerce de détail d'optique

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Sylvère BOTTÉ, demeurant 13 rue des Bouleaux, 33510 ANDERNOS LES BAINS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, le Président
20EJ16101

AL2020
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 1 Quater Chemin d'Armagnac, 33370 FARGUES ST HILAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à FARGUES du 29/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI - Dénomination sociale : AL2020 - Siège social : 1 Quater Chemin d'Armagnac, 33370 FARGUES ST HILAIRE - Objet social : propriété et gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Alexandre ARSAUT, 1 Quater Chemin d'Armagnac, 33370 FARGUES ST HILAIRE et Vincent LACOUTURE, 21 rue Bernard Adour, 33200 BORDEAUX,

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
 20EJ16098

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 octobre 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARRIERE COUR ARCHITECTURE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 500 €

Siège social : 117 Cours Saint Louis, 33300 Bordeaux

Objet : Exercice de la profession d'architecte

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Gérance : M. Alexandre MARCHAL, demeurant 117 Cours Saint Louis, 33300 Bordeaux

Pour avis
 20EJ16109



ACTIF & ASSOCIÉS
 expertise comptable, audit et conseil

Domaine de la Vigerie
 33270 Floirac
 Tél 05.57.54.15.15

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD D'EYRANS du 25/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :

GBV Consulting

Siège social : 10 ter chemin des Prés 33650 ST MEDARD D'EYRANS

Objet social : Conseils aux entreprises, audit, consulting, accompagnement, formations

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 €

Gérance : M. Gabriel BUI-VAN demeurant 10 ter chemin des Prés 33650 ST MEDARD D'EYRANS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX
 20EJ16115



LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
 Société d'Avocats
 29-31 rue Ferrère
 33000 Bordeaux

S.A.S. OCTAVE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Cours Edouard Vaillant, 33300 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28/09/2020, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAPKPITAL

Forme : S.A.S.

Siège social : 3 rue Jean Perrin

Objet : Prise de participation dans toutes Sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet

Durée : 99 ans

Capital : 6 498 324 Euros

RCS : BORDEAUX

Président : M. Joël BARGUES demeurant à LEOGNAN (33850) - 16 chemin du Bicon,

Directeur Général : M. Frédéric PUJOL demeurant à BORDEAUX (33200), 7 rue Fernand Barthélémy,

Commissaire aux comptes titulaire : ARGUIROSE CONSEIL, SARL au capital de 500 000 €, domicilié à MERIGNAC (33700) - 1 Impasse des Mûriers, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 380 932 764.

Les cessions d'actions entre associés ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, peuvent être effectuées librement. Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour Avis,

Le Président
 20EJ16127



Guillaume HARPILLARD
 Avocat à la Cour
 21 bis Cours Pasteur
 33000 Bordeaux
 05 56 06 66 70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 28 septembre 2020, de la SAS « **DEGUSTA VINS SOCIETE** » au capital de 10.000 euros, siège social : 71 rue Pierre Curie 33140 VILLENAVE D'ORNON. La société a pour objet l'activité de négoce et vente en gros de tous produits alimentaires et objets liés aux métiers de la bouche. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Ugo BELLUE, demeurant 71 rue Jean Pierre Curie 33140 VILLENAVE D'ORNON, a été nommé Président pour une durée illimitée et Monsieur Aubin BELLUE, demeurant 4145 avenue de Bordeaux 33127 SAINT JEAN D'ILLAC a été nommé Directeur Général pour une durée illimitée.
 20EJ16129

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Octobre 2020, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ADDETECH DU LITTORAL**

Siège social : 54 bis, route des brengués 33590 TALAIS

Objet social : L'exercice de la profession d'agent commercial.

Capital social : 1 000 euros

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Pierre CORRE demeurant 54 bis, route des brengués 33590 TALAIS

Immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis et mention, la Gérance
 20EJ16130

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à GRADIGNAN du 2 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **S.A.S. OCTAVE** Siège : 23 Cours Edouard Vaillant, 33300 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : L'acquisition et la détention de tous titres de participation ou de placement, parts et actions de toutes sociétés, la gestion de ces titres et valeurs mobilières, la gestion de ses filiales, la réalisation de toutes prestations Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société IPSUM, SARL au capital de 50 000,00 euros, dont le siège social est 23 Cours Edouard Vaillant 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS sous le numéro 838 587 996 RCS BORDEAUX, représentée M. Gerald FAURE, Gérant. Directeur général : La société TESTA, SAS au capital de Capital 100,00 euros, dont le siège social est 8 rue Désiré Bonnet 24000 PERIGUEUX, immatriculée au RCS sous le numéro 883 223 562 RCS PERIGUEUX, représentée par M. Baptiste BOUYRAT, Président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS Le Président
 20EJ16135

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/09/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : REAL ESTATE DEVELOPMENT SOFTWARE

Sigle : REDS

Forme : SAS

Capital social : 300 €

Siège social : 61 Rue Jean Briand - Immeuble Les Diamants 2, 33700 MERIGNAC

Objet social : Programmation Informatique, conseils et études des systèmes d'informations, conception et développement d'algorithmes dotés d'intelligence artificielle dédiés au secteur immobilier La création, l'acquisition, le dépôt, la propriété, la gestion, l'exploitation, a concession, la cession de toutes marques et brevets Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Président : M. Alexandre BENNAT demeurant 32 Rue des Palus, 33290 PAREMPUYRE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
 20EJ16156

VJL
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue des Martyrs de la Résistance 33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Sauve du 2 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : VJL ; Siège social : 1 rue des Martyrs de la Résistance, 33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE; Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 euros ; Gérance : Madame Véronique COCHE, 32 route de Bordeaux, 33760 BAIGNEAUX ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social. Cession entre associés libre ; Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. La Gérance
 20EJ16143

SCCV LOCAUX VILLAGE D'ACTIVITES TAILLEFER
Société civile de construction
vente au capital de 1 000 euros,
siège social : 10 Avenue de l'Eglise Romane, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01-10-20 à Artigues-Près-Bordeaux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente.

Dénomination sociale : SCCV LOCAUX VILLAGE D'ACTIVITES TAILLEFER

Siège social : 10 AVENUE de l'Eglise Romane, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Objet social :

L'acquisition d'un terrain sis 9 Route de la Laurence à MONTUSSAN (33450), ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de locaux industriels.

La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions;

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives;

Durée de la société : 20 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés;

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires.

Gérance: SAS SGE FONCIERE AMENAGEMENT, au capital de 1000000 euros, enregistrée au RCS de BORDEAUX 478 660 590, domiciliée au 10 Avenue de l'Eglise Romane 33370 Artigues-Près-Bordeaux.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

La gérance
 20EJ16169

Suivant acte sous seing privé en date du 23 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

BOAR EQUITY PARTNERS

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 1Bis Lieu-Dit Mouyon Chez Monsieur et Madame JUPIN 33720 ILLATS

Objet : La gestion de patrimoine, l'achat, la vente et la location de biens immobiliers et fonciers.

Durée : 99 années

Capital social : 10.000 € constitué en intégralité de 10.000 € d'apport en numéraire.

Gérant : M. Johnny JUPIN, demeurant 1Bis Lieu-Dit Mouyon - 33720 ILLATS

Transmission des parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés ; elle ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société (...) qu'après agrément du cessionnaire proposé par les Associés se prononçant dans les conditions prévues à l'article 26 des statuts pour les décisions extraordinaires.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux.

La gérance.
20EJ16162

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 2 octobre 2020, la SASU RELIEFTEAM est constituée pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux, avec un capital de 100 €, un siège 117 quai de Bacalan à Bordeaux (33300) et pour objet la conception et l'exploitation de sites internet et mobiles. Son président est M. Cédric ANCELLE, demeurant 42 bis avenue de Maubuisson à Carcans (33121). En cas de pluralité d'actionnaires, la cession d'actions est soumise à agrément de la collectivité des actionnaires.

20EJ16136



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 1ER OCTOBRE 2020 à LIBOURNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle - Dénomination : TD CONCEPT- Siège : 32 Rue de la Tarreyre 33500 LIBOURNE- Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 1000 euros- Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : Réalisation et entretien de parcs et jardins. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Thomas DENIS, demeurant 32 Rue de la Tarreyre 33500 LIBOURNE. La Société sera immatriculée au R.C.S. de LIBOURNE.

20EJ16187

Aloy
AVOCATS

Par ASSP du 02/10/2020, est constituée la SAS, **LGED Holding**

Capital : 387 043 €

Siège : 14 bis le Marheuil 33650 Saucats

Objet : L'acquisition de titres de sociétés, à titre onéreux ou par apport en nature, le contrôle et l'administration de ces titres.

Durée : 99 ans

Président : M. Yoann DUTEIN, 14 bis le Marheuil 33650 Saucats

Conditions d'exercice du droit de vote et admission aux AG : Chaque action donne droit à une voix.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.
20EJ16182



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à TRESSES du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS Dénomination : JMPY Siège : 22 allée des Mimosas 33370 TRESSES Durée : 99 ans Capital : 1 000 euros Objet : L'activité de société Holding ; L'exercice de tout mandat social au sein notamment des filiales de la Société ; Toute prestation de conseil et de services aux entreprises ; notamment dans les domaines du management d'entreprise et de l'animation à caractère financier, commercial, technique et stratégique ; L'acquisition et la gestion de tout bien et droits mobiliers et immobiliers ; et notamment la prise de toutes participations dans le capital de toutes sociétés. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Jean-Marie PIGOUT, demeurant à TRESSES (33370), 22 allée des Mimosas. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

20EJ16174

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée

JUSTCAR 33

SIEGE SOCIAL : 50 rue des Cèdres appartement 8 - 33170 GRADIGNAN

OBJET : négoce de véhicules automoto, neufs et occasions, pièces détachées auto-moto, import-export, toute activité liée à l'objet social.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 500 euros

Président : Monsieur Djalal BENSLIMANE demeurant 50 rue des Cèdres appartement 8 - 33170 GRADIGNAN

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
20EJ16138

LES JURISTES ASSOCIES
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 29.09.2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société civile immobilière

Dénomination : **SCI LUANG PRABANG**

Siège social : PYLA SUR MER (33115),
Route de Biscarosse

Objet : acquisition, prise à bail, mise en valeur de tous terrains, constructions et aménagements sur lesdits terrains ; construction ou achat de tous biens immobiliers et mobiliers ; propriété, administration et exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la Société ; conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou prise en location longue durée avec ou sans option d'achat ; signature de tous actes en vue de l'acquisition des ensembles immobiliers ; éventuellement, vente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Capital : 1 000 € (apports en numéraire)

Gérance : Cédric ROCHER, né le 04/01/1969 à TALENCE (33), demeurant 2 Impasse des Clapotis, 33155 PYLA SUR MER

Clauses relatives aux cessions de parts : cession de parts avec l'agrément donné dans la forme d'une AGE. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des descendants ou descendants du cédant.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour Avis
La Gérance
20EJ16184

MLS NETTOYAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 Lieu-dit Le
Grand Sorillon
33230 ABZAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 septembre 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MLS NETTOYAGE

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 1 500 €.

Siège social : 3 Lieu dit Le Grand Sorillon.

Objet : Nettoyage industriel, locaux, bureaux, sièges sociaux, immeuble collectifs, façades, vitres extérieures et parking pour les professionnels ou les particuliers.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.

Gérants : M. Emerik RADIN, demeurant 3 Lieu dit Le Grand Sorillon 33230 ABZAC et M. Ludovic COUSIN, demeurant 15 rue Jean Genicov 33230 Saint Médard de Guizières

Pour avis
20EJ16189

Par ASSP en date du 18/09/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **IMMO CAPITAL CONSEILS** Sigle : IC² Siège social : 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES Capital : 1000 € Objet social : Transactions sur immeubles et fonds de commerce, conseils en investissements immobiliers, conseils en investissements financiers, courtage en travaux, courtage en assurances Président : Mme KLEIN Audrey demeurant 100 avenue de la Libération 33320 EYSINES élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : L'agrément résulte d'une décision collective des associés, prise à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16206

DAWA
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Appelles Est,
33220 ST ANDRE ET
APPELLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LE FORGE OCEAN et LONDON du 1er octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DAWA Siège social : Appelles Est, 33220 ST ANDRE ET APPELLES
Objet social : L'achat, l'administration et la gestion par voie de location nue ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel la vente, La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation de tous établissements. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : M. Wayne HORO et David WALKER demeurant ensemble à LONDON (ROYAUME-UNI) 1 Nella Road Hammersmith W6 9PB, Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis La Gérance
20EJ16197

SAS C.A.R.
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 41 B
Route de Saint-Hubert
33450 SAINT-SULPICE-ET-
CAMEYRAC
Société en cours de
constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 09 Octobre 2020, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SAS C.A.R.

- Forme juridique : SASU

- Capital : 2000 euros en numéraire

- Siège social : 41 B Route de Saint-Hubert 33450 SAINT-SULPICE-ET-CA-MEYRAC

- Durée : 99 ans

- Objet :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Conseil en financement et investissement automobile

Conseil de gestion

Activités d'intermédiaire de commerce

- Président :

Monsieur Aurélien Pierre RONDREUX

Né le 16 Octobre 1983 à ANGERS (49)

De nationalité Française

Demeurant 41 B Route de Saint-Hubert 33450 SAINT-SULPICE-ET-CA-MEYRAC

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président

20EJ16199

Par ASSP en date du 03/10/2020, il a été constitué une société civile dénommée : **HCP** Siège social : 24 RUE PAULETTE SAUBOUA 33400 TALENCE Capital : 315100 € Objet social : DETENTION DE TITRES DE SOCIETES D'EXPERTISE COMPTABLE Gérance : Mme PETRISSANS CELIA demeurant 24 RUE PAULETTE SAUBOUA 33400 TALENCE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16207

DU MOIRON

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 715 Route de la
Catine, 33220
ST AVIT ST NAZAIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST AVIT ST NAZAIRE du 17/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : DU MOIRON

Siège : 715 Route de la Catine, 33220 ST AVIT ST NAZAIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Commercialisation de produits frais en particulier fruits et légumes ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Catherine DESCHASSEAUX, demeurant 1955 Route de la Catine, 33220 ST AVIT ST NAZAIRE

Directeur général : Monsieur Jean HUGUENIN, demeurant 715 Route de la Catine 33220 ST AVIT ST NAZAIRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

20EJ16204

Par acte authentique du 01/10/2020, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LOMNIA

Objet social : Accompagnement des dirigeants. Prestation de formation.

Siège social : 25 Rue Antoine Monier, 33100 Bordeaux.

Capital : 5.000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme LHULLIER Noémie, demeurant 25 Rue Antoine Monier, 33100 Bordeaux

Immatriculation au RCS de Bordeaux 20EJ16214

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14/09/2020, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DGMV2 ; Siège social : 2 Bis rue de la croix de la duchesse, 33500 LES BILLAUX ; Objet social : acquisition, prise à bail, mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial, professionnel et, accessoirement d'habitation ; construction ou achat de tous biens immobiliers et mobiliers ; propriété, administration et exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société ; conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat ; signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains ; éventuellement, la vente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle ; constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles commerciaux ou la souscription de parts des sociétés civiles immobilières ; Durée : 99 ans ; Capital : 100€ constitué uniquement d'apports en numéraire ; Gérance : M. Georges DIAMAND demeurant 2 bis rue de la croix de la duchesse, 33500 LES BILLAUX ; Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis par AGE dans tous les cas, sauf cession entre associés. Immatriculation de la Société au RCS de Libourne.

Pour avis LA Gérance

20EJ16205

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale :

SCI LE 11 DE TASSIGNY

Forme juridique : SCI

Capital : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire, divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro chacune

Siège social : 249 route des lacs 33 470 GUJAN MESTRAS

Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger, l'acquisition de tout immeuble, la mise en valeur ou desdits immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Gérantes :

- Madame Céline TORRES, épouse GAILLARD, demeurant 249 route des lacs 33470 GUJAN MESTRAS, née le 21/11/1972 à Bégles, de nationalité française, - Madame Muriel Corine COUTY, épouse LOUBIGNAC, demeurant 100 avenue de la

Poterie 33170 GRADIGNAN, née le 04/10/1965 à Bordeaux, de nationalité française,

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis

20EJ16213

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Octobre 2020, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BRUNO RICHARD VINS BIO-CONSEIL

Siège social : 16, route d'Escurac 33340 CIVRAC EN MEDOC

Objet social : L'activité de consultant en viticulture et viticulture biologique, le négoce de produits viticoles et toutes activités se rapportant de près ou de loin avec le secteur agricole ou viticole.

Capital social : 5 000 euros

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Présidence : Monsieur RICHARD Bruno demeurant 16, route d'Escurac 33340 CIVRAC EN MEDOC

Immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis et mention, la Présidence 20EJ16215

Par ASSP du 26/09/2020, il a été constitué une SAS dénommée TOURNY EVENEMENTS. Siège social : 140, rue Georges Mandel 33000 Bordeaux. Capital : 5000€. Objet : Activité de production événementielle (location, mise à disposition de matériel de sonorisation & éclairage). Président : M. Antoine van Elslande, 140, rue georges mandel 33000 Bordeaux. DG : M. Éloi Carton, 28 avenue du jeu de paume 33200 Bordeaux. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16235



83 Avenue d'Arès 1 33200 Bordeaux

diana.henry@avocat-conseil.fr

Tél. 09 53 45 12 90

Par acte sous seing privé en date du 30.09.2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : ES HOLDING. Capital : 30.000 euros. Siège social : 10 impasse des Bleuets - 33114 LE BARP. Objet social : prise de participation dans toutes sociétés, quelque soit leur forme et leur objet ; gestion éventuelle de ces participations, et notamment en qualité de mandataire social ; animation du groupe formé par la société et ses filiales, notamment par la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales ; fourniture à ses filiales de prestations de services à caractère administratif, juridique, comptable, financier, commercial, logistique, immobilier... ; acquisition de tous éléments d'actifs mobiliers et immobiliers ; location et gestion de moyens matériels, logiciels et humains ; prestations de conseil ; formations. Durée : 99 ans. Gérant : Emmanuelle SIPP, demeurant 10 impasse des Bleuets - 33114 LE BARP. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ16237

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/09/2020, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : KSM BOUCHERIE CHAMBERY

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : 3 Rue du Professeur Demons, 33140 VILLENAVE D ORNON

Objet social : BOUCHERIE

Gérance : M. Mohamed IBOURK demeurant 4 Rue François DOUAD, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX 20EJ16230

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte SSP, en date du 5/10/2020

Dénomination : STORM.

Forme : SAS

Objet : Prise de participation dans toutes sociétés, prestation de services et conseils en matière de gestion d'affaires et d'assistance opérationnelle, direction stratégique et organisationnelle.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 100 euros

Cession d'actions et agrément : Toute cession est soumise à agrément.

Siège social : 13 allée Toulouse Lautrec, 33120 ARCACHON.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : T2M CONSULTING SARL 2 rue de Paris - Immeuble Les Montalets 92190 MEUDON immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 822 203 592

Représentant permanent : Mr Thomas MEUNIER, gérant.

Directeur général : STRAFINOR SASU 13 allée Toulouse Lautrec 33120 ARCACHON, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 814 663 860.

Représentant permanent : Mr Olivier RAULIN, Président.

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX. 20EJ16242

Par acte SSP du 01/10/2020, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PFF33

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : Service de pompes funèbres, transport de corps avant et après mise en bière, organisation d'obsèques, soins de conservation du corps, fourniture de housses, cercueils et accessoires intérieurs et accessoires, urnes cinéraires, fourniture de corbillards et voitures de deuil, fourniture de plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, cérémonies funéraires, marbrerie funéraires, contrats-obsèques. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Siège social : 23, boulevard George V, 33000 Bordeaux.

Capital : 10.000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. POSTULKA Laurent, demeurant 89, avenue Thiers, 33100 Bordeaux

Immatriculation au RCS de Bordeaux

20EJ16243

Par acte statutaire en date du 29/09/2020, il a été constituée une Société Civile Immobilière dénommée : DART IMMO

Objet social : L'acquisition, la location et éventuellement la vente de biens immobiliers

Siège social : 19 allée de la clairie, 33740 ARES

Capital : 1000 euros

Gérance : La SAS GROUPE EXPAN DIKA, au capital de 1.201.500 euros, immatriculée au R.C.S de Bordeaux 879 458 024 dont le siège social est 19 allée de la clairie à Arès (33740), représentée par son Président la société ALTER EGO EXPANSION (84 657 662), SASU représentée par son Président Nicolas SALLIGNON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX 20EJ16275

DOVI
Société civile Immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 30 A Avenue des
Pins – 33127 MARTIGNAS SUR
JALLE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du **MARTIGNAS S/ JALLE** du 04/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière

Dénomination sociale : **DOVI**

Siège social : 30 A Avenue des Pins – 33127 MARTIGNAS SUR JALLE

Objet social : Acquisition,, administration et location de tous biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Dorian CASTET, 24, Avenue de la Côte d'Argent - Bâtiment B - Appartement 210, 33380 MARCHE-PRIME, et Mr Vincent CASTET, 43 B rue d'Alger, 33700 MERIGNAC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, sauf entre associés, obtenu à la majorité de plus des trois quarts des parts.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
La Gérance
20EJ16255

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 septembre 2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SAS S4U2**

Siège social : 269 avenue de la République 33200 Bordeaux

Forme : **SAS**

Capital social : 1000 €

Objet social : Accueil de jeunes enfants et notamment création et gestion d'établissement d'accueil du jeune enfant

Président : SAS Five Invest, 269 avenue de la République, 33200 Bordeaux

Directeur Général : Holding Hop Hop Hop, 10 cours d'Alsace et Lorraine, 33000 Bordeaux

Clause d'agrément : actions librement cessibles

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **BORDEAUX**
20EJ16262

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **PHYTOBEL**
SIEGE SOCIAL : 8 ter rue de la Source 33170 GRADIGNAN

OBJET : Commercialisation directe ou indirecte de produits de bien être, cosmétiques, phytothérapie, produits connexes.

Vente desdits produits par automate, vente à distance, vente à domicile.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1000 euros

Président : Madame Amina CHTAINI demeurant résidence Victoria 48 B avenue de Bourranville 33700 MERIGNAC

IMMATRICULATION : au RCS de **BORDEAUX**
20EJ16269



SCP THOUANEL Cédric
BEFVE-CARTIER Anne
11 Avenue du Maréchal
Leclerc - Entrée C
33700 MÉRIGNAC
Tél : 05 56 97 58 51

AVIS CONSTITUTION SCI

Suivant acte sous seing privé du 25 septembre 2020, il a été constituée la société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **THE IMMO**

Le siège social est fixé à : **GUJAN MESTRAS (33470), 18 Allée des Chênes.**

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 100,00 euros.

Les apports sont en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est : Madame Emilie PETTON, demeurant à **MEUDON (92190), 11 allée Mozart.**

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de **BORDEAUX.**

Pour avis
Le Notaire.
20EJ16263

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI Kleber Paris**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 56, rue de la Rousselle 33000 BORDEAUX

Objet : L'acquisition, la construction, la transformation, la gestion et l'administration de tout immeuble ; La propriété, la gestion, l'administration et la disposition de toutes valeurs mobilières et de parts sociales.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérant : **OLIFAN REAL ESTATE**, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, 56 Rue de la Rousselle 33000 Bordeaux, 840 293 716 R.C.S. Bordeaux, représentée par **M. JAMES Nicolas** 12b, allée des Bruyères 33470 Gujan-Mestras.

Transmission des parts : Libres entre associés. Avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales pour les tiers.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux.

La gérance.
20EJ16271

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **CATHY OGE IMMOBILIER**

SIEGE SOCIAL : 10 rue Aimé Césaire – AUDENGE 33980

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros en numéraire

GERANCE : **Cathy OGE** demeurant 10 rue Aimé Césaire à **AUDENGE (33980)**

CESSION DE PARTS : libre entre associés uniquement.

RCS : **BORDEAUX**

Pour avis
20EJ16358



CERFRANCE
GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1er octobre 2020, il a été constitué une société par actions simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **IDH CONSTRUCTION**

Forme : société par actions simplifiée

Siège social : 20 rue Maurice Utrillo – 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous pays :

A titre principal : L'étude, la fabrication et le montage de charpentes métalliques, tous travaux de menuiserie aluminium, de couverture et de bardage.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés, sauf le cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : 4 000 € divisé en 400 actions de 10 €

Président : Monsieur Ibrahim DIOUF demeurant au 20 rue Maurice Utrillo – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Directeur général : Monsieur Azouaou HABECHE demeurant 425 C, Chemin de Champagnes – 38460 LEYRIEU.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de **BORDEAUX.**

Pour avis,
20EJ16265

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE

Dénomination : **JANE**

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 10.000 €

Siège social : 32 rue de l'Yser (33150) Cenon

Durée : 50 ans

Objet : fabrication et vente de bijoux fantaisie, achat de matières premières, assemblage, fabrication, personnalisation et vente import export d'articles de décoration et textiles, et plus généralement de tous objets mobiliers, accessoires et tous articles ou produits,

Président : Mme Agnès TARDY demeurant 32 rue de l'Yser (33150) Cenon

Directeur Général : M. Eric TARDY demeurant 32 rue de l'Yser (33150) Cenon

Commissaire aux comptes titulaire : néant

Commissaire aux comptes suppléant : néant

Agrément : les cessions d'actions à des tiers étrangers à la société sont soumises à l'agrément des associés ;

RCS : **BORDEAUX**
20EJ16289

Par ASSP du 06/10/2020, il a été constitué une SAS dénommée **ARTRUST**.
Siège social: 7 allées de chartres 33000 Bordeaux.Capital:1000€. Objet: le conseil et l'assistance aux entreprises et autres organisations en matière de relations publiques, de communication et de publicité (marketing tout canal). Président: M. arnaud gacon, 2 rue de la marronnière 21190 Merceuil. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de **BORDEAUX**.
20EJ16349

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Jean LARBODIE, Notaire à PUJOLS, le 18 Septembre 2020, il a été constitué le Groupement foncier Agricole dénommé "GFA DIANE DE LESTANGE" dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 2 allée Ganda, résidence GANDA, apt 91, au capital social de MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1.000 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune. Ladite société a pour objet, la propriété, la jouissance et l'administration de biens et droits immobiliers à destination agricole, oenotouristique ou tourisme agricole, la réfection d'immeubles agricoles anciens ainsi que tous travaux de transformation et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet. La durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de BORDEAUX. La gérance de la société sera exercée par Monsieur Eric Jean CHARMET, demeurant à BORDEAUX (33000), 2 allée Ganda, résidence GANDA, apt 91 et Mademoiselle Diane Marie Elisabeth CHARMET-LOPEZ, demeurant à BRUGES (33520), 3 rue Louis Fleuranceau, appartement 112, résidence le Fl. Interviennent librement les opérations entre associés. Pour insertion

Me Pierre-Jean LARBODIE
20EJ16291



292 A avenue
Aristide Briand
33700 Mégnac

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière qui sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux, dénommée « FLOBY », au capital de 1000 €, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers, l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes, l'acquisition et l'exploitation de tous immeubles. Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil. Le Siège est à Bordeaux (33000) 92, Rue de Belfort et les gérants sont Mme Florence DUPIN et M. Thibault GOBILLIARD, demeurant à Bordeaux (33000) 5, Rue Laboye.

20EJ16302

Pour avis



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : FINANCIERE NOAH. Siège social : 474 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33000 BORDEAUX. Objet social : prise de participation dans toutes sociétés, animation de groupes de sociétés, gestion commerciale et administrative, marchand de biens, location vide ou meublé. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Zanga, Stéphane, Axel NOAH, demeurant 5 rue Jules Guesde 33150 CENON, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

20EJ16308

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/10/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LA VIEILLE ECOLE LIMEUIL

Siège : L'VEL

Forme : SCI

Capital social : 604 €

Siège social : 128 RUE DE LA BENAUGE, 33100 BORDEAUX

Objet social : l'acquisition, la mise en valeur, la démolition, la réfection, la rénovation, la réhabilitation, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion par location ou autrement, la vente de tous immeubles, biens et droits immobiliers, de tout bien et droit pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Gérance : Mme Christelle TRICOT demeurant 128 RUE DE LA BENAUGE, 33100 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, d'un descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des deux tiers des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ16303



83 Avenue d'Arès | 33200 Bordeaux
diana.henry@avocat-conseil.fr
Tél. 09 53 45 12 90

Par acte sous seing privé en date du 2 octobre 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : KARAGEE VICTOIRE. Capital : 1.000 euros. Siège social : 284 rue Sainte Catherine - 33000 BORDEAUX. Objet Social : Activité de restauration, bar, licence débit de boissons, préparation et service sur place, à emporter ou à livrer; Durée : 99 ans. Gérant : M. Samy AMEZZA, demeurant 4 bis rue Georges Lasserre - 33400 TALENCE. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

20EJ16309

Pour avis

Par acte sous-seing privé en date du 2 octobre 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : THAES CONSEIL

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 1.500 euros

SIÈGE : 7, allée Jacques Monod 33120 Arcachon

OBJET : Conseil en gestion

DURÉE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions

AGRÈMENT : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix

PRÉSIDENT : Hervé THERON, demeurant 7, allée Jacques Monod 33120 Arcachon.

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux
20EJ16319

HOLDING PHOENIX DN
Société par actions simplifiée
Capital social : 10.000 euros
Siège social : Château
Brémontier - 33880 CAMBES
En cours de constitution RCS
BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25/09/2020, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HOLDING PHOENIX DN.

Capital social : 10.000 €

Siège social : Château Brémontier - 33880 CAMBES

Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières. La gestion de titres, droits sociaux et valeurs mobilières. La participation à la conduite des affaires de ses filiales.

Président : Mme Noëlle DULAURIER demeurant 11 route de Saint Caprais - 33880 CAMBES.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ16318



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 6 octobre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AIRDECO

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : 21, rue Eugène Tartas - 33290 BLANQUEFORT

Capital : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €uros chacune

Objet : La Société a pour objet :

A titre principal : la prestation de conseil en décoration et aménagement intérieur.

A titre accessoire : la réalisation directe ou par sous-traitance de travaux en lien avec l'activité principale, l'achat revente de biens en lien avec l'activité principale ainsi que la réalisation de travaux de plomberie.

La société pourra également avoir pour objet l'activité de maîtrise d'œuvre.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Florian GODEFROIT, demeurant au 21, rue Eugène Tartas - 33290 BLANQUEFORT

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ16367

WE NOV
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 14 allée des
Hélianthes
33160 ST AUBIN DE MEDOC

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : We Nov

Forme : Société par actions simplifiée
Siège : 14 allée des Hélianthes, 33160 ST AUBIN DE MEDOC

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 500 euros

Objet : Développement informatique, éditeur de logiciels et de sites internet

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mickaël LAGOURBIE demeurant 14 allée des Hélianthes, 33160 ST AUBIN DE MEDOC

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS. Le Président
20EJ16336



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte d'avocat électronique en date du 1er octobre 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ITM PRO

Forme sociale : SAS

Au capital de : 3000 €.

Siège social : 7 chemin de Monfaucou - 33127 MARTIGNAS SUR JALLES .

Objet : Toutes activités dans la domaine de la rénovation de bâtiments individuels ou industriels, de la maçonnerie ou du placage, de diagnostics, d'évaluation de conseils et de réalisation dans le cadre d'expertises amiables ou judiciaires.

Président : M. Michaël PIERRE demeurant 17 rue Gustave Courbet 33160 SAINT MEDARD EN JALLES.

Directeurs généraux :

M Thomas MULLIEZ demeurant 7 allée Claude Bernard 91620 NOZAY

M Ismaël BENHAMED 15 Voie Jean Ferrat 33160 SAINT MEDARD EN JALLE

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16356

Pour avis



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile de construction vente, Dénomination sociale : BAYONNE LAHARIE, Siège social : 7 rue Crozilnac, 33000 BORDEAUX, Objet social : L'acquisition d'un terrain situé à BAYONNE (64000) 91 Chemin de Laharie, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives, Durée de la Société : 20 ans, Capital : 1 000 € apport en numéraire Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilnac, Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés, Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

20EJ16342

Par ASSP en date du 20/05/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **SAS HATHOR IMMO** Sigle : HI Siège social : 159 rue de l'airal 33720 LANDIRAS Capital : 200 € Objet social : Construction rénovation ventes de biens immobiliers Président : Mme Latrille Marie demeurant 159 rue de l'airal 33720 LANDIRAS élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16338



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile de construction vente, Dénomination sociale : MERIGNAC LES RENARDEAUX, Siège social : 7 rue Crozilnac, 33000 BORDEAUX, Objet social : L'acquisition d'un terrain situé à MERIGNAC (33700) 52 Avenue du Chut, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives, Durée de la Société : 20 ans, Capital : 1 000 € apport en numéraire Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilnac, Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés, Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

20EJ16355

EF4
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Impasse des
Taneries
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 octobre 2020, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EF4

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 1000 €.

Siège social : 12 Impasse des Taneries - 33000 Bordeaux.

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Gérance : Monsieur BERGONNIER William demeurant 12 Impasse des Taneries - 33000 Bordeaux

Clause relative aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ16341

Par ASSP en date du 02/09/2020, il a été constitué une SASU dénommée : **SO-GEACTIF** Siège social : 68 rue Albert Pitres 33000 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : Gestion administrative, juridique, technique de biens immobiliers Président : Mme Jaulin Pauline demeurant 68 rue Albert Pitres 33000 BORDEAUX élu pour une durée illimitée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16278

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée

DENOMINATION : BELHARRA

SIEGE SOCIAL : 48 rue Sullivan - BORDEAUX (33000)

OBJET : l'achat, la vente, la gestion par location ou autrement de tous locaux à usage d'habitation, de commerce, et notamment les activités liées à l'hôtellerie et la paratellierie et toutes activités locatives, sous toutes ses formes notamment par location en meublé professionnel accompagnée de prestations de services accessoires ; la gestion et l'exploitation directement ou par l'intervention de tiers ou pour le compte de tiers, de tous immeubles ou droits immobiliers, sous forme d'espaces privatifs ou collectifs, notamment en espaces de coliving ou de coworking.

DUREE : 99 années

CAPITAL SOCIAL : 10.000 euros

PRÉSIDENT : BELLEDONNE, SAS, 48 rue Sullivan - 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 885 302 786

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 19 des statuts avec prise en compte des voix du cédant

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ16333

FRABOLO
Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 2 rue Jules
Michelet 33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Mérignac du 01/10/2020 il a été constituée la société suivante

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination : FRABOLO

Siège : 2 rue Jules Michelet 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S

Capital : 250 000 €

Objet :

- l'exploitation d'un gîte rural, l'activité d'hébergement et les activités liées, notamment la réception de clientèle, la fourniture de linge, le nettoyage des locaux ou la fourniture de petits déjeuners,

- l'acquisition de tout bien immobilier en vue d'y exercer l'activité ci-dessus,

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : La société L.M.B.I. société civile au capital de 1 542 693 € dont le siège social est 2 rue Jules Michelet 33700 MERIGNAC, immatriculée sous le numéro 878 14 730 R.C.S BORDEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

POUR AVIS

Le Président

20EJ16377

Suivant acte SSP du 07/09/2020 à BORDEAUX (33), il a été constitué la société suivante :

Forme sociale : Société en Commandite Simple

Dénomination sociale : **CASAS PENINSULA**

Capital social variable :

- minimal : 1 000 euros

- effectif : 1 000 euros

- maximal : 10 000 euros

Siège social : 32 rue Moni 33000 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, la location en meublé de tous biens immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans

Associés commandités et cogérants : Alexandre WEBER-HOLTZSCHERER et Nadège ROQUET, épouse WEBER-HOLTZSCHERER demeurant 32 rue Moni 33000 BORDEAUX.

Cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de tous les associés.

Les parts sociales des associés commandités ne peuvent être cédées entre associés qu'avec le consentement de tous les associés.

Les parts sociales des associés commanditaires sont librement cessibles entre associés.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

20EJ16379

culture
COMPTABLE

42 Chemin d'ornon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

AVIS DE CONSTITUTION

N&M.Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 100 euros. Siège social : 57, rue Lafontaine - 33800 Bordeaux. Au terme d'un acte sous seings privés en date à Bordeaux du 29/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Unipersonnelle. Dénomination sociale : N&M. Nom commercial : NOUVELLE MAISON. Siège social : 57, rue Lafontaine - 33800 Bordeaux. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. Capital : 100 euros. Objet : Démolition, construction. Les cessions d'actions de l'associé unique sont libres. Président : Monsieur Mitko EMILOV, demeurant 57, rue Lafontaine - 33800 Bordeaux. La Société sera immatriculée au R.C.S. de Bordeaux. POUR AVIS. Le Président

20EJ16378

CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 17/07/2020, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **S.L. TRANSPORT 33**

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Siège social : 70 Cours de Québec, Résidence Hanami, Bat A Appt 103 - 33300 BORDEAUX

Objet social : L'activité de déménagement, logistique et transport routier de marchandises inférieur ou égal à 3,5 tonnes

Durée : 99 ans

Capital : 2 700 Euros

RCS : BORDEAUX

Gérance : Monsieur Mohamed LAZERI, né le 30/05/1973 à EL BIAR (ALGERIE), demeurant 70 Cours de Québec, Résidence Hanami, Bat A Appt 103 - 33300 BORDEAUX.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société et ceux compris les conjoints, ascendants ou descendants de ceux-ci, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour Avis,

20EJ16384

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ARCAÇON SA-VEURS MARINES

FORME : Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée

SIEGE SOCIAL : 77 Rue de Balanos 33470 Le Teich

OBJET : Commercialisation, achats, revente de produits de la mer

DUREE : 99 ANS CAPITAL : 100 euros (apports en numéraire)

GERANCE : Madame BERNARDI Maud, demeurant 77 Rue de Balanos 33470 Le Teich

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
20EJ16389

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Lège Cap-Ferret du 30 septembre 2020, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI CO-VOYAGEURS**
Siège : 32, rue des Portes du Canal 33950 LÈGE CAP-FERRET

Objet : la propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion d'immeubles et terrains, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'édition de toutes constructions en vue de la location, l'acquisition, avant ou après leur aménagement ou leur transformation, de tous biens immobiliers en vue de leur location, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 € en numéraire

Gérance : Marceau LUCAS demeurant 32, rue des Portes du Canal 33950 LÈGE CAP-FERRET

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés à l'unanimité.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance
20EJ16394

IMMOBILIERE BFT

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Avenue des Fauvettes,
33700 MERIGNAC**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX et MERIGNAC du 6 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : IMMOBILIERE BFT Siège : 16 Avenue des Fauvettes, 33700 MERIGNAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 1 000 euros Objet : L'achat, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tout bien immeuble bâti ou non bâti dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre exceptionnel la vente desdits immeubles, l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édition d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société IPSUM, SARL Unipersonnelle au capital de 50 000 euros, dont le siège social est 23 Cours Edouard Vaillant, 33300 BORDEAUX, immatriculée au RCS sous le n° 838 587 996, représentée par M. Gérald FAURE, Gérant, Directeur général : La société TESTA, SAS au capital de 100 euros, dont le siège social est 8 Rue Desiré Bonnet, 24000 PERIGUEUX, immatriculée au RCS sous le n° 883 223 562 RCS PERIGUEUX, représentée par M. Baptiste BOUYRAT, Président. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX .

POUR AVIS le Président
20EJ16398

APC

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 3 Lotissement Barathon, 33220 ST PHILIPPE DU SEIGNAL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PHILIPPE DU SEIGNAL du 1er octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : APC
Siège : 3 Lotissement Barathon, 33220 ST PHILIPPE DU SEIGNAL

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : carrelage et faïence, électricité, plomberie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Anthony FRAY demeurant 3 Lotissement Barathon 33220 ST PHILIPPE DU SEIGNAL

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.

Pour avis, Le Président
20EJ16410

Par ASSP en date du 03/10/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **UFB RESTAURATION** Siège social : 26 rue Condillac 33000 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : Restauration rapide
Président : M Nacer Fouzi demeurant 7 avenue Maurice Jermini 13260 CASSIS élu Directeur Général : M Truxler Ugo demeurant 186 rue Turenne 33000 BORDEAUX Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ16411

SCP FABRE-MASSENET-GALHAUD
Notaires Associés à LEOGNAN (Gironde)
36, avenue de Gradignan

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle GALHAUD, Notaire à LEOGNAN, 36 Av de Gradignan, le 29 septembre 2020 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MONTAUZET

Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous les autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent

Forme : société civile

Capital social : 1.200,00€

Siège social : LE HAILLAN (33185), 23 rue Victor Hugo

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérant : Monsieur Bruno Michel HE-NAFF.

Pour avis

Le notaire.
20EJ16432

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 2 octobre 2020, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI BAREVIN**

OBJET : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et notamment d'un immeuble sis 7 rue Bernard PALISSY - 87000 LIMOGES - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

AU CAPITAL DE : 900 euros

SIÈGE SOCIAL : 9 rue de la Ville de Mirmont - 33000 BORDEAUX

DUREE DE LA SOCIÉTÉ : 20 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

GERANTS : Monsieur Bastien RAIMBAULT, demeurant 66 rue Lagrange - 33000 BORDEAUX ; - Monsieur Vincent VERNET, demeurant 85 rue Carpenteyre - 33800 BORDEAUX, - Monsieur Rémy DENIAULT, demeurant 9 rue de la ville de Mirmont - 33000 BORDEAUX ;
20EJ16431

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à BORDEAUX du 25 septembre 2020, il a été constitué la société :

Dénomination : **FASTEDA**

Forme : Société par actions simplifiée,
Siège : LE BOUSCAT (33110) 436 Avenue de la Libération.

Capital : 10.000 €,

Objet social : Toutes opérations portant sur les biens d'autrui et relatives à l'information et le conseil en immobilier, transactions, achat, vente, location, cession de fonds de commerce, d'exploitations agricoles, forestières, artisanales ou industrielles. Courtage en crédit.

Durée : 99 ans

La société « MAGUEN INVEST », SARL au capital de 8.517,00 € dont le siège social est à SAINT MEDARD EN JALLES (33160), 12 rue Antonin Larroque, Résidence Garden, et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 847 809 043 est nommée comme premier président, lors de la constitution de la société, pour une durée indéterminée ; Madame Stéphanie MOLENAT, demeurant à SAINT MEDARD EN JALLES, (33160) 7 rue de Guyenne, née à BORDEAUX, le 20 octobre 1975 est nommée premier directeur général délégué pour une durée indéterminée lors de la constitution de la société ; Madame Fabienne GUICHARD, demeurant à BLANQUEFORT (33290) 32 A rue du Berdaca, née à BRUGES (33520), le 20 juin 1975 est nommée premier directeur général pour une durée indéterminée lors de la constitution de la société.

Pour avis, Le Président.
20EJ16422

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/10/2020 à St Médard en Jalles, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination sociale : **LES CLES DES JALLES**

Siège social : 1 allée des Glycines 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

Capital : 1000 euros en numéraire

Objet social : Conciergerie locative

Durée : 99 ans

Président : Mme Sylvie BERNARDEAUX demeurant 1 allée des Glycines 33160 SAINT MEDARD EN JALLES nommée pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX

Pour avis, le Président
20EJ16440

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à BORDEAUX le 6 octobre 2020, il a été constituée la société suivante :

Dénomination : **SCI SECOND A**

Forme : Société civile immobilière

Siège : 44 rue Pasteur (33110) LE BOUSCAT

Capital : 4.000 euros

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles.

Durée : 99 ans

Cession de parts à des tiers non associés soumise à l'agrément des associés, à l'exception des cessions entre associés.

Monsieur Jean Baptiste Charles SILVESTRI né à BORDEAUX (33000) le 5 mai 1992, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 44 rue Pasteur et Monsieur Jean Denis Antoine SILVESTRI né à LI-BOURNE (33500) le 14 Novembre 1959, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 44 rue Pasteur, sont nommés premiers gérants de la société pour une durée indéterminée. Immatriculation : RCS de BORDEAUX. Pour avis, la Gérance.
20EJ16439

MODIFICATIONS

ELENI, SARL au capital de 200€ Siège social : 8 le Bourg 33126 SAINT AIGNAN 844 358 994 RCS LIBOURNE Le 28/08/2020, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à compter du 15/07/2020. Nouvelle(s) activité(s) : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : la réalisation de transactions sur immeubles et fonds de commerce, de toutes prestations de conseils, d'assistance opérationnelle et commerciale aux entreprises en France et à l'étranger en matière de stratégie, développement, prospection, gestion, management, recrutement, formation, logistique, marketing, communication, vente et finance, d'apports d'affaires. Mention au RCS de LIBOURNE
20EJ14127

TECHNIC AFFUTAGE SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : ZAE Sylva 21
Entrée 2-14 Rue Peronnau
33830 BELIN-BELIET
RCS BORDEAUX 429 866 957

Selon délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2020, la cession de la totalité des parts sociales de la SARL MCL, au capital de 1000 euros, dont le siège social se trouve Zone artisanale, Route de SABRES, 40120 ROQUEFORT, représentée par son gérant Monsieur Mickaël MENANTEAU, et immatriculée au RCS MONT DE MARSAN sous le n° 844 748 665.

Pour avis, les co-gérants associés
20EJ16072

VM CONSULTING SARL au capital de 1000 €
Siège social : 4 rue du Val Vert, Etage 3
33310 Lormont
801 839 333 RCS de Bordeaux

En date du 10/09/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société 1 impasse Queyries, 33150 Cenon, à compter du 10/09/2020.

Mention au RCS de Bordeaux
20EJ15479

SARL COCON DU MONDE
7 passage de la Maillarde
33340 GAILLAN EN MEDOC
capital social 100 €
RCS Bordeaux n° 844 533 315

Aux termes d'une délibération des associés en date du 05 Octobre 2020, l'assemblée générale des associés de la SARL COCON DU MONDE a décidé de transférer le siège social du 07 Passage de la Maillarde 33340 GAILLAN EN MEDOC, au 4 rue des Rémoleurs, Zone de Belloc, 33340 LESPARRE MEDOC à compter du 1er Novembre 2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mentions seront faites au RCS de BORDEAUX.
20EJ16435

Aloy
AVOCATS

Société d'avocats
5, place Tourny

33000 Bordeaux. Tél. 05 35 54 30 60.
E-mail : contact@aloy-avocats.fr
www.aloy-avocats.fr

AVIS MODIFICATIF

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale mixte en date du 16/09/2020 de la société 11 FONDAUDEGE, SAS au capital de 1.000 €, ayant son siège social 100, cours du Médoc 33300 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°844 244 376, il a été décidé, conformément aux articles L.227-1 et L.225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Une inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux. Pour avis,
20EJ15371



CHRISTIAN MARTIN & ASSOCIÉS
Société d'expertise comptable
17 allées de Tourny
33 000 BORDEAUX
Tél. 05 56 48 69 50
www.cma-audit.net

MAISON IDIART
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 181 rue de la
Benauges
33100 BORDEAUX
798 919 056 RCS Bordeaux

MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 11/06/2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 181 rue de la Benauges, 33100 BORDEAUX au 30 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux à compter du 11/06/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, La Gérance
20EJ15411

CHATEAU ARNAUD-JOUAN
SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social
Château Arnaud Jouan
33410 Cadillac
848 255 980 RCS Bordeaux

Suite aux délibérations en date du 12 mai 2020, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société bien que les capitaux propres de la société soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Pour avis.

20EJ16433



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AUDIT CONSEIL DAN DAVID

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 151 Rue Bouthier
33100 BORDEAUX
532.772.522 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération du Comité de direction du 02/01/2016, M. Dan SAADA a été révoqué de ses fonctions de Président et M. David SAADA, demeurant 65 Rue d'Aupérie 33800 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président.
20EJ15424



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

GROUPE TITE GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 187 000 euros
Siège social : Lieu-dit Ferroy
Ouest
33670 CURSAN
803 346 188 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 février 2020, il résulte que : les mandats de Monsieur Jean-Yves LAGARDERE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Eric DUTEMPS, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivés à expiration ne sont pas renouvelés et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.
20EJ15474



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

IMAGE GUIDED THERAPY

Société Anonyme
au capital de 172 340 euros
Siège social : 2 Allée du Doyen
Georges Brus
Parc Scientifique Unitec 1
33600 PESSAC
440.158.822 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 17/09/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société IMAGE GUIDED THERAPY a décidé de transférer le siège social du 2 Allée du Doyen Georges Brus - Parc Scientifique Unitec 1 - 33600 PESSAC au 4 Allée du Doyen Georges Brus 33600 PESSAC à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.
20EJ15620

MGE
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Z.A. DES
TABERNOTTES
33370 YVRAC
822 301 248 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au LE BARBUT 33750 BEYCHAC ET CAILLAU à compter du 30/09/2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ15738

2 B.E.R PISCINE
SASU au capital de 200 €
Siège social : 111 quai de la
sours
33100 BORDEAUX
849 607 585 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au LE BARBUT 33750 BEYCHAC ET CAILLAU à compter du 30/09/2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ15750

LE COCON
SCI au capital de 10 000 €
Siège social
112 Cours Gambetta
33150 CENON
840 812 374 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 15/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 30 Avenue de la Garonne, Appartement 302 33270 FLOIRAC à compter du 01/10/2020.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ15841

AFT CONSULTING SASU au capital de 2000 € Siège social : 80, Avenue de la Libération 33700 MÉRIGNAC RCS BORDEAUX 820158558. Par décision du président du 29/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 325, Avenue de Verdun 33700 MÉRIGNAC à compter du 29/09/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ15868

MELODY SAS au capital de 1000 € Siège social : 8 AVENUE DE L'HIPPONDROME 33110 LE BOUSCAT RCS BORDEAUX 842 30 5476 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2020, il a été décidé de nommer Mme DARROUX Céline demeurant 22 allée du Médoc 33290 LE PIAN-MÉDOC en qualité de Directeur Général en remplacement de M BERRICHON Bruno, à compter du 01/09/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ15872

OMENI Avocats
2 avenue Léonard de Vinci
33600 PESSAC
Tél. 06 28 776 771
c.dothen@omeni.fr

EM-CORP
Société par actions simplifiée
Ancien capital de 1 euro
Nouveau capital : 5 000 euros
Siège social : 3 rue du golf
33700 MÉRIGNAC
839 161 304 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions du 01/07/2020, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 4 999 € par incorporation de réserves

Le capital social est désormais fixé à la somme de 5000 €.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
20EJ15929



CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DES VIGNOBLES DUCAU
SCEA au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Lieudit
Graouères – 33720 PODENSAC
378 517 817 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 07.01.2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Martine MICHAËLO de ses fonctions de cogérante à compter rétroactivement du 31.12.2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance

20EJ15891

PROPICE
SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 32 Allée du
Rouquet, 33610 CESTAS
842 757 528 RCS BORDEAUX

SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 21/09/2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 32 Allée du Rouquet, 33610 CESTAS au 6 rue Joseph Zamanski, 86440 MIGNON-AUXANDES à compter du 21/09/2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
20EJ15901

APIETTE CONSEIL EURL au capital de 100 € Siège social : 104 Avenue Thiers 33100 BORDEAUX RCS BORDEAUX 842 225 120 Par décision de l'associé Unique du 30/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1771 Avenue du Général de Gaulle 33140 CADAUJAC à compter du 05/10/2020 Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ15909



JDP

**Société à responsabilité limitée
transformée en société par
actions simplifiée**
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 101 Cours de
Verdun 33470 GUJAN-
MESTRAS
442 941 183 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 7 septembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet social de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 euros. La dénomination sociale sera désormais : J.D.P. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Monsieur Christian JOUARET et Monsieur Michel PENNETIER, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président : Monsieur Christian JOUARET demeurant 24 Rue André Lesca - 33260 LA TESTE DE BUCH. Directeur général : Monsieur Michel PENNETIER demeurant 5 impasse Wagram - 33470 GUJAN MESTRAS. Pour avis. Le Président
20EJ15930

BC RACING SARL au capital de 5000 €
Siège social : 2bis rue de Bruyères 33210 LANGON RCS BORDEAUX 533598603;
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2020, il a été décidé de nommer M DUNESME Gérard demeurant 45 cours de la Libération 33000 BORDEAUX en qualité de Gérant en remplacement de M CLASTRE Jean-Pierre, à compter du 30/06/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ15887

BC RACING SARL au capital de 5000 €
Siège social : 2bis rue de Bruyères 33210 LANGON RCS BORDEAUX 533598603
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 524 avenue du Général de Gaulle 64210 GUETHARY à compter du 30/06/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de BAYONNE.
20EJ15889

FELIX ET COMPAGNIE SARL au capital de 3000 €
Siège social : 50, Cours de Verdun 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 821416757; Par décision de l'associé Unique du 30/09/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 3000 à 5500 € à compter du 30/09/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ15927

**GENERAL EQUIPEMENT
SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE**
AU CAPITAL DE 500 000
EUROS
RUE GAGARINE ZI AIRSPACE
33185 LE HAILLAN
420 608 895 RCS BORDEAUX

**CONTINUATION DE LA
SOCIETE MALGRE UN
ACTIF NET INFÉRIEUR A
LA MOITIE DU CAPITAL
SOCIAL**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2019, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de Commerce, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société GENERAL EQUIPEMENT.

Mention sera faite au RCS BORDEAUX

Pour avis,
20EJ15931

SCI GAM
25 Rue Lajaunie
33100 BORDEAUX
Capital de 1.500 €
RCS BORDEAUX 815 181 839

Par décision de l'AGE du 29 août 2020, les associés ont décidé de transférer, à compter du 01 septembre 2020, le siège social au 82 Route de Bayonne- 64140 BILLERE.

L'article 5 des statuts a été modifié.
Immatriculation au RCS de PAU.
20EJ15936

SCI PAIX
25 Rue Lajaunie
33100 BORDEAUX
Capital de 1.500 €
RCS BORDEAUX 819 240 409

Par décision de l'AGE du 29 août 2020, les associés ont décidé de transférer, à compter du 01 septembre 2020, le siège social au 82 Route de Bayonne- 64140 BILLERE.

L'article 5 des statuts a été modifié.
Immatriculation au RCS de PAU.
20EJ15937

LA COLOMBE

Société civile immobilière au capital de 2 744,08 euros

Siège social : 50 Boulevard de la Mer

- Résidence occident, Entrée A -
5^{ème} étage - Porte 21

62152 NEUFCHATEL HARDELOT
420 248 932 RCS BOULOGNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2020 de la Société LA COLOMBE, il résulte que le siège social a été transféré au 20 PASSE DU TOTTORAL 33780 SOULAC SUR MER, à compter du 17/09/2020.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOULOGNE sous le numéro 420 248 932 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
20EJ15939

SCEA LARDIERE ET FILLE
Au capital de 88 420,43 euros
Siège social : Saint Palais
(Gironde) 4 La Martellerie
RCS : Libourne 415 370 428

Aux termes d'une AGE en date du 22 septembre 2020, il a été décidé de modifier l'adresse du siège social de la société, qui devient à Saint Palais (Gironde) 2, La Martellerie (en remplacement du 4, La Martellerie à Saint Palais) à compter du 22 septembre 2020.

Aux termes de ladite AGE, les associés de la société SCEA LARDIERE ET FILLE ont décidé de modifier la dénomination qui devient SCEA LARDIERE à compter du 22 Septembre 2020.

Aux termes d'une AGO en date du 24 septembre 2020, M. Maël JOUBERT, demeurant à Saint Palais (Gironde) 2, La Martellerie, a été nommé gérant de la société SCEA LARDIERE pour une durée indéterminée à compter du 1er octobre 2020.

En conséquence, les articles 3,4 et 15 des statuts ont été modifiés. Toutes les autres mentions restent inchangées.

Dénomination : **SCEA LARDIERE**

Siège : Saint Palais (Gironde) 2, La Martellerie

Gérance : M. Maël JOUBERT, demeurant à Saint Palais (Gironde) 2, La Martellerie

Pour avis,
La Gérance.
20EJ15944

**NEW ATMO LOUNGE
ANCIENNEMENT
MORNING NIGHT**
Société par actions simplifiée
au capital de 300 euros
Siège social : 10, rue de Begles
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 823 469 804

Suivant décisions du 28 Septembre 2020, l'associé unique a :

- décidé la substitution à l'ancien objet social de l'activité nouvelle de bar, restaurant, cabaret et la modification corrélatrice de l'article 2 des statuts de la société qui devient :

- « La société a pour l'exploitation d'un café, bar, restaurant, cabaret ou brasserie ainsi que tous types d'établissements exerçant une activité de restauration, sur place ou à emporter », le reste de l'article demeurant inchangé.

- Décidé la modification de la dénomination sociale qui de « MORNING NIGHT » devient « NEW ATMO LOUNGE » et la modification corrélatrice de l'article 3 des statuts de la société.

- Pris acte de la démission à effet de ce jour de Monsieur Joao Paulo DA COSTA FERREIRA de ses fonctions de Président de la société et a nommé, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau Président, Monsieur Alassane KOLGA demeurant 2, rue du marché à LANGON

Pour avis
20EJ15947

**SOC CIVILE MONIQUE ET
ALAIN DU VIVIER**
SC au capital de 1.389.580 €
Siège social : MALLERET
33290 Le Pian-Médoc
401 026 869 RCS de Bordeaux

L'AGO du 06/07/2020 a nommé en qualité de gérant M. DU VIVIER ALAIN, demeurant 304 RUE DU BOUDICQ, 40180 Goos en remplacement de Mme DU VIVIER MONIQUE, à compter du 06/07/2020.

Modification au RCS de Bordeaux
20EJ15949



**CHATEAU DE
L'HEYRISSON**
Société civile d'exploitation
agricole
Société civile au capital de 7
622,45 euros
Siège social : Château de
l'Heyrissou
33420 SAINT-AUBIN-DE-
BRANNE
412 064 479 RCS LIBOURNE

REMPLACEMENT DE LA GERANCE

La collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 17 septembre 2020 a décidé :

De nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 1er octobre 2020 :

- M. Pierre JULIA demeurant Château de l'Heyrissou 33420 ST AUBIN DE BRANNE.

En remplacement de Madame Mauricette (dit Mylène) JULIA, ancien gérante démissionnaire à compter du 30 septembre 2020.

POUR AVIS
La gérance
20EJ15950

**SOC CIVILE MONIQUE ET
ALAIN DU VIVIER**
SC au capital de 1.389.580 €
Siège social : MALLERET
33290 Le Pian-Médoc
401 026 869 RCS de Bordeaux

L'AGO du 06/07/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 304 RUE DU BOUDICQ, 40180 Goos, à compter du 06/07/2020 Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Dax

20EJ15952

**SCI GIT SET
SOCIETE CIVILE**
AU CAPITAL DE 1 600 EUROS
4 ST JEAN DE BEARD
33330 ST LAURENT DES
COMBES
493 080 816 RCS LIBOURNE

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 septembre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Yvon DELBIRANI demeurant 2 St Jean de Béard 33330 ST LAURENT DES COMBES en remplacement de M. Arnaud LAURENT démissionnaire, et de transférer le siège social au 2 St Jean de Béard 33330 ST LAURENT DES COMBES, à compter du 16 septembre 2020.

Les articles 3 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

20EJ15953

Pour avis

JIG CONSULTING SARL au capital de 1000 € Siège social : 58 rue Jean Mermoz 33185 LE HAILLAN RCS BORDEAUX 877 723 437 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 238 bis rue des Tamaris 17590 SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES à compter du 25/09/2020 . Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de LA ROCHELLE.
20EJ15954

SARL FINANCIERE DV
Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 €
porté à 500.000 €
Siège social : 27 Rue Jules Verne 33100 BORDEAUX
525 079 455 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 25 juillet 2020 a décidé d'augmenter le capital social de 460.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital et élévation de la valeur nominale des parts sociales. Les articles 6 et 7 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
La Gérance
20EJ15955

Par décisions en date du 25/09/2020, l'associé unique de la société **JL&P ENGINEERING, SASU** au capital de 10.000 €, siège social Centre Montesquieu 1 Allée Rostand 33650 MARTILLAC, RCS BORDEAUX 828 586 933, prenant acte de la démission de ses fonctions de Président à compter de cette date de Monsieur Jonathan LEROY, demeurant 31 Rue de Bègles 33000 BORDEAUX, a nommé Président à compter de cette date et pour une durée indéterminée la société **JL&P SARLU** au capital de 2.000.000 €, siège social est sis 31 Rue de Bègles 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 887 503 811. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ15962



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président directeur général d'**HAPPYDOO** - SA au capital de 361.425,92 € ayant son siège social 3 rue du Golf Parc Innolin 33700 Mérignac - 434 223 293 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 30/09/2020 le mandat de la société 3 G AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et celui de Philippe GUERMEUR, commissaire aux comptes suppléant, sont venus à échéance et il n'a pas été procédé à leur remplacement.
20EJ15957

CLIKE- SAS AU CAPITAL DE 8 000 €
Siège social : 151 rue Bouthier, 33100 BORDEAUX
529 341 752 RCS BORDEAUX

L'AGE du 01/07/2020 a décidé de transférer le siège social au 42 rue de Tauzia, 33800 BORDEAUX à compter du 01/07/2020 et de modifier l'article 4 des statuts. Modification au Greffe de BORDEAUX. Pour avis
20EJ15963



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

PARANTHOEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 6 600 euros
Siège social : 480 Route de
Bordeaux
33240 SAINT ANDRE DE
CUBZAC
493654396 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale en date du 30 juin 2020, les associés ont nommés :

la Société AUDIT CONSEIL SYN- THESE EXPERTISE, sis 10 Rue de la Blancherie - Aquilae - Immeuble Ambré - 33 370 ARTIGUES PRES BORDEAUX ; en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

POUR AVIS
La Gérance
20EJ15960

FCA PATRIMOINE
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 88 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY
33700 MERIGNAC
480 211 952 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 40 000 € pour le porter de 10 000 € à 50 000 € par une augmentation par incorporation de réserves à compter du 01/09/2020.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ15956



ADRIEN BONNET
Société d'Avocats
3 cours de Gourgue
33000 BORDEAUX
Tel. 05.56.79.22.00.
Fax 05.56.79.21.94.
E-mail :
avocats@adrienbonnet.com

DANAE INVESTISSEMENT
Société A
Responsabilité Limitée
Au capital de 1,00 Euros
Siège social
240 AV JEAN MERMOZ 33320
EYSINES
RCS BORDEAUX 812 474 682

TRANSFERT DU SIÈGE

Par délibérations du 10 SEPTEMBRE 2020, l'assemblée générale de la SARL DANAE INVESTISSEMENT a décidé le transfert du siège social au 8 RUE DU 8 MAI 1945 à BARSAC 33720 à compter de cette date.

L'article 4 des statuts est modifié en ce sens.

Mention est faite au RCS de Bordeaux.
Pour avis et mention,
20EJ15964



SELARL Philippe QUERON ET ASSOCIÉS
Société d'avocats
1 place Lainé
Bourse Maritime
33000 Bordeaux

GFA DU CHATEAU GISOURS
Groupement Foncier Agricole
au capital de 916 203.35 €
Siège social : Château Giscours
- Labarde
33460 MARGAUX
RCS BORDEAUX 429 716 632

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 30 septembre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant à compter de la même date et pour une durée non limitée :

- Monsieur Louis TARI, demeurant 15 Chemin Martinet - 1291 Commugny (Suisse)
- et Monsieur Alain d'Harcourt demeurant 147 rue Jean Renaud Dandicolle 33000 BORDEAUX

Il a été constaté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Georges SCHELL avec effet le 30 septembre 2020.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ15966

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCI ANJU, société civile immobilière au capital de 100 euros, Actipoles 6 allée des Dunes, 33470 GUJAN MESTRA, RCS BORDEAUX 539 339 895. Par PV D'AGE du 09/09/2020, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux opérations de vente à titre exceptionnel à compter du 2 septembre 2020. Désormais l'objet de la société est le suivant : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ15967

DM PLATRIERIE
SARL au capital social
de 1000 Euros
Siège social
5 rue Jules Depit
33800 Bordeaux
830 123 550 BORDEAUX

Par procès-verbal du 28/09/2020, le siège social a été transféré au 6 Impasse Lou Haou à Cestas (33610), à compter du 01/02/2020.

Pour avis.
20EJ15980



CORNET VINCENT SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 31 mars 2020 de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE DAUPIN, société civile au capital de 91 470 euros dont le siège social est situé à Daupin, 33133 GALGON, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° 425 290 228, les associés ont pris acte du décès de la gérante Madame Hélène Marie MILHADE en date du 3 octobre 2015 et ont nommé aux fonctions de gérant de la société Monsieur Jean-François MILHADE, demeurant 5 rue Pédroni à Bordeaux (33000) pour une durée illimitée.

Mention sera faite au Registre du commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour avis.
20EJ15972

DB PROJECT SASU au capital de 100 € Siège social : 14 Rue Cantelaudette Immeuble Pont d'Aquitaine 33310 LORMONT RCS BORDEAUX 880880497. Par décision de l'associé Unique du 01/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 11A Rue Jean Milhade Bureau 1bis 33133 GALGON à compter du 01/10/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ15977

BE PRESSAC
SARL au capital social
de 2 000 Euros
Siège social
17 Avenue des Mondaults
Bat C 33270 Floirac - SIREN
811 979 970 R.C.S. BORDEAUX

Le 01/09/2020, le gérant associé unique, M Julian PRESSAC demeurant 58 Boulevard de la Plage 33510 Andernos Les Bains, a décidé de transférer le siège social au 58 Boulevard de la Plage 33510 Andernos Les Bains, à compter de cette même date. En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et la société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ15978



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

CHANGEMENT GERANCE

Les Assemblées Générales du 8 juillet 2020 et du 24 juillet 2020 de la société AQUITAINE PATRIMOINE GESTION LOCATIVE, société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 202 Cours Gambetta 33400 TALENCE, immatriculée 492559752 RCS BORDEAUX, ont constaté la démission de Monsieur Jean-Noël Palseur de son poste de gérant, ont nommé en remplacement de ce dernier Madame Gwendalynn GOAS, demeurant 3 Impasse Henri Dunant 33140 VILLENAVE D'ORNON, ont modifié le préambule et les articles 6, 7, 8, 9 et 16 des statuts.
20EJ15970

SPORTS A 2 BALLES SAS au capital de 1.000€. Siège social : ZA de Boisson, Lieudit Birole 33410 BEGUEY, RCS 794 531 715 BORDEAUX. L'AGO du 30/09/2020 a nommé directeur général : Mme NICOT Pauline, 1 rue des Aubépines, Rés Le Diadelphe Apt C106 33170 GRADIGNAN. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ15986

« SCI 2M »

SCI au capital de 200 Euros
Siège social
104 A, avenue Anatole France
33160 SAINT-MEDARD
EN-JALLES
851 383 257 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social à zone artisanale Bellac Lot 26 33340 LESPARRÉ MEDOC à compter du 30 Septembre 2020.

L'article quatrième des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
 Pour avis,
 20EJ15987

AMJB RESTAURATION SARL au capital de 2000 € Siège social : 10 rue Henri Guillemain 33300 BORDEAUX RCS BORDEAUX 888878477. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue des augustins 33000 BORDEAUX à compter du 01/10/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
 20EJ15995

SOCIÉTÉ D'EXPORTATION DE PRODUITS MANUFACTURES SEPM
SARL au capital de 9 147 €
Siège social : 4 AVENUE FELIX FAURE
33200 BORDEAUX
458 203 403 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 04/11/1991, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Patrick LOUSTALLOT, 4 AVENUE FELIX FAURE, 33200 BORDEAUX en remplacement de M. Francis LOUSTALLOT, 4 AVENUE FELIX FAURE, 33200 BORDEAUX à compter du 04/11/1991.

L'article 1 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
 20EJ15998

CABINET FINANCE ET CONSEILS
SARL au capital de 2.000 euros
Siège social : 65 ter
rue Pacaris 33400 Talence
820 124 782 RCS Bordeaux

Par décisions en date du 31/08/2020, l'associé unique a :

- pris acte de la démission de M. Jérôme GUENIFFEY de ses fonctions de gérant à compter du 1er mai 2020,

- transféré le siège social situé initialement à Talence (33400) - 65 T rue Pacaris lequell est transféré à Mios (33380) - 5 rue du Parc et ce à compter du 31/08/2020. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Pour avis
 20EJ16002

DEVBAT
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
25 avenue de Plaisance
33370 YVRAC
811 302 231 RCS BORDEAUX

NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Aux termes d'une assemblée générale du 1er octobre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de directrice générale Mme Aysseul HAZMAN, demeurant 1 avenue du Périgord, Résidence Les Jardins de Clouet Appt 105, 33370 POMPIGNAC, à compter du 1er octobre 2020.

L'article 26 des statuts a été modifié en conséquence.
 Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
 20EJ16008

ARAGO DIST
SARL au capital de 15 200 €
Siège social : 8 Farideuil 33240
LALANDE DE FRONSAC
380 021 352 RCS LIBOURNE

Par Assemblée Générale Mixte du 29/01/2019, les associés ont décidé de modifier l'objet social à compter du 29/02/2020 afin de supprimer l'activité de gestion de titres et de permettre l'exploitation d'un fonds de commerce de supermarchés à LALANDE DE FRONSAC (33240), 8 Farideuil, sous l'enseigne Carrefour Contact. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

20EJ15989



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
 Société d'Expertise comptable et
 de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SCCV RUE DE LA POSTE
Société civile de construction
vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Quai Louis
XVIII
33000 BORDEAUX
848 936 787 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 16/09/2020, l'AGEX a décidé de transférer le siège social du 14 Quai Louis XVIII, 33000 BORDEAUX au 83 Boulevard Pierre Premier 33110 LE BOUSCAT à compter du 16/09/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
 20EJ16005

20EJ16005

Par décisions en date du 31/08/2020, l'associé unique a :

- pris acte de la démission de M. Jérôme GUENIFFEY de ses fonctions de gérant à compter du 1er mai 2020,

- changé, à compter du 31/08/2020 la dénomination sociale J.E CONSEILS comme suit : **CFC PATRIMOINE**,

- transféré le siège social situé initialement à Talence (33400) - 65 T rue Pacaris lequell est transféré à Mios (33380) - 5 rue du Parc à compter du 31/08/2020.

Les articles 3 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
 20EJ16009

PHILIPPE DA SILVA
Société par actions simplifiée à
associé unique au capital de
2.000 euros
829 689 553 R.C.S. BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Par décision de la présidence en date du 1er octobre 2020, l'associé unique président a décidé de transférer le siège social du 155, avenue du Général de Gaulle, 33200 BORDEAUX, au 80, rue de la Fontaine, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, à compter du 1er octobre 2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
 Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
 20EJ15991



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
 Société d'Expertise comptable et
 de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

ANTHELIOS INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 Quai Louis
XVIII
33000 BORDEAUX
810 307 728 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 16/09/2020, l'AGEX a décidé de transférer le siège social du 14 Quai Louis XVIII, 33000 BORDEAUX au 83 Boulevard Pierre Premier 33110 LE BOUSCAT à compter du 16/09/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
 20EJ16000

20EJ16000



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
 Société d'Expertise comptable et
 de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

STÉPHANIE LATOUR ET CAROLINE PRISSE
Société par actions simplifiée
au capital de 304,90 euros
porté à 381 429,90 euros
Siège social : 22 rue de la fontaine,
33480 CASTELNAU DE MEDOC
342 170 412 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Du procès-verbal de l'AGEX du 13/02/2020, il résulte que le capital social a été augmenté de 381 125,00 euros par création de 2 500 actions nouvelles pour le porter de 304,90 euros à 381 429,90 euros. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 304,90 €, Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 381 429,90 €.
 20EJ16013

NETFIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros 65 T
rue Pacaris Talence (33400)
844 640 391 RCS Bordeaux

Par décisions en date du 31/08/2020, l'associé unique a :

- pris acte de la démission de M. Jérôme GUENIFFEY de ses fonctions de gérant à compter du 1er mai 2020,

- transféré le siège social situé initialement à Talence (33400) - 65 T rue Pacaris lequell est transféré à Mios (33380) - 5 rue du Parc et ce à compter du 31/08/2020. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence

Pour avis
 20EJ16006

R.B EMBALLAGES
Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social : 191 bis Route
Nationale 33240
SAINT ANDRE DE CUBZAC
RCS BORDEAUX 834 072 142

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 28 septembre 2020, l'objet social a été modifié en ajoutant à l'objet existant : achat, vente, location de bennes et remorques ainsi que de tous matériels.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
 20EJ15993

ALDI MARCHÉ CESTAS
SARL au capital de 17.000.000 €
Siège Social : ZAC du Pot au Pin
Lieu-dit Cruque-Pignon
33610 Cestas
403 092 620 RCS Bordeaux

Aux termes de décisions en date du 25/09/2020, l'associé unique de la société susvisée a décidé de nommer à compter du 1/10/2020, en qualité de gérant non associé de la société, Monsieur Eric Stawiski, demeurant 28, avenue Raymond Poincaré, 68000 Colmar, en remplacement de Monsieur Philippe Brasleret, démissionnaire.
 20EJ16001

JELM
Société civile au capital de
**300.000 euros 65 T rue Pacaris -
Talence (33400)**
844 087 866 RCS Bordeaux

Par décisions en date du 31/08/2020,
l'associé unique a :

- pris acte de la démission de M. Jérôme
GUENIFFEY de ses fonctions de gérant à
compter du 1er mai 2020,

- pris acte du rachat par la société de
150 parts sociales composant le capital
social de la société et décidé de réduire
le capital social d'un montant de 150.000 €
par annulation des 150 parts sociales
rachetées. Le capital social est désormais
fixé à 150.000 euros et ce à compter du
31/08/2020,

- changé la dénomination sociale JELM
comme suit : GROUPE CFC et ce à
compter du 31/08/2020,

- transféré le siège social situé initiale-
ment à Talence (33400) - 65 T rue Pacaris
lequel est transféré à Mios (33380) - 5
rue du Parc et ce à compter du 31/08/2020.

Les articles 3, 5 et 7 des statuts ont été
modifiés en conséquence.

Pour avis
20EJ16015

TOD CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
25, avenue de Plaisance
33370 YVRAC
843 249 566 R.C.S. BORDEAUX

**MODIFICATION DES
DIRIGEANTS**

Aux termes d'une assemblée générale
du 1er octobre 2020, il a été décidé de
nommer en qualité de président M. Taylan
Ozgur HAZMAN, demeurant 5, le Jardin
des Ecoliers, 33370 FARGUES SAINT
HILAIRE, en remplacement de M. Haydar
HAZMAN, démissionnaire, à compter du
1er octobre 2020.

Les fonctions de directeur général as-
sumées par M. Taylan Ozgur HAZMAN,
prennent fin à compter du 1er octobre
2020.

L'article 26 des statuts a été modifié en
conséquence.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis
20EJ16039

ECF CESR FP
SARL au capital de 487744,56€
Rue Thierry Sabine –
33700 MERIGNAC
398 060 269 R.C.S BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale
Ordinaire et Extraordinaire du 30/09/2020,
il a été pris acte de la démission de M.
Joël THIMOTHEE, de son mandat de
cogérant, avec effet au 24/06/2020, sans
pourvoir à son remplacement. Ladite As-
semblée a décidé d'étendre l'objet social
à l'activité de formation en apprentissage
et de refondre les statuts dans leur globa-
lité. Mention sera fait au RCS de Bor-
deaux. Pour avis,
20EJ16047

Claudia BRAVO MONROY
Avocat
41 rue du Professeur Calmette
33150 CENON
Tél : 05 56 40 09 13

PRUNE
SAS au capital de 3 916,25€
7 allée de Chartres 33000
BORDEAUX
RCS BORDEAUX 840 057 319

**AUGMENTATION DE
CAPITAL**

Aux termes du procès verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du 24
juillet 2020 :

le capital a été augmenté d'une somme
en numéraire d'un montant de 1 560 euros.

L'article 8 des statuts est modifié en
conséquence :

Ancienne mention : Capital : 3 916,25
euros

Nouvelle mention : Capital : 5 476,25
euros

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX
20EJ16065



5 rue Duplessy 33000 Bordeaux

**MANAGEMENT ET
SYSTEMES, SARL AU
CAPITAL DE 330.750
EUROS, SIÈGE : 52 RUE
ANDRÉ MAGINOT - 33700
MERIGNAC, 434 094 603
RCS BORDEAUX**

**AUGMENTATION DU
CAPITAL ET
TRANSFORMATION EN
SAS**

Par délibération en date du 28 sep-
tembre 2020, l'assemblée générale extra-
ordinaire :

1 - a décidé d'augmenter le capital social
d'une somme de 9.330 € par voie d'ap-
ports en nature et par création de 933 parts
nouvelles de 10 euros chacune.

Le capital social est désormais fixé à
la somme de 340.080 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été
modifiés en conséquence.

2 - a décidé de transformer la société
en société par actions simplifiée.

Les statuts disposent notamment que :
- Tout associé peut participer aux as-
semblées sur justification de son identité
et de l'inscription en compte de ses ac-
tions.

- Chaque associé dispose autant de vo-
ix qu'il possède ou représente d'actions.

- Les cessions d'actions, ainsi que
toutes autres formes de transmission
d'actions, s'effectuent librement.

Lors de cette assemblée il a été décidé
de nommer

- Président de la société : CLEDEL
Jean-François sis 52 rue André Maginot à
MERIGNAC (33700).

- Directeur général : CANTOU Yves sis
3 rue de Peybouquey à PESSAC (33600).

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis

20EJ16053



www.compagnie-fiduciaire.com

FRENCH COFFEE SHOP
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 401 Avenue
Vulcain
**33260 LA TESTE DE BUCH
411 787 187 RCS BORDEAUX**

**MODIFICATION DE
L'OBJET SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du
25 septembre 2020, l'associé unique a
décidé de modifier l'objet social qui sera
désormais : salon de thé et café, petite
restauration rapide et ce en qualité de
franchiseur, conseil en entreprise, déve-
loppement de réseau, implantation de
structure et de remplacer en conséquence
l'article 2 des statuts. POUR AVIS. Le
Président

20EJ16042

**ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE POUTIER
EGEP**
SAS au capital de 90.000 Euros
Siège social : ZAC Mermoz
51 Avenue de la Forêt –
CS 60015 33320 EYSINES
460 201 577 RCS Bordeaux

Aux termes des décisions de l'associé
unique en date du 01/10/2020, il a été
décidé de nommer en qualité de Président
Alexandre FRECHOU, demeurant 72 Rue
Xavier Arnoz 33600 PESSAC, en rem-
placement de Hervé THUEZ. Le dépôt
légal sera effectué au RCS de Bordeaux.
20EJ16035



www.erecapluriel.fr

NTMH
SAS au capital de 150 650 €
Siège social : 4 rue d'Arsonval,
33600 PESSAC
RCS BORDEAUX N°501 219 091

Aux termes de l'assemblée générale du
29-07-2020, il résulte que les mandats du
Cabinet PAQUIER et ASSOCIES et de M.
Eric ROUAULT, commissaires aux
comptes titulaire et suppléant, arrivés à
expiration, n'ont pas été renouvelés.
20EJ16022

SCI NI SA SCI au capital de 200 €
Siège social : 17 avenue du Lac 33610
CANEJAN RCS BORDEAUX 480144823;
Par décision de l'Assemblée Générale
Extraordinaire du 18/09/2020, il a été
décidé de transférer le siège social au
Résidence Infinity Apt 204 Bat A 56 A
Avenue BOUGNARD 33600 PESSAC à
compter du 28/09/2020; Modification au
RCS de BORDEAUX.
20EJ16025

Claudia BRAVO MONROY
Avocat
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
Tél : 05 56 40 09 13



PRUNE
SAS au capital 3753,50€
Siège social : 7 allée de
Chartres 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 840 057 319

**AUGMENTATION DE
CAPITAL**

Aux termes du procès verbal du Pré-
sident en date du 29 octobre 2019 :

le capital a été augmenté d'une somme
par versement en numéraire d'un montant
de 162,75 euros.

L'article 7 des statuts est modifié en
conséquence :

Ancienne mention : Capital : 3 753,50
euros

Nouvelle mention : Capital : 3 916,25
euros

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX
20EJ16062

**MODIFICATION DU
CAPITAL**

L'EPI D'ARCA, société par actions
simplifiée au capital de 7622,45 eur, 9
allée de la Chapelle, 33120 Arcachon,
345 324 123, RCS BORDEAUX. Par déli-
bération du 15/07/2020, les associés dé-
cident de valider la réduction du capital
social afin de le porter à 3811,22 euros.
Modification sera faite au RCS de BOR-
DEAUX. Pour avis.
20EJ16085

SUEZ RV SUD OUEST
SAS au capital de 10 618 801 €
Siège social : 31 rue Thomas
Edison – CS 60072
33610 CANEJAN
701 980 203 RCS BORDEAUX

Suivant consultation écrite du
17/08/2020, l'assemblée générale a dé-
cidé de nommer à effet de ce jour, en
qualité de Directeur Général Délégué, M.
André-louis BRENIER demeurant 19 rue
Montaigne, 33170 GRADIGNAN en rem-
placement de M. Wilfried BOURSQUOT.
Mention sera portée au RCS de BOR-
DEAUX
20EJ16122

ARCHIREVA
SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 43 cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX
534 039 656 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale du 31/08/2020, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 16 rue des Trois Etoiles 33700 MÉRIGNAC à compter du 31/08/2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- nommer en qualité de Gérante, Mme Mareva LEQUERTIER, 16 rue des Trois Etoiles, 33700 MÉRIGNAC en remplacement de la co-gérance assurée par Mme Camille PAURON, et Mme Mareva Lequertier, à compter du 31/08/2020. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ16081



TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL – NOMINATION DE PRESIDENT

L'assemblée générale, en date du 01/10/2020 :

- le siège social de la société **YSILA DECORS, SAS** au capital de 1 200 euros, 19 rue Pablo Neruda – Villenave d'Ornon (33140), 823 717 681 RCS BORDEAUX, a été transféré au 430, avenue du Las – bâtiment A – appartement 9 – Saint Jean d'Illac (33127). Cette décision prend effet à compter du 01/10/2020. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

- Prend acte de la démission du Président, Madame Sylvaine JACQUINOT et du Directeur Délégué, Madame Isabelle DESRE

- Décide de nommer Madame Isabelle DESRE, née le 20/04/1977 à Strasbourg (67), domiciliée 430, avenue du Las – bâtiment A – appartement 9 – Saint Jean d'Illac (33127), Président de la société.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence
20EJ16095



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

PUYAU PAYSAGES
Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 200 000 euros
Siège social : Lieu-dit Cantegrit
33650 CABANAC-ET-VILLAGRAINS
488 203 878 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 01/10/2020 la Société SGBH, SASU au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé 203 rue de Pessac 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 888 407 012, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-Pierre PUYAU, démissionnaire.
20EJ16100

EVEO WATTS 3
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social :
65 Allée des Landes de Simon
33950 LÈGE-CAP-FERRET
839 717 105 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 21 septembre 2020, l'associé unique a :

- pris acte de la démission de la société **EVEO DEVELOPPEMENTS** de ses fonctions de Directeur Général

- décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 69 Rue de Richelieu 75002 PARIS.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Paris désormais compétent à son égard.

Pour avis
20EJ16102

FACTORY RENOVATION
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 2 000,00 €
Siège social
10 rue du Chant du Merle
31400 TOULOUSE
499 111 920 RCS TOULOUSE

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décisions de l'associé unique du 01 septembre 2020 : L'article 7 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de deux mille (2 000) euros. Il est divisé en deux-cents (200) parts sociales de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de dix mille (10 000) euros. Il est divisé en mille (1 000) parts sociales de dix (10,00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et attribuées en totalité à l'associé unique.

- L'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 01/09/2020 10:00:00, celle suivante : **ARCHITECTURE & RENOVATION.**

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La dénomination de la société est : **FACTORY RENOVATION.**

Nouvelle mention : La dénomination de la société est : **ARCHITECTURE & RENOVATION.**

- Le siège social a été transféré, à compter du 01/09/2020, de 10 rue du Chant du Merle, TOULOUSE (Haute Garonne), à 5 rue du Petit Goave, 33000 BORDEAUX.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. La gérance est exercée par Monsieur Marc Pinon domicilié 10 rue du Chant du merle 31400 TOULOUSE

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis, la gérance
20EJ16104

RB BTP SAS au capital de 250 € Siège social : 3 rue Fourteau 33100 BORDEAUX RCS BORDEAUX 851576207. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 43 rue Pasteur 33150 CENON à compter du 28/09/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ16131



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SCCV O MEGEVE
Société civile de construction
vente au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Quai Louis XVIII
33000 BORDEAUX
844 589 168 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 16/09/2020, l'AGEX a décidé de transférer le siège social du 14 Quai Louis XVIII, 33000 BORDEAUX au 83 Boulevard Pierre Premier 33110 LE BOUSCAT à compter du 16/09/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ16126



Cabinet François ROMAIN
Cabinet d'Avocat
68 avenue Jean Jaurès
33150 Cenon
Tél. 05 56 33 34 35

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 01.10.2020, l'associé unique de la société **LEFEVRE PAY-SAGES, SARL** au capital de 1.000.000 €, siège social : VAYRES (33870), Lieudit Gayac 61 Avenue de Bel Air – RN 89 Sortie N°7, 417 638 988 R.C.S. LI-BOURNE, a décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée.

M. Guy LEFEVRE, demeurant à SAINT LOUBES (33450), 59 Route des Valentons Caverne, Gérant de la société sous son ancienne forme, a été nommé en qualité de Président.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE.

Pour avis,
20EJ16108



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

HOLDING CAPITHO
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 route de Peybideau
33770 SALLES
830 539 706 RCS BORDEAUX

NOMINATION D'UN COGERANT

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Carole STUPFEL née VALERY, demeurant 4 rue Pierre Dignac - 33260 LA TESTE DE BUCH, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Pour avis. La Gérance
20EJ16121

LEX-PORT
SELARL d'avocats
au capital de 6 000 euros
Siège social : Mini Parc Bât 3
8, Rue du Professeur Lavignolle
33300 BORDEAUX
532 687 761 RCS Bordeaux

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 15 Septembre 2020, les gérants ont décidé de transférer le siège social du Mini Parc Bât 3 8, Rue du Professeur Lavignolle, 33300 BORDEAUX au Mini Parc Immeuble A - 8, Rue du Professeur Lavignolle 33300 BORDEAUX à compter du 7.10.2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des Statuts.

Pour avis La Gérance
20EJ16106

SCEA BOULAN
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1 020 €
Siège social : 2 rue des Palmiers
33950 LÈGE CAP FERRET
RCS BORDEAUX 518 331 087

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 26 août 2020 l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 77 390 € par voie d'apport en nature.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 78 410 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ16128

S.A.R.L. CAP ENVIRONNEMENT
S.A.R.L. au capital de 8 000,00 euros
Siège social :
14 Chemin de la Peguileyre
33650 Saint Médard d'Eyrans
RCS Bordeaux 451 383 731

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er/09/2020.

La collectivité des associés a pris acte de la démission de ses fonctions de Gérant, de Monsieur Claude LEFORT demeurant 14 chemin de la Peguileyre - 33650 Saint Médard d'Eyrans et a nommé en qualité de nouveau Gérant, Monsieur Christophe BLANC LEFORT demeurant 7 allée de la ferme - 33148 TAUSSAT, à compter du 1er Septembre 2020 et pour une durée indéterminée.

La Gérance
20EJ16133

NEOCORP
SAS au capital de 395.200 €
Siège : 26 impasse Saint Amand 33200 Bordeaux
829 711 530 RCS Bordeaux

Par décision de l'associé unique en date du 02/10/2020, le capital social a été augmenté de 534.680 € pour être porté à la somme de 929.880 €.
20EJ16225

VIBEY ENERGIES
(renommée **DERICHEBOURG**
ENERGIE ATLANTIQUE)
Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 48 avenue
Gustave Eiffel 33610 Canéjan
RCS Bordeaux 443 422 894

Aux termes des décisions de l'Associée unique en date du 29 septembre 2020, la dénomination sociale a été modifiée en « **DERICHEBOURG ENERGIE ATLANTIQUE** » à compter du 1er octobre 2020.

L'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

Pour avis
20EJ16140

Delt
A v o c a t s

ART CONCEPT SERVICE EXPOSITION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : 11, rue Jean
Baptiste Perrin
ZA MERMOZ – 33320 EYSINES
RCS BORDEAUX 382 483 352

Au vu du rapport de Monsieur Olivier BILLET, Commissaire aux Comptes, en date du 26/05/2020, établi conformément à l'article L.224-3 du Code de Commerce et par délibérations de la collectivité des associés en date du 12 juin 2020, il a été décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- La dénomination sociale, l'objet social, la durée, le siège social et le capital social de la société demeurent inchangés ;

- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

- Transmission des actions : Les cessions d'actions entre associés sont libres. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'assemblée a constaté la fin du mandat du gérant et a nommé pour une durée indéterminée, à compter du 12/06/2020, Monsieur Thierry RENAUX, associée, demeurant 21, allée des Seychelles à PESSAC (33600), à la fonction de Président de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir en son nom.

Formalités au RCS de BORDEAUX

Pour avis, le représentant légal
20EJ16141

Par décision prise et constatée aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Maître Romain SAINT-SAENS, Notaire à BORDEAUX (33000), 20 Cours du Maréchal Foch, le 17 septembre 2020, concernant la société dénommée **SCI CHAWAL**, société civile au capital de 156 500,00 € ayant son siège à BORDEAUX (33200), 9 Rue Betbeder et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 445 338 635. Madame Carole MORET présente aux associés sa démission de ses fonctions de co-gérante, à compter du 17 septembre 2020. Les associés prennent acte de cette démission. Les statuts seront mis à jour et mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, Le notaire.
20EJ16148

BIIR
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 € porté à
1.052,70 €
48 avenue des Cotes de Bourg,
33710 Prignac-et-Marcamps
842 347 700 RCS LIBOURNE

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes des décisions des associés du 25 septembre 2020, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 52,70 € par apport en numéraire. Le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital par décisions du 30 septembre 2020.

CAPITAL

Ancienne mention: 1.000 euros

Nouvelle mention: 1.052,70 euros

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.
Pour avis

20EJ16142

SOCIETE CIVILE VICMA
Société civile au capital
de 731 755,28 €.
Siège social :
14 RUE PIERRE ET MARIE
CURIE 75005 PARIS.
341 882 983 RCS PARIS.

AGE du 05/06/2019 : Siège transféré au 2 rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX à compter du 05/06/2019 et modification de l'article 4 des statuts.

Objet : Propriété et gestion d'un patrimoine familial.

Durée : 50 ans à compter du 01/07/1987.

Gérant : M. Victor DESPATURE, 2 rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ16147



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
Moyaert Dupourqué Barale & Associés
27 Cours Eyrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

MAISON LACOSTE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 27 976 €
Siège social : MIN de BRIENNE,
110 Quai de Paludate -
33800 BORDEAUX
300 702 396 RCS BORDEAUX

L'AGO du 07/09/2020, a constaté que les mandats de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS PME COMMISSARIAT AUX COMPTES, Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Laurent GRAVIER, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis
Le Président
20EJ16163



Cabinet Olivier SIRIEZ
Avocat à la Cour
60 rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

FEEDER SOUDURE
TRAVAUX PUBLICS
Société à responsabilité limitée
au capital de 46 208 euros
Siège social : 12, route de
Bourresol
33350 MOULIETS ET
VILLEMARTIN
RCS LIBOURNE 408 775 922

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 25/06/20, l'AGE a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 46.208 Euros, divisé en 304 actions, de 152 € chacune entièrement libérées. Sous son ancienne forme, la Société était gérée par Manuel JUSTO, gérant. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : M. Manuel JUSTO, demeurant à MOULIERS ET VILLEMARTIN (33350) - 12, route de Bourresol

Mentions complémentaires

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément et droit de préemption : Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ainsi qu'à un droit de préemption.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.
20EJ16157

GD JEUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 197 rue Sainte
Catherine 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 492 048 756

Aux termes du procès verbal de l'AGE du 14 septembre 2020, il a été décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 14 septembre 2020 Monsieur Habib ELAIHAR demeurant 8 rue Paul Verlaine Résidence Kergomard 33150 CENON pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Ahmed TAZOUTI ayant cessé ses fonctions à ladite date.

L'article 28 des statuts a été modifié en conséquence

Pour avis,
Le gérant
20EJ16144

SCI DES CHENES
SC au capital de 3 048,98 €
ZA DE BREDOUILLE 33950
LEGE CAP-FERRET
379 170 053 RCS BORDEAUX

Le 11/09/2019, les associés décident de proroger la durée de 99 ans, à compter du 11/09/2020, et nomment gérant, en remplacement de M. LLASERA Bernard, M. LLASERA Dominique, 18 Rue Agosta 33950 LEGE CAP FERRET, à compter du 11/09/2020.

20EJ16165

OFFICE GESTION
COURTAGE CONSEIL
SARL
ADRESSE : 46 RUE VEUVE
FLEURET – 78130
LES MUREAUX Capital : 200 €
SIRET : 518 128 467 00017
RCS VERSAILLES

Par AGE du 01/09/2020 transfert siège : 3 ALLEE JOSEPHINE BAKER – 33510 ANDERNOS LES BAINS à compter du 01/09/2020. Gérance : Monsieur Lauréano GRACIA SALVADOR demeurant : 46 RUE VEUVE FLEURET – 78130 LES MUREAUX est nommé nouveau Gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Pascaline Camus épouse Gracia Salvador, démissionnaire.

Mention au RCS de Bordeaux
20EJ16167

SOCIÉTÉ D'EXERCICE
LIBÉRAL DE
CHIRURGIENS-DENTISTES
GELOS

Société d'Exercice Libéral à
responsabilité limitée au capital
de 7.500 Euros Siège social :
10, cours de Luze
33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 478 031 503

Aux termes de l'AGE du 01/09/2020, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant Monsieur Florent TELLOUCK, demeurant 21, rue Bernard Adour - Résidence Mayflower Apt 1094 - 33200 BORDEAUX, avec effet le même jour. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

POUR AVIS LA GERANCE
20EJ16172



SELARL Florence DASSONNEVILLE
Henri ARAN
215 avenue d'Eysines
33110 LE BOUSCAT
Tél. : 05 56 08 83 95

HOME SWEET HOME
CONSEIL
Société à Responsabilité
Limitée Au capital de
15.000,00 € Siège social :
6 rue du Parc, ZA Godard,
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 504 706 581

AVIS DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant décisions de l'associé unique en date du 24 septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 12 avenue Léonard de Vinci 33600 PESSAC au 6 rue du Parc, ZA Godard, 33110 LE BOUSCAT, à compter de cette date.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention au RCS de Bordeaux.

Le Gérant
20EJ16176



aran & dasonneville
AVOCATS ASSOCIÉS

215 avenue d'Eysines
33110 LE BOUSCAT
Tél. : 05 56 08 83 95

PIANOS AUGER

**Société à Responsabilité
Limitée Au capital de
9.147,00 € Siège social :
36 Avenue du Général
Leclerc 33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 332 107 325**

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 juillet 2018, la collectivité des associés a décidé une réduction du capital social d'une somme de 6.098,00 € pour être ramené de 15.245,00 € à 9.147,00 €, par rachat et annulation de 400 parts d'une valeur nominale de 15,245 € chacune.

Cette réduction de capital a été réalisée le 13 septembre 2018 ainsi que le constate un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 septembre 2018.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

La gérance,
20EJ16175



BDA – Société d'Avocats
1, allée de Chartres
33000 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 29.06.2020 de la société PARDELA WINES, SAS au capital de 507 816 € dont le siège social est situé Domaine de Poumeyrade, 33870 VAYRES et immatriculée au RCS de LI-BOURNE sous le n°424 013 365, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 13 032 € pour être porté à 520 848 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Capital : 507 816 €

Nouvelle mention : Capital : 520 848 €

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE

Pour avis, Le Président
20EJ16173



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SATGE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 85 500 euros
Siège social : 10 rue
Vandebrande
33300 BORDEAUX
814 870 028 RCS BORDEAUX**

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision du 28/09/2020, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'apporteur d'affaires auprès de toutes entreprises ; conseil d'entreprise en matière de gestion administrative, financière ou sociale dans le domaine de l'immobilier ; et de transférer le siège social du 10 rue Vandebrande 33300 BORDEAUX au 7 rue Félix Faure 33400 TALENCE à compter du 28/09/2020, et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
20EJ16190

**PARIS BORDEAUX
CONSULTANTS**
Société à responsabilité limitée
à associé unique
Capital : 33.000 euros
Siège social : 6, rue Sainte
Colombe 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 511 466 583

Aux termes d'une assemblée générale en date du 1er octobre 2020 :

1/ Il a été décidé de modifier l'objet social, à compter du 1er octobre 2020 et d'ajouter à l'activité de la Société, l'activité de conseil en investissement financier (CIF);

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

« La Société continue d'avoir pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- Toutes opérations de conseil en investissement immobilier et d'entremise en vue de faciliter la conclusion d'actes juridiques portant sur des biens d'autrui de nature immobilière ou sur les fonds de commerce ;

- Le placement de produits immobiliers de toute nature ;

- L'activité d'administrateur de biens ;

- L'achat en vue de la vente de tous biens immobiliers ;

- Toutes prestations de conseil et d'entremise relatives à l'investissement, par tous moyens, dans toutes sortes d'énergies renouvelables ;

- Le placement de produits d'assurances de toute nature, le courtage en assurance pour la personne et les biens en général, le courtage en financement ; »

Nouvelle mention :

« La Société continue d'avoir pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- Toutes opérations de conseil en investissement immobilier et d'entremise en vue de faciliter la conclusion d'actes juridiques portant sur des biens d'autrui de nature immobilière ou sur les fonds de commerce ;

- Le placement de produits immobiliers de toute nature ;

- L'activité d'administrateur de biens ;

- L'achat en vue de la vente de tous biens immobiliers ;

- Toutes prestations de conseil et d'entremise relatives à l'investissement, par tous moyens, dans toutes sortes d'énergies renouvelables ;

- Le placement de produits d'assurances de toute nature, le courtage en assurance pour la personne et les biens en général, le courtage en financement ;

- Le conseil en investissement financier (CIF). »

Le reste de l'article reste inchangé.

Pour avis,
20EJ16183

**PROPRETE & SERVICES
AUX BATIMENTS**
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Zone Artisanale
de Lalande
33450 MONTUSSAN
508 097 029 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Le 01/10/2020, l'associée unique a :

- Constaté la démission de la Présidence de GROUPE PROPLETE ET SERVICES

- Nommé la SARL LA PLATERE, RCS LA ROCHELLE 800 791 402, sise au 10 rue le Corbusier à AYTRE (17440), es qualité de présidente à compte de ce jour

RCS BORDEAUX

Pour avis
20EJ16193

**AMP NETTOYAGES ET
SERVICES**
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Zone Artisanale
de Lalande
33450 MONTUSSAN
488 012 188 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Le 01/10/2020, l'associée unique a :

- Constaté la démission de la Présidence de GROUPE PROPLETE ET SERVICES - Nommé la SARL LA PLATERE, RCS LA ROCHELLE 800 791 402, sise au 10 rue le Corbusier à AYTRE (17440), es qualité de présidente à compte de ce jour

RCS BORDEAUX

Pour avis
20EJ16191

AZUR PROPLETE
Société par actions simplifiée
au capital de 7 625 euros
Siège social : Zone Artisanale
de Lalande
33450 MONTUSSAN
438 780 306 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Le 01/10/2020, l'associée unique a :

- Constaté la démission de la Présidence de GROUPE PROPLETE ET SERVICES

- Nommé la SARL LA PLATERE, RCS LA ROCHELLE 800 791 402, sise au 10 rue le Corbusier à AYTRE (17440), es qualité de présidente à compte de ce jour

RCS BORDEAUX

Pour avis
20EJ16192

SUD OCEANE
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622 euros
Siège social : Zone Artisanale
de Lalande
33450 MONTUSSAN
408 898 625 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Le 01/10/2020, l'associée unique a :

- Constaté la démission de la Présidence de GROUPE PROPLETE ET SERVICES

- Nommé la SARL LA PLATERE, RCS LA ROCHELLE 800 791 402, sise au 10 rue le Corbusier à AYTRE (17440), es qualité de présidente à compte de ce jour

RCS BORDEAUX

Pour avis
20EJ16194

LE GRILL D'ARES
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 16 Avenue de la
Libération
33740 ARES
887 913 325 RCS BORDEAUX

Par décision du 01.10.2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 16 Avenue de la Libération, 33740 ARES au 2 rue du Général de Gaulle, 33740 ARES à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis
20EJ16195

PISHIKI MIKANA
SARL au capital de 4.000 €
Siège social : 144 Avenue
du Président Robert SHUMAN
Résidence Le Neuilly
33110 LE BOUSCAT
RCS BORDEAUX 843 927 575

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 01/10/2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 4.000 Euros, divisé en 4.000 actions. La date d'ouverture et de clôture de son exercice social s'aligne sur l'année civile entraînant un report de date de clôture du 31 Octobre 2020 au 31 Décembre 2020.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Marianne OLIVIER, gérant

Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigée par :

Président : M. Marianne OLIVIER, demeurant 144 av. Pdt R. Shuman - Résidence Le Neuilly à 33110 LE BOUSCAT.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ16201

Pour avis



Société d'Expertise Comptable
Arcahon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecapluriel.fr

**I2EF INGENIERIE
D'ELECTRONIQUE
EMBARQUEE ET
FORMATION**
SARL au capital de 10 180 €
Siège social : 17, rue des
Bordes - 33260 LA TESTE DE
BUCH
444 626 022 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICATION

L'AGE du 12-06-2020 a décidé de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale "I2EF INGENIERIE D'ELECTRONIQUE EMBARQUEE ET FORMATION" par "E-MARINE" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis
La Gérance
20EJ16177



OMENI Avocats
2 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac
Tél. 06 28 776 771
c.dorthe@omeni.fr

HOME SOURCING SOLUTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 150 euros
Ancien siège social :
5 rue des fauvelles
33600 PESSAC
Nouveau siège social :
12 Bd de la plage - L'Herbe
33950 LEGE CAP FERRET
804 504 744 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant l'Assemblée Générale en date du 30/09/2020, il a été décidé :

- d'ajouter à l'objet social l'activité de Transactions immobilières

- de transférer le siège social au 12 Bd de la plage - L'Herbe - 33950 LEGE CAP FERRET

- de modifier l'article 15 des statuts

- de nommer Directrice Générale Mme Béatrice CARLI, demeurant 15 rue des fauvelles à Pessac (33600)

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faites au RCS de Bordeaux

Pour avis

20EJ16203

SARL MILAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 226 cours de la Marne
33800 BORDEAUX
425 098 969 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2020, l'associé unique a nommé Monsieur Olivier GERBEAUX, demeurant 121 chemin de Peyfaures 33420 GENIS-SAC, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Nathalie BOLCAIN, démissionnaire.

Pour avis

La Gérance
20EJ16209

ZESTE SASU au capital de 5000 €
Siège social : 151 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 851034876
Par décision du président du 04/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 87 rue Dr Albert Barraud 33000 BORDEAUX à compter du 04/10/2020, de modifier l'objet social comme suit : Vente aux particuliers de produits alimentaires et non alimentaires en vrac et toutes activités connexes ou liées Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ16210

YAKI YAKI SARL au capital de 5000 €
Siège social : 6 Avenue Roger Salengro 33130 BEGLES RCS BORDEAUX 803532399
Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social à 21 Allée Jean Dubuffet 33130 BEGLES à compter du 01/10/2020 Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ16211

TELGA
SARL au capital de 11 500 €
Siège social : 4 rue René Cassin
Bâtiment Triopolis 3
33000 Bordeaux
440 256 402 RCS BORDEAUX

L'associé unique en date du 30/09/2020 a nommé en qualité de gérante Mme Sarah ABIDE, demeurant 24 rue Général de Larminat - Apt B102 - 33000 Bordeaux, en remplacement de M. Mahamed ABIDE, à compter du 04/09/2020. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.
20EJ16212

ALPHA HÔTEL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
Siège Social : 35, Boulevard Mestrezat - 33120 ARCACHON
R.C.S. BORDEAUX 532 511 888

DEMISSION D'UN CO-GERANT

L'AGORE du 14 Septembre 2020 a pris acte de la démission de Monsieur Laurent BARRAU de ses fonctions de Co-Gérant non Associé de la société, et ce à compter du 14 Septembre 2020. Le dépôt légal sera effectué au G.T.C. de BORDEAUX.

Pour avis : La Gérance

20EJ16224

ANTA HÔTEL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 20 000 €
Siège Social: 35, Boulevard Mestrezat - 33120 ARCACHON
R.C.S. BORDEAUX: 483 393 260

DEMISSION D'UN CO-GERANT

L'AGORE du 14 Septembre 2020 a pris acte de la démission de Monsieur Laurent BARRAU de ses fonctions de Co-Gérant non Associé de la société, et ce à compter du 14 septembre 2020. Le dépôt légal sera effectué au G.T.C. de BORDEAUX.

Pour avis : La Gérance

20EJ16226

LAURENCE LE JEUNE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
185 AVENUE CARNOT
33150 CENON
887 772 812 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE ET TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

En date du 1er octobre 2020 l'associée unique a décidé de changer la dénomination sociale en LE SALON DE CAUDERAN avec enseigne LE SALON DE CAUDERAN et de transférer le siège social au 4 rue de l'Eglise 33200 BORDEAUX, à compter du 1er octobre 2020.

Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.


20EJ16240

CÂBLE PARK
Société à Responsabilité Limitée au capital de 171.350 €
Siège social : 4, route de Casalié
33480 AVENSAN
RCS BORDEAUX 521.330.811

Par décision du 22.06.2020, l'Associé Unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société par anticipation par application de l'article L 223-42 du Code de Commerce. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Gérant.

20EJ16233

 **Office Notarial d'Andernos les Bains**
91, boulevard de la république
33510 Andernos les Bains

AVIS DE MODIFICATION

Avis de modification Suivant acte reçu par Maître Baya DERRADJI-DEMIER, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Office Notarial d'Andernos Les Bains », titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 18 septembre 2020, il a été constaté concernant La Société dénommée L'ACANTHE, Société civile immobilière au capital de 524.729,52 €, dont le siège est à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 25 boulevard de la Plage, identifiée au SIREN sous le numéro 351998885 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

- La donation de la nue-propriété de 2.392 parts sociales par Monsieur Paul LELOUCH au profit de Monsieur Didier LELOUCH et Madame Sandrine CAILLIBAUD née LELOUCH, ses deux enfants.

- La démission en qualité de co-gérante par suite du décès de Madame Jacqueline LELOUCH épouse LLINARES et le maintien corrélatif en qualité de co-gérants de Monsieur Didier LELOUCH, Monsieur Paul LELOUCH et Madame Sandrine CAILLIBAUD née LELOUCH.

Les articles 7 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

20EJ16234



ORIGIFUL SARL
au capital de 1 000 euros
41 Cours Alsace et Lorraine
33000 BORDEAUX
RCS 841 524 036 BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 29 juillet 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 27B Cours de Verdun 33000 BORDEAUX, et ce, à compter rétroactivement au 1er janvier 2020. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ16253

TRANSDEV URBAIN LIBOURNAIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 155.000 euros
Siège Social
Impasse Jean Arnaud
33500 Libourne
844 404 004 RCS LIBOURNE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 11 septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 11 rue Gustave Eiffel, ZA Frappe 33910 Saint Denis de Pile, avec effet au 1er septembre 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Libourne.
20EJ16244

LENA EURL au capital de 6000 € Siège social : 4 quai Goslard Pôle nautisme 33120 ARCACHON RCS BORDEAUX 491173324
Par décision de la gérance du 23/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 13 rue Lagrua Centre commercial Cap Océan 33260 LA TESTE-DE-BUCH Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ16245

ENELSO
Société à responsabilité limitée au capital de 3 600 euros
Siège social : 37 Impasse Chaigneau
33750 CROIGNON
503 688 210 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 01/09/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 20 Route de Crain 33750 BARON à compter du 01/09/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

20EJ16249

GARAGE LATRESNE AUTOS MECA
SARL DE 2 000 EUROS
ZI Lartigot
33360 LATRESNE (GIRONDE)
830335949 RCS BORDEAUX

DÉMISSION DE CO-GERANT

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01/10/2020, M. Jérôme GIRARD a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seul M. Cyril LARRIVET reste gérant.

Pour avis

20EJ16252

UNENERGIE
EURL au capital de 10.000€
1 rue de l'Égalité
33730 PRECHAC
803 884 410 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Par délibération en date du 28 août 2020, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 50.000 € par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts sociales.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 60.000€.

L'article 9 et 10 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ16254



DDA - Société d'Avocats
333 boulevard du Président
Wilson 33200 Bordeaux
Téléphone : 05 57 22 90 90
Email: avocats@ddaconseils.fr

Par AGEX du 10/08/2020, les associés de la SARL BEMER, capital 100.000 Euros, siège social : SAINT-ESTEPHE (33180) Cos d'Estournel, R.C.S Bordeaux 841 622 145, ont pris acte de la démission de M. Alban MORARDET de ses fonctions de co-gérant à compter rétroactivement du 22/07/2020 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

20EJ16257

MÂÂ
EURL au capital de 3500 €
3 rue Porte des Portanets
33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 803 643 733

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 01/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 8 route de Capian 33550 Haut Langoiran à compter du 01/07/2020. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ16273



2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza - 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

PACL
SARL au capital de 15 000,00 €
Siège social : Lieu-dit Bourbon
33430 SAUVIAC
488 575 622 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 21/09/2020, le siège social a été transféré, à compter du 21/09/2020, de Lieu-dit Bourbon, SAUVIAC (Gironde), à 6 LAGNERA-SUD - 33350 FLAUJAGUES. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

20EJ16280



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la SOCIÉTÉ ANONYME DESCUDET ET CIE SA à directeur et conseil de surveillance au capital de 160.000 € ayant son siège social 6-8 rue Vauban 33000 Bordeaux - 458 202 736 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 1/10/2020, 1) la SA à directeur et conseil d'administration a été transformée en SAS. 2) la dénomination sociale a été modifiée pour DESCUDET & Cie 3) les mandats de Thibault DESCUDET (président et membre du directoire), Lucas DESCUDET (membre du directoire), Erick DESCUDET (président et membre du conseil de surveillance), Monique DESCUDET (vice-présidente et membre du conseil de surveillance), Annabelle DESCUDET (membre du conseil de surveillance) ainsi que celui du CABINET DUPOUY ET ASSOCIÉS, commissaire aux comptes, ont pris fin ; 4) Thibault DESCUDET a été nommé président de la société ; 5) Lucas DESCUDET a été nommé directeur général de la société. Les cessions et transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés sauf en cas de succession, de liquidation de biens entre époux ou de cession ou de donation soit entre associés, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant ou encore de disparition de la personnalité morale d'un associé. Tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations ; chaque action donne droit à une voix.

20EJ16279



42 Chemin d'ornon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

AVIS DE MODIFICATION

AVANATRANS. Société à responsabilité limitée Unipersonnelle. Au capital de 18.000 Euros. Siège social : 165 Allée Ferdinand Buisson - 33127 Saint Jean d'Illac. 879 740 652 R.C.S. BORDEAUX. Aux termes de décisions en date du 28/09/2020, l'associé unique a décidé : d'étendre l'objet social à l'activité d'entretien, de réparation et de commerce de véhicules automobiles légers, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. D'ajouter un nom commercial à cette nouvelle activité : « ALL CLEAN », l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. POUR AVIS. Le gérant

20EJ16282

AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL
Société Anonyme
au capital de 300 000 euros
Siège social : 21, Avenue Ariane
33700 MERIGNAC
458 201 738 R.C.S Bordeaux

Le 16/03/2020, l'AGO a décidé de ne pas renouveler les mandats du Cabinet « B & B Associés », Commissaire aux Comptes titulaire et de Mme Bernadette BOS-BERTERECHE, Commissaire aux Comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux,

Pour avis,

20EJ16281

SCI BMVB SCI au capital de 1000 €
Siège social : 32 Boulevard Chanzy 24100 BERGERAC RCS BERGERAC 502090947
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1 Rue Verteuil 33000 BORDEAUX à compter du 17/09/2020. Durée : 99 ans. Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Radiation au RCS de BERGERAC et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ16294



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LÈGE CAP
FERRET - PARENTIN - SALLES
www.erecapurriel.fr

DU CASSIEU
Société civile
au capital de 1 524 euros
Siège social : 34 rue Paul
Verlaine
33950 LÈGE CAP FERRET
449 621 739 RCS BORDEAUX

Le 25 septembre 2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 11 avenue du Thym 33950 LÈGE CAP FERRET à compter du 1er septembre 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ16305

RHAEGAL
SASU au capital de 1000 €
Siège social : 1011 Route de
Montastruc, 33880 Baurech
824 714 588 RCS BORDEAUX

Par AGE du 02/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Passage des Arts 33360 LATRESNE à compter du 02/10/2020. Présidence : Monsieur Christophe VASSELON 1011 Route de Montastruc à BAURECH (33880) Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ16306

TECHNIQUES HAUTE PRESSION
SARL au capital de 500 000 euros
Siège social : 17, rue Clément
ADER
33910 ST DENIS DE PILE
433 079 613 RCS LIBOURNE

DEMISSION GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 08/09/2020, l'associé unique a pris acte de la démission de Mr Gilles DUPONT de ses fonctions de gérant à compter du 31/08/2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

20EJ16312



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

**DENYS FOUCAUD
PHILIPPE JEAN JOHANNE
DELEGLISE
ET GUILLAUME MOGA
NOTAIRES ASSOCIÉS
DE LA SCP TITULAIRE D'UN
OFFICE NOTARIAL**
Société civile Professionnelle
au capital de 457 347,05 euros
Siège social : 14, Boulevard du
Général Leclerc
33120 ARCAHON
320 254 030 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'AGEX réunie le 22/09/2020 a constaté la réduction du capital social de 457 347,05 euros à 762,25 euros par rachat et annulation de 2 995 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital est fixé à 457 347,05 euros. Il est divisé en 3 000 parts sociales de 152,45 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Nouvelle mention : le capital est fixé à 762,25 euros. Il est divisé en 5 parts sociales de 152,45 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ16311

SCI CATROS II
société civile Immobilière au
capital de DEUX-CENTS (200)
EUROS, dont le siège social est
situé 31 Rue CATROS à
BORDEAUX immatriculée au
Registre du commerce et des
sociétés de BORDEAUX sous le
numéro 45216775200016

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL ET REMPLACEMENT DE GERANT

Aux termes d'une décision collective en date du 9 mars 2020, il a été décidé :

Du transfert du siège social de la SCI CATROS II, anciennement sis au 31 Rue CATROS à BORDEAUX (33000), au 1 rue de TAUZIA, 33124 AUROS (Gironde).

De la nomination aux fonctions de gérant statutaire Monsieur Guillaume GAUTIER demeurant 56 Rue DAVIAU à BORDEAUX (33000) à compter du 1er mars 2020, en remplacement de Madame Jany Georgette MIRAMBET, veuve LARQUEY, demeurant 31 rue CATROS, à BORDEAUX (33000).

L'article QUATRE (4) des statuts a été modifié en conséquence.

L'article TREIZE (13) des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ16314

ABONNEZ-VOUS !

MAPI

Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 38 Rue
Capdeville, 33000 BORDEAUX
502 053 598 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions en date du 29.09.2020 de l'associée unique, il a été décidé, et ce à compter de ce jour, de transférer le siège social de BORDEAUX (33000) - 38, rue Capdeville à BORDEAUX (33000) - 30, rue de Mulhouse et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modifications faites au RCS de BORDEAUX
20EJ16313



www.dprc.fr

CARELINE SOLUTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 Avenue Neil
Armstrong Bâtiment Mermoz
33700 MERIGNAC
841 115 421 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

L'assemblée générale des associés, par décision en date du 29/06/2020, conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

La Présidence
20EJ16324

M2S33 FORMATIONS
SAS au Capital de 14 000 €
19-21 Rue Commandant
Cousteau Immeuble Servo
33100 Bordeaux
834644734 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant l'Assemblée Générale en date du 30/09/2020, il a été décidé de modifier l'article 2 à compter du 01/10/2020.

Nouvel Objet Social : Formation professionnelle des adultes et formation continue, organisation d'actions de formation s'inscrivant dans la catégorie d'actions par apprentissage au sens de l'article L.622-2 du Code du travail, tels que les actions éducatives dans le domaine de la sûreté, de la sécurité, etc, le conseil et l'audit.

Ancien Objet Social : Prestations de formation professionnelle, d'insertion et réinsertion professionnelle, de maintien dans l'emploi, de sécurisation de parcours professionnel, conseil et audit, et toutes opérations connexes en lien avec l'objet.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ16329



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

ART DU TOIT

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 660 euros
Siège social : 260 Avenue Henri
Bequerel
33260 LA TESTE DE BUCH
489 312 561 RCS BORDEAUX

DÉMISSION D'UN CO-GÉRANT

Aux termes d'une décision en date du 18 septembre 2020, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Charly DUVEAU de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour, a décidé de ne pas procéder à son remplacement et à modifier en conséquence l'article 11 des statuts.
Pour avis. La Gérance
20EJ16330

Par Assemblée Générale du 30/09/2020, les associés de la société "SELARL MARTIN GEOMETRES EXPERTS", société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 155.498 Euros, dont le siège social est situé 14, rue Marc Bourquedieu, 33112 SAINT LAURENT DU MEDOC, 340 369 230 R.C.S. BORDEAUX, ont pris acte de la démission de M. Michel MARTIN de son mandat de cogérant.

POUR AVIS

20EJ16332



20 rue de la Cabeyre
BP 79

33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL

CONCEPT & STRUCTURES HABITAT
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 2 ROUTE DE BORDEAUX, 33980 AUDENGE
842 800 484 RCS BORDEAUX

Par AGE du 15 juillet 2020, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président
20EJ16334

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

« Lors de l'AGE du 15/09/2020, l'associé unique, gérant de la SCI DU LANDOT, société civile au capital de 20.123 €, RCS Bordeaux D 404 218 752 00024, sise au 313, avenue du Général De Gaulle à 33290 BLANQUEFORT, a décidé du transfert de son siège social au : 570, avenue de Laouadie, Apt. n°27, Résidence Parc du Moulin à 40600 BISCARROSSE. La mention modificative dans les statuts mis à jour sera portée à la connaissance du Tribunal de Commerce de Mont de Marsan. »

Pour avis, l'associé et gérant de la SCI du Landot.
20EJ16344



BDA - Société d'Avocats
1, allée de Chartres
33000 BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29.06.2020 de la société **ALAMBIC**, SAS au capital de 601 000 € dont le siège social est situé Domaine de Poumeyrade, 33870 VAYRES et immatriculée au RCS de LI-BOURNE sous le n°829 746 023, le capital a été réduit de la somme de 431 000 € pour le porter de 601 000 € à 170 000 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention :
Capital : 601 000 €
Nouvelle mention :
Capital : 170 000 €
Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE

Pour avis,
Le Président

20EJ16339

SCM LANAVE
Société civile de moyens
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Rue de Rivière
33000 BORDEAUX
825 067 952 RCS BORDEAUX

DIVERSES MODIFICATIONS

Aux termes des décisions de l'associée unique du 15.09.2020, il a été décidé, à compter de ce jour de :

- nommer en qualité de nouveau cogérant : M. Baptiste SUZZONI demeurant à BORDEAUX (33000) - 14, rue des Menuts, et ce pour une durée illimitée

- modifier la dénomination sociale de la société en « SCM LANAVE-SUZZONI »
- procéder à la modification corrélative des articles 3 et 7 des statuts

Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis - La Gérance
20EJ16343



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 18 SEPTEMBRE 2020, l'assemblée générale extraordinaire de la société civile immobilière COVA, au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 23 rue de la Carreyre 24230 LAMOTHE MONTRAVEL, immatriculée 841 505 746 RCS BERGERAC, a décidé de transférer le siège social à compter de cette même date au 35 Rue Guadet 33330 SAINT EMILION et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. La société sera par conséquent immatriculée au RCS de LI-BOURNE. Pour avis, la gérance.

20EJ16346

PHULA

Société à responsabilité limitée
au capital de 17 500 euros
ramené à 10.500 €
Siège social : 60B Avenue
Charles de Gaulle
33260 LA TESTE DE BUCH
809 320 310 RCS BORDEAUX

DIVERSES MODIFICATIONS

Par délibération en date du 03.08.2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social de 7.000 €, pour le ramener de 17.500 euros à 10.500 euros, par voie de rachat par la société de 70 parts sociales, d'une valeur nominale de 571,43 euros chacune, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition des créanciers en application de l'article L223-34 du code de commerce.

Par délibération de la gérance en date du 09/09/2020, et en l'absence d'opposition des créanciers, la gérance a constaté :

- le rachat par la société puis l'annulation des 70 parts sociales,
- le caractère définitif de la réduction de capital décidée le 03/08/2020,
- la rédaction des articles 6,7 et 8 des statuts a été modifiée en conséquence,
- la démission de Mme Cécilia ROCH aux fonctions de co-gérante et ce, à compter de ce jour.

Formalités au RCS de BORDEAUX
Pour avis - La Gérance
20EJ16345

Coach'in Garden, SASU au capital de 150,0€ Siège social: 86 t route de creon 33670 SADRAC 884 022 351 RCS BORDEAUX Le 01/10/2020, l'associé unique a: décidé de transférer le siège social au 14 zone artisanale de bel air, box°2 33670 sadirac à compter du 01/10/2020; Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ16348



ALAN TURING
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
Campus de Ker Lann
Rue Pierre de Maupherthus
35170 BRUZ
831 133 038 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision en date du 1er septembre 2020, la gérance a décidé de transférer le siège social du Campus de Ker Lann - Rue Pierre de Maupherthus, 35170 BRUZ au 2 Cours de l'Intendance - 33000 BORDEAUX à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 831 133 038 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Gérance : Monsieur Gabriel-Alexandre OHAYON, demeurant 66 rue de Monceau 75008 PARIS

Pour avis
La Gérance
20EJ16353

SECURITE PROTECTION SA
Au capital de 165 000 €
Siège social : 33300 BORDEAUX
Immeuble Triopolis 3
4 rue René Cassin
348 772 955 R.C.S. BORDEAUX

- Aux termes de l'AGM du 30/09/2020, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur Mme Sarah ABIDE, demeurant 24 Rue Général de Larminat Apt B102 - 33000 BORDEAUX, en remplacement de Mr Mahammed ABIDE, décédé, à effet au 04/09/2020.

- Aux termes des délibérations du CA du 30/09/2020, il a été décidé de nommer en qualité de Président du CA et de Directeur Général Mme Marie-Christine BOYER épouse ABIDE, demeurant 26 Rue de Mégret - 33400 TALENCE, en remplacement de Mr Mahammed ABIDE, décédé, à effet au 04/09/2020.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de BORDEAUX.
20EJ16351

SP PARTICIPATIONS SARL
Au capital de 146 300 €
Siège social : 4 rue René Cassin
Bâtiment Triopolis 3
33000 BORDEAUX
423 167 279 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes de l'AGO du 30/09/2020, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau gérant à compter du 04/09/2020 Mme Sarah ABIDE, demeurant 24 rue Général Larminat - Apt B102 - 33000 BORDEAUX en remplacement de Mr Mahammed ABIDE, décédé.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
20EJ16352

EFUND GROUP SASU au capital de 3000 € Siège social : 9 rue du Palais de l'Ombrière 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 851197731. Par décision de l'associé Unique du 01/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 148 cours du Médoc 33300 BORDEAUX à compter du 01/10/2020, de modifier l'objet social comme suit : le conseil en montage et gestion de projets européens, notamment les prestations de conseil auprès de PME/PMI, universités, centres de recherche, grands groupes, mise en place de dossier de participation à des programmes de recherche et développement européens ou nationaux, gestion et coordination de programme de recherche et développement, rapprochement de PME/PME européennes ; et plus généralement le conseil aux entreprises. La réalisation de prestations Qualité vis-à-vis de tous types de sociétés, d'organisme parapublics ou de collectivité, et notamment la gestion de projet, l'aide à la mise en place de la qualité interne et externe; Le négoce industriel sur tous types de produits finis; l'acquisition, la gestion et, éventuellement, la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupement ; toutes prestations de service à ses filiales, notamment en matière de direction générale ; tout acte de gestion et de disposition du patrimoine social, tout investissement et tout placement à caractère professionnel, financier ou autre, tel que, notamment la création, la location, l'achat, la vente, l'échange, la location-gérance de tous établissements, fonds de commerce ou d'industrie, immeubles, droits sociaux, droits mobiliers ou immobiliers. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ16361

KEOLIS BORDEAUX METROPOLE
Société Anonyme
au capital de 5 000 000 €
Siège social : 12, Boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX
808 227 052 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal du 1/10/2020, le Conseil d'administration a décidé à effet de ce jour, de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Pierrick POIRIER demeurant 9 rue Serpente 45000 ORLEANS en remplacement de Monsieur Eric MOINIER, démissionnaire

Mention sera portée au R.C.S. de BORDEAUX
20EJ16359



GIF FRERES ENTREPRISE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 15 Route de Libourne
33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC
514 151 448 RCS BORDEAUX

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL - CONTINUATION

Aux termes d'une délibération en date du 28/02/2020, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
20EJ16365

SCI DU 9 QUAI DU GENERAL D'AMADE
Société civile Immobilière au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 113 rue des Brezets - 33800 BORDEAUX
380 534 305 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE ET CHANGEMENT DE GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 24/09/2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 980 Route de Habas - 40290 OSSAGES à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La même décision a nommée gérante, Mme Hélène ESQUIRIAL, Née le 15/06/1975 à Talence (33), 980 Route de Habas, 40290 OSSAGES, en remplacement de Mme Marie-Christine ESQUIRIAL, décédée.

Pour avis
20EJ16369

TRANSFERT DU SIÈGE

SCI CANELOT, société civile au capital de 1800 eur, 205 allée du Canelot, 33260 LA TESTE DE BUCH, 477 843 189 RCS BORDEAUX. Suivant cession SSP du 18/07/2017 les associés ont décidé de transférer le siège social à ARCAHON (33120) 10 rue Lydia à compter du 18/07/2017. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis
20EJ16370



Cabinet DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

LE RECIF DU BOUSCAT
Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 44 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
882 850 860 RCS Bordeaux

AVIS

L'associé unique a décidé le 05/10/2020 de nommer en qualité de co-gérante Madame Amandine NEAU 14 avenue des Martyrs de la résistance Rés Filigrane Bat B Apt 301, 33520 BRUGES à compter du même jour. RCS Bordeaux
20EJ16374

ANNE-CECILE MARIN SARL au capital de 370 000 euros
434.148.201 RCS BORDEAUX

Le 28 septembre 2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du 11 avenue de Chavailles, Bâtiment G, 33520 BRUGES au 24 rue St-hélin, 33200 BORDEAUX à compter du 1er octobre 2020.

Pour avis - La Gérance
20EJ16380



NOTAIRES DU JEU DE PAUME
Maître Sébastien CETRE
Notaire à BORDEAUX (Gironde)
23 avenue du Jeu de Paume

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien CETRE Notaire à BORDEAUX le 22 juillet 2020 il a notamment été constaté :

La démission de Monsieur Claude CHADOIN demeurant à BORDEAUX (33800) 190 rue de Bègles, de ses fonctions de gérant de la société civile immobilière dénommée CORTILLAS, dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 190 rue de Bègles, au capital social de 54.000,00 euros et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro Siren 481 520 500 et la nomination aux fonctions de gérant de Monsieur Pierre Jean René PARENT, né à NANTES (44000) le 11 janvier 1972, demeurant à BORDEAUX (33800) 18 rue d'Agen.

Pour avis
Le notaire

20EJ16400



EURL MON ALTER ECO
EURL au capital de 2.000 €
54 bis chemin de Murielle et Alain - 33360 QUINSAC
828 737 646 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant les décisions de l'associé en date du 01/10/2020, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts à compter du 01/10/2020.

Nouvel Objet Social : achats/ventes de produits au détail, de puériculture, d'hygiène, de beauté et de la maison pour particuliers et professionnels, en magasin spécialisé.

Ancien Objet Social : achats/ventes de produits au détail, de puériculture, d'hygiène, de beauté et de la maison pour particuliers et professionnels, par e-commerce.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de Bordeaux.
Pour avis

20EJ16392

MOFICATIONS STATUTAIRES

BEL HORIZON SOCIETE CIVILE
RCS BORDEAUX 495163743
CAPITAL 1 000.00€

14 route de Touty Domaine Bel HORIZON

33370 POMPIGNAC

Suivant acte de donation reçue par Me Frédéric BEYLOT, notaire à Créon, le 2 octobre 2020

Nouveau co-gérant : Madame Estelle Blandine Marie BLET demeurant CAPE TOWN (AFRIQUE DU SUD) Royal Yacht Club Road Table Bay Harbour

L'article 17 est en conséquence modifié

20EJ16387



20 rue de la Cabeyre
BP 79
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

CHANGEMENT DE GERANCE

LA VIGNOLLE

Société en nom collectif
au capital de 76 224,51 euros
Siège social : 150 rue Nationale
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
412060238 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 29 septembre 2020, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Madame Martine LERM avec effet au 30 septembre 2020 et a nommé en qualité de gérant à compter du 1er octobre 2020 M. Denis, FEUILLOT demeurant 545, route de Saint-Romain - 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Martine LERM a été remplacé par celui de M. Denis FEUILLOT.

Pour avis
La Gérance
20EJ15959

BASRI
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
1 Rue des Charpentiers 33910
ST DENIS DE PILE
840 842 744 RCS LIBOURNE

**AVIS DE NON
DISSOLUTION**

Aux termes d'une délibération en date du 01 SEPTEMBRE 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

20EJ16393



NOTAIRES DU JEU DE PAUME
Maître Sébastien CETRE
Notaire à BORDEAUX (Gironde)
23 avenue du Jeu de Paume

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sébastien CETRE Notaire à BORDEAUX le 4 septembre 2020 il a notamment été constaté :

La démission de Monsieur Stéphane Jean-Pierre GOUGEON demeurant à MERIGNAC (33700) 45 avenue Jean Monnet, de ses fonctions de gérant de la société civile immobilière dénommée SAM, dont le siège social est à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) 5 allée des Vosges au capital social de 1.000,00 euros et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro Siren 817 645 070 et la nomination seule aux fonctions de gérant de Madame Marylène COUTURIER demeurant à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) 5 allée des Vosges.

Pour avis
Le notaire

20EJ16401

LES JEJES
SAS au capital de 1000,00 €
AVENUE DE LA VOILE
PIQUEYROT 33990 HOURTIN
820 894 657 R.C.S. Bordeaux

**MODIFICATION DE
SOCIETE**

Par décision de L'Assemblée Générale en date du 01/02/2020 il a été pris acte de la nomination au poste de Directeur Général Monsieur PETIT Patrice, demeurant 8 Bis Chemin du Perey, 33590 JAU DIGNAC ET LOIRAC à compter du 01/02/2020

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux
20EJ16402

JHR

**Société À Responsabilité
Limitée au capital de 1 000 €**
Siège social : 386 B, Boulevard
Jean-Jacques BOSCH
33130 BEGLES
809 983 034 RCS BORDEAUX

L'AGE du 29/07/2020 a pris acte de la démission de Monsieur Julien ROUBY, gérant, Madame Hélène ROUBY assumant désormais seule les fonctions de gérante. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
20EJ16420

SAS FAC PYROTECHNIE
Société par actions simplifiée
au capital de 18 150 euros
Siège social
11 rue Maryse Bastié
33380 BIGANOS
802 774 075 RCS Bordeaux

En date du 18 juin 2020, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social de la société au : 79 rue de Testarouch - 33380 MIOS, et ce à compter rétroactivement du 18 mai 2020.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.

Pour avis et mention.
20EJ16404

**BOULANGERIE
DE LA HALLE**

Société A
Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
47 Cours Portal
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 439 906 470

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 août 2020, il a été décidé, à compter de ce jour, de :

Procéder au changement de la dénomination sociale de la société qui devient :

M P BORDEAUX .

Transférer le siège social ainsi que l'établissement principal de la société de 47 Cours Portal - 33000 BORDEAUX à 5 rue Joséphine Baker - 33300 BORDEAUX.

Modifier l'objet social de la société, qui devient le suivant :

Holding financière et animatrice .
modifier en conséquence les articles 2, 3 et 4 des statuts.

20EJ16405

Pour avis.

LES FAUVETTES
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 €
Siège social
23 rue CLOS DE
L'HERRENGRIE
59700 MARCQ EN BAROEUL
822 590 113 RCS TOURCOING

**AVIS DE PUBLICITE
LEGALE**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2020, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 31/03/2020, de 23 rue CLOS DE L'HERRENGRIE, MARCQ EN BAROEUL (Nord), à 9 avenue des Fauvettes, Petit PIQUEY, 33950 LEGE CAP FERRET.

En conséquence, l'article SIEGE des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOURCOING ainsi qu'au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour avis, le représentant légal.
20EJ16408

SCJOT
Société A
Responsabilité Limitée
au capital de 1 743 200,00 €
Siège social 23
clos de la Herrengrie - Appt 12
59700 MARCQ EN BAROEUL
817 908 676
RCS LILLE METROPOLE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2020 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 31/03/2020 00:00:00, de 23 clos de la Herrengrie - Appt 12, MARCQ EN BAROEUL (Nord), à 9 Avenue des Fauvettes, Petit PIQUEY, 33950 LEGE-LE CAP FERRET.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de LILLE METROPOLE et au Greffe de Bordeaux
20EJ16409

**SOCIETE CIVILE DU 12
RUE TASTET-GIRARD**
SC, Siège : 12 Rue Tastet-Girard
33290 BLANQUEFORT
RCS BORDEAUX : 344 648 266

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 3 avril 2019, enregistrée au service de l'Enregistrement de BORDEAUX le 3 juillet 2019, dossier 2019 00026387, les associés ont décidé :

- de la nomination en qualité de gérant de Monsieur Franck BUGEAUD, demeurant à BLANQUEFORT (33290) 13 Rue Gambetta, en remplacement de Monsieur Olivier BUGEAUD, gérant décédé.

- de la modification de l'objet social de la société qui sera désormais le suivant : Acquisition, prise à bail, exploitation, administration et vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et généralement toutes opérations ayant trait à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

- d'une augmentation de capital de la société de 135,55 €, pour le porter de 152,45 € à 288 € par augmentation de la valeur nominale des parts portée d'1,52 € à 2 €, et création de 44 parts nouvelles de 2 €.

- et de la modification corrélatrice des articles 8, 9, 14, 15 et 16 des statuts de la société

Pour avis. La gérance.
20EJ16416

CORNET VINCENT SEGUREL
Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2020, les associés de la SAS CASTOR & STAN HOLDING représentée par son Président David CASTERA, Capital : 1.000 €, Siège social : 13 rue Condorcet 33300 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 877 843 524 a :

Décidé du transfert du siège social à l'adresse : 21 rue Cornac 33000 BORDEAUX à compter du 30 septembre 2020.

L'article 4 « siège social » des statuts a été modifié, en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,
20EJ16418

CARLES
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1, avenue Charles
de Gaulle, 33240 ST GERMAIN
LA RIVIERE
813 248 317 RCS LIBOURNE

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 01 SEPTEMBRE 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

20EJ16421

CCNC
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
ancien siège social
33 rue de Coursol
33000 BORDEAUX
nouveau siège social
29 bis allée de Fontebrière
33470 GUJAN MESTRAS
RCS Bordeaux B 799 672 753

Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'AGE du 1er septembre 2019, il a été décidé de transférer le siège social de 33 rue de Coursol 33000 BORDEAUX à 29 bis allée de Fontebrière 33470 GUJAN MESTRAS à compter du 1er septembre 2019 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
Le Gérant
20EJ16426



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

JANNOT MERE ET FILS
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 9 Avenue du
Général de Gaulle 33510
ANDERNOS LES BAINS
852 295 138 RCS BORDEAUX

L'AGE du 06/10/2020 a pris acte de la fin des fonctions de M. Gaetan LAFONT de son mandat de Directeur Général à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

La Présidente
20EJ16427

**CHATEAU
ARNAUD-JOUAN**
SARL au capital de 1 000 Euros
Siège social : Château Arnaud
Jouan 33410 Cadillac
848 255 980 RCS Bordeaux

Suite aux délibérations en date du 12 mai 2020, il a été décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société bien que les capitaux propres de la société soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Pour avis.
20EJ16429

FUSIONS



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

JDP

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social: 101 Cours de
Verdun, 33470 GUJAN-
MESTRAS
RCS 442 941 183 RCS
BORDEAUX

AVIS DE FUSION ET
D'AUGMENTATION DE
CAPITAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 24 Août 2020, l'Associé unique de la société JDP a : - Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 22 juin 2020, aux termes duquel la société HOLDING J.D.P., société à responsabilité limitée au capital de 172 220 euros, dont le siège social est 101 cours de Verdun 33470 GUJAN MESTRAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 534 986 898, a fait apport, à titre de fusion, à la société JDP de la totalité de son actif évalué à 443 062 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 201 176 euros, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 241 886 euros, - Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 72 000 euros pour le porter de 100 000 euros à 172 000 euros, par la création de 576 parts nouvelles de 125 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société HOLDING J.D.P à raison de 288 de la société JDP contre 8 611 de la société HOLDING J.D.P et d'annuler les 800 parts sociales de 125 chacune détenues par la Société Absorbée dans la Société absorbante, entraînant une réduction de capital de 100 000 euros ; en sorte que la réduction de capital définitive est de 28 000 euros et que le capital social s'élève désormais à 72 000 euros. La prime de fusion s'élève globalement à 169 886 euros. La fusion est devenue définitive le 24 août 2020 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société HOLDING J.D.P en date du 24 août 2020 et du procès-verbal de l'Associé Unique de la société JDP en date du 24 août 2020, la société HOLDING J.D.P se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion. La fusion a un effet rétroactif au 1er mai 2020, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société HOLDING J.D.P depuis le 1er mai 2020 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société JDP et considérées comme accomplies par la société JDP depuis le 1er mai 2020. Les articles 7 et 9 des statuts relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

20EJ15928

DISSOLUTIONS

BORDEAUX CREATION
INNOVATION

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 7 600 euros
Siège : 14 RUE LOUISE DE
VILMORIN, 33520 BRUGES
Siège de liquidation : 14 RUE
LOUISE DE VILMORIN
33520 BRUGES
453850166 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Pierre-Hubert BALARESQUE, demeurant 14 rue Louise de Vilmorin 33520 BRUGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 14 rue Louise de Vilmorin 33520 BRUGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur
20EJ15712

CYBERPC, SAS au capital de 500 €. Siège social: 13 rue gilbert caudebran 33320 Eysines. 833 557 499 RCS BORDEAUX. Le 01/09/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. charlie butez, 19 rue de la gare 33320 Eysines et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ14737

VS CONCEPT
RENOVATION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500 €
Siège social : 13 rue Gustave
Eiffel, ZI La Rivière à
LEOGNAN (33850)
RCS Bordeaux 848 828 240

AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPEE

Par décision du 31 juillet 2020, la collectivité des associés a décidé de la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

Monsieur Didier SARTRE, demeurant 5 rue de la Demi-lune à LEOGNAN (33850) a été nommé Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur soit au 5 rue de la Demi-Lune à LEOGNAN (33850), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, acte et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux dont mention sera faite au RCS.

Pour avis, le Liquidateur.
20EJ15951

FANELLI

Société À Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège social : 4C Rue du Bourg
33340 GAILLAN EN MEDOC
509 569 489 RCS BORDEAUX

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30/06/2020, la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur M. Alain FANELLI, demeurant au 1 Impasse Bourgueyraud à Gaillan-en-Médoc (33340), à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Gaillan-en-Médoc (33340), 4C Rue du Bourg. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur
20EJ16003

SCI LES COTEAUX
société civile immobilière au
capital de 42 685,72 €
siège social : 78 avenue René
Cassagne 33150 CENON
RCS Bordeaux 434 104 964

AVIS DE CESSATION
DE L'ACTIVITE ET
DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes de délibérations d'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30/09/2020, il a été décidé :

- la cessation de l'activité et la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2020

- M. POUILLAIN Gilbert demeurant 3 Rue des Gauthiers 33500 LES BILLAUX est nommé comme liquidateur.

- Le siège de la liquidation a été fixé chez M. POUILLAIN Gilbert 3 Rue des Gauthiers 33500 LES BILLAUX

- Toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés à cette adresse.

- Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour avis
20EJ16014

MEL, SCI au capital de 50 €. Siège social: 5 bis du maréchal Juin 33480 Listrac médoc. 829 945 765 RCS Bordeaux. Le 08/09/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Christophe Raymond, 5 BIS Place Maréchal Juin 33480 Listrac Medoc, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ14921

NOVO ACACIAS, SCI au capital de 1000 €. Siège social: 4 rue du Docteur Donèche 33340 Queyrac. 795 208 065 RCS BORDEAUX. Le 10/09/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Pascal Perrot, 19 rue de la Gare 33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ14942



Michel MARLINGE
Avocat à la Cour
48, rue Jules Vallés
33400 TALENCE
05 56 84 95 81

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire de la Société Civile Immobilière (SCI) LE SERAIL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux, sous le n° D 392 781134, au capital de 274 408,23 euros, dont le siège social est à 33130 BEGLES, 13 à 43, rue du 19 mars 1962, qui s'est tenue le 29 septembre 2020, a décidé de dissoudre ladite société du fait de l'extinction de son objet, avec effet au 1er octobre 2020, à compter de zéro heure, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.

Pour toute la durée de la liquidation, le liquidateur sera Monsieur Jean-Paul BAUDE, demeurant 8, route de Meynac à 33360 CAMBLANES et MEYNAC, qui disposera des pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par les statuts et les lois et règlements, pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis le liquidateur
20EJ16020

FEU VERT LA TESTE
Société par actions simplifiée
au capital de 80 100 euros
Siège social: 5 rue Pierre
Dignac, 33260 LA TESTE DE
BUCH
Siège de la liquidation: 13 Allée
Fructidor, 33115 PYLA SUR
MER
479 916 561 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

L'AGE du 10/09/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry GUINOT demeurant 5 rue de la Fontaine Saint Jean, 33260 LA TESTE DE BUCH pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 13 allée Fructidor, 33115 PYLA SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX en annexes au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.
20EJ16027

Pricelius courtage, EURL au capital de 200 €. Siège social: 38 allées pierre corneille 33470 Gujan mestras. 824 380 539 RCS Bordeaux. Le 01/12/2018, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Johan Pricelius, 44 bis chemin Matato 33470 Gujan mestras, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Bordeaux.
20EJ14700

ANNONCES LÉGALES

24H/24H
PUBLICATION
DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE
EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME
INTERNET



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecapluriel.fr

**ATELIER ART NOUVEAU
COMUNICACION**
SARL en liquidation au capital
de 87 500 €
Siège social : 56, avenue de
Lattre de Tassigny - 33470
GUJAN-MESTRAS
Siège de liquidation : 10 Allée
des Jonquilles
33470 GUJAN-MESTRAS
751.428.483 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPEE**

Par décision du 30/09/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean-François MASSE, demeurant 10, allée des Jonquilles 33470 GUJAN-MESTRAS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 Allée des Jonquilles 33470 GUJAN-MESTRAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur.
20EJ16031



Société d'Expertise Comptable
Bordeaux
www.erecapluriel.fr

L'AGE du 11-09-2020 de la SA MMB HOLDING au capital de 114 939,25 €, siège social 10 rue Furtado, 33800 BORDEAUX (399345529 RCS BORDEAUX), a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Mme Marie-France PREMON, demeurant 29 rue Lamourous, 33000 BORDEAUX, a été nommée liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX. L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société CABINET PAQUIER, titulaire et M. Patrick LIDONNE, suppléant à compter du jour de la dissolution.
20EJ16033

DU PALUS SCI au capital de 1500 €
Siège social : 26 route de lacanau 33121 CARCANS RCS BORDEAUX 452784440.
Par décision Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 01/10/2020, la société Soto Paul SCI, au capital de 1500 € située au 34 rue colonel Jean Klein 33780 SULA-C-SUR-MER et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 452784440, associé unique de la société a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière à compter du 01/10/2020, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis
20EJ16050



QUALICIT
Société à Responsabilité
Limitée Unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social :
6, Hameau des Sittelles
33380 MARCHEPRIME
RCS BORDEAUX 537 728 479

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 03/08/2020, Monsieur Xavier IBARBOURE, demeurant 6, Hameau des Sittelles à MARCHEPRIME, associé unique, a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/08/2020, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

Il a décidé d'assumer personnellement les fonctions de liquidateur en vue de réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 6, Hameau des Sittelles à MARCHEPRIME (33380). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur
20EJ16038

SARL TRANSMISSIONS
Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 2 000,00 euros
Siège : 17, avenue Théophile
Gautier
33120 ARCACHON
R.C.S. BORDEAUX 819 885 997

AVIS DE DISSOLUTION

L'A.G.E du 31 JUILLET 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, et a nommé liquidateur, M. LIDUENA François demeurant 1, rue Giner de Los Rios - 33800 BORDEAUX, le siège de la liquidation est fixé au siège social au 17, avenue Théophile Gautier - 33120 ARCACHON.

Le liquidateur
20EJ16040

TMR 33
EURL au capital de 1 000 euros
Siège Social : 26 rue Xambilly
33140 Villenave d'Ornon
RCS Bordeaux 537 613 226

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/09/2020.

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2020.

Ils ont nommé comme Liquidateur Monsieur Didier Peyruc demeurant 26 rue Xambilly 33140 Villenave d'Ornon.

Le siège de la liquidation a été fixé 26 rue Xambilly 33140 Villenave d'Ornon où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.
20EJ16112

FG FIBRE ETUDES
Société Par Actions simplifiée
au capital de 3.000 €
13, rue Oscar et Jean Auriac -
33800 Bordeaux
RCS Bordeaux : 845 042 076

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société FG FIBRE ETUDES.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. Freddy Guittard, demeurant au 13, rue Oscar et Jean Auriac à Bordeaux (33800), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 13, rue Oscar et Jean Auriac à Bordeaux (33800), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ16054

OXYTANIE. EURL au capital de 300.000€. Siège social : 2 rte Robert Algayon 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES. RCS 483 435 236 BORDEAUX. L'associé unique, en date du 01/10/2020, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M LOCQUENEUX Vincent, 6 rue du Petit Poucet 33600 PESSAC et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ16061

GARAGE M.P.S.
SARL en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège social et Siège de
liquidation : Lacombe, 33420
GREZILLAC
425123593 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Marie-Micheline RODRIGUEZ, demeurant 16, rue Matereau - 33420 BRANNE pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Lacombe, 33420 GREZILLAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
20EJ16066

SAS LE 420
SAS au Capital Social
de 10 000 €
Siège Social : 25, rue des
Fusillés Cazaux
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX 531 948 362

**AVIS DE DISSOLUTION
CONVENTIONNELLE
ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2020, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 21 septembre 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Angélique GABET, domiciliée au 8 Ter, Allée des Portes du Bassin 33 260 LA TESTE DE BUCH, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 25, rue des Fusillés Cazaux 33 260 LA TESTE DE BUCH adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur.
20EJ16093



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

ALTER & COM
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 11 Rue de l'Abbé
Labbrie, 33760 FRONTENAC
Siège de liquidation : 11 Rue de
l'Abbé Labbrie,
33760 FRONTENAC
484 801 675 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juillet 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Stéphane TERRAZA, demeurant 11 Rue De l'Abbé Labbrie 33760 FRONTENAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue De l'Abbé Labbrie 33760 FRONTENAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ16103

GFA CLAIRE MARAIS
GFA au capital de 2 000 Euros
Siège social : La Petite Canau
33590 Saint Vivien de Médoc
RCS BORDEAUX D 490 660 115

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement à compter du 30 Septembre 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Bertrand IUNG, demeurant 1, La Petite Canau à SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et des pièces relatif à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Le siège de la liquidation est fixé à SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590) La Petite Canau, où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux
 Pour Avis, le liquidateur
 20EJ16114

ETS DROUILLARD SARL
17 Rue des Pilets
33620 CAVIGNAC
Capital social : 9 600 €
797 978 673 RCS LIBOURNE

**AVIS DE DISSOLUTION
 ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société ETS DROUILLARD.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mme Elisabeth DROUILLARD, demeurant au 17 Rue des Pilets - 33620 CAVIGNAC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 17 Rue des Pilets - 33620 CAVIGNAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Libourne.

Mention sera faite au RCS de Libourne.
 Pour avis
 20EJ16198

« LES MATTES »
SARL au capital de 100 €
Siège social : Lieu-dit
Le Cheyzin 33590 TALAIS
RCS BORDEAUX B 497 892 034

Au terme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur André ZAHUT, demeurant 302, passe castillonaise 33590 TALAIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à 302, passe castillonaise 33590 TALAIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux
 Pour Avis,
 20EJ16222

OTELINN
SCI en liquidation au capital de
71 651,04 euros
Siège social : 103-107 rue de la
Pelouse de Douet, 33000
BORDEAUX
Siège de liquidation : 8 rue
Edouard Avril, 33290
BLANQUEFORT
411.176.530. RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION
 ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de la gérance en date du 17 août 2020, il résulte que les associés, consultés par écrit le 24 juillet 2020, ont décidé la dissolution de la société à compter du 10 août 2020 sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Noël ALPHAND, demeurant 8 rue Edouard Avril, 33290 BLANQUEFORT, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Edouard Avril, 33290 BLANQUEFORT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur
 20EJ16246

**BALANCE CORRECTOR
 SAS au capital de 1 000 Euros**
Siège Social :
4-6 RUE DE CONDE
33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 849 275 078

Suivant délibération de l'assemblée générale Extraordinaire du 30 Septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2020 et sa mise en liquidation.

Monsieur SERRES Olivier demeurant : 7 bis rue des Girondins 33000 BORDEAUX, a été nommé comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33000) 4-6 rue Condé

Le dépôt des documents s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur
 20EJ16180

SCI KENASU
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 7 Allée
des Bergeries
33160 ST AUBIN DE MEDOC
RCS BORDEAUX 518 794 599

Aux termes du procès-verbal de la décision extraordinaire du 31 Juillet 2020, il résulte que :

L'assemblée des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Juillet 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame GUEROUT Geneviève, demeurant 7 Allée des BERGERIES 33160 ST AUBIN DE MEDOC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 Allée des BERGERIES 33160 ST AUBIN DE MEDOC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
 20EJ16202

**GFA CHATEAU COTE DE
 LA MOULEYRE**
Société civile
au capital de 2 950 000€
Siège social : CHATEAU COTE
DE LA MOULEYRE
33330 SAINT-ETIENNE
DE-LISSE
791 919 731 RCS Libourne

Par décisions du 31/08/2020, les associés ont

- Décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel

WANG Changchun exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci

Le siège de la liquidation est fixé 5 route de la Fontaine 33480 Moulis en médoc. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés

- Approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation à effet du 31/8/2020

Les actes, pièces relatifs à la liquidation et comptes de liquidation sont déposés au Greffe du TC de Libourne, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre

POUR AVIS

20EJ16227

SCI LARIMAR
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 35 Rue Maréchal
Leclerc
33290 LUDON MEDOC
482 545 829 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30/09/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/09/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Didier GARCIA demeurant 35 Rue Maréchal leclerc, 33290 LUDON MEDOC avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 35 Rue Maréchal Leclerc 33290 LUDON MEDOC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
 20EJ16196

Par décisions unanimes du 22/09/2020, les associés de **FRETLINE, SAS** au capital de 10.000 €, siège social 4 Avenue Louis de Broglie 33600 PESSAC, RCS BORDEAUX 834 185 068, ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 22/09/2020 et de sa mise en liquidation. Monsieur **BOLDINI Antoni**, demeurant 6 Rue Igor Stravinsky 33160 ST-MEDARD-EN-JALLES, dont les fonctions de gérant ont pris fin à cette date, est nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 4 Avenue Louis de Broglie 33600 PESSAC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
 20EJ16231

**AVIS DE DISSOLUTION
 ANTICIPÉE**

CPM INVESTISSEMENT, société civile immobilière au capital de 1000€, 18 allée Albert Marquet, 33470 GUJAN MESTRAS, RCS BORDEAUX 479 795 940. Par délibération du 31/12/2019, les associés décident la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2019, la nomination de M. Pascal CROIZON demeurant 139 ter allée du Haurat, 33470 GUJAN MESTRAS aux fonctions de liquidateur et de fixer le siège de la liquidation à GUJAN MESTRAS (33470) 18 allée Albert Marquet. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis
 20EJ16274

BS AUTO
EURL au capital de 5 000 €
Siège social : 28 RUE DE LA
BANLIEUE
33228 GUITRES
801 540 568 RCS LIBOURNE

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 02/10/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 30/09/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur M. Sebastien BRIOLAIS demeurant 4 LA BRANDE, 33620 TIZAC DE LAPOUYADE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 LA BRANDE 33620 TIZAC DE LAPOUYADE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE.

Mention en sera faite au RCS de LIBOURNE.
 20EJ16310

VANTED SAS au capital de 10000 €
Siège social : 43 rue Raymond Lavigne
appt 005 33100 BORDEAUX RCS BOR-
DEAUX 810102962; Par décision Assem-
blée Générale Extraordinaire du 29/09/2020,
il a été décidé la dissolution anticipée de
la société et sa mise en liquidation amiable
à compter du 29/09/2020, il a été nommé
liquidateur(s) M Cazaubon Vivien demeu-
rant au 43 rue Raymond Lavigne porte 5
33100 BORDEAUX et fixé le siège de li-
quidation où les documents de la liquida-
tion seront notifiés au siège social. Men-
tion en sera faite au RCS de BORDEAUX
20EJ16276

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Me Florence LEBLOND, Notaire à PESSAC, le 2 Octobre 2020, a été déposé le procès-verbal décidant la dissolution de la société dénommée "AVIM", en liquidation, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme sociale : société civile

Capital social: TROIS CENT QUATRE EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTIMES (304,90 €), divisé en 20 parts sociales

Siège social : BORDEAUX (33000), 21 rue Jean-Jacques Rousseau. Immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le n° 467 202 172.

Objet social : Acquisition, prise à bail, mise en valeur de tout terrain et édification de bâtiment commerce et accessoirement d'habitation.

Durée de la société : jusqu'au 16 octobre 2066.

Cause de la liquidation : liquidation volontaire anticipée

Liquidateur de la société :

- Madame Brigitte SOUBIRAN, Retraitée, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 5 A rue Dupaty.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Le notaire

20EJ16331

DENN
Société civile immobilière
Au capital de 1.750 euros
Siège social : 14 Rue d'Audenge
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 804 556 009

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 septembre 2020, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Daniel KESSOUS demeurant 14 Rue d'Audenge 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au 14 Rue d'Audenge 33000 BORDEAUX au même titre que l'adresse de correspondance. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis et mention.

20EJ16216

« LM INVESTISSEMENT »

SCI au capital de 2 000 €
Siège social
1, rue de la gare
33590 SAINT VIVIEN
DE MEDOC
RCS BORDEAUX D 521 586 768

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 Septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Septembre 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée Générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Maxime LUCENO, demeurant 1, rue de la gare à SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Le siège de la liquidation est fixé à SAINT VIVIEN DE MEDOC (33590) 1, rue de la gare, où devront être adressés toutes les correspondances et tous les actes ou documents relatifs à la liquidation.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux

Pour Avis, le liquidateur
20EJ16322

EURL FIANCETTE
COUVERTURE ET
ZINGUERIE
EURL au Capital Social
de 7 622, 45 €
Siège Social : 11, rue des Sables
33 320 LE TAILLAN MEDOC
RCS BORDEAUX 412 731 069

AVIS DE DISSOLUTION CONVENTIONNELLE ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2020, il résulte que l'associé unique adécidé la dissolution anticipée de la Société avec effet à compter du 30 septembre 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur : Monsieur Jean-Yves FIANCETTE, demeurant au 11 rue des Sables 33 320 LE TAILLAN MÉDOC, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 11, rue des Sables 33 320 LE TAILLAN MÉDOC, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis et mention, le Liquidateur.
20EJ16395

FANELLI
Société À Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège social : 4C Rue du Bourg
33340 GAILLAN EN MEDOC
509 569 489 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale par une décision en date 01/07/2020, après avoir entendu le rapport de M. Alain FANELLI, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
le liquidateur
20EJ16004



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Méstras -
St Loubès www.erecaplurriel.fr

PAIR PROPETE DE L'AIR
SARL en liquidation au capital
de 6 000 €
Siège : 45, rue Victor Hugo,
33140 VILLENAVE D'ORNON
Siège de liquidation : 17 rue de
Metz - Appartement C16 - 33000
BORDEAUX
838.410.215 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AG du 23/09/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jonathan ROUX de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.
20EJ16029

LIQUIDATIONS

POGO X POGO, SARL au capital de 1 €.
Siège social: 12 rue des caperans
33000 Bordeaux. 830 239 521 RCS BORDEAUX. Le 10/09/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ14587

DRACKO, SARL au capital de 5000 €.
Siège social: 49 avenue des échoppes 33600 Pessac. 809 705 049 RCS BORDEAUX. Le 30/04/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ14717

MIKAEL
EURL au capital de 1000 €
12 Avenue du Maréchal Gallieni
33700 Mérignac
RCS Bordeaux 819 611 963

Suivant l'A.G.O. du 30/06/2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2020 de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.
20EJ15849

SARL TRANSMISSIONS
Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 2 000,00 euros
Siège : 17, avenue Théophile
Gautier
33120 ARCAÇON
R.C.S. BORDEAUX 819 885 997

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'A.G.E du 31 juillet 2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur
20EJ16041

GRAMAN II
Société Civile
de Construction Attribution
au capital de 600.000,00 €
Siège social
LANGOÏRAN (33550)
25 route de Créon
842 335 549 RCS BORDEAUX

ADISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 septembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 22 septembre 2020 et sa mise en liquidation. Nommé en qualité de liquidateur Monsieur Christian LABUSSIERE demeurant 47 avenue de la Belle Etoile (33110) LE BOUSCAT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance est fixé au siège social de la société. Le dépôt des documents s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour Avis
Le Liquidateur

20EJ16328

MP AUTOMOBILES
SARL Capital 7 500 EUROS
1 IMPASSE DE CESTAS
33000 BORDEAUX
530 984 665 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux terme d'une AGE en date du 04/12/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à sa clôture.

Mme Sandra JACOB demeurant au 7Bis impasse de la Morelle 33650 Martillac est nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au 1 impasse de Cestas 33000 Bordeaux. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Pour avis et mention,
Mme Sandra JACOB, liquidateur
20EJ16381

SCI ABAC
Société civile immobilière en
liquidation au capital de 426.857
euros
Siège de liquidation : Avenue
Georges Clémenceau – 33150
CENON
417 800 711 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31
aout 2020 au siège social a approuvé les
comptes de liquidation, déchargé Mon-
sieur Christophe COUDERT de son man-
dat de liquidateur, donné à ce dernier
quitus de sa gestion et constaté la clôture
de la liquidation à compter du 31 décembre
2019.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du Tribunal de commerce
de BORDEAUX, en annexe au Registre
du commerce et des sociétés.
20EJ16096

**SOCIETE
ELECTROMECHANIQUE DU
MEDOC**
SARL en liquidation au capital
de 7 622,45 euros
Siège social :
LOT 4 PALU DE BERT EST
33780 SOULAC SUR MER
RCS BORDEAUX B 466 202 447

L'Assemblée Générale réunie le 30
Septembre 2020 a approuvé le compte
définitif de liquidation, déchargé Monsieur
MILLIET Daniel de son mandat de liquida-
teur, donné à ce dernier quitus de sa
gestion et constaté la clôture de la liqui-
dation à compter du jour de ladite assem-
blée.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du tribunal de commerce
de Bordeaux, en annexe au RCS,

Pour avis, le liquidateur
20EJ16181



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du
25 SEPTEMBRE 2020, l'assemblée géné-
rale de la société H2H société à respon-
sabilité limitée au capital de 2000 Euros,
dont le siège social est 100 Avenue des
Pins Francs Résidence L'Open du Golf
33200 BORDEAUX, immatriculée 795156850
RCS BORDEAUX ont approuvé le compte
définitif de liquidation, déchargé Monsieur
Patrick HARAND de son mandat de liqui-
dateur, donné à ce dernier quitus de sa
gestion et constaté la clôture de la liqui-
dation à compter du jour de ladite assem-
blée. Les comptes de liquidation seront
déposés au greffe du Tribunal de com-
merce de BORDEAUX, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.
20EJ16153

TMR 33
EURL au capital de 1 000 euros
Siège Social : 26 rue Xambilly
33140 Villenave d'Ornon
RCS Bordeaux 537 613 226

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'assemblée
générale extraordinaire en date du
30/09/2020

Les associés ont approuvé les comptes
de liquidation, donné quitus au liquidateur
Monsieur Didier Peyruc, l'ont déchargé de
son mandat, et ont prononcé la clôture des
opérations de liquidation à compter du
30/09/2020 de la société TMR33

Les comptes du liquidateur seront dé-
posés au Greffe du Tribunal de Commerce
de Bordeaux
20EJ16113

**CAMPING L'EAU
VIVE SARL**
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 Euros
RCS LIBOURNE : 493 020 952
Siège de liquidation
Lieu dit Perebelaygue 24530
QUINSAC

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 30 septembre 2020 a approuvé
le compte définitif de liquidation, donné
quitus de sa gestion et déchargé Madame
VAN DE PLASSE Véronique de son man-
dat de liquidateur, et constaté la clôture
de la liquidation à compter du jour de ladite
assemblée.

Les comptes définitifs établis par le li-
quidateur sont déposés au greffe du Tri-
bunal de commerce de LIBOURNE, en
annexe au Registre du commerce et des
sociétés.

Le Liquidateur
20EJ16300

**SCM CABINET INFIRMIER
NANSOUTY**
Société civile de moyens au
capital de 300 €
Siège social : 5 Rue de
Marmande 33800 BORDEAUX
Siège de liquidation :
10 Rue Marcelin Berthelot
33400 TALENCE
825 131 212 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 30
septembre 2020 a approuvé le compte
définitif de liquidation, déchargé M. Tho-
mas LELAÏT de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion
et constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du Tribunal de commerce
de Bordeaux, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
20EJ16301

SCI SABLES DE CHIRON
Société Civile Immobilière
au capital de 400 €
Siège de liquidation
Lieu dit Peyrebelaygue
24530 QUINSAC
RCS LIBOURNE : 491 263 711

L'Assemblée Générale ordinaire réunie
le 30 septembre 2020 a approuvé le
compte définitif de liquidation, donné
quitus de sa gestion et déchargé Monsieur
VAN DE PLASSE Edwin de son mandat
de liquidateur, et constaté la clôture de la
liquidation à compter du jour de ladite
assemblée.

Les comptes définitifs établis par le li-
quidateur sont déposés au greffe du Tri-
bunal de commerce de LIBOURNE, en
annexe au Registre du commerce et des
sociétés.

Le Liquidateur
20EJ16304

ATAM
SAS au capital de 200 €
Siège social :
RUE DE LATTRE DE TASSIGNY
RES SOLESSE APPT 920
33290 Blanquefort
847 877 032 RCS de Bordeaux

En date du 23/09/2020, le président a
approuvé les comptes de liquidation,
donné quitus au liquidateur, Mme Planchet
Alexandra, demeurant 7 rue lassime,
33190 Gironde-sur-Dropt pour sa gestion
et l'a déchargé de son mandat, et constaté
la clôture des opérations de liquidation à
compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés
au greffe du tribunal de commerce de
Bordeaux. Radiation au RCS de Bordeaux
20EJ16326



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

JLT ELEC
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège : 1 lieu-dit Temboy, 33210
ST PIERRE DE MONS
Siège de liquidation : 1 lieu-dit
Temboy, 33210 ST PIERRE DE
MONS
794 436 469 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 28
septembre 2020 au siège de liquidation a
approuvé le compte définitif de liquidation,
déchargé Monsieur Jean-Luc PRATS de-
meurant 1 lieu dit Temboy, 33210 ST
PIERRE DE MONS de son mandat de li-
quidateur, donné à ce dernier quitus de sa
gestion et constaté la clôture de la liqui-
dation à compter du jour de ladite assem-
blée.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du Tribunal de commerce
de BORDEAUX en annexe au Registre du
commerce et des sociétés et la société
sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ16362

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par PV du 30/9/2020, la collectivité des
associés de la société VISION OPTIC,
SAS au capital de 1000 €, ayant son siège
social à Bordeaux, 4, rue Costedoat, RCS
Bordeaux 801 341 330, après avoir en-
tendu le rapport de Mr Simon M. LAABAB,
liquidateur, demeurant à Bordeaux, 22,
rue Contrescarpe, a approuvé les comptes
de liquidation, donné quitus au liquidateur
et l'a déchargé de son mandat et a pro-
noncé la clôture des opérations de liqui-
dation. Les comptes de liquidation seront
déposés au Greffe du Tribunal de com-
merce de BORDEAUX. Le liquidateur.
20EJ16337

MP AUTOMOBILES
SARL Capital 7 500 EUROS
1 IMPASSE DE CESTAS
33000 BORDEAUX
530 984 665 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO en date du
04/01/2019, les associés ont :

- Approuvé les comptes définitifs de
liquidation ;
- Déchargé Mme Sandra JACOB de son
mandat de liquidateur.
- Donné à ce dernier quitus de sa ges-
tion
- Ont constaté la clôture de la liquidation
du jour de la dite assemblée.

La société est radiée du RCS de Bor-
deaux

Le liquidateur Sandra JACOB
20EJ16382

37 CHEMIN PEYCHON Société civile
de construction vente au capital de 1.200 €
sise 109 QUAI DU PRESIDENT WILSON
33130 BEGLES 837614056 RCS de
BORDEAUX. Par décision de l'AGO du
22/09/2020, il a été décidé d'approuver les
comptes de liquidation, donné au liquida-
teur M. AUDEVARD Jacky 96 rue de la
paix 33140 VILLENAVE D'ORNON, quitus
de sa gestion et décharge de son mandat
et constaté la clôture de liquidation au
22/09/2020. Radiation au RCS de BOR-
DEAUX.
20EJ16390

CABINET DUBERNARD VERIFICATION

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
31 Avenue de la Poterie
33170 GRADIGNAN
830 545 802 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du
28 septembre 2020 au siège de la liqui-
dation, l'associé unique, après avoir en-
tendu le rapport du liquidateur, a approuvé
le compte définitif de liquidation, a donné
quitus au liquidateur, l'a déchargé de son
mandat et a prononcé la clôture de la li-
quidation.

Les comptes de liquidation sont dépo-
sés au greffe du Tribunal de commerce de
BORDEAUX, en annexe au RCS et la
Société sera radiée dudit registre.
20EJ16413



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 NOVEMBRE 2019, l'assemblée générale de la société SAFA IMMOBILIER société civile immobilière au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 10 Route de Mauperey 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON, immatriculée 827897893 RCS LIBOURNE, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frédéric AVRIL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ16414

ARISTIMMO BORDEAUX

SASU au capital de 4 000 €**Siège social****68, rue de la Benauge à BORDEAUX (33100)****Adresse de liquidation****41, quartier Casterot à LAHOUCADE (64150)****R.C.S. BORDEAUX****n° 841 889 041**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire date du 21/09/2020, M. Julien STAFFE, actionnaire unique et liquidateur de la société, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/06/2020. Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur.

20EJ16415

SARL BAZAGOGO

Société à responsabilité limitée**Capital : 1000 Euros****Siège social****9 rue du Chai des Farines****33000 BORDEAUX****RCS Bordeaux B 502 356 819**

L'assemblée générale du 30 septembre 2020 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur Madame Julie BRIAT demeurant Résidence Cristal appart 32 - rue M. Crauste 33000 BORDEAUX et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Le liquidateur

20EJ16417

CLOUD AND CLEAR, EURL au capital de 10 €. Siège social: 33 cours de Québec résidence Saint-Exupéry 33300 Bordeaux. 847 748 506 RCS BORDEAUX. Le 17/02/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ15157

SCI PREDU
SCI au capital de 91 469,41 €
Siège social : 3 AVE DE LA LIBERATION
33700 MERIGNAC
382 885 408 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 30/09/2020, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 30/09/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

20EJ15935

FONDS DE COMMERCE



21 Ter Av. John Fitzgerald Kennedy
Bâtiment A 33700 MERIGNAC

LA SNC DOWD, SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 500 EUROS, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST 59, ROUTE NATIONALE 113 À GIRONDE SUR DROPT (33190), IMMATRICULÉE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE BORDEAUX SOUS LE N°889 125 688

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 25 septembre 2020, enregistré le 01 octobre 2020, au SPFE de Bordeaux, dossier 2020 00035644 réf 3304P61 2020 A10795,

Monsieur Ludovic DOLBEAU, né le 27 août 1966 à LE MAN (72100), de nationalité française, demeurant 109, Avenue du Général de Gaulle à GIRONDE SUR DROPT (33190), inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 534 604 046, a vendu à

La SNC DOWD, Société en nom collectif au capital de 500 euros, dont le siège social est 59, Route Nationale 113 à GIRONDE SUR DROPT (33190), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le n°889 125 688.

Son fonds de commerce de Tabac - Presse qu'il exploitait 59, Route nationale - 33190 GIRONDE SUR DROPT " sous l'enseigne "AU PASSE TEMPS".

Cette vente a été consentie au prix de 143.000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 133.000 € et aux éléments incorporels pour 10.000 €

Date d'entrée en jouissance le 25 septembre 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, à la SELARL JURIDIAL, représentée par Me Silvère MARVIE, Avocat au Barreau de Bordeaux et pour la correspondance à MERIGNAC (33700), 21 Ter Avenue J.F. Kennedy - Bâtiment A.

Pour avis

20EJ16372



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 22/09/2020, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 24/09/2020, Dossier 2020 00034563, référence 3304P61 2020 A 10633

La société **ETABLISSEMENTS RIBEAUT-QUENTIN**, société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est situé Lieudit Boudoubans, 33640 PORTETS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 385 017 819 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Jean-Patrick QUENTIN-FROIGNANT, son Président,

A CEDE A

La société **RIBEAUT-HOARAU**, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé Lieudit Les Boudoubans, 4 route des Graves, 33640 PORTETS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 884 894 221 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur William HOARAU, son Président,

Un fonds artisanal de charpente, couverture et menuiserie sis Lieudit Les Boudoubans, 4 route des graves, 33640 PORTETS, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 149 311 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées rétroactivement au 16/09/2020

Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au Cabinet d'Avocat FIDUCIAL SOFIRAL, Rue du Cardinal Richaud, CS 90017, 33049 BORDEAUX CEDEX, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis
20EJ16010

Société Civile
Professionnelle
titulaire de l'office
notarial à Langon
(Gironde), 60 cours
des Fossés

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marc PERROMAT, le 14 Septembre 2020, enregistré à BORDEAUX, le 28/09/2020 référence 3304P61 2020N03626, Mademoiselle Marie Thérèse Isabelle LACOSTE, demeurant à FOURQUES SUR GARONNE (47200), Rieublanc, identifié au RCS d'AGEN sous le numéro 750 305 286, a cédé à la société dénommée MONSEGUIR LAVAGE, Société par actions simplifiée, au capital de 3.000,00 €, dont le siège social est à FOSSES ET BALEYSSAC (33190), 8 la Croix de Bardet, identifié au RCS BORDEAUX sous le numéro 887 852 499 représentée par M. HARRIBÉY Romain demeurant 8 la Croix de Bardet 33190 FOSSES ET BALEYSSAC, agissant en qualité de gérant. Le fonds de commerce de station de lavage automatique, exploité à MONSEGUIR (33580), lieudit Près de Nujons, connu sous le nom de MONSEGUIR LAVAGE, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds. Moyennant le prix de 5.000,00 €, savoir: - éléments incorporels : 1.000 € - matériel et mobilier commercial : 4.000 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marc PERROMAT, Notaire à LANGON (33210) 60 cours des Fossés, où domicile a été élu à cet effet

Pour insertion - Me Marc PERROMAT,
notaire
20EJ16368

AVIS DE CESSION ET DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

1°) Suivant acte reçu par Me Sophie LOICHEMOL, le 30 Septembre 2020, La société **CORINE COIFFURE EURL**, SARL, dont le siège social est à MARGAUX-CANTENAC (33460), 6 allée du Docteur Dottain Margaux,

A cédé à

La société **BEL COIFF**, SARL, au capital de 2.000,00 €, dont le siège social est à CASTELNAU DE MEDOC (33480), 8 rue des Pagans, représentée par Madame Isabelle MARTINEZ, gérante, demeurant à la même adresse et seule associée de ladite société.

Le fonds artisanal de coiffure en salon et vente de produits se rapportant à la coiffure, exploité à MARGAUXCANTENAC, 33460, 6 Allée du Docteur Dottain Margaux, connu sous le nom de CORINE COIFFURE, moyennant le prix de 21.500,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 17.700,00 € et aux éléments corporels pour 3.800,00 €.

Entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2020

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me LOICHEMOL, Notaire à CASTELNAU DE MEDOC, où domicile a été élu à cet effet.

2°) Suivant décision du 30 septembre 2020, l'associée unique de la société **CORINE COIFFURE EURL**, Madame MASSON, a décidé de transférer le siège social de ladite société de MARGAUX-CANTENAC (33460), 6 allée du Docteur Dottain Margaux au 1 allée du Limancet, 33520 BRUGES. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour insertion - Me Sophie LOICHEMOL
20EJ16146



Me Emmanuelle GARNAUD
Notaire
493 route du Médoc
33520 BRUGES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle GARNAUD, notaire à BRUGES (33), le 03 septembre 2020, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 11 septembre 2020, dossier 2020 00035679 références 3304P61 a été cédé un fonds de commerce

Par Madame Florence Virginie RUALEZ, née à MERIGNAC le 05 juillet 1967 et demeurant à ANDERNOS LES BAINS (33510), 19 résidence La pinèze - 106 avenue des Colonies.

A La société dénommée **LE GRILL D'ARES**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros dont le siège social est à ARES (33740), 16 avenue de la Libération, identifiée au srien sous le numéro 887913325 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Un fonds de commerce de "restauration rapide" situé "à **ARES (33740), 02 rue du Général de Gaulle**, connu sous le nom commercial "MAK FLO" pour lequel elle est immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 401540042

Cette cession a été consentie moyennant le prix de QUATORZE MILLE CINQ CENTS EUROS (14.500€), s'appliquant aux éléments incorporels pour ONZE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT DIX-SEPT EUROS (11.997 €) et au matériel pour DEUX MILLE CINQ CENT TROIS EUROS (2.503€)

La date d'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Emmanuelle GARNAUD, notaire à BRUGES (33520), 493 route du Médoc où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
20EJ16178

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-François VIGNES, Notaire à STE-FOY-LA-GRANDE (Gironde), 152 Rue de La République, le 25 septembre 2020, enregistré à BORDEAUX, le 30 septembre 2020, Dossier 2020 00035281 Référence 2020 N 03642, a été cédé par :

La Sas TERRES DE BORDEAUX au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à BORDEAUX (33800) 126 rue des Terres de Borde, identifiée au SIREN sous le n° 833291289 RCS BORDEAUX

A la Sas DGCFOOD au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à BORDEAUX (33800), 126 rue des Terres de Borde, identifiée au SIREN sous le n° 885287813 RCS BORDEAUX

Le fonds de commerce de Epicerie – Cave - Restauration sis à BORDEAUX (33800) 126, rue des Terres de Bordes, lui appartenant, connu sous le nom commercial « TERRES DE BORDEAUX » (non cédé), et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le n° 833291289

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 80.000,00€ et au matériel pour 10.000,00€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office notarial de Maître ZEFEL, notaire à BORDEAUX (33100) 247 Avenue Thiers où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire
20EJ16236

Suivant acte S.S.P du 15 septembre 2020, enregistré le 17/09/2020 au Service Départemental de l'enregistrement de BORDEAUX dossier : 2020 00035519 ref : 3304P61 2020 A 10746

MAJOR S.A au capital de 662 200 €, 104 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS, RCS de PARIS 388 862 260 représentée par M. Antoine MASSARDI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration

A cédé son fonds de commerce de BIJOUTERIE, HORLOGERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE, CADEAUX sis et exploité à VILLENAVE D'ORNON (33140), 2 avenue des Pyrénées, Centre Commercial GEANT,

à La société « **TANAC** », SARL au capital de 5.000 €, 47 avenue de la Gare 33610 CESTAS, RCS de BORDEAUX 885 367 227,

Moyennant le prix de 125 000 €,

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 15/09/2020.

Domicile est élu pour les oppositions, pour la validité sur le lieu du fonds de commerce et pour la correspondance au Cabinet de Maître Marie-Christine PUJOLDUBUS, Avocat, 11 boulevard de Sébastopol (75001) PARIS où les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications prescrites par la loi.

20EJ16286

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marie FREIBURGHÄUS, le 30 Septembre 2020

DENOMINATION DU OU DES VENDEUR(S), La société dénommée **BS AUTO, Société à responsabilité limitée,** dont le siège social est à **GUISTRÉS (33230), 28 rue de la Banlieue** a cédé à

DENOMINATION DU OU DES ACHETEUR(S), La société dénommée **CM AUTOS, Société à responsabilité limitée, au capital de DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €), dont le siège social est à GALGON (33133), 20 route de Cavignac,**

Son fonds de commerce de "mécanique générale et vente de pièces automobiles neuves et d'occasion, vente de véhicule d'occasion, dépannage" qu'il (elle) exploitait à **GUISTRÉS (33) 28 rue de la Banlieue** sous l'enseigne "BS AUTO".

Cette vente a été consentie au prix de 150.000€, s'appliquant aux éléments corporels pour 37.000€ et aux éléments incorporels pour 113.000€

Date d'entrée en jouissance le 30 septembre 2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me FREIBURGHÄUS, Notaire à LIBOURNE 51 av de l'Europe Jean monnet, où domicile est élu à cet effet

Pour avis

20EJ16297

 **RMC & associés**
AVOCATS À LA COUR
3 cours de Tournon
33000 Bordeaux

Par acte sous signature privée en date du 29.09.2020, la Société **LE FORUM BASTIDE**, Société à responsabilité limitée, au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à **BORDEAUX (33100) 26 – 27 rue Sainte Marie**, immatriculée 798 404 117 RCS de BORDEAUX a vendu à la société **RJS, Société par actions simplifiée**, au capital de 25.000 €, dont le siège social est à **VILLENAVE D'ORNON (33140) 8 B Allée de Brignon**, immatriculée 888 573 748 RCS BORDEAUX, son fonds de commerce de débit de boisson et restauration qu'elle exploitait à son siège et établissement principal à **BORDEAUX (33100), 26-27 rue Sainte Marie** sous le numéro 798 404 117 00011 RCS BORDEAUX, au prix de 142.000 € (éléments corporels 112.529 €; éléments incorporels : 29.471 €). L'acte a été enregistré au service de l'Enregistrement de BORDEAUX le 30 septembre 2020, Dossier 2020 000335298, référence 3304P61 2020 A 10697. Election de domicile a été faite au cabinet de Maître Olivier SRIEZ, Avocat à BORDEAUX (33000), 60 rue Abbé de l'Épée, où les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales.

20EJ16292

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 29 septembre 2020 enregistré au service des impôts de Bordeaux Centre le 30 septembre 2020, dossier 2020 00035579, réf. 3304P61 2020 A 10768,

Monsieur Beaudouin Eric Denis KLA-KOCGER, demeurant 10-12 rue Neuve – 33390 BLAYE, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le numéro 491 331 138, représenté aux présentes par la SELARL LOUIS ET LAURENT HIROU, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élysant domicile en son étude sise 6-7 boulevard Aristide Briand – 33500 LIBOURNE,

Représentée par Maître Louis HIROU, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de Monsieur Beaudouin Eric Denis KLA-KOCGER dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du code de commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Libourne le 25 mai 2020, et spécialement autorisée en vertu d'une ordonnance en date du 4 septembre 2020.

A CEDE A

La Société **LE PETIT G**, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 500,00 €, dont le siège social est sis 14 impasse Rivelaine - 33710 GAURIAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne sous le numéro 853 470 904

Représentée par Monsieur David SALOMONOVITCH, né le 2 juin 1978 à PARIS (15e), de nationalité française, demeurant 14 impasse Rivelaine - 33710 GAURIAC, en sa qualité de Président dûment habilité à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de pizzeria, restaurant, traiteur, sis 10-12 rue Neuve – 33390 BLAYE, moyennant le prix de VINGT ET UN MILLE EUROS (21 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 6 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 14 800,00 €

- aux marchandises en sus, pour la somme de 200,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 29.09.20.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL HIROU, 6-7 boulevard Aristide Briand – 33500 LIBOURNE.

Pour avis

20EJ16283

La société dénommée **SARL SERVAT**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à **VENDAYS MONTALIVET (33930), 13 lieudit Lède de la Ricarde,**

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 445 357 528

A cédé à

La société dénommée **SARL HJ2M**, Société à responsabilité limitée, au capital de QUATRE MILLE EUROS (4.000,00 €), dont le siège social est à **BEGADAN (33340), 12 rue du 8 mai 1945,**

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 885 125 195

Le terrain de circuit moto et kart, vente de boissons non alcoolisées à emporter, glaces, et sa succursale, exploité à **VENDAYS MONTALIVET (33930), 13 lieudit la Lède de Ricarde**, connu sous le nom de **KARTING QUADS DE MONTALIVET,**

Moyennant le prix de 540.000,00 €, savoir :

- Aux éléments incorporels pour de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220.000,00 €).

- A la piste, matériels, constructions et constructions démontables, pour TROIS CENT VINGT MILLE EUROS (320.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Nicolas MAUBRU, Notaire à PAULLIAC, où domicile a été élu à cet effet."

Pour insertion - Me François DEGOS
20EJ16360

LE CAPITELLO, SAS AU CAPITAL DE 1.000 €
Siège social : 6 PLACE DU MARECHAL FOCH, 33340 LESPARRÉ-MEDOC
RCS de BORDEAUX : 887 958 841

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 02/09/2020, enregistré le 16/09/2020, au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, dossier 2020 00035376 réf 3304P61 2020 A 10710,

Monsieur Jean Joseph CABRITA, exploitant individuel, demeurant 4 place du Maréchal Foch, 33340 LESPARRÉ-MEDOC, inscrit au RCS de BORDEAUX sous le n° 382 598 274, a cédé à

La **SAS LE CAPITELLO**, au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 6 place du Maréchal Foch, 33340 LESPARRÉ-MEDOC, immatriculée au RCS de BORDEAUX n°887 958 841,

Son fonds de commerce de restauration qu'il exploitait au 6 place du Maréchal Foch 33340 LESPARRÉ MEDOC sous l'enseigne "MAMA LUCIA".

Cette cession a été consentie au prix de 25.000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 5.000 € et aux éléments incorporels pour 20.000 €

Date d'entrée en jouissance le 02/09/2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, à la SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS sise 52, rue des remparts, 33000 BORDEAUX où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

20EJ16383

LOCATIONS GÉRANCES

Par acte SSP du 09/09/2020, **EAZY TAXI**, 30 CHEMIN TILLON, 33140 a donné location gérance à **DJELLAOU MEHDI**, 9 RUE EDOUARD BRANLY 33100, son fonds de commerce de TAXI sis et exploité au 9 rue Edouard branly 33100 BORDEAUX. Le présent contrat est consenti pour une durée de 1 an à compter du 01/10/2020 au 30/09/2021, renouvelable par tacite reconduction.
20EJ15913

RESILIATION LOCATION GERANCE

La location gérance du fonds de commerce et artisanal de mécanique automobile, vente de véhicules et de pièces détachées neuf et occasion situé Lieudit Lacombe – 33420 GREZILLAC, consentie par Monsieur et Madame Serge RODRIGUEZ, inscrit sous le numéro A 316 954 536 au profit de la société GARAGE MPS, SARL au capital de 7 700 euros, dont le siège social est Lacombe – 33420 GREZILLAC, immatriculée RCS LIBOURNE 501 314 223 a pris fin à effet du 30/09/2020 suivant acte sous seing privé en date du 30/09/2020.
20EJ16063

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé signé à Gujan Mestras en date du 25/09/2020 la société **ALOHA ATLANTIC TAXI** représenté par son gérant Sidney DEMEZ EURL au capital de 15 000 € siège social 33 ALL GIUSEPPE VERDI 33470 GUJAN-MESTRAS, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 504 323 106 a confié à la société en cours de formation (RCS Bordeaux) **ABEILLE TAXI** EURL au capital de 750 € siège social 20 rue Pierre Dignac Appt C31 Bâtiment C - 33260 La teste de buch., L'exploitation à titre de location-gérance d'une autorisation de stationnement de taxi délivrée par la mairie d'Arcachon (GIRONDE) portant le n° 7 Pour une durée d'une année à compter du 10 octobre 2020 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
Toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds incomberont au locataire-gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété à ce sujet.
20EJ16264

Pour avis.

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Francis **AVILA** (né à FLOIRAC (33270), le 23 mars 1959) et Nathalie **CONDRET** (née à LANGON (33210), le 09 octobre 1965) dt à SAINT SULPICE ET CAMEYRAC (33450), 35 route de Libourne, mariés à PREIGNAC (Gironde), le 11 juillet 1992, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement ne portant qu'adjonction au régime actuel d'un préciput et stipulations concernant les récompenses
L'acte a été reçu par Me Florence LEBLOND, notaire à PESSAC, le 24 Septembre 2020.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.
Pour insertion
Me Florence LEBLOND
20EJ16327

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arnaud BRUN, Notaire à LE TEICH (33470), 43, Avenue de la Côte d'Argent, le 21 septembre 2020, a été reçu le changement partiel de régime matrimonial :

Par Mr Jean Louis **LACABE**, retraité, né à SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (40230) le 31 janvier 1948 et Mme Annie **GARNUNG**, retraitée, son épouse, née à LE TEICH (33470) le 11 janvier 1951, demeurant à LE TEICH (33470) 41 rue de Balanos, mariée à la mairie de LE TEICH (33470) le 1er août 1970 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Modification opérée : apport de la pleine propriété d'un bien immobilier par Madame à la communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Maître Arnaud BRUN ci-dessus visé où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire,
20EJ16438

« Suivant acte reçu par Maître Emmanuelle GALHAUD, Notaire associée de la société civile professionnelle « Patrick FABRE, Emmanuel MASSENET et Emmanuelle GALHAUD » titulaire d'un office notarial à LEOGNAN (33850) 36 avenue de Gradignan, le 17 septembre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la SEPARATION DE BIENS PURE ET SIMPLE par :

Monsieur Jean-Michel **DEXTERAT**, retraité, et Madame Martine **CLAVERIE**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINTE-HELENE (33480) 31 allée des Tourterelles.

Monsieur est né à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (33240) le 21 juin 1950,

Madame est née à TALENCE (33400) le 8 août 1955.

Mariés à la mairie de SAINTE-HELENE (33480) le 26 mai 1984 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. »
20EJ15994

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Philippe ESTANSAN, notaire à FARGUES-SAINTHILAIRE (33370), 45, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES » Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 1er octobre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant des deux époux par :

Monsieur Noël **ORSELLY**, retraité, et Madame Francette Charlotte **JAUBERT**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX (33880) 39 route de Sadirac.

Monsieur est né à POMPIGNAC (33370) le 14 juillet 1942,

Madame est née à FARGUES-SAINTHILAIRE (33370) le 11 juillet 1945.

Mariés à la mairie de SADIRAC (33670) le 23 décembre 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire,
20EJ16090

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte d'aménagement de régime matrimonial reçu par Maître Christophe LACOSTE, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 34 Cours du Maréchal Foch, le 10 juillet 2020,

Monsieur Henri Jacques **SORIANO**, retraité, et Madame Marie Vézine **SANCHEZ**, retraitée, son épouse, demeurant Monsieur à ARCAÇON (33120), 11 allée de Luze et Madame demeurant à BIARRITZ (64200), 15 bis Avenue Alphonse XIII, Résidence REGINA, mariés tous les deux en premières noces à la mairie de BORDEAUX (33000), le 22 juillet 1965 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître DESQUEYROUX, notaire à BORDEAUX le 22 juillet 1965 ; régime modifié suivant acte reçu par Maître LACOSTE, notaire sus-nommé le 11 juin 2014 contenant adjonction d'une société d'acquêts ainsi que l'apport à cette dernière de biens et droits immobiliers appartenant à Madame SORIANO ; et usant de faculté qui leur est accordée par l'article 1397 du code civil, ils ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, d'aménager leur régime matrimonial. La motivation de cet aménagement de régime matrimonial est la suivante : prise en compte de leur résidence séparée.

Les époux entendent ainsi exclure de la société d'acquêts : le bien immobilier, les droits et biens immobiliers ou les droits sociaux par lesquels est assuré le logement de famille, au jour de dissolution du régime.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par l'exploit d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
20EJ16074



Nicolas PEYRE, Marie-Céline CROQUET, Romain ILLHE
Notaires associés à
Ambarès et Lagrave, Gironde

SELARL titulaire de deux Offices Notariaux
96, RUE EDMOND-FAULAT
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire JAÏS-BEAU, Notaire à AMBARES ET LAGRAVE, 96 avenue Edmond Faulat, CRPCEN 33039, le 6 octobre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par :

Monsieur Eric **ALVAREZ**, restaurateur, et Madame Gilvanete **MENEZES DE OLIVEIRA**, employée de service, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (33240) 102 rue Nationale.

Monsieur est né à BAYONNE (64100) le 19 avril 1979,

Madame est née à ILHEUS (BRESIL) le 28 mai 1976.

Mariés à la mairie de TOULOUSE (31000) le 21 octobre 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

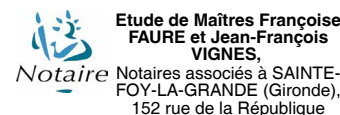
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité brésilienne.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me Claire JAÏS-BEAU, notaire,
20EJ16397



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur Hubert **LEGLISE-BLANCHARD** et Madame Claudette **CAPOUL**, son épouse

Domicile : 30 rue MARceau, 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Date et lieu de mariage : 26 mars 1962 à LES LEVES ET THOUMEYRAGUES

Régime matrimonial avant modification : communauté d'acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : communauté universelle

Notaire rédacteur : Maître Jean François VIGNES

Date de l'acte : 20 août 2018

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
20EJ16159

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Bertrand PULON notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée "SELARL Henri MELLAC, Didier DELAFRAYE, Bertrand PULON, Marie AVINEN BABA et Bertrand NAUTIAQCQ", titulaire d'un office notarial dont le siège est à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 5, Place de l'Hôtel de Ville office notarial n° 33034, le DEUX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT

Monsieur Bruno Daniel **RAMBEAU** et Madame Nicole Christiane **MASSU** son épouse demeurant ensemble à SAINT AUBIN DE MEDOC (Gironde) 3, route de Germignan mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CLEON (Seine-Maritime) le 5 juin 1982, ont aménagé leur régime matrimonial légal afin d'y adjoindre une clause de préciput en faveur du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Bertrand PULON notaire susnommé, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis,
20EJ16200

Bachir **BELMERABET**, né à JIJEL (ALGERIE), le 12/05/1989 et Béatrice **GANNE**, née à BORDEAUX (33), le 20/12/1985, dt à BORDEAUX (33800), 11 rue Saumenude, mariés à BORDEAUX (33), le 23/06/2018, sans contrat, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter la séparation des biens. Acte reçu par Me Yann JOUANDET, notaire à PESSAC, 74 Avenue Pasteur, le 05 Octobre 2020.

Les oppositions seront reçues en l'étude du notaire, où domicile a été élu, pendant trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation auprès du tribunal compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil
Me Yann JOUANDET
20EJ16423

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur René Pierre Domini-
gane DANAU et Madame Sandrien
Antoinette ANDRE son épouse

Domicile : 2907 route de l'Ermitage
33220 SAINT AVIT SAINT NAZAIRE

Date et lieu de mariage : 24 septembre
1998 à GAYE

Régime matrimonial avant modifica-
tion : régime de la communauté d'acquêts
Modification du régime matrimonial
opérée : communauté universelle

Notaire rédacteur : Maître Jean-Fran-
çois VIGNES

Date de l'acte : 14 août 2019

Élection de domicile pour les opposi-
tions : par lettre recommandée AR ou par
acte d'huissier de justice dans un délai de
trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent
demander l'homologation du changement
de régime matrimonial au tribunal de
grande instance.
20EJ16151

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur PAYEUR André et
Madame AULADELL Béatrice son
épouse

Domicile : 21 rue Théodore Toulouse
33220 PINEUILH

Date et lieu de mariage : 08 juin 1974 à
SAINT ANTOINE DE BRÉUILH (24)

Régime matrimonial avant modifica-
tion : communauté d'acquêts

Modification du régime matrimonial
opérée : communauté universelle

Notaire rédacteur : Maître JEan Fran-
çois VIGNES

Date de l'acte : 28 mai 2019

Élection de domicile pour les opposi-
tions : par lettre recommandée AR ou par
acte d'huissier de justice dans un délai de
trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent
demander l'homologation du changement
de régime matrimonial au tribunal de
grande instance.
20EJ16154

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article
1378-1 Code de procédure - civile Loi
n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date
des 19 mars 1993 et 9 décembre
2016,

Madame Marie Irène ORNON, en son
vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX
(33200) 283 avenue Maréchal de Lattre
de Tassigny Résidence Les Iles d'Or.

Née à BORDEAUX (33000), le 9 dé-
cembre 1917.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation
fiscale.

Décédée à PESSAC (33600) (FRANCE),
le 11 août 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes
du procès-verbal d'ouverture et de des-
cription de testament reçu par Maître
Florence DABADIE, Notaire au sein de la
SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTA-
RIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23
Avenue du Jeu de Paume et à PARIS
(2ème arrondissement), 32 rue Etienne
Marcel, le 30 septembre 2020, duquel il
résulte que le légataire remplit les condi-
tions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé au-
près du notaire chargé du règlement de la
succession : Maître Florence DABADIE,
notaire à BORDEAUX, référence CRP-
CEN : 33015, dans le mois suivant la ré-
ception par le greffe du tribunal judiciaire
de BORDEAUX de l'expédition du procès-
verbal d'ouverture du testament et copie
de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en posses-
sion.

20EJ15984



**SCP Jean Bernard JAULIN et
Jean-Charles BOUZONIE**
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 Bordeaux

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Art.1007 du CC

Art.1378-1 du CPC

Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 25/02/2010,
Mme PÉNARD Rosemonde, en son
vivant retraitée, veuve de Mr BORIE Claude,
née à GAURIAC (33710), le 13 septembre
1932, demeurant à BORDEAUX (33300),
2 place de l'Europe, décédée à BOR-
DEAUX (33000), 19 rue Jude, le 19 janvier
2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes
du PV d'ouverture et de description de
testament reçu par Me Nathalie FESTAL,
Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue
Franklin, le 21/09/2020, duquel il résulte
que le légataire remplit les conditions de
sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé au-
près du notaire chargé du règlement de la
succession : Me FESTAL, Notaire à BOR-
DEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le
mois suivant la réception par le Greffe de
l'expédition du PV d'ouverture de testa-
ment, soit le 28/09/2020.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en posses-
sion.

20EJ15985

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 1er janvier
2013, Monsieur Charles Edouard ROUX,
né à SAINT CIERS D'ABZAC, le 06 no-
vembre 1931, demeurant à RUCH
(33350), 3 lieudit Pelletant, veuf de Ma-
dame Lucette BARRETEAU, décédé à
STE FAY LA GRANDE, le 29 août 2020,
a institué un ou plusieurs légataires uni-
versels. Ce testament a été déposé au
rang des minutes de Me Olivier SAU-
LIERE, suivant procès-verbal en date du
30 septembre 2020, dont une copie au-
tentique a été adressée au tribunal judi-
ciaire de BORDEAUX, le 01 octobre 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude
de Me Olivier SAULIERE, Notaire à PU-
JOLS (Gironde), 1, Rue du Stade, Notaire
chargé du règlement de la succession.
20EJ16161

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article
1378-1 Code de procédure civile - Loi
n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date
du 10 août 2005,

Madame Juliette Marie Eva LAR-
ROQUE, en son vivant retraitée, demeu-
rant à TALENCE (33400) 15 rue Paul
Doumer.

Née à BORDEAUX (33000), le 8 avril
1923.

Veuve de Monsieur Pierre Louis POU-
MEYREAU et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation
fiscale. Décédée à TALENCE (33400)
(FRANCE), le 19 juin 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce tes-
tament a fait l'objet d'un dépôt aux termes
du procès-verbal d'ouverture et de des-
cription de testament reçu par Maître
Dominique PETIT, notaire associé de la
Société d'Exercice Libéral à Responsabili-
té Limitée dénommée « JeanLouis RE-
VELEAU, Dominique PETIT, Louis RÉVE-
LEAU et Emilie MATHIEU », titulaire d'un
office notarial à BORDEAUX (33000), 67
rue Lecocq, le 15 septembre 2020, duquel
il résulte que le légataire remplit les
conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits
pourra être formée par tout intéressé au-
près du notaire chargé du règlement de la
succession : Maître Dominique PETIT,
notaire à BORDEAUX (33000) 67 rue
Lecocq, référence CRPCEN : 33007, dans
le mois suivant la réception par le greffe
de l'expédition du procès-verbal d'ou-
verture du testament et copie de ce testa-
ment.

En cas d'opposition, le légataire sera
soumis à la procédure d'envoi en posses-
sion.
20EJ16284

Par testament olographe du 15 février
2006, Monsieur Ramon Mariano ALINS,
né à SAINT CIERS DE CANESSE, le 15
mai 1925, demeurant à BORDEAUX
(33000), EHPAD Terre Nègre, 95 rue Er-
nest Renan, veuf de Madame Mauricette
MONTPART, décédé à BORDEAUX, le 12
mars 2020, a institué un ou plusieurs lé-
gataires universels. Ce testament a été
déposé au rang des minutes de Me Luc
Ambroise VINCENS de TAPOL, suivant
procès-verbal en date du 21 septembre
2020, dont une copie authentique a été
reçue par le tribunal de grande instance
de BORDEAUX, le 30 septembre 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude
de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL,
Notaire à PESSAC (33600), 74 avenue
Pasteur, Notaire chargé du règlement de
la succession.
20EJ16258

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain
ILLHE, Notaire associé membre de la
Société d'Exercice Libéral à Responsabi-
lité Limitée "Nicolas PEYRE, Marie-Céline
CROQUET et Romain ILLHE, Agnès NU-
GÈRE", dont le siège est à AMBARES-
ET LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-
Faulat, titulaire de deux offices notariaux,
CRPCEN 33039, le 6 octobre 2020, a été
reçu le changement de régime matrimonial
portant adoption de la communauté uni-
verselle par :

Monsieur Didier Jean HOURNAU, rei-
traité, et Madame Marie-Marthe BARTRES,
retraitée, son épouse, demeurant en-
semble à GUJAN-MESTRAS (33470) 25
lotissement Sainte Clotilde.

Monsieur est né à BASSENS (33530)
le 16 mars 1948,

Madame est née à SAN ANDRES DE
LLAVANERAS (ESPAGNE) le 29 juillet
1951.

Mariés à la mairie de BEGLES (33130)
le 8 novembre 1975 sous le régime de la
communauté d'acquêts à défaut de contrat
de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait
l'objet de modification. Monsieur est de
nationalité française.

Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation
fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce
changement, s'il y a lieu, seront reçues
dans les trois mois de la présente inser-
tion, en l'office notarial où domicile a été
élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
20EJ16406

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte d'aménagement de régime
matrimonial reçu par Maître Christophe
LACOSTE, Notaire à BORDEAUX (Gir-
onde), 34 Cours du Maréchal Foch, le 22
septembre 2020,

Monsieur Bernard ESTELET, retraité,
et Madame Nicole PAINDAVOINE, rei-
traitée, son épouse, demeurant ensemble
à CUBZAC-LES-PONTS (33240), 30 rue de
la Tuilerie, mariés tous les deux en pre-
mières nocces à la mairie de CUBZAC-LES-
PONTS le 6 août 1974 sous le régime de la
communauté d'acquêts à défaut de
contrat de mariage préalable; ayant depuis
opté pour le régime de la communauté
universelle avec clause d'attribution inté-
grale aux termes d'un acte contenant
changement de régime reçu par Maître
LATOÛR, Notaire à SAINT-ANDRE-DE-
CUBZAC, le 10 juin 2015, et usant de
faculté qui leur est accordée par l'article
1397 du code civil, ont déclaré conjointe-
ment convenir, dans l'intérêt de leur fa-
mille, d'aménager leur régime matrimo-
nial. La motivation de cet aménagement
de régime matrimonial est la suivante :
permettre une transmission plus équilibrée
de leur patrimoine à leur héritier présomp-
tif, tout en protégeant le conjoint survivant.
Ainsi ils ont substitué à la clause d'attri-
bution intégrale de ladite communauté au
profit du survivant des époux une clause
stipulant un préceptif sur la résidence
principale au profit du survivant des époux.

Les oppositions des créanciers à cet
aménagement, s'il y a lieu, seront reçues
dans les trois mois de la date de parution
du présent avis, par lettre recommandée
avec demande d'avis de réception ou par
l'exploit d'huissier, en l'Office Notarial où
domicile a été élu à cet effet.
20EJ16073

CHANGEMENTS DE NOM

M. VERRIERE Jérôme Christophe né
le 12/12/1974 à BORDEAUX, (33), demeu-
rant 9 allée de la Chaineraie 33680 LA-
CANAU agissant en qualité de représen-
tant légal des mineurs Lorène Lisa VER-
RIERE né le 06/02/2006 à ARES (33), et
Charly Pierre VERRIERE né le 07/02/2009
à BORDEAUX (33), dépose une requête
auprès du Garde des Sceaux à l'effet de
substituer à son nom patronymique et à
celui de ces mineurs celui de PASCASE.
20EJ16071

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

VENTE JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALES

La procédure est diligentée à la demande de Monsieur Philippe LACOMARE demeurant à (40150) SOORTS-HOSSEGOR, 64 Impasse du Parc, Le Cabanon.

A l'encontre de la Société Civile Immobilière **SCI MARMANDE** dont le siège social est à (33470) GUJAN-MESTRAS, 5 Allée Camille Saint-Saëns.

En vertu de l'expédition en forme exécutoire d'un arrêt réputé contradictoire rendu le 27 février 2006 par la Cour d'appel de PAU précédemment signifié le 28 mars 2006, suite à un jugement rendu le 23 juin 2004 par le Tribunal de Grande Instance de DAX ; de l'expédition en forme exécutoire d'un arrêt réputé contradictoire rendu le 25 mars 2008 par la Cour d'appel de PAU précédemment signifié le 23 avril 2008, suite à un jugement rendu le 3 mars 2004 par le Tribunal de Grande Instance de DAX ; de l'expédition en forme exécutoire d'un arrêt réputé contradictoire rendu le 29 novembre 2010 par la Cour d'appel de PAU précédemment signifié le 17 décembre 2010, suite à un jugement rendu le 15 juillet 2009 par le Tribunal de Grande Instance de DAX ; et d'un certificat de vérification des dépens du 24 avril 2009 rendu par le Greffier de la Cour d'appel de PAU.

Et conformément aux dispositions de l'article R233-7 alinéa 1er du Code des procédures civiles d'exécution.

Les parts objets des poursuites sont les suivantes : 50 parts sociales numérotées de 1 à 50 et d'une valeur unitaire de 15,24 euros (soit 100 francs) dont Monsieur Jean-François SACRISTE, associé au sein de la Société Civile Immobilière **SCI MARMANDE**, au capital social de 1 524 euros (soit 10 000 francs), est titulaire après les avoir reçues en sa qualité de seul héritier de feu Monsieur André SACRISTE et Madame Solange ALARY.

Outre les obligations et conditions qui précèdent et toutes les autres qui pourraient être ajoutées avant l'adjudication au niveau des dres et observations, les enchères seront reçues sur la mise à prix de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000 euros).

La date et lieu de vente sont les suivantes :

VINGT SIX OCTOBRE DEUX MILLE VINGT (26/10/2020) A QUATORZE HEURES (14h00) dans les locaux de la SELARL MONS VAL titulaire d'un office d'huissier de justice sis 118 Bis Cours Desbiey, 33120 ARCACHON
20EJ16099



ENVOI EN POSSESSION

Par testament du 04/01/2010 Mme Julieta DE ALMEIDA VALENTE épouse NADEAU, demeurant à LA-TESTE-DE-BUCH 5 Bis Rue Notre Dame des Monts née le 28/05/1968 à ROMARIZ (PORTUGAL) décédée à BORDEAUX le 18/08/2020, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Romain LANDAIS suivant procès-verbal en date du 30/09/2020, dont une copie authentique est adressée au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX. Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil auprès de Maître Romain LANDAIS Notaire à ARCACHON (33120) 169 Bd de la Plage en sa qualité de notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. Pour avis.
20EJ16105

ABONNEZ-VOUS !



MAITRE Céline CAMPAGNE-IBARCQ, NOTAIRE

ETUDE S.C.P Céline CAMPAGNE-IBARCQ, Fabrice VEYSSIERES, Thomas BUGEAUD, Emmanuel PRAX, Guillaume CORTI

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 10 février 2008, **Monsieur Mathurin OLIVIER**, né à BLANQUEFORT, le 13 octobre 1930, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 27 rue Jean Mermoz, célibataire, décédé à BLANQUEFORT, le 04 septembre 2020, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Céline CAMPAGNE-IBARCQ, suivant procès-verbal en date du 1er octobre 2020, dont une copie authentique sera reçue par le tribunal de grande instance de BORDEAUX.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me CAMPAGNE-IBARCQ, Notaire à BLANQUEFORT, Notaire chargée du règlement de la succession.
20EJ16125



Maîtres David MIRIEU de LABARRE et Delphine FEIGNA, Notaires

10 Cours du XXX Juillet 33000 BORDEAUX

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : LAPORTE

Nom d'usage : LAFON

Prénom : Jeanne

Date et lieu de naissance : à MIOS (33380) le 8 avril 1923

Domicile : 35 rue Charles Puyo, BORDEAUX (33000)

Décès (lieu et date) : le 26 juin 2020, 30 rue Kléber, BORDEAUX (33000)

Date des testaments : 7 décembre 2009 - 15 avril 2016. le défunt a institué un ou plusieurs légataires universels. Ces testaments ont été déposés au rang des minutes de Maître David MIRIEU de LABARRE, notaire à BORDEAUX (33000), 10 cours du XXX-Juillet en date du 24 septembre 2020, dont une copie sera adressée au Tribunal de grande instance de BORDEAUX.

Les oppositions sont à former dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil auprès de Maître David MIRIEU de LABARRE, notaire à BORDEAUX (33000), 10 cours du XXX-Juillet en sa qualité de notaire chargé du règlement de la succession. En cas d'opposition le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion, le Notaire.
20EJ16296



MAITRE Emmanuel PRAX, NOTAIRE

ETUDE S.C.P Céline CAMPAGNE-IBARCQ, Fabrice VEYSSIERES, Thomas BUGEAUD, Emmanuel PRAX, Guillaume CORTI

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 17 mars 2017, Madame Marilyns Valentine VIDAUCOSTE, née à ARSAGUE, le 14 octobre 1929, demeurant à BOULIAC (33270), 30 route Bleue, EHPAD La Pastorale, veuve de Monsieur Michel Louis CHERON, décédée à BOULIAC, le 17 juillet 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Emmanuel PRAX, suivant procès-verbal en date du 22 septembre 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 25 septembre 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître BILLERACH, Notaire à ORTHEZ (64300), Notaire chargé du règlement de la succession.
20EJ16375

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 avril 2013,

Mademoiselle Chantal Rose DUMESNIL, en son vivant retraitée, demeurant à LA TESTE-DE-BUCH (33260) Résidence l'Espace Capital bâtiment C - 6 rue Frabçois Legallais

Née à CHATOU (78110), le 5 septembre 1946.

Célibataire.

Décédée à BORDEAUX (33300) (FRANCE), le 23 août 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Denys FOUCAUD, Notaire membre de la Société Civile Professionnelle «Denys FOUCAUD, Philippe JEAN, Johanne DELEGLISE et Guillaume MOGA, notaires, titulaire d'un Office Notarial » à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 30 septembre 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître RAYMONDIERE, notaire à LA TESTE DE BUCH, référence CRPCEN : 33154, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ16325

RECTIFICATIFS

Additif à l'annonce n°20EJ1503 du 02-10-2020, concernant la société **SAS FINANCIERE SYLVIE** il convient d'ajouter : sigle : **FSC**

20EJ16261

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ12975 du 14-08-2020 concernant la société **NJR RESEAUX**, il convient de lire, nouveau siège : 7 route d'Arsac et non 5 route de Margaux, le reste est sans changement
20EJ16277

Additif à l'annonce n° 449909 parue le 21 août 2020 dans Les Echos Judiciaires Girondins relatif à la société **SOCIETE HOTELIERE DE MERIADECK**. Mention additive : Suivant procès-verbal en date du 17 mars 2020, les associés ont décidé de désigner en qualité de Membres du Conseil de Surveillance :

- la société ALBORAN MANAGEMENT SAS - 31 Allée des Chartres - 33000 BORDEAUX - 839.946.928 RCS BORDEAUX ;

- la société FIRST BORDEAUX - SAS -175 Rue Lafayette - 75010 PARIS - 882.807.861 RCS PARIS ;

- la société LE DUFF HOTELLERIE SAS - 52 Avenue du Canada - 35200 RENNES - 504.667.221 RCS RENNES.

Mentions seront portées au RCS de Bordeaux.

Le président.

20EJ16290

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ11415 parue le 24/07/2020 concernant l'augmentation de capital de la société **RIVAGE ASSET MANAGEMENT** (anciennement **FRANCE LITTORAL REAL ESTATE**). Il fallait lire : par incorporation de bénéfices (à concurrence de 12 000 €) et par apport en numéraire (à concurrence de 87 000 €).
20EJ16186

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 30 Septembre 2020)

SARLU NAJAT, 11 Rue du Pas Saint-Georges, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 751 144 940. Vente au détail de tous articles textiles et accessoires (sédentaire et ambulante) et prestations de services en rapport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2020 désignant mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.
13302478105388

SAS IMPACT BTP, 173 Rue Turenne, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 844 904 524. Entreprise générale du bâtiment, tous corps d'état, toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2020 désignant mandataire judiciaire SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.
13302478105450

SAS MAXIMUS TELECOM, Immeuble le Forum 16 Rue du 8 Mai 1945, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 789 554 714. Commercialisation de détail et de gros matériels de télécommunication en magasin spécialisé, vendeurs de minutes et toutes activités assimilées. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 mars 2020 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.
13302478105417

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 30 Septembre 2020)

société par actions simplifiée à associée unique A.M.F. BATI 33, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 807 855 226. Maçonnerie plâtrerie carrelage sols peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.
13302478105403

société par actions simplifiée à associée unique CONCEPT ET DECO 33, 44 Rue Montmejean, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 839 946 233. Plâtrerie, carrelage, peinture, maçonnerie, entreprise générale du bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.
13302478105435

société par actions simplifiée à associé unique FP CONSULTING, Bâtiment a Apt 6 110 Rue Pasteur, 33200 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 791 589 450. Toutes actions de marketing. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux .
13302478105391

société par actions simplifiée à associé unique LK CONSTRUCTION, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 832 387 708. Travaux de maçonnerie générale et de gros oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux .
13302478105429

société par actions simplifiée à associé unique M.P.E.G., 16 Rue Camille Pelletan, 33150 Cenon, , RCS BORDEAUX 842 781 387. Travaux de maçonnerie générale, bâtiment, tout corps d'état. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux .
13302478105441

société par actions simplifiée à associé unique ROCBAT, 12 Rue Condorcet, 33150 Cenon, , RCS BORDEAUX 823 491 048. Tous travaux d'isolation, de plâtrerie, de doublage, de maçonnerie et toute activité s'y rapportant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux .
13302478105423

société par actions simplifiée à associé unique SIMEX, C/o Mr François Roger 53 Rue de Pessac, 33000 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 823 199 161. Réalisation de travaux d'isolation thermique intérieure et extérieure tous travaux de construction (plâtrerie peinture vitrerie couverture revêtement de sols et murs montage bardage de structures métalliques maçonnerie générale et gros oeuvre). Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux .
13302478105426

ARRÊT D'UN PLAN DE CESSION
(Jugement du 30 Septembre 2020)

SAS LE SALOON, 5 Rue des Faussets, 33000 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 821 497 252. Restauration, vente de plats cuisinés, sur place ou à emporter. Jugement arrêtant le plan de cession.
13302478105420

PLAN DE REDRESSEMENT
(Jugement du 30 Septembre 2020)

LAGUNA EPOUSE BRUN sandrine, mary, alicé, 2030 Route de Castelnau, 33160 Saint-Aubin-de-Médoc, . Fabrication Et Pose D'Echafaudages. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux .
13302478105456

SAS ENTREPRISE PEINTURE REVETEMENT INDUSTRIEL, 44 Rue Nicolas Boileau, 33290 Blanquefort, , RCS BORDEAUX 330 952 797. Peinture bâtiment et industrie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux .
13302478105378

société par actions simplifiée à associé unique CARLEA, 10 Vc 25 de Couleyre, 33210 Preignac, , RCS BORDEAUX 802 944 942. Acquisition, gestion, cession de valeurs mobilières et droits sociaux, la prise de participation dans toutes sociétés, le conseil et l'assistance auprès de toutes entreprises, la gestion comptable, financière, commerciale de toutes entreprises, toutes prés. Jugement arrêtant le

plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux .
13302478105397

MODIFIANT DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 30 Septembre 2020)

SARL L'AUBERGE ANDRE, 1 Place de Grand Port, 33880 Cambes, , RCS BORDEAUX 803 201 409. Restauration, bar, traiteur, organisation Evenementielles. Jugement modifiant le plan de redressement.
13302478105400

OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 30 Septembre 2020)

SARL BALKAN DES, 57b Avenue Charles de Gaulle, 33260 la Teste-De-Buch, , RCS BORDEAUX 844 247 734. L'import-export, le négoce, en gros, au détail, le commerce en ligne, neuf et occasion, de vêtements, articles en cuir, accessoires, maroquinerie, chaussures, cosmétiques, bijoux fantaisie, meubles et articles de décoration, produits alimentaires, et de tous produits non réglementés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 août 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105447

SARL DP IMMOBILIER, Lot 6 27 Avenue Roger Chaumet, 33600 Pessac, , RCS BORDEAUX 811 562 875. Marchand de biens, Lôtisseurs et Aménageur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105409

SARL FRANCE FACTURATION REGULATION AMBULANCE, Apt 2 17 Rue Fernand Favre, 33150 Cenon, , RCS BORDEAUX 843 940 933. Prestations de services pour sociétés d'ambulance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mars 2019, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105444

SARL GARAS, Buro 2 Centre Affaires Jj Bosc Boulevard Jean Jacques Bosc Cs 109, 33130 Bègles, , RCS BORDEAUX 794 623 413. Travaux de peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mars 2019, désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105394

SARLU AGS TRANSPORTS, 2683 Avenue de Toulouse, 33140 Cadaijac, , RCS BORDEAUX 808 904 684. Transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes. location de véhicule avec chauffeur, stockage et Dégroupage de Frêt régional et national. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 mars 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105406

SARLU PRODEV, 118 Rue Barreyre, 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 494 972 730. Conseil, formation en développement et stratégie commerciale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2019, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105384

société d'exercice libéral par actions simplifiée NEWPHARMA, 138 Boulevard Georges V, 33000 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 815 409 545. Exercice de la profession de pharmacien d'officine. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2019, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105414

SAS CLC RENOV 33, 20 Rue du 8 Mai 1945, 33150 Cenon, , RCS BORDEAUX 851 637 132. Entreprise générale de second oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105453

SAS OCUCOASSE, 21 Avenue de la Poterie, 33170 Gradignan, , RCS BORDEAUX 332 492 222. études conseils en informatique et vente de produits informatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 mars 2020, désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105381

SAS VILLAS AUTO, 128 Avenue Entre Deux Mers, 33370 Bonnetan, , RCS BORDEAUX 840 758 742. Achat, vente reprise et négoce de tout type de véhicule d'occasion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2020, désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.crediteurs-services.com.
13302478105438

INTERDICTION DE GÉRER
(Jugement du 06 Juillet 2020)

SARL LA JET SET, 91 Cours de la Marne, 33800 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 481 863 355. Commercialisation de tout produit cosmétique et plus spécialement l'import export la vente en gros demi gros et détail de mèches produit de lingerie bijouterie fantaisiste parfumerie et épicerie, restauration. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Roger ENGONG pour une durée de 10 ans.
13302478000324

SARLU MAGISERVICE PROFESSIONNEL, 20 Rue du 19 Mars 1962, 33320 Eysines, , RCS BORDEAUX 530 766 369. Le nettoyage de locaux professionnels et de chantiers; la location de matériel de bricolage, jardinage, de Btp; l'activité de courtage en travaux, le repassage, le commerce de produits alimentaires. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Aurélien OBRECHT pour une durée de 8 ans.
13302478000327

société par actions simplifiée à associé unique LBFDB, 5 Place de la Victoire, 33560 Sainie-Eulalie, , RCS BORDEAUX 804 624 625. Commerce de boucherie en semi gros, boucherie, charcuterie, traiteur. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Madame Jessica THOMAIN épouse SENECHAULT pour une durée de 7 ans.
13302478000336

société par actions simplifiée à associé unique SOCIETE TOUS TRAVAUX BATIMENT, 1 Place Aristide Briand, 33310 Lormont, , RCS BORDEAUX 801 558 529. Maçonnerie générale. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Murat ERUSTA pour une durée de 10 ans.
13302478000330

(Jugement du 20 Juillet 2020)

SARLU DUARTE, Zone Industrielle Nay 2 11 Allée des Dunes, 33470 Gujan Mestras, , RCS BORDEAUX 802 964 643. Entreprise générale du bâtiment, travaux de maçonnerie, de carrelage, d'isolation, de plâtrerie, activités de terrassement. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Tiago DUARTE pour une durée de 10 ans.
13302478000333

FAILLITE PERSONNELLE
(Jugement du 06 Juillet 2020)

société par actions simplifiée à associé unique MG-SPORTS-ADN, Immeuble P les Bureaux du Lac li Rue Robert Caumont, 33049 Bordeaux Cedex, , RCS BORDEAUX 820 234 847. La conception le négoce la commercialisation directe ou indirectement de vélos Multi-marques accessoires et produits annexes. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Patrick MENDIBURU pour une durée de 10 ans.
13302478000345

(Jugement du 20 Juillet 2020)

SARL REINFORCED CONCRETE, 39-41 Avenue Roger Chaumet, 33600 Pessac, , RCS BORDEAUX 810 447 961. Maçonnerie, peinture et revêtement de sols. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Cuma KOCAGAOCLU pour une durée de 8 ans.
13302478000339

SARLU AUTHENTIQUE RENOVATION, 30 Rue de la République, 33130 Bègles, , RCS BORDEAUX 824 283 485. Rénovation taille de pierres aménagements intérieurs travaux de maçonnerie générale. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Johann MASSEDRE pour une durée de 7 ans.
13302478000342

société par actions simplifiée à associé unique STAR INNOVATION, 12 Rue Esprit des Lois, 33000 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 832 388 359. Gros oeuvre : maçonn. second oeuvre : plâtrier, Solier, carreleur, peintre, menuisier. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Guney DER pour une durée de 8 ans.
13302478000348

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 30 Septembre 2020)

ESPINASSE laurent, 22-26 Quai de Bacalan, 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 841 872 831. Restauration Rapide Sans Alcool. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2020 . Désigne liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux
13302478105432

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BORDEAUX

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Monsieur Ismael ACHIROU Profession : Infirmier 5, Place du 14 juillet 33130 BÈGLES SIRET : 540 094 315 00020.

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, demeurant 54 Cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Maître MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL LAURENT MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ16152

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, Prononce la clôture de la procédure de rétablissement professionnel, sans liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Djilali HAKIKI 12, Cours de Québec 33300 BORDEAUX SIRET : 843 458 167 00015

Le jugement entraîne l'effacement des dettes à l'égard des créanciers ci-après expressément désignés :

* AUTISSIER pour la somme de 3 717,07 euros,

* BNP PARIBAS pour la somme de 17 975,33 euros,

* ONEY pour la somme de 866,57 euros,

* SOFINCO pour la somme de 7 624,60 euros,

* SYNERGIE pour la somme de 14 700,06 euros,

* URSSAF pour la somme de 1 801 euros,

soit une somme totale de 46 684,69 euros

Les créanciers concernés peuvent demander au greffe un extrait certifié conforme du jugement.

20EJ16160

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Frédéric GARCIA Profession : Infirmier 77 Rue Gravelotte 33200 BORDEAUX SIRET : 504 807 488 00011

Selon les modalités suivantes :

* pour le passif échu :

- à raison de 50 % du montant de ce passif échu dès l'adoption du plan,
- puis par deux annuités successives de 2 %, la première au plus tard le 2 octobre 2021,

- puis de 5 % de la troisième à la huitième annuité,

- puis de 6 % pour la neuvième annuité,
- et de 10 % pour la dixième et dernière annuité,

Chacune des annuités étant payable à chacune des dates anniversaire de l'adoption du plan par le tribunal.

* pour le passif à échoir : reprise des conditions contractuelles de chacun des prêts bancaires et report des échéances dues durant la période d'observation au terme de chacun des prêts immobiliers

* paiement des créances inférieures à 500 € dès l'adoption du plan.

Commissaire à l'exécution du plan : SCP SILVESTRI-BAUJET prise en la personne de Me BAUJET 123, Rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX 20EJ16158

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, Prononce la résolution du plan et l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Augustin HOUSOU médécin 1 allée du Bosquet Lotissement Les Peupliers 33370 TRESSÈS

Fixe provisoirement au 15 mars 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 Rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me SILVESTRI pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître SILVESTRI devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L.624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître SILVESTRI dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ16155

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Christophe MENGES DUS-SEAU Profession : viticulteur 138, Rue Edouard Manet Hameau de Bourbon - Bt C2 - apt 138 33270 FLOIRAC

Selon les modalités suivantes :

L'échéance arrivée à terme le 26 avril au titre de l'année 2020, est reportée en fin d'année 2020, et payable au plus tard le 31 décembre de l'année 2020. Maintient les autres modalités du plan initial adopté le 26 avril 2013 et modifié par jugements du 6 mars 2015 et du 28 juin 2019. Commissaire à l'exécution du plan : Frédérique MALMEZAT-PRAT 123 AVENUE THIERS 33000 BORDEAUX 20EJ16168

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, Prononce la clôture de la procédure de rétablissement professionnel, sans liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Dominique PIEROTTI Profession : Agent commercial 120 rue Prunier Triangle des Chartrons 33300 BORDEAUX SIRET : 434 632 808 00037

Le jugement entraîne l'effacement des dettes à l'égard des créanciers ci-après expressément désignés :

* 23 031,07 euros pour le CIC SUD OUEST 33058 BORDEAUX CEDEX,

* 5 571,49 euros pour FRANFINANCE-31017 TOULOUSE CEDEX 2

* 17 088,52 euros pour le POLE DE RECouvreMENT SPECIALISE DE LA GIRONDE - 33090 BORDEAUX CEDEX

* 53 840,33 euros pour la SA EHPAD TERRASSES DE BEAUSEJOURS - 33370 FARGUES SAINT HILAIRE,

* 699,37 euros pour la SELARL LAURENT MAYON - 33000 BORDEAUX

* 641,94 euros pour la SELARL LAURENT MAYON - 33000 BORDEAUX

pour un total de 100 872,72 euros

Les créanciers concernés peuvent demander au greffe un extrait certifié conforme du jugement.

20EJ16171

Par jugement en date du 02 Octobre 2020, Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Madame Betty LY 35, Rue Georges Charpak 33140 VILLENAVE D'ORNON

Selon les modalités suivantes :

Dit que l'échéance du plan exigible le 11 janvier 2020 est exceptionnellement reportée au 8 août 2020 avec une réduction de son montant de 50 %, et reporte le solde de l'échéance, soit 50 %, sur la dernière échéance exigible le 11 janvier 2029, en plus de l'échéance ordinaire du plan. Maintient les autres modalités du plan initial adopté le 11 Janvier 2019, Commissaire à l'exécution du plan : SELARL EKIP 2 rue de Cauderan BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX 20EJ16166

Par jugement en date du 02 Octobre 2020 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Dieudonné AGNANEM Profession : Infirmier 47, Rue du Neurin 33290 BLANQUEFORT

Selon les modalités suivantes :

Dit que l'échéance de l'annuité arrivée à terme le 9 février 2020 est reportée sur une année supplémentaire venant se rajouter à la durée initiale, avec pour effet de rallonger le plan sur une période de huit à neuf ans, sans modification des autres modalités du plan, notamment la date de chacune des échéances dont celle qui est reportée. Invite le débiteur à informer le commissaire à l'exécution du plan, dans les meilleurs délais, d'un accord amiable, le cas échéant, avec le crédit foncier pour la créance à échoir restée impayée. Commissaire à l'exécution du plan : Société ME LUCAS-DABADIE DE LA SELARL MALMEZAT-PRAT LUCAS-DABADIE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX 20EJ16164

VENTES AU TRIBUNAL

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)

27 rue Boudet 33000 BORDEAUX

TEL : 05 57.14.46.40 -

FAX : 05.57.85.82.26

Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHÈRES SUR LICITATION AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRÈRES BONIE

Immeuble à Bordeaux (33000), 99 Rue Sauvageau

MISE À PRIX : 1.000.000 €

Le 19 novembre 2020 à 15 h

DESIGNATION : IDM n° 93 pour 3 a 74 ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05 57 14 01 50 le lundi et le mardi de 15 h à 17 h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 03-11-2020 de 10 h à 12 h & 10-11-2020 de 10 h à 12 h

RG : 20/00088

20002729-1

SELAS EXEME ACTION Avocats à la Cour - 70, rue Abbé de l'Épée 33000 Bordeaux - Tél. 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

À l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX Palais de Justice, rue des Frères Bonie 33077 - Bordeaux cedex

REFERENCE DU GREFFE : 20/00047

MISE A PRIX : 126.000,00 Euros avec faculté de baisse d'un quart si aucune enchère n'est portée sur la mise à prix précédente.

LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 A 15 H

DESIGNATION

UNE MAISON D'HABITATION située 3 allée de la Pépinière 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, cadastrée dite ville section C 90 pour 07 a 60 ca et C 91 pour 14 a 50 ca, comprenant au rez-de-chaussée : entrée sur salon séjour avec cheminée, cuisine, cellier, 1 chambre, salle de bains, WC et à l'étage 2 chambre mezzanine, WC, grenier, innocuée.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de Bordeaux et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

(Renseignements téléphoniques les lundi mardi mercredi et jeudi de 14 h à 15 h)

Visites : lundi 19 et 26 octobre 2020 de 09 h 30 à 11 h 30

20002551-2

ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Greffe pour les affaires suivantes :

| Greffe N° | NOM DE L'AFFAIRE - ADRESSE | date / jugt |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 2019J00915A | EURL ROC & DECORATION ZA La Gravette 33140 Cadaujuc N° siren : 481637080 | LJ 17/06/2020 |
| 2019J00922D | SAS GIRONDE ALUMINIUM 33360 Latresne N° siren : 345105720 | LJ 05/08/2020 |
| 2020J00131A | SAS FOE AMOUGOU SERVICES ET TRANSPORTS 44 av Edmond Foucre 33450 Saint-Loubes N° siren : 811429943 | LJ 15/07/2020 |
| 2020J00135A | SASU KMO-BAT 14 Ch Maubourguet 33450 Saint-Loubes N° siren : 831612460 | LJ 29/07/2020 |
| 2020J00380D | SAS EDIFICE CONSEILS 250 Rte de Libourne 33240 Saint-Andre-de-Cubzac N° siren : 813934775 | LS 17/06/2020 |
| 2020J00393D | SARL SOAM 15 rue Faraday 33700 Mérignac N° siren : 522669191 | LJ 01/07/2020 |
| 2020J00411D | Monsieur Frédéric COLETTA 47 Cours Gambetta 33113 Saint-Symphorien N° siren : 338661853 | LS 08/07/2020 |
| 2020J00409D | SARL COLAINS 86 rue Lagruga 33260 La Teste-de-Buch N° siren : 808574420 | LS 08/07/2020 |
| 2020J00431A | SAS RBK Domaine Beausejour 33440 Ambares-et-Lagrave N° siren : 811367697 | LJ 09/09/2020 |
| 2020J00436D | SARL RDJ FUNERAIRE GRADIGNAN 223 Crs Général de Gaulle 33170 Gradignan N° siren : 834071102 | LS 22/07/2020 |
| 2020J00466RP | EURL LA TENTINA Immeuble P Les Bureaux du Lac II 33049 Bordeaux Cedex N° siren : 534140488 | LS 05/08/2020 |
| 2020J00459 | SARL MG PIZZA 110 Bis Av Montaigne 33160 Saint-Médard-en-Jalles N° siren : 847679271 | LS 12/08/2020 |

La date de la présente publicité fait courir le délai de forclusion prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis le 9 octobre 2020,

SELARL Laurent MAYON
Mandataire Judiciaire
CS 71036
33081 BORDEAUX
200002730



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DE RESTAURANT ET
VENTE À EMPORTER

4 RUE DU PUIITS DESCUJOLS
33000 BORDEAUX

Dossier n° 12806 sur demande
à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires
23 rue du chai des Farines
33000 Bordeaux

Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR [HTTP://WWW.MJ-SO.COM](http://www.mj-so.com)



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DE RESTAURANT

CENTRE COMMERCIAL LECLERC
1 RUE JEAN-MARIE PELT
33380 MIOS



Dossier n° 13072 sur demande
à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines
33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : [WWW.MJ-SO.COM](http://www.mj-so.com)



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX

À VENDRE
PARCELLES DE
TERRES ET VIGNES
LIEU DIT «LA CABANE»
33570 FRANCS

Dossier N°11832 sur demande
à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,
Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines
33000 Bordeaux
Fax. 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR [WWW.MJ-SO.COM](http://www.mj-so.com)



Administrateurs
Judiciaires
Associés

Hélène Bourbouloux
Jean-François Blanc
Gaël Couturier
Cécile Dür
Nathalie Leboucher
Sylvain Hustaix
Benjamin Tamboise
Charlotte Fort

RECHERCHE DE
REPRENEURS



PHARMACIE DE BERNAIN

Officine située en centre ville d'Anglet (64)

Sous administration provisoire suivant ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire de Bayonne du 25 mars 2020

Chiffre d'affaires au 30-08-2018 : 3 M€

Effectif : 7

Date limite de dépôt des offres : lundi 16-11-2020 à 12h

Les tiers sont invités à remettre leur offre en 6 exemplaires (dont 1 non relié) à l'administrateur judiciaire. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et d'une présentation succincte du candidat à la reprise. Référence à rappeler impérativement : 7517

Les candidats intéressés sont invités à se manifester par télécopie ou e-mail auprès de :

SELARL FHB – Maître Sylvain HUSTAIX, Administrateurs Judiciaires Associés
3 Rue Bernadou - 64100 Bayonne
Fax : 05 24 84 87 40 - Courriel : philippe.paillaugue@fhb.eu

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

PUBLICITE@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE
DE RESTAURATION RAPIDE, VENTE DE PLATS, PRODUITS À
EMPORTER OU À CONSOMMER SUR PLACE, GLACES, CRÊPES,
BOISSONS ET TOUTES AUTRES VENTES DÉPENDANT
DE LA RESTAURATION

À : LACANAU (33)
CENTRE COMMERCIAL DES ALLEES ORTAL, LOT 13

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée
ci-dessus, ou par mail à : contentieux.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
vendredi 28 octobre 2020 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE
MANDATAIRE JUDICIAIRE
123 AVENUE THIERS 33000 BORDEAUX

**À VENDRE IMMEUBLES**

Lieu-dit suberlaché
64490 BEDOUS

Paraissant cadastrés Section
ZB n°37 à 41, 46 et 48

Plusieurs parcelles d'un
seul tenant 4 bâtiments à
usage antérieur de centre de
vacances (chantier inachevé de
rénovation-construction)

Offres à adresser à Selarl MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100). Fax : 05 56 79 09 65
Réf : 5001
Email : contact@mj123.fr

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

JOURNAL D'INFORMATIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES



SE CHARGENT DE VOS
APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTE

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIPI - MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



Dossier disponible sur le site :
www.ekip.eu

Onglet : «Cession d'actifs»

Référence : 41075

Contact : pierre-henri.courtines@ekip.eu

À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DE RESTAURATION
ANDERNOS-LES-BAINS (33)

Les offres devront être déposées
entre les mains de Monsieur le Juge-
Commissaire, Tribunal de Commerce
de Bordeaux, Palais de la bourse 33000
Bordeaux, lors de **son audience qui se**
déroulera le mercredi 04-11-2020 à 9 h.

DESCRIPTIF SUR WWW.MJ-SO.COM

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS

TAUX AU 3^E TRIMESTRE 2020 : 1,17 %

LE TAUX D'INTÉRÊT MAXIMUM SUR LES COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS S'ÉTABLIT À 1,17 % AU TROISIÈME TRIMESTRE 2020.

Les avances des associés en compte courant peuvent être rémunérées par des intérêts dont le taux est librement convenu entre l'associé et la société.

Les intérêts servis aux associés constituent pour la société une charge déductible du résultat. Sur le plan fiscal, la déduction est soumise à la condition de respecter un taux maximum. Lorsque le taux d'intérêt dépasse le taux maximum, les sommes excédentaires ne sont pas déductibles du résultat fiscal de la société et sont donc imposées.

Le taux maximum fiscalement correspond au taux effectif moyen pour des prêts à taux variable de plus de deux ans, taux qui ne cesse de baisser depuis dix ans. Pour le troisième trimestre 2020, le taux maximum s'établit à 1,17 % (contre 1,16 % au second trimestre 2020 et 1,32 % sur l'ensemble de l'année 2019).

Pour les sociétés arrêtant un exercice de douze mois du 30 septembre au 30 décembre 2020, le taux annuel peut déjà être fixé :

| Clôture de l'exercice | Taux |
|-------------------------------|--------|
| Du 30 septembre au 30 octobre | 1,20 % |
| Du 31 octobre au 29 novembre | 1,19 % |
| Du 30 novembre au 30 décembre | 1,19 % |

FISCALITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Dans la limite du taux maximum, les intérêts versés en rémunération des comptes courants sont déductibles du résultat fiscal de la société.

La part des intérêts versés au-delà du taux maximum n'est pas déductible du résultat. Ces intérêts excédentaires sont donc soumis à l'impôt, comme des bénéfices (impôt sur les sociétés ou impôt sur le revenu pour les sociétés qui y sont soumises).

FISCALITÉ DES ASSOCIÉS

Dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts versés aux associés constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles. Lorsqu'ils relèvent de l'impôt sur le revenu, les associés sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,80 % + 17,20 % de prélèvements sociaux). Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu (option valable pour l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU). Ils bénéficient alors de la déduction de 6,8 points de CSG.

En outre, dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts non déductibles sont considérés comme des dividendes et bénéficient donc de l'abattement de 40 %.

Si la société versante relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts non déductibles sont imposés au nom de l'associé comme des revenus professionnels.

| INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX | | |
|-------------------------------|-----------|-------------------------|
| | EN NIVEAU | ÉVOLUTION ANNUELLE EN % |
| 2018 T4 | 114,06 | + 2,45 % |
| 2019 T1 | 114,64 | + 2,48 % |
| 2019 T2 | 115,21 | + 2,33 % |
| 2019 T3 | 115,60 | + 1,90 % |
| 2019 T4 | 116,16 | + 1,84 % |
| 2020 T1 | 116,23 | + 1,39 % |

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L.145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

| SÉCURITÉ SOCIALE | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| PLAFOND MENSUEL | |
| 2020 : 3 428 € | |
| Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €) | |

| BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019 | | | |
|-----------------------------|------------------------------------------|-----------------------|----------------------|
| VOITURES | | | |
| PUISSANCE FISCALE | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| | JUSQU'À 5 000 KM | DE 5 001 À 20 000 KM | AU-DELÀ DE 20 000 KM |
| 3 CV | d x 0,456 | (d x 0,273) + 915 € | d x 0,318 |
| 4 CV | d x 0,523 | (d x 0,294) + 1147 € | d x 0,352 |
| 5 CV | d x 0,548 | (d x 0,308) + 1200 € | d x 0,368 |
| 6 CV | d x 0,574 | (d x 0,323) + 1256 € | d x 0,386 |
| 7 CV et plus | d x 0,601 | (d x 0,340) + 1301 € | d x 0,405 |
| VÉLO-MOTEUR | | | |
| CYLINDRÉE | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| | JUSQU'À 2 000 KM | DE 2 001 À 5 000 KM | AU-DELÀ DE 5 000 KM |
| moins de 50 cm ³ | d x 0,272 | (d x 0,064) + 416 € | d x 0,147 |
| MOTOS | | | |
| PUISSANCE | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| | JUSQU'À 3 000 KM | DE 3 001 À 6 000 KM | AU-DELÀ DE 6 000 KM |
| 1 ou 2 CV | d x 0,341 | (d x 0,085) + 768 € | d x 0,213 |
| 3, 4 ou 5 CV | d x 0,404 | (d x 0,071) + 999 € | d x 0,2375 |
| plus de 5 CV | d x 0,523 | (d x 0,0674) + 1365 € | d x 0,295 |

| INDICE DES PRIX | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|------------------------|
| (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION | | | |
| | AOÛT 2019 | AOÛT 2020 | AUGMENTATION SUR UN AN |
| INDICE D'ENSEMBLE | 104,86 | 105,09 | + 0,2 % |
| INDICE HORS TABAC | 104,40 | 104,34 | - 0,1 % |

| INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL | | |
|--------------------------------------|----------------|-------------------------|
| TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE | IRL DES LOYERS | VARIATION ANNUELLE EN % |
| 4 ^{ème} TRIMESTRE 2019 | 130,26 | + 0,95 % |
| 1 ^{er} TRIMESTRE 2020 | 130,57 | + 0,92 % |
| 2 ^{ème} TRIMESTRE 2020 | 130,57 | + 0,66 % |

| SMIC | |
|---------|----------------|
| HORAIRE | MENSUEL (35 H) |
| 10,15 € | 1 539,42 € |



15.10
2020

"LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2020"

Pour inciter les Français à investir leur épargne dans les petites et moyennes entreprises, actuellement très ébranlées par la crise sanitaire, le projet de loi de finances rectificative 2020, prévoit d'exonérer jusqu'à 100 000 € les dons d'argent familiaux fait au profit d'une PME.

Pour mieux comprendre ces nouvelles dispositions, le CIC SUD OUEST et l'Ordre des Avocats de Bordeaux vous convient au premier WEBINAIRE de leur CLUB DES EXPERTS

Jeudi 15 octobre 2020 à 11h30

EN PRÉSENCE DE

Monsieur le Bâtonnier, Christophe Bayle
Madame le Vice Bâtonnier, Caroline Laveissière
Monsieur le Directeur Général du CIC Sud Ouest, Patrice Cauvet

CE WEBINAIRE SERA ANIMÉ PAR LES AVOCATS EXPERTS :

Me Emmanuelle Regimbeau
Me Frédéric Colasson

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page

<http://bit.ly/CICLF2020>

